



Photo de Raymond Lavoie

La chute et son environnement —

Qui eut cru que la chute Montmorency était épiée? Passe pour des amoureux qui voudraient profiter de la tranquillité propre à ce genre d'observation. Mais non, ce sont ces vieilles portes d'automobiles abandonnées qui jonchent le bas de la chute. Cela et bien d'autres débris qui poussent l'observateur moyen à se demander s'il est toujours dans l'intention des citoyens et du gouvernement de conserver à cet emplacement son cachet touristique de premier ordre.

Pas de compromis pour éviter de nouvelles élections (Lewis)

TORONTO (PC) — Le leader du NPD, M. David Lewis, a reçu hier un triomphal vote de confiance de la part du conseil fédéral du Nouveau parti démocratique, réuni à huis clos, à Toronto, en fin de semaine.

Le conseil a, en outre, fortement recommandé que les 31 députés du caucus parlementaire du parti, opposent une attitude ferme au gouvernement libéral minoritaire.

Sortant de cette réunion, M. Lewis a déclaré que le conseil lui a confirmé sa confiance par un vote écrasant. La réunion, à laquelle assistaient plus de 100 membres du parti, et députés, a été largement consacrée à

la récente campagne électorale et a formulé des suggestions pour les campagnes à venir.

A la suite de ces débats, a dit M. Lewis, il va consacrer une grande partie de son temps au Québec et aux Maritimes où, bien qu'aucun candidat NPD n'ait été élu, la popularité du parti est montée en flèche.

Selon des sources informées, des voix se sont élevées au cours de la réunion — originellement prévue avant les élections — pour recommander vigoureusement au NPD de se garder de toute compromission à Ottawa, au prix même de laisser choir le gouvernement minoritaire.

Cette recommandation était particulièrement forte parmi les députés de l'Ouest, a dit un membre du parti. Certains semblaient craindre que nous n'acceptions des compromis sur nos principes afin d'éviter de nouvelles élections.

M. Lewis aurait rassuré l'assemblée que cela ne risquait pas de se produire. Il aurait réitéré des déclarations faites antérieurement, selon lesquelles le NPD ne "se laisserait pas intimider" par la menace de nouvelles élections.

Aux journalistes, le chef du NPD a déclaré que le conseil n'avait formulé "absolument aucune objection" à aucune des déclarations

qu'il a faites depuis les élections.

Dans une de ces déclarations, faite le 5 novembre à l'Assemblée de la Fédération des travailleurs de l'Ontario, il avait énuméré les conditions que le NPD poserait au gouvernement minoritaire, notamment: mesures en vue de réduire le chômage, action immédiate pour la création de nouveaux emplois et des réductions d'impôts pour les "contribuables ordinaires".

Apparavant, il avait dit que "nous devons accepter moins que ce que nous demandons" sur plusieurs points, afin que le Parlement puisse produire quelque chose pour le peuple canadien.

Pour Stanfield, un devoir: provoquer la chute du gouvernement

OTTAWA (PC) — Le leader conservateur, M. Robert Stanfield, est persuadé que si le gouvernement libéral minoritaire tombait d'ici quelques mois, il serait invité à former un nouveau gouvernement.

Il considère en outre de son "devoir" de provoquer la chute du gouvernement libéral, "qui a perdu le mandat qu'il avait et qui se présente devant les Communes sous de fausses apparences".

"Le gouvernement Trudeau, dit-il, n'est pas prêt à affronter le Parlement sur la base du programme soumis au peuple, car, comme il l'a dit, ce programme a été rejeté."

M. Stanfield parlait dans le cadre de l'émission télévisée, Question Period, diffusée samedi sur les écrans du réseau CTV.

Dans le but sans doute de séduire le NPD, a ajouté M. Stanfield, le premier ministre va soumettre au Parlement un programme nettement différent de celui qu'il avait promis au cours de sa campagne électorale.

MORALE POLITIQUE

Est-il politiquement moral de faire campagne sur un (Suite à la page 2, 3e col.)

Entente internationale pour enrayer les déchets des mers

LONDRES (Reuter) — La première convention internationale définissant les conditions dans lesquelles les déchets pourront être déversés dans les mers a été paraphée aujourd'hui à Londres, au terme d'une conférence qui a été parfois orageuse et dont les travaux ont dû se poursuivre au-delà de la date prévue.

L'accord sur la convention est intervenu après une dernière séance marathon qui s'est prolongée fort tard dans la nuit de dimanche à lundi. La conférence, à laquelle ont participé les 250 délégués de 91 pays, devait s'achever vendredi dernier, mais elle se prolongea pendant la fin de semaine afin de surmonter des divergences concernant les clauses relatives à l'étendue des zones maritimes sur lesquelles les Etats pourront exercer une juridiction nationale dans le domaine de la pollution des mers.

Tous les détails de la convention ne sont pas encore connus, mais on croit savoir qu'elle prévoit l'établissement d'autorités nationales par les Etats-membres, en vue

de contrôler par un système de permis le déversement des déchets dans les océans. Un organisme de contrôle international est également prévu.

Sera complètement interdit l'abandon dans les mers des déchets très radioactifs, de certains métaux lourds tels que le mercure et le cadmium et leurs composés. Certains produits toxiques tels que les insecticides, notamment le DDT, seront également interdits. Des autorisations seront nécessaires pour d'autres matières.

LE CANADA

De source proche de la conférence, on déclare que les divergences s'étaient principalement manifestées entre les Etats-Unis et quelques autres grands pays maritimes d'une part, et le Canada et le groupe latino-américain de l'autre.

Les Américains désapprouvaient le projet de convention présenté par le groupe canadien.

Tension à la hausse chez les grévistes de l'Hydro

par Roch DESGAGNE

En dépit de l'allure apparemment satisfaisante des négociations à l'Hydro-Québec, la tension monte sur les lignes de piquetage, un peu partout au Québec.

Depuis ce matin, les piquets de grévistes se sont resserrés, au centre de services de l'Hydro, sur la Canadière, à Québec, et au poste de distribution "Québec", à Ville Vanier.

"Les syndiqués sont drôlement en force, et à partir de lundi matin, nous avons l'intention de raffermir nos positions", commentait le directeur général de la grève pour le Syndicat canadien de la fonction publique, à Québec, M. Jacques Sanscartier.

Les syndiqués ne réparent plus que les cas d'extrême urgence, explique le directeur de la grève.

A plusieurs endroits dans la province, les cadres ont été empêchés d'entrer dans les bureaux de l'Hydro-Québec. A d'autres, on les a expulsés. Samedi soir, les opérateurs du centre de distribution de Joliette ont dû quitter leur poste. Les

bureaux de Shawinigan et de Grand-Mère ont été vidés, dimanche.

Ce matin, les bureaux du poste de Sainte-Thérèse-de-Blainville, près de Montréal et à Hull, ont été complètement vidés.

Au centre de coordination de l'Hydro-Québec, à Québec, on craignait que la situation ne se corse aujourd'hui, au bureau principal situé rue Saint-Joseph, ainsi qu'aux postes de la Canadière et des Laurentides. Les stratégies syndicales ont simplement resserré les lignes de piquetage.

On sait que les négociations ont repris ce matin vers 8.30 heures, à Montréal, entre les dirigeants et les syndiqués de l'Hydro. Les pourparlers portent principalement sur les plans de carrière des techniciens et d'évaluation du personnel d'exploitation, et les points cruciaux sont les clauses monétaires.

Alors qu'il entre aujourd'hui dans sa deuxième semaine, le conflit entre l'Hydro-Québec et ses 8,500 employés syndiqués (Suite à la page 2, 3e col.)

Pepin, Laberge et Charbonneau devront purger leur PEINE

Par J.-Claude RIVARD

Les trois chefs syndicaux Marcel Pepin, de la CSN; Louis Laberge, de la FTQ; et Yvon Charbonneau, de la CEQ, devront purger la peine d'un an d'emprisonnement à laquelle ils ont été condamnés le 8 mai dernier.

Treize syndicats d'employés d'hôpitaux pour malades mentaux et chroniques devront déposer les amendes de \$1,100 à \$50,000 que quatre juges de la Cour supérieure les ont condamnés de verser, au cours des mois d'avril et de mai.

Cependant dans le cas des 44 leaders de ces syndicats les peines d'emprisonnement ont été, dans la majorité des cas réduites à six jours, plus une amende de \$1,000. Dans les autres cas, les peines d'emprisonnement ont été réduites à trois jours, plus une amende de \$500; six jours de prison plus \$1,500 d'amende; \$1,000 d'amende; \$500 d'amende.

Les délais devant permettre aux syndicats de payer l'amende ont été fixés à trente jours. Leurs leaders auront cependant un délai de 60 jours pour acquitter les amendes qui leur sont imposées.

Ce sont en substance les grandes lignes d'un jugement rendu ce matin par la Cour d'appel du Québec, concernant les événements survenus au Québec, en avril et mai dernier, alors que dans le cadre de la "grève du Front commun" CSN - FTQ - CEQ, à la suggestion de MM. Pépin, Laberge et Charbonneau, treize syndicats d'employés d'hôpitaux pour malades mentaux et chroniques ont défilé une injonction de la Cour supérieure, signée par le juge Georges Pelletier.

Les juges Rivard, Lajoie, Crête, Gagnon et Deschênes qui étaient saisis de quatorze appels concernant des condamnations pour outrage au tribunal, prononcées par les juges Georges Pelletier, Pierre Côté, Roger Laroche et Camille Bergeron, ont déposé un volu-

(Suite à la page 2, 5e col.)



LEWIS MOORE

HENRY JACKSON

MELVIN C. CALE

A la suite du dernier détournement

Possibilité d'une deuxième grève des pilotes de ligne

MIAMI (AFP-UPI-NYTN) — Alors que les 31 passagers et membres d'équipage de l'appareil détourné à Cuba se remettent de leurs émotions après un cauchemar de 46 heures, le comportement des autorités et particulièrement du FBI pendant le détournement du DC-9 des Southern Airways fait l'objet aujourd'hui de nombreuses critiques maintenant que l'affaire est terminée.

Des tireurs d'élite du FBI avaient tiré dans les pneus du biréacteur au moment où il décollait d'Orlando, en Floride pour se rendre à La Havane pour la deuxième fois.

Les critiques au sujet du geste du FBI ont été suivies au Canada par une déclaration du capitaine Charles Simpson, de Montréal, président de l'Association canadienne des pilotes d'avion, qui demande de prendre des mesures afin de réprimer la piraterie aérienne.

Affirmant que les agents du FBI avaient manqué de jugement en tirant dans les pneus du capitaine Simpson a déclaré: "Nous sommes d'avis que nous courons à la catastrophe si l'on intervient sur un avion aux mains des pirates, à moins que le commandant de bord le réclame expressément."

Un des pirates, maintenant détenu à Cuba, a répondu en tirant une balle dans l'épaule du copilote lorsqu'il a constaté que les agents du FBI tiraient.

Les pilotes du monde entier se mettront de nouveau en grève, a affirmé le capi-

taine Simpson, si l'on ne prend pas de mesures internationales pour faire cesser la piraterie.

Le commandant William Hass, pilote du DC-9, n'a pas du tout apprécié l'initiative des agents du FBI.

Les trois pirates de l'air de race noire, Melvin Cale, âgé de 21 ans, Henry Jackson, âgé de 25 ans et Lewis Moore, âgé de 27 ans, avaient détourné l'appareil entre Birmingham et Montgomery et réclamaient la somme de \$10 millions. On ignore quelle somme leur fut finalement versée. On rapporte que c'est \$2 millions. En attendant, les pirates

sont incarcérés à La Havane et la rançon a été saisie par les autorités cubaines.

Jackson et Moore étaient en liberté sous "caution" et devaient être prochainement jugés pour trois actes de viol. Cale est un évadé de pénitencier.

Quatre personnes qui étaient à bord du biréacteur DC-9 détourné ont été hospitalisées à leur arrivée à Miami. L'une d'entre elles était le copilote, blessé d'un coup de feu par un pirate "en guise d'exemple", pour les passagers.

Tout a commencé vendredi. (Suite à la page 2, 1ère col.)



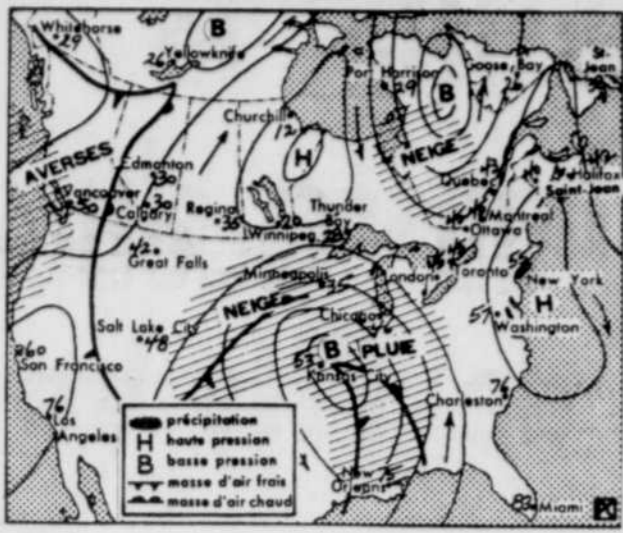
sommaire

- Annonces classées 35 à 41
- A Québec aujourd'hui 32
- Arts et Lettres 32 et 33
- Bandes dessinées 41
- Bridge 39
- Décès 43
- Documents 23
- Famille 26 et 27
- Finance 30
- Horoscope 36
- Mots croisés 37
- Mot mystère 35
- Patron Sport 35
- Télévision 6 à 14

la météo

Nuageux avec quelques averses ou de la neige demain; devenant venteux. Min.: 32 à 35. Max.: 35 à 40. (Voir détails, page 2)

MÉTÉO



PRÉVISIONS

Pontiac, Abitibi, Témiscamingue : Cette nuit et demain : temps nuageux avec chutes de neige, un peu plus froid. Min.: 15 à 20. Max.: 25 à 30. Mercredi : beau et plus froid.

Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Québec : Nuageux avec averses mêlées de neige demain, devenant venteux. Min.: 32 à 35. Max.: 35 à 40.

Lac Saint-Jean, Rimouski, Gaspé, Côte Nord : Cette nuit et demain : nuageux avec quelques chutes de neige. Min.: 30. Max.: 35. Mercredi : temps nuageux et plus froid.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.		Min.	Max.
Vancouver	40	48	Charlottetown	35	40
Edmonton	24	27	St-Jean, T.-N.	35	38
Yellowknife	23	26	Chicago	43	47
Regina	21	24	Detroit	41	47
Winnipeg	19	22	Buffalo	38	46
Churchill	13	15	Boston	42	47
Toronto	40	45	New York	44	49
Ottawa	33	47	Washington	43	74
Montréal	37	46	Cincinnati	42	47
Québec	36	38	Miami	71	84
Fredericton	35	39	Los Angeles	50	65
Halifax	37	42	San Francisco	45	57
			Nassau	70	86
			Honolulu	74	84

SOLEIL MARÉES

MARDI	MARDI
Basse 6h.50	Lever 6.46
Haute 12h.00	Coucher 16.12
Basse 18h.55	

Possibilité d'une deuxième... (Suite de la première page)

di vers 20h30. L'Administration fédérale annonce qu'un avion DC-9 des Southern Airways a été détourné alors qu'il venait de quitter l'aéroport de Birmingham, Alabama, et a atterri peu après sur l'aérodrome de Hackson, Mississippi, pour refaire le plein de carburant.

A 21h34, l'avion décolle de Jackson en direction du nord. Il tourne au-dessus de l'aérodrome de Detroit pendant 90 minutes. Les pirates exigent alors que le maire Roman Gribbs, le commissaire de police John Nichols et le procureur du comté de Wayne (Detroit) leur versent une rançon de \$10 millions.

Mais contrairement à l'attente de la police, l'avion n'atterrit pas à Detroit, mais à Cleveland, dans l'Ohio, où il se pose à 2h, samedi matin.

ESCALE A TORONTO

Personne n'est autorisée à quitter l'appareil. Un employé de l'aéroport, revêtu seulement d'un caleçon, comme l'ont exigé les pirates, refait le plein de carburant. Une demi-heure plus tard, le DC-9 décolle de Cleveland pour une destination inconnue. A 3h33, il survole l'aéroport de Toronto où il se pose à 4h.

Quatre journalistes et un photographe sont arrêtés à l'aéroport de Toronto alors que les forces policières tentent de bloquer l'accès à la piste où s'est posé le DC-9.

On apprend qu'un des passagers a eu une crise cardiaque, que les pirates refusent de le débarquer. Plus tard, la crise cardiaque

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

s'est avérée être simplement un état de choc.

Le bruit court ensuite qu'une somme de sept millions de dollars a été versée; la police le dément peu après.

CENTRALE NUCLEAIRE MENACEE

A 6h14, le DC-9 décolle et se dirige vers le Sud des Etats-Unis. Les tractions se poursuivent. Les pirates de l'air refusent \$500,000 offerts par la police pour qu'ils libèrent les otages et restituent l'appareil.

A 9h53, les pirates menacent de bombarder la centrale nucléaire d'Oak Ridge, dans le Tennessee, s'ils n'obtiennent pas la rançon de dix millions de dollars et les dix parachutes exigés. La direction de la centrale fait arrêter les réacteurs et évacuer le personnel par mesure de précaution.

Après avoir tourné pendant près de deux heures au-dessus de Knoxville, dans le Tennessee, l'avion atterrit sur l'aéroport de Lexington, dans le Kentucky, pour un quatrième ravitaillement en carburant. Ils déclarent que si leurs exigences ne sont pas satisfaites, "l'affaire se terminera plus mal que celle de Munich".

Les pirates qui survolent de nouveau Knoxville vers 12h30 menacent toujours de s'écraser sur la centrale atomique d'Oak Ridge si leurs exigences ne sont pas satisfaites à 13h, dernier délai. A 14h, l'avion se pose sur l'aérodrome de Chattanooga, dans le Tennessee. Immédiatement, l'argent et le matériel, parachutes, casques, gilets pare-balles et nourriture, exigés par les pirates, sont chargés à bord.

ESCALE A LA HAVANE

L'avion décolle de Chattanooga à 14h30 en direction

Pour Stanfield, un... (Suite de la première page)

programme, puis, une fois les élections terminées, de soumettre au Parlement un autre programme?

"C'est justement la raison pour laquelle je considère que le gouvernement Trudeau n'a aucun droit de conserver le pouvoir" a répondu le chef conservateur.

M. Stanfield a répété que son parti avait reçu un mandat de gouverner et "nous sommes prêts à former un gouvernement et à nous présenter devant la Chambre avec sur la base de la politique que nous avons soumis au peuple."

PAS PEUR

Parlant des aspects constitutionnels de la présente situation politique, il a dit que si le gouvernement Trudeau tombait d'ici quelques mois "je m'attends à être invité à former le nouveau cabinet". Le gouverneur-général, dit-il, n'est pas tenu d'accéder à une demande du premier ministre pour dissoudre le parlement. Il aurait le droit d'inviter le chef de l'opposition à former un nouveau gouvernement.

"Mais, s'est-il empressé d'ajouter, je ne crains pas la perspective de nouvelles élections, si tel est le désir de M. Trudeau."

M. Stanfield assure que les conservateurs ne voteront pas contre des mesures qu'ils jugeraient utiles, de même qu'ils n'en soutiendraient pas qu'ils jugeraient mauvaises, dans le seul but de faire tomber le gouvernement Trudeau.

"Mais, nous ne nous considérons aucune obligation de maintenir ce gouvernement au pouvoir."

LE QUEBEC

Selon M. Stanfield, les conservateurs vont consacrer plus d'attention à l'organisation du parti au Québec, où ils n'ont remporté que deux sièges.

"J'estime très, très important, dit-il, que notre parti s'assure des appuis substantiels au Québec et je crois cela est important pour le pays. Nous allons donc accroître nos efforts là..."

Tension à la hausse... (Suite de la première page)

qués s'entoure de prudence, de méfiance de mystère. De chaque côté, on donne les informations au compte-gouttes, les dirigeants syndicaux alléguant que c'est pour éviter de provoquer ses membres, les autorités de l'Hydro-Québec répondant qu'on est sans nouvelle du représentant patronal.

Ce n'est qu'hier soir, dimanche, que les questions salariales ont été abordées. Le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, avait entrevu un règlement possible pour vendredi soir dernier, mais les pourparlers semblent avoir été laborieux, en fin de semaine.

295 PANNES AU QUEBEC

L'Hydro-Québec rapportait, à 10-00 heures ce matin, un total de 295 pannes dans tout le Québec, affectant 6,538 abonnés, soit plus de 20,000 personnes.

Dans la région Montmorency, on dénombrait 82 pannes, touchant 413 abonnés, dont près de la moitié dans le Québec métropolitain, et une cinquantaine à l'Islet.

Dans Québec même, les secteurs touchés par les pannes sont : la rue Marguerite-Bourgeoys, 40 abonnés; les rues Drouin, des Bouleaux, Ibeville et la première Avenue, une trentaine d'abonnés chacun; la rue de l'Ornière aux Saules, 24 abonnés, et Sainte-Famille de l'île d'Orléans, quatre abonnés.

A Québec, la cour de triage et le centre de contrôle de la gare du CN à Charny sont privés de courant.

PANNES REPARÉES

Deux pannes ont été réparées, dans la nuit de samedi à dimanche; elles touchaient 58 abonnés de la région de Thetford.

Ce matin, deux autres interruptions importantes, privant une centaine de travailleurs de leur gagne-pain, depuis une semaine, avaient été rétablies. A Québec, l'entreprise Quebec Poultry manquait d'électricité depuis mardi dernier. A Sainte-Anne-de-la-Pérade, c'était la compagnie Crino, qui était inopérante depuis une semaine.

Orsainville obtient un prêt de \$80,000

Le ministre des Affaires urbaines vient d'accorder un prêt de \$80,000 à la municipalité d'Orsainville pour lui permettre d'améliorer ses services d'épuration des eaux-vannes.

Le prêt est consenti par le biais de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Il est remboursable sur une période de 50 ans. Cet argent servira à aménager une conduite principale et des égouts collecteurs.

FLORIDE - Autocar
 23 déc. - 1 jan. \$249.
 23 déc. - 6 jan. \$285.

Australie, Pacifique, février. \$1199

Agent Sunflight
VOYAGES A.F.
 (Agences Franciscaines)
 500, 8e av. Québec 3, Qué.
 523-00311

Pepin, Laberge et Charbonneau... (Suite de la première page)

Le jugement qui se divise en trois parties, porte sur la légalité des jugements dans le cas des syndicats et de leurs dirigeants; la légalité du jugement dans le cas des présidents des trois centrales; le cas échéant, les pénalités.

La Cour d'Appel rejette la requête des trois présidents en ce qui concerne la peine d'un an d'emprisonnement qui leur a été imposée. Les treize syndicats se voient de même obligés de verser d'ici trente jours les amendes qui leur ont été imposées: Syndicats de l'Hôpital Charles-Lemoyne (\$50,000., \$16,800., \$3,800.); Syndicat de l'Hôpital La Pietà, Hull (\$5,000.); Syndicats de l'Hôpital Notre-Dame de Lourdes, Montréal (\$10,000., \$1,400); Syndicat de l'Hôpital Saint-Joseph de Rivière-du-Loup (\$10,000.); Syndicat de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, de Montréal (\$50,000., \$11,000.); Syndicat de l'Hôpital d'Youville, Saint-Jérôme (\$4,500.); Syndicat du Laurentian Crest Hospital, de

Sainte-Agathe des Monts (\$2,500.); Syndicat de l'Hôpital Cooke, Trois-Rivières, (\$12,000.); Syndicat de l'Hôpital Général de Québec, (\$15,000.)

En ce qui concerne les personnes, c'est-à-dire les chefs de ces syndicats, les appels sont agréés en partie: un délai de soixante jours est même accordé pour le paiement de l'amende. Dans plusieurs cas, des peines d'emprisonnement sont réduites à six jours, plus \$1,000. d'amende.

Voici la substance des condamnations originales: Hôpital Charles-Lemoyne, treize condamnations à six mois d'emprisonnement et \$5,900 d'amende; Hôpital Notre-Dame de Lourdes, trois condamnations à six mois d'emprisonnement et \$5,000 d'amende; Hôpital Saint-Joseph de Rivière-du-Loup, trois condamnations à trois mois d'emprisonnement avec \$2,500 d'amende; Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, onze condamnations à six mois d'emprisonnement et \$5,000 d'amende; Hôpital d'Youville, St-Jérôme, trois condamnations à trois mois d'emprisonnement et \$2,500 d'amende; Hôpital Cooke, une condamnation à une semaine d'emprisonnement et \$2,000 d'amende; Hôpital Général de Québec, une condamnation à une semaine d'emprisonnement plus \$2,000 d'amende; Hôpital Saint-Julien, une condamnation à quinze jours d'emprisonnement.

Dans le cas du président syndical du Laurentian Crest Hospital, la peine a été réduite de six mois plus une amende de \$2,500 à six jours de prison plus \$1,500 d'amende.

Les trois appelants de l'Hôpital La Pietà, de Hull voient leurs peines réduites à trois jours de prison et \$500 d'amende. Dans le cas du leader de l'Hôpital Notre-Dame de Lourdes, la peine est limitée à \$1,000 d'amende; dans le cas de deux officiers syndicaux du Laurentian Crest Hospital la sanction est limitée à des amendes de \$500.

Offrez un emballage de bonne santé de

VIC TANNY

ABONNEMENT CADEAU DE 20 VISITES pour seulement **\$20**

20 visites à faire en 8 semaines

DISPONIBLE DANS TOUS LES CLUBS DE SANTÉ VIC TANNY. HÂTEZ-VOUS! LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITE.

N'est-ce pas un cadeau attentionné pour les parents, amis et associés?

Il leur fera découvrir un monde merveilleux de plaisir, de détente et de mise en forme. Un cadeau plein d'égards, présenté dans un emballage luxueux comprenant une carte de membre pour 20 visites, une brochure en couleurs et une lettre de bienvenue du président de Vic Tanny. Quand vous rédigerez votre liste de cadeaux, il y a un nom qu'il ne faudrait surtout pas oublier... le vôtre!

VIC TANNY

clubs de santé et de conditionnement physique
 STUDIOS DE SANTÉ ET DE GYMNASTIQUE

LIMOILOU

626-6216

STE-FOY

659-1775

cours de secrétariat AU NIVEAU COLLÉGIAL session de janvier

IL ARRIVE QU'AU MILIEU D'UNE ANNÉE SCOLAIRE ON PENSE A SE RÉORIENTER

Il se pourrait bien que l'Institut de Secrétariat Bart soit la solution à votre problème.

Le cours de secrétariat bilingue de l'Institut qui commence en janvier est couronné par un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) avec relevé de notes du Ministère de l'Éducation. Nous sommes le seul collège indépendant du Québec à offrir le cours de secrétariat au niveau collégial, plus le cours de culture humaine Taylor, ainsi que le cours de sténographie alphabétique Speedwriting. Notez que les étudiantes qui suivent ce cours peuvent obtenir des prêts du Service des Prêts et Bourses aux Étudiants du Ministère de l'Éducation.

L'Institut ne peut évidemment pas garantir d'emploi mais l'expérience passée démontre que 98% des étudiantes qui ont suivi nos cours se sont trouvés un emploi comme secrétaire bilingue.

Passez-nous voir ou téléphonez-nous. Nous serons heureux d'en parler avec vous.



L'INSTITUT DE SECRÉTARIAT BART

751 Côte d'Abraham/522-3906

Notre institution détient un permis d'opération émis en vertu de la loi de l'enseignement privé.

Vous êtes dans les affaires? NOTRE PRESENTATION vous concerne.

Vous serez intéressés d'apprendre que les 14, 15 et 16 novembre, de 12.00 a.m. à 9.00 p.m. à l'Hôtel Motel Carillon - 2800 boul. Laurier, Qué. 10

NOTRE PRESENTATION ANNUELLE D'EQUIPEMENT DE BUREAUX

En plus d'admirer nos lignes complètes de divers équipements de bureaux, vous aurez le privilège d'une première.

LES PHOTOCOPIEURS TOSHIBAFAX et LES MACHINES A DICTER SONY A CASSETTE UNIVERSELLE

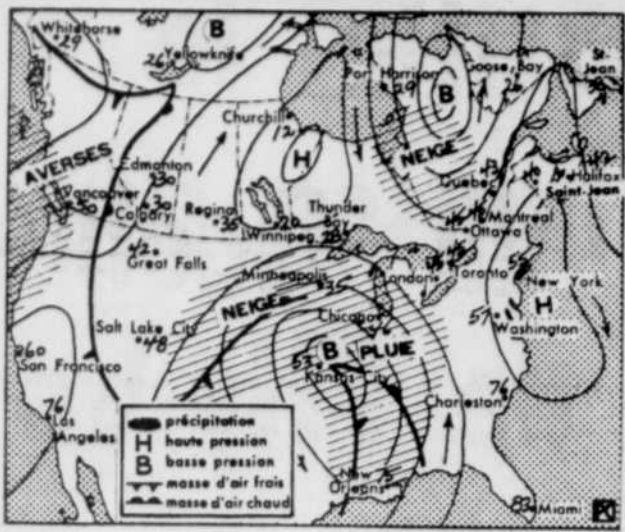
seront de la partie. VENEZ NOMBREUX!



JACQUES COUTURIER INC.

580 COTE D'ABRAHAM, QUEBEC 4 — 418 529-9393

MÉTÉO



PRÉVISIONS

Pontiac, Abitibi, Témiscamingue: Cette nuit et demain: temps nuageux avec chutes de neige, un peu plus froid. Min.: 15 à 20. Max.: 25 à 30. Mercredi: beau et plus froid.

Montréal, Ottawa, Cantons de l'Est, Québec: Nuageux avec averses mêlées de neige demain, devenant venteux. Min.: 32 à 35. Max.: 35 à 40.

Lac Saint-Jean, Rimouski, Gaspé, Côte Nord: Cette nuit et demain: nuageux avec quelques chutes de neige. Min.: 30. Max.: 35. Mercredi: temps nuageux et plus froid.

TEMPÉRATURES

TORONTO (PC) — Températures enregistrées hier dans les principales villes d'Amérique du Nord:

	Min.	Max.		35	40
Vancouver	40	48	Charlottetown	35	40
Edmonton	24	27	St-Jean, T.-N.	35	38
Yellowknife	23	26	Chicago	43	47
Regina	21	24	Detroit	41	47
Winnipeg	19	22	Buffalo	38	46
Churchill	13	15	Boston	42	47
Toronto	40	45	New York	44	49
Ottawa	33	47	Washington	43	74
Montréal	37	46	Cincinnati	42	47
Québec	36	38	Miami	71	84
Fredericton	35	39	Los Angeles	50	65
Halifax	37	42	San Francisco	45	57
			Nassau	70	86
			Honolulu	74	84

SOLEIL

MARÉES

MARDI

Basse 6h.50
Haute 12h.00
Basse 18h.55

MARDI

Lever 6.46
Coucher 16.12

Possibilité d'une deuxième...

(Suite de la première page)

di vers 20h30. L'Administration fédérale annonce qu'un avion DC-9 des Southern Airways a été détourné alors qu'il venait de quitter l'aéroport de Birmingham, Alabama, et a atterri peu après sur l'aérodrome de Hackson, Mississippi, pour refaire le plein de carburant.

A 21h34, l'avion décolle de Jackson en direction du nord. Il tourne au-dessus de l'aérodrome de Detroit pendant 90 minutes. Les pirates exigent alors que le maire Roman Gribbs, le commissaire de police John Nicholas et le procureur du comté de Wayne (Detroit) leur versent une rançon de \$10 millions.

Mais contrairement à l'attente de la police, l'avion n'atterrit pas à Detroit, mais à Cleveland, dans l'Ohio, où il se pose à 2h, samedi matin.

ESCALE A TORONTO

Personne n'est autorisée à quitter l'appareil. Un employé de l'aéroport, revêtu seulement d'un caleçon, comme l'ont exigé les pirates, refait le plein de carburant. Une demi-heure plus tard, le DC-9 décolle de Cleveland pour une destination inconnue. A 3h33, il survole l'aéroport de Toronto où il se pose à 4h.

Quatre journalistes et un photographe sont arrêtés à l'aéroport de Toronto alors que les forces policières tentent de bloquer l'accès à la piste où s'est posé le DC-9.

On apprend qu'un des passagers a eu une crise cardiaque, que les pirates refusent de le débarquer. Plus tard, la crise cardiaque

Courrier de la deuxième classe - Enregistrement No 1206.

s'est avérée être simplement un état de choc.

Le bruit court ensuite qu'une somme de sept millions de dollars a été versée; la police le dément peu après.

CENTRALE NUCLEAIRE MENACEE

A 6h14, le DC-9 décolle et se dirige vers le Sud des Etats-Unis. Les tractions se poursuivent. Les pirates de l'air refusent \$500,000 offerts par la police pour qu'ils libèrent les otages et restituent l'appareil. A 9h53, les pirates menacent de bombarder la centrale nucléaire d'Oak Ridge, dans le Tennessee, s'ils n'obtiennent pas la rançon de dix millions de dollars et les dix parachutes exigés. La direction de la centrale fait arrêter les réacteurs et évacuer le personnel par mesure de précaution. Après avoir tourné pendant près de deux heures au-dessus de Knoxville, dans le Tennessee, l'avion atterrit sur l'aéroport de Lexington, dans le Kentucky, pour un quatrième ravitaillement en carburant. Ils déclarent que si leurs exigences ne sont pas satisfaites, "l'affaire se terminera plus mal que celle de Munich".

Les pirates qui survolent de nouveau Knoxville vers 12h30 menacent toujours de s'écraser sur la centrale atomique d'Oak Ridge si leurs exigences ne sont pas satisfaites à 13h, dernier délai. A 14h, l'avion se pose sur l'aérodrome de Chattanooga, dans le Tennessee. Immédiatement, l'argent et le matériel, parachutes, casques, gilets pare-balles et nourriture, exigés par les pirates, sont chargés à bord.

ESCALE A LA HAVANE

L'avion décolle de Chattanooga à 14h30 en direction

Pour Stanfield, un...

(Suite de la première page)

programme, puis, une fois les élections terminées, de soumettre au Parlement un autre programme?

"C'est justement la raison pour laquelle je considère que le gouvernement Trudeau n'a aucun droit de conserver le pouvoir" a répondu le chef conservateur.

M. Stanfield a répété que son parti avait reçu un mandat de gouverner et "nous sommes prêts à former un gouvernement et à nous présenter devant la Chambre avec sur la base de la politique que nous avions soumise au peuple."

PAS PEUR

Parlant des aspects constitutionnels de la présente situation politique, il a dit que si le gouvernement Trudeau tombait d'ici quelques mois "je m'attends à être invité à former le nouveau cabinet". Le gouverneur-général, dit-il, n'est pas tenu d'accéder à une demande du premier ministre pour dissoudre le parlement. Il aurait le droit d'inviter le chef de l'opposition à former un nouveau gouvernement.

"Mais, s'est-il empressé d'ajouter, je ne crains pas la perspective de nouvelles élections, si tel est le désir de M. Trudeau."

M. Stanfield assure que les conservateurs ne voteront pas contre des mesures qu'ils jugeraient utiles, de même qu'ils n'en soutiendraient pas qu'ils jugeraient mauvais, dans le seul but de faire tomber le gouvernement Trudeau.

"... Mais, nous ne nous considérons aucune obligation de maintenir ce gouvernement au pouvoir."

LE QUEBEC

Selon M. Stanfield, les conservateurs vont consacrer plus d'attention à l'organisation du parti au Québec, où ils n'ont remporté que deux sièges.

"J'estime très, très important, dit-il, que notre parti s'assure des appuis substantiels au Québec et je crois cela est important pour le pays. Nous allons donc accroître nos efforts là..."

Tension à la hausse...

(Suite de la première page)

qués s'entoure de prudence, de méfiance de mystère. De chaque côté, on donne les informations au compte-gouttes, les dirigeants syndicaux alléguant que c'est pour éviter de provoquer ses membres, les autorités de l'Hydro-Québec répondant qu'on est sans nouvelle du représentant patronal.

Ce n'est qu'hier soir, dimanche, que les questions salariales ont été abordées. Le ministre du travail, M. Jean Cournoyer, avait entrevu un règlement possible pour vendredi soir dernier, mais les pourparlers semblent avoir été laborieux, en fin de semaine.

295 PANNES AU QUEBEC

L'Hydro-Québec rapportait, à 10-00 heures ce matin, un total de 295 pannes dans tout le Québec, affectant 6,838 abonnés, soit plus de 20,000 personnes.

Dans la région Montmorency, on dénombrait 82 pannes, touchant 413 abonnés, dont près de la moitié dans le Québec métropolitain, et une cinquantaine à l'Islet.

Dans Québec même, les secteurs touchés par les pannes sont: la rue Marguerite-Bourgeoys, 40 abonnés; les rues Drouin, des Bouleaux, Ibeville et la première Avenue, une trentaine d'abonnés chacun; la rue de l'Ornière aux Saules, 24 abonnés, et Sainte-Famille de l'île d'Orléans, quatre abonnés.

A Québec, la cour de triage et le centre de contrôle de la gare du CN à Charny sont privés de courant.

PANNES REPARÉES

Deux pannes ont été réparées, dans la nuit de samedi à dimanche; elles touchaient 58 abonnés de la région de Thetford.

Ce matin, deux autres interruptions importantes, privant une centaine de travailleurs de leur gagne-pain, depuis une semaine, avaient été rétablies. A Québec, l'entreprise Quebec Poultry manquait d'électricité depuis mardi dernier. A Sainte-Anne-de-la-Pérade, c'était la compagnie Crino, qui était inopérante depuis une semaine.

Orsainville obtient un prêt de \$80,000

Le ministère des Affaires urbaines vient d'accorder un prêt de \$80,000 à la municipalité d'Orsainville pour lui permettre d'améliorer ses services d'épuration des eaux-vannes. Le prêt est consenti par le biais de la Société centrale d'hypothèques et de logement. Il est remboursable sur une période de 50 ans. Cet argent servira à aménager une conduite principale et des égouts collecteurs.

FLORIDE - Autocar
23 déc. - 1 jan. \$249.
23 déc. - 6 jan. \$285.
*Australie, Pacifique, février. \$1199
Agent Sunflight
VOYAGES A.F.
(Agence Française)
500, 8e av. Québec 3, Qué.
523-00311

Pepin, Laberge et Charbonneau...

(Suite de la première page)

mineux jugement de 63 pages.

Le jugement qui se divise en trois parties, porte sur la légalité des jugements dans le cas des syndicats et de leurs dirigeants; la légalité du jugement dans le cas des présidents des trois centrales; le cas échéant, les pénalités.

La Cour d'appel rejette pour une part les griefs d'appels invoqués notamment en ce que les intimés n'auraient pas eu une défense pleine et entière; que la Cour supérieure n'avait pas juridiction pour émettre l'injonction du 1er avril et qu'il n'y a conséquemment pas d'outrage au tribunal; que la répression de la violation de l'injonction relève du Tribunal du Travail et non de la Cour supérieure;

Quant à la légalité du jugement rendu le 8 mai par le juge Pierre Côté, contre les présidents des trois centrales syndicales, concernant

la procédure, la preuve, et la déclaration sur les ondes des chefs Pépin, Laberge et Charbonneau, la Cour d'Appel tranche que le jugement rendu est légal et valide.

La Cour d'Appel rejette la requête des trois présidents en ce qui concerne la peine d'un an d'emprisonnement qui leur a été imposée. Les trois syndicats se voient de même obligés de verser d'ici trente jours les amendes qui leur ont été imposées: Syndicats de l'Hôpital Charles-Lemoyne (\$50,000., \$16,800., \$3,800.); Syndicat de l'Hôpital La Pietra, Hull (\$5,000.); Syndicats de l'Hôpital Notre-Dame de Lourdes, Montréal (\$10,000., \$1,400); Syndicat de l'Hôpital Saint-Joseph de Rivière-du-Loup (\$10,000.); Syndicat de l'Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, de Montréal (\$50,000., \$11,000.); Syndicat de l'Hôpital d'Yvesville, Saint-Jérôme (\$4,500.); Syndicat du Laurentian Crest Hospital, de

Sainte-Agathe des Monts (\$2,300.); Syndicat de l'Hôpital Cooke, Trois-Rivières, (\$12,000.); Syndicat de l'Hôpital Général de Québec, (\$15,000.).

En ce qui concerne les personnes, c'est-à-dire les chefs de ces syndicats, les appels sont agréés en partie; un délai de soixante jours est même accordé pour le paiement de l'amende. Dans plusieurs cas, des peines d'emprisonnement sont réduites à six jours, plus \$1,000. d'amende.

Voici la substance des condamnations originales: Hôpital Charles-Lemoyne, treize condamnations à six mois d'emprisonnement et \$3,000 d'amende; Hôpital Notre-Dame de Lourdes, trois condamnations à six mois d'emprisonnement et \$5,000 d'amende; Hôpital Saint-Joseph de Rivière-du-Loup, trois condamnations à trois mois d'emprisonnement avec \$2,500 d'amende; Hôpital Saint-Jean-de-Dieu, onze condamnations à six mois d'emprisonnement et \$3,000 d'amende; Hôpital d'Yvesville, le, St-Jérôme, trois condamnations à trois mois d'emprisonnement et \$2,500 d'amende; Hôpital Cooke, une condamnation à une semaine d'emprisonnement et \$2,000 d'amende; Hôpital Général de Québec, une condamnation à une semaine d'emprisonnement plus \$2,000 d'amende; Hôpital Saint-Julien, une condamnation à quinze jours d'emprisonnement, plus \$2,000 d'amende.

Dans le cas du président syndical du Laurentian Crest Hospital, la peine a été réduite de six mois plus une amende de \$2,500 à six jours de prison plus \$1,500 d'amende.

Les trois appelants de l'Hôpital La Pietra, de Hull voient leurs peines réduites à trois jours de prison et \$500 d'amende. Dans le cas du leader de l'Hôpital Notre-Dame de Lourdes, la peine est limitée à \$1,000 d'amende; dans le cas de deux officiers syndicaux du Laurentian Crest Hospital la sanction est limitée à des amendes de \$500.

Offrez un emballage de bonne santé de

VIC TANNY



ABONNEMENT CADEAU DE 20 VISITES pour seulement \$20

20 visites à faire en 8 semaines

DISPONIBLE DANS TOUS LES CLUBS DE SANTE VIC TANNY. HATEZ-VOUS! LE NOMBRE DE PLACES EST LIMITE.

N'est-ce pas un cadeau attentionné pour les parents, amis et associés?

Il leur fera découvrir un monde merveilleux de plaisir, de détente et de mise en forme. Un cadeau plein d'égards, présenté dans un emballage luxueux comprenant une carte de membre pour 20 visites, une brochure en couleurs et une lettre de bienvenue du président de Vic Tanny. Quand vous rédigerez votre liste de cadeaux, il y a un nom qu'il ne faudrait surtout pas oublier... le vôtre!

VIC TANNY
clubs de santé et de conditionnement physique
STUDIOS DE SANTE ET DE GYMNASIQUE

LIMOILOU STE-FOY
626-6216 659-1775

cours de secrétariat AU NIVEAU COLLÉGIAL session de janvier

IL ARRIVE QU'AU MILIEU D'UNE ANNÉE SCOLAIRE ON PENSE À SE RÉORIENTER

Il se pourrait bien que l'Institut de Secrétariat Bart soit la solution à votre problème.

Le cours de secrétariat bilingue de l'Institut qui commence en janvier est couronné par un diplôme d'études collégiales (D.E.C.) avec relevé de notes du Ministère de l'Éducation. Nous sommes le seul collège indépendant du Québec à offrir le cours de secrétariat au niveau collégial, plus le cours de culture humaine Taylor, ainsi que le cours de sténographie alphabétique Speedwriting. Notez que les étudiantes qui suivent ce cours peuvent obtenir des prêts du Service des Prêts et Bourses aux Étudiants du Ministère de l'Éducation.

L'Institut ne peut évidemment pas garantir d'emploi mais l'expérience passée démontre que 98% des étudiantes qui ont suivi nos cours se sont trouvés un emploi comme secrétaire bilingue.

Passez-nous voir ou téléphonez-nous. Nous serons heureux d'en parler avec vous.



L'INSTITUT DE SECRÉTARIAT BART
751 Côte d'Abraham/522-3906

Note: l'Institut désigne un permis d'opération émis en vertu de la loi de l'enregistrement privé.

Vous êtes dans les affaires? NOTRE PRESENTATION

vous concerne.

Vous serez intéressé d'apprendre que les 14, 15 et 16 novembre, de 12.00 a.m. à 9.00 p.m. à l'Hôtel Motel Carillon - 2800 boul. Laurier, Qué. 10

NOTRE PRESENTATION ANNUELLE D'EQUIPEMENT DE BUREAUX

En plus d'admirer nos lignes complètes de divers équipements de bureaux, vous aurez le privilège d'une première...

LES PHOTOCOPIEURS TOSHIBAFAX et LES MACHINES A DICTER SONY A CASSETTE UNIVERSELLE

...seront de la partie. VENEZ NOMBREUX!



JACQUES COUTURIER INC.

580 COTE D'ABRAHAM, QUEBEC 4 — 418 529-9393

Robert Bourassa et les francophones

La dernière élection justifie le rôle culturel prépondérant du Québec

Election dans Gatineau

Le candidat unique veut identifier les vrais responsables de l'annulation

Par ELIE LALANCETTE

HULL (PC) — Le candidat de l'Unité Québec, à l'élection complémentaire du 15 novembre dans le comté Gatineau, M. Harold Kelly, a continué de réclamer une enquête judiciaire, afin de trouver "les" responsables de l'annulation de l'élection du 11 octobre dernier.

Cette élection a dû être annulée à la suite de la numérotation des bulletins de vote, alors que normalement, seuls les talons le sont.

M. Kelly, qui affrontait son unique adversaire, M. Michel Gratton, au cours d'une émission radiophonique, hier, à Hull, a affirmé que trop de faits étaient contradictoires pour abandonner l'idée d'une enquête judiciaire.

Jusqu'à présent, seule une enquête policière a été menée, laquelle a révélé qu'il y avait eu négligence de la part du président d'élection de ce comté, M. Hervé Sincennes.

M. Gratton soutient pour sa part qu'une telle enquête exigerait des déboursés inutiles pouvant aller jusqu'à \$50,000 selon lui.

M. Gratton a même avoué "candide" selon sa propre expression, que l'élection du 15 novembre constituait en quelque sorte une dépense inutile de quelque \$60,000, puisque le 11 octobre, il avait obtenu une majorité de plus de 3,600 voix.

Quant à M. Kelly, elle est l'expression du jeu de la démocratie, et c'est dans cet optique qu'il a voulu se représenter à nouveau devant l'électorat.

ABSENCE DU PQ

Le Parti Québécois, présent lors du scrutin du 11 octobre, a refusé de se présenter à nouveau devant les électeurs, puisque, à son avis, le sort de l'élection est scellé d'avance.

M. Kelly et Gratton ont passé la majeure partie de l'émission radiophonique à se proclamer les défenseurs tant des agriculteurs que des municipalités.

D'un côté, M. Kelly a accusé son adversaire de lui voler ses thèmes électoraux.

Lors de la campagne électorale précédente, M. Gratton avait refusé de se prononcer publiquement au sujet du regroupement municipal.

Or, la semaine dernière, après que M. Jean-Paul Hébert, maire de Touraine, ville située dans le comté Gatineau, en banlieue de Hull, eut subi la défaite aux dépens de M. Donald Poirier qui s'était opposé au regroupement, M. Gratton décidait de prendre position.

Cette semaine, il rendait publique une lettre de M. Bourassa, premier ministre du Québec, selon laquelle il n'y aurait pas de regroupement obligatoire des municipalités rurales et urbaines dans l'Outaouais, le 31 décembre.

Cette lettre contredit toutefois une déclaration de M. Bourassa à l'Assemblée nationale, mardi dernier, qui affirmait que la loi demeurait en vigueur.

L'ENQUETE

Quant à l'enquête judiciaire réclamée par M. Kelly, elle aurait pour effet d'éclairer les contradictions survenues à la suite de l'annulation de l'élection.

Ainsi, l'imprimeur des bulletins de votes aurait signé deux affidavits, l'un jurant que les bulletins étaient conformes aux

exigences de la loi, et un autre pour tenter d'expliquer l'erreur technique de la numérotation des bulletins. Deux affidavits par la même personne, ne trouvez-vous pas ça anormal", a demandé le candidat unique?

Par ailleurs, le président général des élections, M. François Drouin, aurait affirmé que l'erreur pouvait provenir de celui qui a imprimé les bulletins parce qu'il aurait pu échapper la maquette. Or, dans l'enquête policière, l'imprimé soutient qu'il ne l'a pas échappée par terre.

Le candidat Gratton, par contre, a déclaré que la population ne semblait pas intéressée par cette enquête judiciaire, que le PQ ne l'avait pas réclamé même s'il était touché et qu'enfin, les libéraux n'en sentaient pas le besoin.

L'AGRICULTURE

La question de l'agriculture a également été abordée, ainsi que les endroits où venaient les candidats.

M. Kelly est un type du nord du comté, tandis que M. Gratton vient du sud.

Le comté Gatineau comprend un secteur de la ville de Hull, les villes d'Aylmer, Lucerne, Touraine et s'étend jusqu'à Maniwaki, soit 80 milles plus haut, et y incluant toutes les municipalités rurales sur son passage, le long de la rivière Gatineau.

(D'après PC) — "L'une des conclusions que l'on peut tirer de la dernière élection fédérale est le fait que le Québec est le point d'appui du Canada français, parce que c'est nous fier d'une façon permanente, pour notre propre sécurité culturelle, au gouvernement fédéral dont la majorité est anglophone."

C'est ce qu'a déclaré hier le premier ministre du Québec, M. Robert Bourassa, au cours de l'émission "Bourassa dialogue" sur les ondes du réseau radiophonique Télémedia, en réponse aux questions du journaliste Daniel McGinnis.

"A certain moment, a dit M. Bourassa, il se peut qu'il y ait à Ottawa une forte représentation francophone. Vous pouvez avoir des ministres québécois francophones qui sont responsables du secteur culturel et qui peuvent avantage temporairement le secteur culturel français au Canada. De là à se fier uniquement à ces pouvoirs du gouvernement fédéral, je pense que nous ne pouvons pas accepter une telle situation, et la dernière élection fédérale met tout à fait en relief la nécessité pour le gouvernement du Québec d'assumer pleinement ses responsa-

bilité en matière culturelle, de manière que les Québécois francophones, dans la situation de minorité où ils se trouvent en Amérique du Nord, possèdent tous les outils nécessaires à leur propre sécurité culturelle."

Interrogé quant à la possibilité pour le Québec de profiter de la faiblesse actuelle du gouvernement canadien pour en obtenir davantage, le premier ministre du Québec a répondu:

"Lorsque vous parlez de la faiblesse du gouvernement, vous parlez sans doute de son statut de gouvernement minoritaire. Il est clair que le Québec et l'Ontario ont deux gouvernements fortement majoritaires alors que le gouvernement à Ottawa est minoritaire. Nous allons présenter notre point de vue au gouvernement fédéral avec les meilleurs arguments possibles. Nous verrons au cours des prochains mois si la dernière élection a été un élément de la situation."

Le premier ministre a par ailleurs qualifié, hier, de prématuré le projet de loi sur les droits linguistiques que le Parti québécois a l'intention de présenter à l'Assemblée nationale cette semaine.

Les dispositions de ce projet de loi prévoient que les enfants anglophones auraient le droit d'aller dans les écoles anglaises mais que tous les autres, francophones et immigrants, devraient fréquenter les écoles françaises.

M. Bourassa, qui prenait la parole au cours de l'émission "Politique Atout", sur les ondes de Radio-Canada, a soutenu que toutes les statistiques sur les transferts d'écoliers entre les écoles anglophones et francophones n'étaient pas encore connues et qu'il valait mieux attendre le rapport de la commission Gendron, rapport qui doit être soumis au gouvernement "dans un mois".

Le premier ministre semble par ailleurs du même avis en ce qui concerne la proposition, faite par les Jeunes libéraux, de retirer le bill 63. A l'animateur qui désirait savoir si le Parti libéral étudierait cette proposition lors de son congrès annuel qui doit se tenir en fin de semaine prochaine, M. Bourassa a discrètement répondu qu'il n'y aurait pas d'atelier sur la Langue lors de ce congrès.

Il s'est dit beaucoup plus préoccupé par la question du

"Français, langue de travail". Il a souligné à ce propos que son gouvernement envisagerait d'intervenir par l'intermédiaire du Code du travail en accordant certains droits de griefs aux francophones.

M. Bourassa a également déclaré que le Québec, comme l'Ontario, allait renouveler sa demande au gouvernement fédéral d'un nouveau partage des ressources fiscales.

Commentant la rencontre qu'il a eue à ce sujet avec M. William Davis, premier ministre de l'Ontario, vendredi, le premier ministre québécois n'a pas voulu évaluer l'impact qu'auront les dernières élections fédérales sur les demandes de ces deux provinces. Constatant que le scrutin du 30 octobre avait produit un "nouveau rapport de force", M. Bourassa a déclaré qu'il faudrait attendre "quelques mois" afin de voir si le gouvernement central allait modifier ses positions sur le partage de la fiscalité avec les provinces. M. Bourassa, pour sa part, croit qu'il "devrait y en avoir".

Au sujet des relations provinciales - fédérales, M. Bourassa a aussi affirmé que "le Québec

est de moins en moins isolé", grâce à l'appui des autres provinces qui auraient compris comme le Québec, que le système fédéral au Canada est quelque chose de naturel". A la question de l'animateur André Payette qui voulait savoir si M. Bourassa était revenu "au vocabulaire de juin '71", lors du rejet par le Québec de "la charte de Victoria", M. Bourassa a répondu "il n'y a pas de contradiction entre fédéralisme rentable et fédéralisme décentralisé".

M. Bourassa a par la même occasion nié que le choix de la firme Bechtel ait pu servir de "caution" au financement du projet de la Baie James, mais qu'il a été effectué en raison du "savoir-faire technique" de cette firme.

Il a notamment attribué à l'Hydro-Québec la responsabilité d'avoir choisi la société américaine Bechtel et a nié qu'il y ait eu division au Conseil des ministres sur cette question. "Tout le monde voulait qu'on choisisse des Québécois", mais à cause "de l'ampleur du projet et de l'inexpérience relative de

l'Hydro", cette dernière aurait demandé que l'on ait recours aux services de Bechtel, "à titre de consultant seulement" a précisé M. Bourassa.

Il a aussi affirmé que les relations entre l'Hydro-Québec et le gouvernement "dans l'ensemble sont normales", en dépit de "tensions inévitables".

M. Bourassa a par la même occasion nié que le choix de la firme Bechtel ait pu servir de "caution" au financement du projet de la Baie James, mais qu'il a été effectué en raison du "savoir-faire technique" de cette firme.

BAIE JAMES

Le premier ministre a aussi abordé, sur les ondes de Radio-Canada, le projet hydro-électrique de la Baie James, "la plus grande initiative du gouvernement québécois de son histoire", selon lui.

Service d'Optique Elite Itée. RAYON D'OPTIQUE ET D'OPTOMETRIE. Détailants opérant en vertu de la Loi des optométristes et opticiens de la province de Québec. Place Laurier, Ste-Foy, Gare Centrale d'autobus 1050, St-Jean, Québec. 653-8396, 529-4655, 524-2543

La majorité libérale dans Frontenac est établie à 64 voix

par Paul-Henri DROUIN de notre bureau de SAINT-JOSEPH

Un recomptage judiciaire dans le comté de Frontenac, demandé par des militants créditistes, a établi la majorité du candidat libéral, M. Léopold Corriveau, à 64 voix sur son plus proche concurrent le candidat créditiste M. Neilson O. Lessard.

On se rappelle que le soir des élections, le député sortant M. Léopold Corriveau avait été proclamé gagnant par 58 voix de majorité.

Ce recomptage judiciaire présidé par le juge Paul Lesage, de la Cour supérieure, au Palais de Justice de Saint-Joseph de Beauce, a pris fin en fin de semaine, et les résultats ont été les suivants:

M. Léopold Corriveau, candidat libéral, 12,104 votes; M. Neilson O. Lessard, candidat créditiste 11,950 votes; M. Benoit Cyr, conservateur, 5,635 votes; et un total de 1,996 votes ont été annulés.

C'est ce matin, au Palais de Justice de Saint-Joseph, que débute le recomptage judiciaire du comté de Beauce, accordé par le juge en chef Frédéric Dorion, à une demande de militants créditistes de ce comté.

Dans la Bauce, la majorité actuelle du candidat libéral, M. Yves Garon, sur le député créditiste sortant M. Romuald Rodrigue, est de 471 voix.



Qui voudrait me secourir! —

Il n'y a pas que les hommes qui puissent parfois être pris dans de mauvais draps. Voyez ce félin à l'air tout à fait inoffensif, pris de panique dans une rue de Sillery. Peut-être a-t-il brûlé un feu rouge et changé subitement de direction. Pour tout partager, en tout cas, il lui vint l'idée de grimper dans un arbre dénudé de son feuillage; peut-être pour être mieux vu par un bon samaritain. Souhaitons-le! Photo Raynald Lavoie

Bourassa parle de "décentraliser" pour faire oublier l'échec du "fédéralisme rentable" (Camille Laurin)

Par Bernard CLEARY

Après l'échec de Trudeau Ottawa, c'est maintenant vers le Québec qu'on va se tourner pour prouver la valeur du fédéralisme. Le service que pourra rendre le premier ministre Bourassa à ses "maîtres" sera d'endormir, encore une fois, les Québécois.

C'est ce que croient les chefs de file du Parti québécois, MM. René Lévesque, Camille Laurin et Marcel Léger. Chacun l'a souligné, à sa manière, hier soir, au cours d'une assemblée publique réunissant quelque 1.000 personnes au centre Mgr-Marcoux, à Québec.

Le Parti québécois a tenu une semblable réunion, samedi soir, à Montréal, où, selon un compte rendu de la Presse canadienne, une foule évaluée à 3.000 personnes a écouté les orateurs développer les mêmes thèmes.

Le député du comté de Bourget, M. Camille Laurin, a souligné, hier soir, à Québec, que le premier ministre Robert Bourassa avait commencé à préparer le terrain pour endormir les

gens en parlant d'un fédéralisme décentralisé. Il a prédit que M. Bourassa va développer ce thème en oubliant complètement l'échec de son fédéralisme rentable.

En blaguant, M. Laurin a mentionné que les Bourassa, Stanfield et Wagner vont parcourir le Québec en chantant, en français, s'il vous plaît, la chanson de Jacques Brel: "Ne me quitte pas".

"Assez, c'est assez, devrions-nous leur répondre une fois pour toutes. Il faut se souvenir de tout ce que Trudeau a chanté sur tous les tons. Le langage du grand pari fédéral, c'était bien beau pour nous, mais le reste du Canada a trouvé que c'était beaucoup trop dangereux et il nous l'a clairement dit".

Le chef de file parlementaire a profité de cette assemblée publique pour commenter l'échec du "french power".

Croyez-vous, a ajouté M. Laurin, que le Québec pourra, encore une fois, être représenté à Ottawa par une équipe aussi intelligente, aussi valable et nombreuse qu'il l'a été der-

nièrement? Qu'est-ce que cela a changé? Rien du tout.

Bien sûr, a mentionné M. Laurin, on va tout faire pour sauver le fédéralisme. "En maintenant Trudeau au pouvoir par le bon samaritain David Lewis, on réussira à conserver, pour quel que temps, le fédéralisme. On pourra aussi nous servir le truc usé du Parti conservateur au pouvoir avec une nouvelle équipe composée de je ne sais quels Québécois. Une chose semble toutefois certaine, à Ottawa, on ne veut pas trop de fonctionnaires français et de ministres francophones. On veut de nous, bien sûr, mais sous la table, assis dans une petite chaise chambranlante, sans bouger".

JE ME SOUVIENS

M. Laurin a demandé à l'assistance de se souvenir que ce n'était pas le Parti québécois qui avait parlé du "french power" ou de la "mafia québécoise", mais les anglophones des autres provinces. "Le racisme n'est pas venu du Québec, mais bien du reste du Canada".

Le député de Bourget a

ajouté que le Parti québécois n'avait jamais attaqué la nation canadienne. Ce que l'on veut, a-t-il souligné, c'est que les anglophones nous laissent tranquilles pour mener à terme notre indépendance nationale.

"Il faudra que le premier ministre Pierre Elliott Trudeau se souvienne que c'est le vote canadien qui lui a brisé les reins et que c'est le Québec qui lui a permis de rester au pouvoir, comme un mort en survis". Il a ajouté qu'une minorité n'impose pas longtemps ses lois et qu'il faut s'attendre à des réactions très fortes de la part des anglophones.

Pour le président du Parti québécois, M. René Lévesque, cette élection fédérale a démontré clairement que l'on était "en face de deux pays qui ont la "chienneté" de se dire qu'ils sont différents. Combien de temps, a ajouté M. Lévesque, devrions-nous supporter toutes ces illusions?"

Le chef de file parlementaire du Parti québécois, M. Laurin, a souligné l'ironie du sort qui a fait que M. Trudeau, qui s'est opposé

par tous les moyens possibles au concept des deux nations, peut maintenant constater que le Québec s'est comporté comme une véritable nation en conservant au pouvoir. "C'est aussi vrai pour l'électorat anglophone qui s'est comporté comme tel et l'a rejeté".

PREMIERE ANNEE D'INDEPENDANCE

Le président du Parti québécois, M. René Lévesque, a souligné à son auditoire attentif que l'année 1973 sera, pour le parti souverainiste, l'année la plus importante de son existence. "Il faut être prêt pour la prochaine élection. Il faut que, le plus tôt possible, notre programme soit vulgarisé, accessible et prêt à mettre sur le marché."

M. Lévesque a tracé le tableau de ce que pourrait être l'indépendance après six mois. "Le Québec aurait déjà négocié le contrôle de ses revenus fiscaux et repris en main la quasi-totalité de ses épargnes collectives actuellement canalisées par des organismes financiers étrangers.

"Finies les Bank of Montreal, les Imperial Bank of Commerce. Les instruments financiers, a souligné le leader péquiste, que les Québécois ont mis en place, mais qui n'ont pas leur argent, comme les Caisse populaires, auront repris le contrôle des économies de la nation.

"Dans les mois suivants, a-t-il ajouté, le Québec aura rapatrié ses chemins de fer, ses aéroports et ses ports. Ces organismes étrangers qu'on a payés depuis 100 ans."

NOUVEAUX MEMBRES

Le député du comté de LaFontaine, M. Marcel Léger, a fait part, aidé par un audio-visuel, que l'opération "Plus" avait rapporté au Parti québécois 30.300 nouveaux membres.

La moisson des nouveaux membres a particulièrement été fructueuse dans les comtés de Chambly avec 1.465 personnes, de Terrebonne avec 1.271, de Louiseville avec 924 nouveaux membres, de Fabre avec 907 et de Bourassa avec 826 nouveaux membres.

MAISON DE LA SEMAINE



A VENDRE: 2056 Chemin Ste-Foy, Ste-Foy. Residence 12 pièces, entièrement rénovée, deux foyers, sept chambres à coucher, piscine extérieure, endroit idéal, près Université. Pour détails: Mesdames Monique Gagnon 656-1548 Monique Lessard 651-3868

MORIN & ASSOCIÉS COURTIER, INC. 1121 CHEMIN STE-FOY 683-2103. MEMBRE DE LA CHAMBRE D'IMMUEBLES DE QUÉBEC, DU SYSTÈME M.L.S. ET DE REAL CARE

Anik I sur orbite

La première phase de la mise en opération d'un premier satellite de télécommunications canadien d'usage interne s'est terminée avec succès. Anik I est présentement là, sur orbite, s'appêtant à étendre le réseau des communications entre le Nord et le Sud, entre l'Est et l'Ouest du Canada.

Aucun lancement de satellite n'est acquis d'avance. Il y avait des risques au lancement d'Anik à l'aide d'une fusée américaine Thor-Delta. Les difficultés ont pu être surmontées, de même que les déficiences techniques imprévues.

Cette série sera éminemment utile à un bon nombre de citoyens, chaque jour. Il mettra la télévision, la radio et le téléphone à leur usage direct. On pense généralement que ce sera uniquement pour les communautés très nordiques et fort éloignées.

Il y a trois secteurs bien définis. Outre les deux principaux centres de contrôle déjà mentionnés, il y aura des émetteurs à St-Jean (Terre-Neuve), Halifax, Montréal, Winnipeg, Regina, enfin Edmonton.

Du point de vue technique, c'est assez complexe. Le système est appelé d'ailleurs à se développer et à s'étendre, selon les paliers du service.

Un droit du client

Le Bâtonnier du Barreau de Québec, Me René Letarte, faisait il y a quelques jours une intervention fort opportune, devant la Cour Supérieure, sur le secret professionnel de l'avocat.

Le secret professionnel touche le principe fondamental de l'exercice de la profession légale. Il est aussi indispensable à l'indépendance de l'avocat en tant qu'auxiliaire de la justice et défenseur des libertés collectives et individuelles qu'à l'intérêt même du justiciable dont il est en quelque sorte le propriétaire.

Et c'est ainsi que, lors du dépôt du projet de loi 250 sur les professions, il y a environ un an, le Barreau avait présenté à la Commission parlementaire spéciale sur les corporations professionnelles un mémoire dont le principal but était précisément de protéger le secret professionnel de l'avocat, propriété du client et, dans l'intérêt de ce dernier, l'indépendance de l'avocat et du Barreau.

Depuis quelques années, le Barreau a d'ailleurs été saisi de plus en plus fréquemment de situations qui avaient trait à des dossiers de clients d'avocats et où le secret professionnel était en jeu.

Ces situations ont amené le Barreau à faire au ministre de la Justice du Québec des représentations lui demandant l'adoption, sur le plan provincial, d'un mécanisme similaire à celui prévu par l'article 126A de la Loi fédérale de l'impôt sur le revenu relativement à la saisie de dossiers dans des études d'avoies.

Toutefois, le Barreau est revenu à la charge auprès du ministre de la Justice pour lui demander que le mécanisme en question soit prévu dans une législation générale et qu'il s'applique dans tous les cas de saisies de dossiers dans les études d'avocats et non pas seulement dans les cas d'impôt sur le revenu.

lute, les installations vont permettre la réception et l'émission, et fonctionneront donc dans les deux sens. En 1974, on prévoit qu'il faudra ajouter une vingtaine de nouvelles stations réceptrices, surtout pour le téléphone.

Aspect important à souligner, les émissions par satellite échapperont aux perturbations magnétiques qui affectent les émissions par ondes courtes, les seules dont plusieurs localités nordiques pouvaient jusqu'ici profiter.

En définitive, pour le Canada, c'est une nouvelle ère qui commence. D'autres pays vont emboîter le pas. Comme toutes les ères nouvelles, elle aura une bonne part d'inconnues.

On imagine facilement que les pays, ouverts à la liberté d'expression, pourront tenter de prendre des libertés, vu que la qualité des émissions par satellite dépassera de beaucoup tout ce que peuvent faire les ondes courtes.

Il y aura aussi d'autres problèmes, qu'ils soient culturels ou ethniques, soit à l'intérieur d'un même pays, soit dans les relations des télécommunications entre satellites de divers pays.

Je milite à l'intérieur de la C.S.N. depuis 1952 et j'avais toujours pensé après me l'avoir fait dire tant de fois par les permanents de la C.S.N. lors de congrès, Bureau Fédéral, assemblées générales etc. que les syndicats affiliés sont autonomes et qu'en aucun temps la C.S.N. Fédération, Conseil Central ne s'ingèrent dans leurs affaires internes.

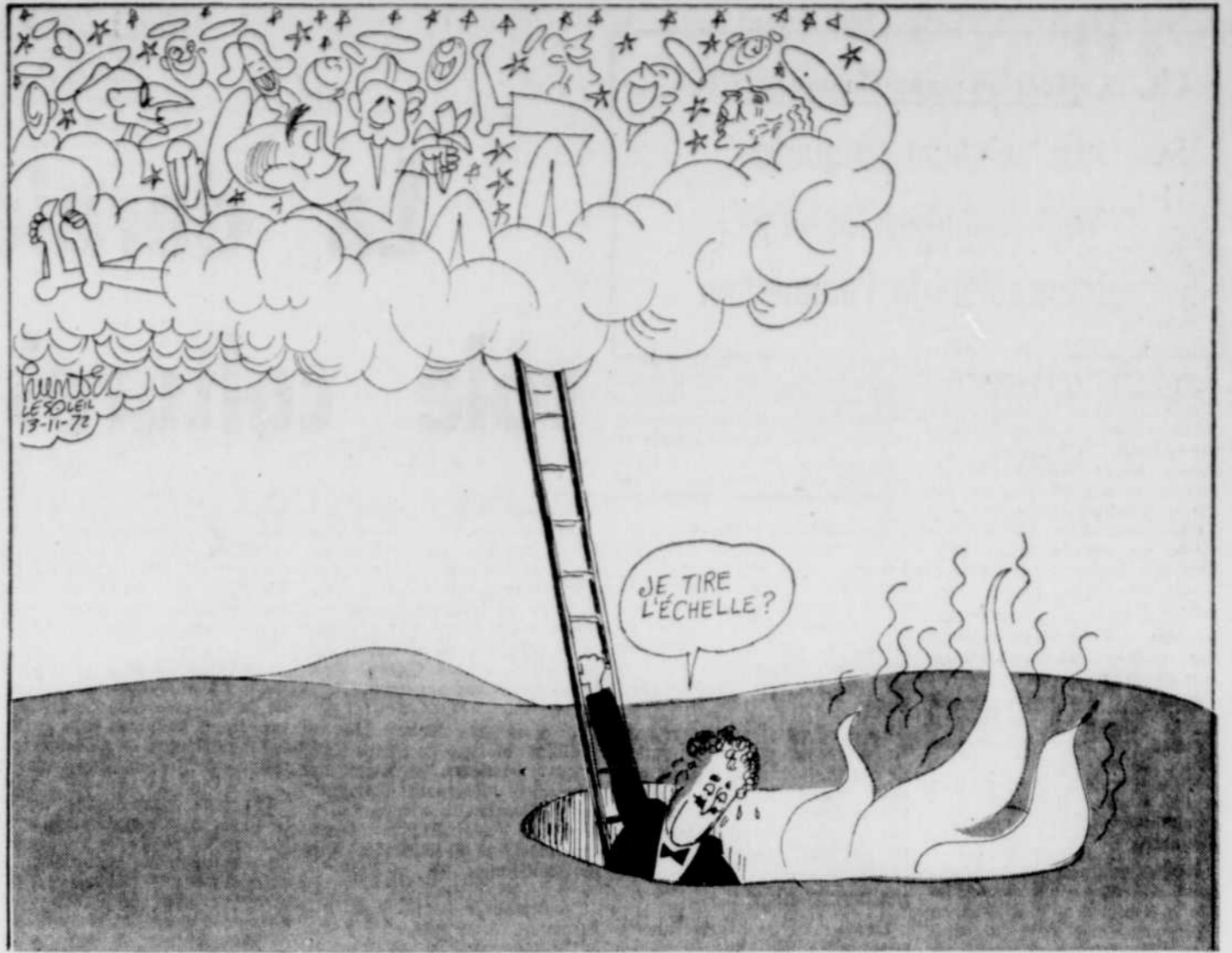
Ce qui pourrait être actuellement considéré comme une volte-face du Barreau ou une concession habile de M. Claude Castonguay ne laisse pas cependant supposer de quelle façon on entend disposer du sujet.

Cela n'équivaudrait pas, contrairement à ce que certains veulent laisser entendre, à conférer des pouvoirs exagérés à une corporation aussi puissante que le Barreau, mais bien à affirmer la liberté de l'avocat dans l'exercice de sa profession et garantir ainsi davantage l'administration d'une justice toujours de plus en plus soucieuse des libertés individuelles du justiciable.

Le Barreau, comme toute autre corporation professionnelle, exerce des pouvoirs qui lui sont délégués par l'Etat. En tant que tel, il doit être soumis à un certain contrôle et à une certaine surveillance qui, toutefois, ne doit pas aller à l'encontre de l'indépendance de l'avocat.

Toutefois, le Barreau est revenu à la charge auprès du ministre de la Justice pour lui demander que le mécanisme en question soit prévu dans une législation générale et qu'il s'applique dans tous les cas de saisies de dossiers dans les études d'avocats et non pas seulement dans les cas d'impôt sur le revenu.

Paul LACHANCE



l'opinion du lecteur

Ingérence de la CSN dans une élection syndicale à Davie Shipbuilding Lauzon

Monsieur le rédacteur

Une nouvelle parue dans votre journal du 27 octobre 1972 coiffée du titre "Une victoire pour la CSN" "Réélection du président du Syndicat des employés des chantiers de Lauzon" m'a surpris en ce sens que je croyais qu'avant de mettre sous presse de tels communiqués vous exigiez un minimum de faits conformes à la vérité.

Pour ce qui est de l'affiliation d'une centrale à une autre il aurait fallu que les permanents de la CSN disent aux travailleurs qu'avant de s'affilier à une nouvelle centrale il faut en vertu de notre constitution se désaffilier de la CSN.

A l'article 65 de notre constitution on peut y lire tout un processus de désaffiliation et entre autres au paragraphe C on peut lire: C) Pour être adoptée, la désaffiliation devra recevoir l'appui de la majorité des membres cotisants du Syndicat, par voie de référendum, donc quant à moi l'élection à la présidence et la désaffiliation sont deux problèmes différents.

Je milite à l'intérieur de la C.S.N. depuis 1952 et j'avais toujours pensé après me l'avoir fait dire tant de fois par les permanents de la C.S.N. lors de congrès, Bureau Fédéral, assemblées générales etc. que les syndicats affiliés sont autonomes et qu'en aucun temps la C.S.N. Fédération, Conseil Central ne s'ingèrent dans leurs affaires internes.

Cela n'équivaudrait pas, contrairement à ce que certains veulent laisser entendre, à conférer des pouvoirs exagérés à une corporation aussi puissante que le Barreau, mais bien à affirmer la liberté de l'avocat dans l'exercice de sa profession et garantir ainsi davantage l'administration d'une justice toujours de plus en plus soucieuse des libertés individuelles du justiciable.

Le Barreau, comme toute autre corporation professionnelle, exerce des pouvoirs qui lui sont délégués par l'Etat. En tant que tel, il doit être soumis à un certain contrôle et à une certaine surveillance qui, toutefois, ne doit pas aller à l'encontre de l'indépendance de l'avocat.

l'assemblée générale et que je pourrais dans un avenir très rapproché éclairer certains faits devant les membres.

Ma campagne s'est faite sous le thème OUI à la consultation. Non à l'intimidation. Pour ce qui est du coût, \$2,75 donc soyez assuré encore une fois que si j'avais demandé l'aide de la C.S.D. pour mon élection, il ne serait pas venu car eux ils croient à l'autonomie du Syndicat et si je les avais demandés pour la désaffiliation à la CSN, ils auraient certainement investi plus de \$2.75 et quelques travailleurs s'en seraient au moins aperçus.

Je demeure Syndicalement Vôtre Jacques Gosselin, ex-secrétaire du Syndicat et candidat défait à la présidence.

N.D.L.R. Comme nous l'avons mentionné lors de la publication d'une autre lettre sur le même sujet, il y a quelques jours, un article de mise au point a été publié dans notre édition finale du 1er novembre dernier.

G. R.

"Réflexion après les élections..."

Au lendemain d'une élection dont le résultat rend songeurs bien des Canadiens, j'aimerais à exprimer quelques opinions personnelles à partir de constatations faites au cours de la campagne que j'ai menée dans Louis-Hébert.

Je voudrais tout d'abord remercier: — tous ceux qui, ne partageant pas mon option politique, ont voulu quand même m'accorder leur appui moral et financier;

— tous ceux qui m'ont fait confiance en m'accordant leur vote, et tous les électeurs de Louis-Hébert qui m'ont toujours reçue avec beaucoup de cordialité, chaque fois qu'il m'a été donné de les rencontrer;

— tous ceux qui ont composé notre formidable équipe de bénévoles y compris tant de ces jeunes qui ont travaillé sans relâche pour une cause que nous savions difficile.

J'ai trouvé emballant de vivre cette expérience qui m'a permis de mieux comprendre pourquoi, chaque fois qu'il s'agit du bien commun, il faut sans hésiter relever le défi et, en dépit de toutes les difficultés, engager ce que l'on croit être le bon combat.

Par contre, j'ai été à même de constater que "la liberté de la presse" est encore bien loin d'être une réalité. Et je me permets de mettre en doute l'indépendance et l'impartialité des propriétaires de certains grands journaux.

Je me demande aussi pourquoi notre Radio-État qui coûte au contribuable canadien quelque \$250 millions par année, ne pourrait pas en temps d'élections avoir une programmation (sur le plan local et régional) qui permettrait aux candidats de mieux faire connaître leur ligne de pensée à ceux qui ont à se choisir un représentant au parlement.

Si l'on considère toute les catégories de programmes qui passent sur nos ondes, programmes de qualité souvent bien médiocre, sans parler d'une publicité tagueuse et souvent mensongère, on peut se demander pourquoi on hésiterait à faire une telle dépense lorsqu'il s'agit de faire mieux connaître ceux qui sollicitent du peuple un mandat aussi important. Le hockey, le golf, le tennis, la lutte et tous les autres sports, c'est bien, mais le grand jeu de la démocratie n'est-il pas aussi important...!

Pourtant il ne regrette rien et je continuerai à faire connaître David Lewis et son programme. Cet homme sur qui repose la grave responsabilité de détenir la balance du pouvoir au parlement canadien, se livre dans la meilleure tradition de Woodsworth, Coldwell et Douglas, ces hommes de grande valeur qui, à un moment donné, ont dirigé le parti CCF et son successeur le NPD. C'est en grande partie grâce à leur vision et leur persévérance que la sécurité sociale telle que nous la connaissons s'est implantée au Canada.

Et le reste conviendrait que la doctrine socialiste démocratique que préconise le NPD est probablement la seule qui nourrit éminemment donner au peuple canadien un gouvernement vraiment démocratique "et sans attaches", un gouvernement qui ne sera ni "rouge" ni "bleu", mais qui sera véritablement le gouvernement du peuple, par le peuple, et pour le peuple...

Jean-L. PEDNEAULT, 425 A, rue Victoria, Edmundston, N.B.

Françoise STANTON, Ex-candidate dans Louis-Hébert, 1420 De Villars, Sillery.

L'OPINION DU LECTEUR

Le Soleil met gratuitement cette rubrique à la disposition de ses lecteurs pour leur permettre d'exprimer leur opinion sur des questions d'actualité et des problèmes d'intérêt public.

Il se garde en tout temps le droit de procéder à un choix dans les lettres qu'il reçoit donnant la préférence à celles qu'il juge les plus intéressantes, les plus aptes à attirer l'attention du plus grand nombre de lecteurs. Seront écartées les lettres qui constituent de la propagande en faveur d'un groupement, d'une idée ou d'un parti politique; celles qui traitent de problèmes strictement personnels.

La direction du Soleil se garde aussi le privilège d'abrégier les lettres trop longues, d'éliminer celles qui comportent des injures ou des attaques personnelles.

Toutes les lettres devront être publiées avec le nom et l'adresse véritables de leur auteur, après vérification soit par le téléphone ou par le courrier.

La direction

Congrès de fondation du Parti acadien mais son leader ne sera choisi que l'an prochain

Le Parti acadien a connu samedi à Bathurst son congrès de fondation mais il est toujours à la recherche de son leader qui devrait lui permettre d'affronter les prochaines élections provinciales du Nouveau-Brunswick, attendues pour la fin de 1974.

Créé en février dernier sur une base provisoire, cette nouvelle formation politique s'est donnée en fin de semaine une constitution reflétant ses grands principes de base. A la lumière de cette constitution et du manifeste que le groupe fondateur avait fait publier au cours de l'été, ce mouvement politique semble prôner un "socialisme coopératif" plutôt qu'un socialisme d'Etat.

Rejoint à Bathurst pour donner un peu plus de lumière sur les débats de la fin de semaine, le président fondateur, M. Euclid Chiasson s'est dit extrêmement heureux sur leur teneur et leur sérieux, ce qui a permis aux participants d'adopter non seulement la constitution du parti et d'élire les membres du conseil provincial, mais également d'adopter un certain nombre de résolutions qui devraient servir de programme d'action au parti pour cette première année.

Ce n'est qu'en novembre de l'an prochain que le Parti acadien se donnera un véritable leader, à l'occasion de son deuxième congrès. Ce congrès devrait également permettre au parti de se donner un programme politique et de préparer son entrée officielle dans la prochaine campagne électorale provinciale.

Le président réélu, M. Chiasson, croit que l'on cherchera à avoir à ces élections au moins 10 candidats, de façon à donner une reconnaissance officielle à ce parti dans la campagne électorale et de faire inscrire son nom sur les bulletins de ses candidats.

A l'heure présente, le Parti acadien a les yeux tournés sur six comtés où les francophones sont dans une situation de majorité, ce qui représente une possibilité d'une vingtaine de sièges, puisque certains comtés font élire 4 ou 5 députés chacun.

La préoccupation électorale n'est pas la seule pour cette nouvelle formation puisqu'elle a contribué, au cours de la présente année, à la constitution d'une union des consommateurs. Un premier groupement a été fondé à Petit-Rocher, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick, pour protéger les intérêts de quelque 250 familles. Un autre est en voie de formation à Bathurst même.

Quelque 600 Acadiens ont jusqu'à maintenant adhéré à ce nouveau parti qui se veut le lieu par excellence de regroupement des Acadiens du Nouveau-Brunswick, tant ceux qui se disent des francophones (comme au Madawaska) que les "vrais"

Le ministre fédéral du Travail conseille à son successeur d'être souple

OTTAWA (PC)—Battu aux élections fédérales du 30 octobre, M. Martin O'Connell, a un don conseil à donner à quiconque lui succédera au portefeuille du Travail, un conseil qui se résume en deux mots: "Soyez souple".

Et il entend le suivre lui-même à l'avenir, car M. O'Connell estime qu'il a été battu, mais pas brisé. Il compte revenir à la charge aux prochaines élections.

Pour le moment, il conserve son portefeuille en attendant que M. Trudeau remanie son cabinet, ce à quoi on s'attend d'ici deux semaines.

Au moment de sa défaite électorale dans la circonscription de Scarborough East — de la région de Toronto — à 1,500 voix près, sur un total de 68,000 électeurs, M. O'Connell était titulaire du difficile portefeuille du Travail depuis à peine neuf mois.

Pendant ce court laps de temps, il a eu des problèmes assez ardues à résoudre: la grève des trois ports du St-Laurent au Québec, celle de Vancouver, sans compter qu'il a eu à faire voter par les Communes des amendements à la loi du travail.

A l'instar de son prédécesseur, M. Bryce Mackasey, M. O'Connell est d'origine irlandaise. Mais, c'est l'unique point que les deux hommes ont en commun.

Souple et flegmatique, M. O'Connell est tout l'opposé de M. Mackasey, homme volubile et bouillonnant qui sautait à pied joints au milieu d'un conflit de travail, bousculait les parties en présence et les poussait à s'entendre.

M. O'Connell, lui, était contre le principe de l'intervention gouvernementale. Il cherchait à promouvoir un système de règlement des différends moins abrupte et moins coûteux. D'où son conseil de souplesse, d'éviter de prendre des positions tranchées.

"J'entend demeurer sur la scène politique, dit-il dans une interview, et je commence tout de suite ma bataille pour la réélection."

Acadiens du Sud (dans la région de Moncton).

Jusqu'à maintenant, le Parti est presque essentiellement une formation du nord-est de la province, n'ayant pas encore réussi à faire une percée significative dans les deux autres régions francophones du Nouveau-Brunswick. Les quelque 200 participants au congrès de fondation n'ont pas contribué à modifier cette perception. Il n'a encore aucune assise dans la classe ouvrière, étant dominée par des intellectuels formés surtout de professeurs et d'étudiants.

Le congrès a recommandé la nationalisation des compagnies d'assurances - automobile ainsi que la création d'un ministère de l'éducation distinct pour les francophones.

Le député Lamontagne prévoit le lancement du projet du parc touristique de Mistassini d'ici peu

MISTASSINI — "Le secteur nord du comté de Roberval bénéficiera de plus de \$7 millions de dollars du gouvernement provincial au cours des deux prochaines années."

C'est ce qu'a affirmé, samedi soir, Me Robert Lamontagne, député de Roberval à l'Assemblée nationale, à l'issue d'une rencontre organisée conjointement par la municipalité et la paroisse de Mistassini et groupant les dirigeants municipaux et scolaires.

Le représentant à l'Assemblée nationale a déclaré que de nombreux projets seraient réalisés très prochainement. C'est ainsi qu'il a fait mention du parc touristique de Mistassini dont il a bon espoir que dans une quinzaine de jours son développement immédiat sera annoncé. Me Lamontagne a précisé que le gouvernement a accordé une priorité à ce projet afin de réaliser les vocations de chaque municipalité. Par la même occasion, il faisait part que le

développement du complexe de Maria - Chapdelaine à Péribonka prendrait forme très bientôt.

Dans ce tour d'horizon du secteur, Me Lamontagne a mentionné que le gouvernement avait accepté le projet d'aqueduc à Sainte-Jeanne-d'Arc et que le contrat de la route pour l'asphaltage sera accordé d'ici à la fin de l'année à St-Augustin. Quant à la route de Sainte-Marguerite-Marie, il a assuré les dirigeants municipaux que dans un an et demi au plus tard cette route sera entièrement refaite et asphaltée. C'est ce qui a amené le député à déclarer que la route entre Dolbeau-Mistassini sera complétée d'ici à 1974.

Continuant l'énumération de divers projets, le député Lamontagne a fait part des travaux de construction au début de 1973 à l'école Jean-Dolbeau au coût de \$3 millions pour regrouper le secondaire pour une meilleure planification scolaire.



Magasinerons pour Noël chez Pollack

DOUX... ARNEL

Pour nos froides nuits d'hiver.
Tissu broché ou velours

ARNEL

1) Robe en Arnel® de velours. Dentelle brodée aux manches et à l'encolure.

Robe bleu marine 20⁰⁰

2) Robe de nuit longue en Arnel® broché, ornée d'un grand volant de dentelle. P.M.G. Meuble rose bleu 11⁰⁰

3) Robe en Arnel® broché, empiècée de dentelle. P.M.G. Meuble rose et bleu 13⁰⁰

4) Robe de nuit en Arnel® broché, ornée d'un grand volant de dentelle. P.M.G. Meuble rose et bleu 13⁰⁰

5) Robe de nuit en Arnel® broché, ornée d'un grand volant de dentelle. P.M.G. Meuble rose et bleu 13⁰⁰

6) Robe de nuit en Arnel® broché, ornée d'un grand volant de dentelle. P.M.G. Meuble rose et bleu 13⁰⁰

Choisissez parmi notre éventail complet de vêtements de nuit, ceux qui vous plairont pour la saison froide.

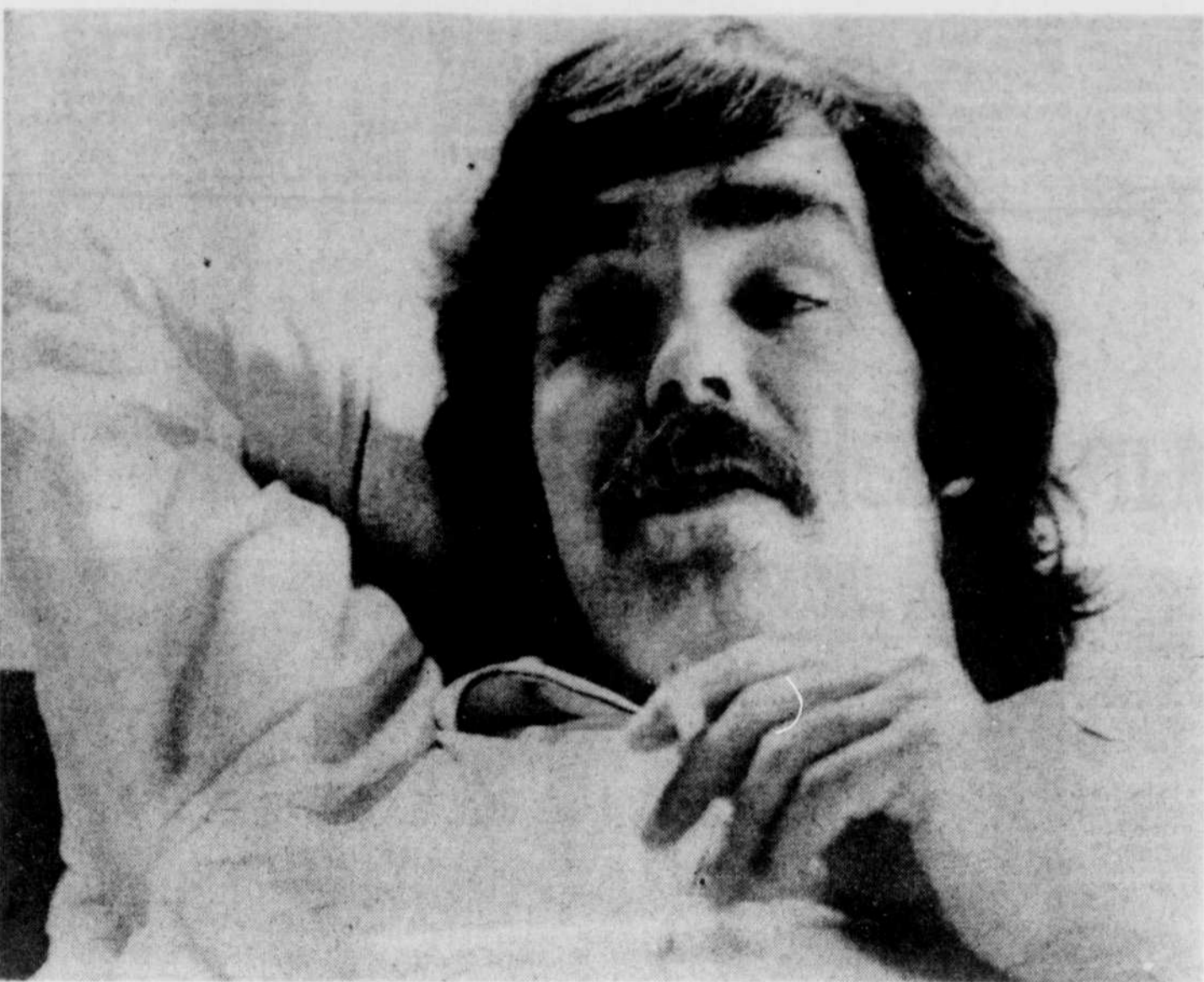
UTILISEZ
CAP

Achetez aujourd'hui et, grâce à notre COMPTE DE L'ACHETEUR PREVOYANT, ne commencez à payer qu'en février. Renseignements à nos bureaux de crédit.

Pollack
CENTRE-VILLE & SAINTE-FOY

Le samedi et le dimanche de 9h.30 a.m. à 9h. p.m. - Samedi de 9h. a.m. à 5h. p.m.

La saison de Sanderson serait déjà terminée



Sanderson sur son lit d'hôpital

Un premier "accident de parcours" pour les Remparts

par Jacques ARTEAU

SHAWINIGAN — Les Bruins de Shawinigan sont rancuniers et les Remparts l'ont appris à leurs dépens, hier à l'auditorium municipal. Comme ils se souvenaient bien d'une déconfiture de 11-4 à Québec le mois dernier, les Bruins se sont royalement vengés, déclassant les Remparts par 10-6, devant la meilleure assistance de la saison à Shawinigan, 2.106 spectateurs.

LE PREMIER REVERS

Fait du hasard ou non, les Remparts ont subi le même sort qu'à leur première visite, la saison passée, ici à Shawinigan. C'était un 21 novembre: les Remparts avaient été surpris 4-2 mais avec cette différence que l'échec d'hier a freiné leur élan victorieux à 16 joutes consécutives depuis l'ouverture de la saison régulière. "Je souhaitais seulement que mon club serait le premier à arrêter les Remparts" de commenter l'instructeur des Bruins, Claude Dolbec. Pour sa part, Orval Tessier a déclaré à un moment après le match: "J'espère seulement que les gars vont revenir sur la glace et arrêteront de se promener dans les nuages."

Les Remparts tenteront de reprendre le sentier de la victoire, mardi, aux dépens du National de Laval qui en sera à sa première visite de la saison au Colisée.

VICTOIRE MERITEE

Les Bruins, qui sont toujours en quête de leur première victoire sur la route, n'ont pas volé leur triomphe et l'ont d'ailleurs décroché sans équivoque en enfilant une dizaine de buts contre les Remparts. "C'est la première fois que nous jouons trois bonnes périodes, c'est avec ça que nous les avons battus," d'expliquer Claude Dolbec, dont la formation affichait la pire moyenne offensive du circuit Lebel avant le match d'hier.

Orval Tessier: "Un club d'indifférents"

SHAWINIGAN — Pendant que les Bruins de Shawinigan souhaitaient attirer beaucoup plus de partisans à leurs joutes avec leur victoire d'hier sur les Remparts, Orval Tessier se demandait si les canons des Plaines seront suffisants pour réveiller ses joueurs.

"J'aurais pu faire jouer l'équipe de Sainte-Foy que le résultat aurait pu être différent", de commenter tout bonnement l'instructeur-entraîneur des Remparts. "Je savais que nous allions perdre un jour mais jamais de cette façon. On dirait que cette défaite n'a eu aucun effet sur nos gars, on a perdu et ça ne semble pas les déranger.

C'est un club d'indifférents", d'ajouter Orval Tessier.

Analysant ensuite l'échec des siens, Tessier a repris: "Shawinigan nous a bousculés continuellement, nous nous sommes contentés de les regarder nous bousculer. C'est encore notre plus petit joueur, Ricky Perron qui a le plus travaillé". Puis, interrogé sur les mesures qu'il pourrait prendre pour secourir ses joueurs, Tessier a déclaré: "C'est inquiétant de la manière que nous avons perdu. Je pense que je vais les amener pratiquer sur les Plaines d'Abraham et en faisant gronder les canons, ça va peut-être les réveiller".

Chez les Bruins, pendant que

vigueur dans le dernier vingt pour dérouter complètement les visiteurs déjà en perte de vitesse. Quoquoqui, flanqué de Renaud Gagnon et de Bernard Noreau, ont produit deux autres buts des Bruins portant leur avance à 8-3 avant que Jacques Locas n'enregistre son 2e but du match. Et les Bruins ont aussitôt répliqué avec deux buts en ligne tandis que les Remparts ne purent récolter plus qu'une couple de buts alors qu'il restait moins de sept minutes à jouer. Comme dit la chanson, les Remparts n'avaient plus assez de temps, plus de temps pour revenir.

Première période

- 1-Remparts: Anré Savard (Yvon Dupuis) 2.10
- 2-Remparts: Jacques Locas (Yves Quenneville, Réal Cloutier) 3.30
- 3-Shawinigan: Maxime Quoquoqui (seul) 9.37
- 4-Shawinigan: Claude Arvisais (Alain Lessard) 9.47
- 5-Shawinigan: Maxime Quoquoqui (Pierre Brodeur, Jean Bernier) 10.50

Deuxième période

- 6-Remparts: Jean Landry (seul) 11.17
- 7-Shawinigan: Bernard Noreau (Maxime Quoquoqui) 15.14
- 8-Shawinigan: Jean-Pierre Burgoyne (seul) 16.50
- 9-Shawinigan: Jean-Paul Gilbert (Claude Arvisais, John White) 19.00

Troisième période

- 10-Shawinigan: Renaud Gagnon (Bernard Noreau, M. Quoquoqui) 1.05
- 11-Shawinigan: Bernard Noreau (M. Quoquoqui, J.-P. Burgoyne) 8.34
- 12-Remparts: Jacques Locas (Peter Folco) 11.15

- 13-Shawinigan: Normand Bergeron (C. Arvisais, J.-P. Gilbert) 12.02
- 14-Shawinigan: Renaud Gagnon (J. Bernier, J. White) 12.23
- 15-Remparts: Charles Constantin (J. Beaulieu, P. Larouche) 13.02
- 16-Remparts: Pierre Larouche (C. Constantin, R. Andrew) 15.17

Punitions: Deschamps Remp., mineure et mauvaise conduite, 14.39. Quoquoqui, Shaw., 17.56.

Lancers par: Shawinigan 12 12 15-39 Québec 12 10 13-35

Arbitre de la partie: Jack Bowman

Gardiens de but: pour Shawinigan: Paul-André Touzin; pour Québec: Pierre Pérusse.

par Claude LAROCHELLE

Le nouveau millionnaire du hockey, Derek Sanderson, aura une première saison tranquille dans l'Association mondiale de hockey.

Tranquille mais pénible. Suivant une excellente source, Le Soleil a en effet appris, hier soir, que Sanderson ne reviendrait pas au jeu cette saison.

Le joueur de centre des Blazers de Philadelphie souffre d'une blessure au dos beaucoup plus importante qu'on ne l'avait d'abord soupçonné. Il aurait deux disques déplacés à l'épine dorsale, et son état nécessiterait une opération fort délicate.

Si Sanderson passe sous le bistouri, ce qui serait quasi inévitable, il ne reviendra pas au jeu avant l'an prochain.

L'ex-joueur des Bruins ignorerait tout pour l'instant de la gravité de sa blessure. En fait, Sanderson a déclaré, la semaine dernière, de son lit d'hôpital, qu'il en avait pour environ deux semaines avant de rejoindre les Blazers. On ignore pour l'instant les raisons pour lesquelles Sanderson n'est pas informé de son état.

La blessure que s'est infligée le joueur controversé est un accident bête. Pénalisé à Cleveland le premier novembre dernier, il a sauté par-dessus la clôture pour regagner la glace. Ce fut une fausse manœuvre. Il s'est étendu de tout son long après s'être heurté le dos contre la bande.

Son hiver inactif lui vaudra quand même \$250,000, première tranche d'un contrat de 10 ans de l'ordre de \$2,600,000 que lui a accordé le propriétaire Jim Cooper des malheureux Blazers. Outre Sanderson, cette équipe a compté parmi ses blessés, depuis le début de l'hiver, des joueurs aussi bien connus que John McKenzie et Bernard Parent.

Yves Bergeron: "Je fonce même s'il pèse 1,000 livres"

"C'est un petit gars avec du cœur", décrit le gardien Serge Aubry à l'endroit de son coéquipier Yves Bergeron.

Aubry faisait allusion à un incident survenu, samedi soir, au Colisée. Au cours d'une attaque en zone québécoise, bousculé devant la cage, le grand Ted Taylor répliqua en balançant un grand coup de hockey dans la poitrine de Serge Aubry.

Dix secondes plus tard, dans le coin de la patinoire l'occasion se présentait. Taylor, 62", était vulnérable. Yves Bergeron, 59", prit son élan, et dans une charge spectaculaire, "coucha" le grand ailier gauche des Aeros de Houston. Taylor se releva lente-

ment, progressant de Giroux et de Roy vont au-delà de ses espérances. D'ores et déjà, il est assuré que les deux anciens Remparts feront leur marque dès la première année, ce qui était loin d'être assuré.

"Je ne cache pas que Pierre Roy me renverse, affirme Filion. Il est bien évident qu'il a un maître extraordinaire à côté de lui en Jean-Claude Tremblay qui l'aide beaucoup, mais je n'aurais pas pensé qu'il aurait été capable de mettre aussi rapidement à exécution ce que Jean-Claude lui enseignait."

Réjean Giroux a réussi à s'imposer pour sa part grâce au facteur confiance. Des

claude larochelle



ment, toisa longuement le jeune homme qui venait de le corriger, mais s'abstint de toute réplique.

Courageux et ambitieux, effronté en certaines occasions, cet athlète, frais émoulu des rangs juniors de Shawinigan, venait de s'approprier d'un nouveau rôle, celui de justicier. Yves venait de corriger un vétéran et de lui rappeler qu'on ne prend pas de libertés avec un gardien de but. Initiative étonnante.

"Étonnant" en effet est le qualificatif approprié pour décrire la montée spectaculaire de trois juniors de l'an dernier, Réjean Giroux, Pierre Roy et Yves Bergeron avec les Nordiques de Québec. Les trois joueurs sur lesquels on entretenait certains doutes eurent à leurs possibilités de faire le grade dans l'AMH, l'été dernier, ont en fait effectué leur percée en affichant une détermination remarquable. Les trois juniors de l'an dernier ont prouvé qu'ils avaient des tripes, et leur effort est l'une des raisons pour lesquelles les Nordiques sont en train de se constituer un appui massif des amateurs de hockey de la Vieille Capitale.

Où seraient-ils sans l'AMH?

C'est dans un langage un peu frondeur que Bergeron dont le déploiement de vitesse est étonnant, explique son attitude au jeu:

"La grosseur d'un rival ne m'a jamais intimidé, dit-il. Il n'y a pas un gars pour me faire peur même s'il pesait 1,000 livres. Ça reste un joueur de hockey comme un autre, et je ne vois pas pourquoi je ne lui ferais pas face. Bien au contraire, plus l'adversaire est gros, plus ça me rend ambitieux. Je ne crains pas les défis".

Par ailleurs, Yves explique pourquoi il est un athlète constamment en mouvement sur la patinoire:

"Des l'instant que je mets les pieds sur la glace, j'entends marcher à fond de train et sans arrêt, avec l'idée que lorsque je commence à sentir des signes de fatigue je n'ai qu'à retourner au banc pour me faire remplacer, dit-il. Il y a toujours un gars pour sauter à ta place quand tu es fatigué. Pourquoi se ménager?"

Le pilote Maurice Filion n'est pas tellement surpris des performances de Bergeron qu'il avait impressionné avec le club Shawinigan, mais il affirme que les rapides

l'entraînement, il s'est rendu compte qu'il y avait une place pour lui chez les Nordiques. Il avait confiance et il a fini par percer. Réjean, par son jeu spectaculaire qui est sa marque de commerce, captive les foules.

Il fait la solide démonstration que l'AMH offre d'intéressants débouchés pour les ex-juniors qui ont des tripes. Sans l'AMH, où seraient Bergeron, Roy et Giroux? Jugez par vous-même. Au repêchage de la Ligue nationale en juin dernier, Giroux a été capturé au 7e rang, Bergeron au 123e et Roy au 133e!

Pourquoi pas des prix populaires?

Les Nordiques se défendent très bien sur le plan assistances, compte tenu de la présente surcharge du calendrier local et des prix élevés; mais les foules pourraient être encore plus considérables si l'on adoptait une politique temporaire de prix populaires... Ainsi pendant une durée de deux à trois mois, question de mettre de l'atmosphère avec un Colisée rempli, on pourrait céder certaines sections du balcon, principalement à chaque extrémité de la patinoire à \$2.50... De même que les sections les moins achalandées des mezzanines pourraient être cédées à \$3.50.

La direction du club de l'AMH doit faire son effort pour aller chercher son public, et des prix populaires, même si ce ne devait être qu'une situation temporaire, constituent un pas dans la bonne direction... Les Expos de Montréal avaient un bon produit à vendre, mais en dépit de cette certitude, ils ont mis au point un bureau de promotions comptant quatre à cinq personnes afin de mousser les foules au parc Jarry. Les Nordiques profitent du même courant de popularité, mais il s'agit de l'exploiter... Le publicitaire Serge Lamarre me fait savoir, dans cette veine, que les Nordiques prépareront certaines promotions.

Parce que les Nordiques n'accueillent que trois fois au Colisée les Jets de Winnipeg, on prétend, en certains milieux que l'équipe de Maurice Filion ne retrouvera jamais cette année son investissement de \$100,000 fait dans Bobby Hull par le truchement de l'AMH... C'est une affirmation erronée. Dans son entente, Hull a cédé l'exploitation de son nom à l'AMH, et déjà grâce à de plantureux contrats, toutes les équipes sont rentrées dans leur investissement. Et ce n'est pas fini.



La Botte AUTRICHIENNE

EXPO PRO KOFLACH

Botines Koflach en fibre de verre moule, 5 boucles ajustables, bottines intérieures très confortables, semelles étroites. Bottes pour compétiteurs ou pour le skieur qui désire simplement ce qu'il y a de mieux. 6 à 12.

REG. \$130
79⁹⁵
EN SPECIAL

KOFLACH "LADIES RACER"

Bottes pour dames avec fini plastique rouge, intérieur de la botte doublé en fourrure. 5 boucles, semelles étroites. Très confortables. 3 à 10.

REG. \$69
49⁹⁵
EN SPECIAL



QS québec sportif ltée

1380 NORD, DORCHESTER — TEL: 525-7818 - 525-7790
2570, RUE DALTON, STE-FOY — TEL: 651-5442
(ENTRÉE PAR PARC COLBERT)
1050, RUE ST-JEAN — TEL: 522-4472

• SES HOMARDS • SA CAVE
• ET SES FONDUES
CHALET SUISSE
BAR AQUARIUM
RACLETTES - STEAKS
26 rue Ste-Anne, tél. 524-5685
QUÉBEC - Prop. Gaston Perrin

Bobby Hull savoure à satiété ses deux premiers buts dans l'AMH

D'après UPI

Ca devait arriver un jour ou l'autre! On ne peut tenir en respect un prolifique compte de ce hockeyeur, car si vous trouvez dans l'arène à ce moment-là, le toit a de bonnes chances de vous tomber sur la tête... ou presque!

C'est un peu ce qui s'est produit hier soir à Winnipeg, alors que celui qui on désigne déjà comme l'orgueil de l'Association mondiale a compté à deux reprises pour conduire les Jets à une victoire de 5-2 contre les Sharks de Los Angeles.

Hull, qui n'avait pu trouver le fond du filet au cours des trois matches auxquels il a pris part jusqu'à maintenant, soit depuis qu'il a obtenu la permission de jouer par la Cour, a littéralement soulevé les 7.500 spectateurs présents, qui lui ont d'ailleurs accordé une ovation de cinq minutes debout, inondant la patinoire d'objets de toutes sortes.

Le jeu a été interrompu durant le même temps, afin que l'on procède au nettoyage d usage.

Le "golden jet", qui avait compté 604 buts au cours de sa glorieuse carrière de 15 ans dans la Ligue nationale avec les Black Hawks de Chicago, a profité d'un jeu de puissance, pour enfler ce but historique.

Il a décoché un foudroyant lancer frappé de 50 pieds que le gardien des Sharks George Gardner n'a jamais vu venir. Jusqu'ici Hull avait amassé deux passes au cours de ses trois premières parties, dont une à Québec, mercredi soir dernier, le jour même où il reçut enfin la permission de jouer.

Il a compté son deuxième but du match à l'aide d'un lancer de revers la toute fin de la rencontre et là encore la foule a salué l'exploit par une retentissante ovation.

En l'emportant, les Jets ont de plus repris possession du premier rang de la division ouest devant Los Angeles, sur un pied d'égalité avec les Oilers d'Alberta, vaincus 3-1 par les Crusaders de Cleveland. Dans une autre joute présentée hier, le National d'Ottawa a disposé des piteux Blazers de Philadelphie 2-1.

Cleveland a en somme mis tous ses oeufs dans le même panier, en comptant trois fois en première période, dont deux buts sur des jeux de puissance, pour prendre la mesure des Oilers.

Ron Buchanan, Gary Jarrett et Grant Erickson se sont partagés les buts des vainqueurs, pendant que Ron Walters privait Bob Whidden d'un blanchissage en deuxième période.

Les Crusaders ont totalement

dominé le jeu au premier vingt, puisque les Oilers n'ont lancé qu'une seule fois sur le filet. Toutefois, l'Alberta a dominé la scène dans les deux derniers engagements et deux lancers ont heurté le poteau des buts de plein fouet.

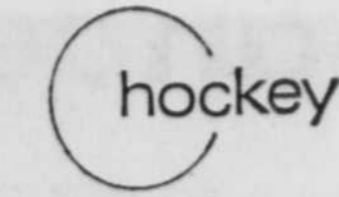
Une violente bagarre a éclaté durant la deuxième engagement, opposant le meilleur compteur des Oilers, Jim Harrison et le vétéran défenseur John Hanna. Tous deux ont mérité des punitions mineures et majeures.

A Ottawa, devant une maigre assistance de 1.180 personnes, Brian Conacher a compté alors qu'il restait un peu de plus de

deux minutes dans le match, pour procurer une victoire de 2-1 aux Nationals aux dépens des pauvres Blazers de Philadelphie, qui n'ont remporté que deux gains en 14 parties.

Et pour comble de malchance, Conacher ne lançait même pas en direction du filet lorsqu'il a compté. Il destinait plutôt une passe à un coéquipier, mais la rondelle a dévié sur le bâton du gardien Yves Archambault, pour pénétrer dans le coin supérieur droit du filet.

Les Binkley a eu fort à faire devant le but des vainqueurs, surtout en première période, mais il a tenu le coup.



SAMEDI

Association mondiale
Houston 1, Québec 3
Los Angeles 5, Alberta 3
Cleveland 4, Chicago 1
New York 5, Nouv.-Angleterre 6

Ligue nationale

Los Angeles 2, Montréal 5
Toronto 3, Saint-Louis 1
Californie 2, N.Y. Rangers 7
N.Y. Islanders 6, Minnesota 3
Buffalo 1, Philadelphie 3
Vancouver 4, Pittsburgh 3

Association mondiale

Cleveland 2, Alberta 1
Los Angeles 2, Winnipeg 5
Philadelphie 1, Ottawa 2

Ligue nationale

Montréal 3, Boston 3
Los Angeles 1, N.Y. Rangers 5
Detroit 1, Chicago 5
Pittsburgh 4, Buffalo 1
Vancouver 1, Atlanta 3
Californie 2, Philadelphie 3

Ligue junior majeure du Québec
Québec 6, Shawinigan 10
Drummondville 4, Sorel 9
Trois-Rivières 3, Montréal 4
Lac Beauport 5, Saguenay 4
Saint-Jean 2, Saint-Jérôme 5
Longueuil 4, Waterloo 1

ALJOURD'HUI

Association mondiale
Houston 3, Nouv.-Angleterre 1

Ligue nationale
Atlanta 2, Toronto 3

Ligue junior majeure du Québec
Shawinigan 1, Laval 3

Ligue nationale
Lachine 1, Longueuil 1

DEMAIN

Association mondiale
Los Angeles à Winnipeg
Philadelphie à Chicago
Cleveland à Minnesota

Ligue nationale
Montréal à N.Y. Islanders
Detroit à Vancouver
Los Angeles à Minnesota

Ligue junior majeure du Québec
Sorel à Trois-Rivières
Laval à Québec
Ligue junior "A" du Québec
Saint-Jean à Lachine
Grand-Mère à La-Mégantic
Trois-Rivières à Saguenay
Longueuil à Saint-Jean

MERcredi

Association mondiale
New York à Québec
Winnipeg à Alberta
Los Angeles à Houston

Ligue nationale
Atlanta à Toronto
Philadelphie à N.Y. Rangers
Detroit à Californie
Buffalo à Los Angeles
Minnesota à Pittsburgh

Ligue junior majeure du Québec
Shawinigan à Cornwall
Ligue junior "A" du Québec
Aucun jeu

JEDI

Association mondiale
Québec à Minnesota
Ottawa à Cleveland

Ligue nationale
Philadelphie à Montréal

Association mondiale

Québec à New York
Ottawa à Nouv.-Angleterre
Atlanta à Los Angeles
Minnesota à Philadelphie

Ligue nationale

Chicago à Montréal
Buffalo à Toronto
N.Y. Rangers à St-Louis
Boston à N.Y. Islanders
Detroit à Los Angeles
Atlanta à Pittsburgh

Ligue junior majeure du Québec

Québec à Drummondville
Laval à Sorel
Shawinigan à Montréal

Ligue junior "A" du Québec

Cap-de-la-Madeleine à La-Mégantic
Grand-Mère à Trois-Rivières
Lachine à Waterloo

SAMEDI

Association mondiale
Québec à New York
Ottawa à Nouv.-Angleterre
Atlanta à Los Angeles
Minnesota à Philadelphie

Ligue nationale

Chicago à Montréal
Buffalo à Toronto
N.Y. Rangers à St-Louis
Boston à N.Y. Islanders
Detroit à Los Angeles
Atlanta à Pittsburgh

Ligue junior majeure du Québec

Québec à Drummondville
Laval à Sorel
Shawinigan à Montréal

Ligue junior "A" du Québec

Cap-de-la-Madeleine à La-Mégantic
Grand-Mère à Trois-Rivières
Lachine à Waterloo

Association mondiale

Philadelphie à New York
Winnipeg à Los Angeles
Chicago à Minnesota
Cleveland à Houston

Ligue nationale

Toronto à Boston
Pittsburgh à N.Y. Rangers
Buffalo à Vancouver
Minnesota à Chicago
Philadelphie à Atlanta

Ligue junior majeure du Québec

Québec à Drummondville
Laval à Trois-Rivières
Sorel à Sherbrooke
Shawinigan à Montréal

Ligue junior "A" du Québec

Therford Mines à Beauport
Cap-de-la-Madeleine à Sainte-Foy
Grand-Mère à La-Mégantic
Trois-Rivières à Saguenay
Longueuil à St-Jean

Association mondiale

Philadelphie à New York
Winnipeg à Los Angeles
Chicago à Minnesota
Cleveland à Houston

Ligue nationale

Toronto à Boston
Pittsburgh à N.Y. Rangers
Buffalo à Vancouver
Minnesota à Chicago
Philadelphie à Atlanta

Ligue junior majeure du Québec

Québec à Drummondville
Laval à Trois-Rivières
Sorel à Sherbrooke
Shawinigan à Montréal

Ligue junior "A" du Québec

Therford Mines à Beauport
Cap-de-la-Madeleine à Sainte-Foy
Grand-Mère à La-Mégantic
Trois-Rivières à Saguenay
Longueuil à St-Jean

Table with 2 columns: LIGUE NATIONALE and LIGUE JUNIOR MAJEURE DU QUÉBEC. Rows show teams and their statistics (G, F, N, P, Pp, Fe, Pt).

Table with 2 columns: Division Est and Division Ouest. Rows show teams and their statistics (G, F, N, P, Pp, Fe, Pt).

Tiriac, suspendu pour deux mois
Le comité directeur de la ration internationale de Lawn-Tennis (FILT) a suspendu, samedi, le tennisman roumain Ion Tiriac pour huit semaines, en raison de son attitude lors de la récente finale de la coupe Davis, disputée à Bucarest contre les Etats-Unis.

Table with 2 columns: B A Pts. Rows show names and scores.

demain soir 8h LAVAL VS REMPARTS
Billets en vente de 9h à 4h30 le jour et à partir de 7h avant la partie
Loges \$2.00 Mezzanines \$1.60 Balcons \$1.25
Enfants 14 ans et moins 50c
les remparts, c'est plus qu'une vedette



Cornwall rate une belle opportunité

D'après PC
A Sorel, d'autre part, les Rangers de Drummondville ont continué à décrocher, en s'inclinant 9-4 devant les Eperviers.

Michel Bergeron et Michel Déziel ont dirigé l'offensive des locaux avec deux buts chacun, dont les autres compteurs furent Jacques Cossette, Raymond Gil, Pierre Mondoux et Raymond Lefebvre.

Denis Pattré, avec deux buts, Firmin Royer et Claude Larose ropistaient pour les vaincus.

Renard Perron a été le grand artisan de cette victoire inattendue, en comptant à deux reprises.

Mario Desjardins, Michel Brisebois et Pierre Laganière ont également déjoué les calculs des Royaux, dont l'honneur a été sauvé par Yvon Disotel et Blair McDonald, qui ont tour à tour marqué dans le dernier engagement.

Au Forum de Montréal, par ailleurs, Mario Tremblay a de nouveau fait des siennes en comptant le but victorieux en période supplémentaire, pour permettre ainsi au Bleu Blanc Rouge de vaincre les Ducs de Trois-Rivières 4-3.

Gilles Phaneuf, Daniel Bégin et Michel Bélisie ont complété le total des vainqueurs, tandis que Michel Laurendeau, Daniel Dubuc et Marc Rouillard répliquaient pour les vaincus.

sommaires



HIER

Los Angeles 2 — Winnipeg 5

Première période
1. Winnipeg, Hull 1 (Hornung) 3:18.
2. Los Angeles, McNeil 2 (Servis, Slater) 15:35.
Punitions: Cudde W 0:25, Odrowski LA 1:57, Veneruzzo LA 17:50.

Deuxième période
3. Winnipeg, Johnson 6 (Cudde, Ash) 13:13.
Punitions: Watson LA 1:47, McNeil LA 16:46.

Troisième période
4. Los Angeles, Veneruzzo 5 3:41.
5. Winnipeg McDonald 5
Hull 4:45.

Punitions: Servis LA 3:25, Gratton W 5:03, Ceure LA 17:04.
Lancers par:
Los Angeles 14 7 8—29
Winnipeg 9 13 19—32
Gardiens — Gardner, Los Angeles; Wakely, Winnipeg. A-7,563.

Philadelphie 1 — Ottawa 2

Première période
1. Philadelphie, Plante 1 (Burgess) 15:15.
Punitions: Martin O 6:47, McKenzie P 7:43, Carleton O 13:30.

Deuxième période
2. Ottawa, Clunie 9 (Carleton, King) 4:23.
Punitions: Melloff O 6:42, Cunningham O 13:13.

Troisième période
3. Ottawa, Conacher 3 (Riley, Warr) 17:29.
Punition: Stephanson O 13:39.
Lancers par:
Philadelphie 12 8 8—28
Ottawa 10 6 4—20
Gardiens: Philadelphie, Archambault; Ottawa, Binkley. A-1,880.

Alberta 1 — Cleveland 3

Première période
1. Cleveland, Buchanan 7
Mulon, Krake 6:37.

Deuxième période
2. Cleveland, Erickson 4
Wiste, Pinder 13:50.
3. Cleveland, Jarrett 6
Krake, Buchanan 19:29.
Punitions — McAneeley 6:56, Patenaude A 13:00, Krake C 16:24, Harrison A 17:35.

Troisième période
4. Alberta, Walters 9
Falkenberg, Hicke 17:21.
Punitions — Hodgson C 3:05, Harrison A 12:01, mineure majeure 18:51, Erickson C 15:19, Hanna C mineure majeure 15:15.

Lancers par:
Cleveland 11 10 6—27
Alberta 1 15 9—25
Gardiens — Whidden, Cleveland; Brown, Norris, Alberta. A-3,621.

SAMEDI

Nouv.-Angleterre 6 — New York 5

Première période
1. New York, Olds 2
Laughton, Kennedy 2:50
2. New York, Peacosh 1
Winograd 3:56
3. Nouv.-Angl. Sheehy 5
Dorey, Danby 12:53

Pénalités — Dorey NA Hyndman NA 5:19, Webster NA 6:14, Ward NY 8:47, MorenzNY10:42.

Deuxième période
4. New York, Rangers 8
Erdley, Olds 7:23
5. New York, Ferguson 7
Peacosh 12:52
6. Nouv.-Angl., Selby 1
Hurley, Hyndman 15:50
Pénalités — Laughton NY 0:40
Seiwold NA 8:09.

Troisième période
7. New York, Peacosh 2
Sheehan, Rivers 4:29
8. Nouv.-Angl., Williams 4
Ahearn, Dorey 6:18
9. Nouv.-Angl., Webster 9
Caffery, Plean 8:32
10. Nouv.-Angl., Plean 11
Caffery, Dorey 17:04
11. Nouv.-Angl., Webster 10
Seiwold, Dorey 19:20
Aucune pénalité.

Lancers par:
New York 8 4 9—18
Nouv.-Angl. 8 9 8—25
Gardiens — Kurt, New York.
Smith, Nouv.-Angl.
A-9,031.

Cleveland 4 — Chicago 1

Première période
Aucun but
Pénalité — Morris Chi 2:39

Deuxième période
1. Cleveland, Pinder 7
Wiste, Hanna 3:20
2. Chicago, Hatoum 1
Sicinski, Popiel 11:10
Pénalités — Barber Chi 4:01, Hanna, Cl 17:33.

Troisième période
3. Cleveland, Andrea 2
Hodgson, Hardy 4:58
4. Cleveland, Pinder 8
Wiste 13:09
5. Cleveland, Pinder 9
Erickson, Wiste 19:51
Pénalités — Anderson Chi 4:06
Liddington Chi 19:30.

Lancers par:
Cleveland 12 12 10—34
Chicago 12 9 5—26
Gardiens — Cheevers, Cleveland, Gill, Chicago. A-5,690.

Alberta 5 — Los Angeles 3

Première période
1. Alberta, Carlie 2
Harrison, Carlin 5:36
2. Alberta, Harrison 9
Wall, Hicke 18:44

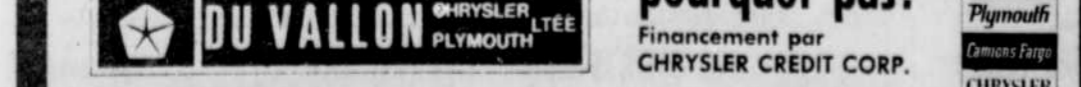
Deuxième période
3. Los Angeles, Leablanc 3
Crashley, Servis 11:12
4. Los Angeles, Crashley 8
Odrowski 16:42
Pénalités — Falkenberg A 9:15, MacSweeney LA 13:34.

Troisième période
5. Los Angeles, Servis 3
Jones, Odrowski 11:15
6. Alberta, Barrie 3
Harrison, Wall 11:48
7. Alberta, Falkenberg 1
Patenaude, Fonteyne 18:07
8. Alberta, Harrison 10 19:41
Pénalités — Nekamp LA 1:36, Watson LA baird A majeures 7:35, Odrowski LA 8:55, Carlie A 15:09.

Lancers par:
Los Angeles 9 13 10—32
Alberta 10 7 10—27
Gardiens — Gillow, Los Angeles, Norris, Alberta. A-2,694.

CRICKET

Afin de faire place aux modèles 1973 attendus pour janvier, nous offrons nos 1972 à un prix très réduit.



2015 ouest, BOUL. CHAREST - QUEBEC 12 - Tél.: 681-6076
IMPERIAL - CHRYSLER - PLYMOUTH FURY - SATELLITE - SCAMP - DUSTER - VALLANT - CRICKET

1er A QUEBEC!
ENSEMBLE COMPLET
SKI DE FOND
\$ 39⁸⁸
COMPRESSE:
SKIS AVENTURE
avec base en noyer
BOTTES
rembourrées près des chevilles
HARNAIS VILLOM
BATONS
avec poignée ajustable
COMPLET
massicotte sports INC.
3 MAXICENTRES
CENTRE-VILLE 915 EST, ST-VALLIER 529-8851
STE-FOY 1077, RTE DE L'EGLISE 653-8751
CENTRE D'ACHATS PLACE FLEUR DE LYS 529-6156



Histoire d'une élimination —

● L'équipe offensive des Alouettes a été responsable de 11 des 14 points qui ont permis aux Rough Riders d'Ottawa de les éliminer, samedi, lors du match demi-final de

l'Est. Ci-dessus, trois scènes nous montrent comment le quart-arrière George Mira devient victime d'une des trois

échappées fatales aux Alouettes. Sur ce jeu, Ottawa devait notamment récupérer le ballon.

Les Alouettes et les Eskimos parviennent à flanquer une bonne frousse aux favoris

par la PC
Les Alouettes de Montréal ont trouvé un nouveau moyen de donner la victoire à leurs

rivaux, samedi, en cédant par 14-11 devant les Rough Riders dans la demi-finale de la Conférence de l'Est du football canadien.

Les Riders, qui affronteront Hamilton dans la finale de l'Est, deux matches au total des points, n'ont obtenu que trois points par leur formation offensive, un placement de Gerry Organ.

Leur seul majeur a résulté d'une course de 33 verges par Dick Adams à la suite d'une interception aux dépens de George Mira, qui a été victime de deux autres interceptions. De plus, les Alouettes ont été coupables de trois échappées.

Enfin, deux mauvaises remises par le centre au botteur Wally Bueno ont résultées en deux touchés de sûreté.

ALOUETTES

En dépit de leur piètre tenue, les Alouettes ont contrôlé le jeu et menaient même 11-7 après trois périodes.

George Springate a même raté un placement, à la suite d'une course de Gene Gaines à la ligne d'une verge après une interception.

Larry Smith a effectué une course majeure de cinq verges en donnant une avance de 8-7 aux visiteurs à mi-chemin du match. Springate a porté l'avance à 11-7 avec un placement de 12 verges dans le 3e quart, mais les Alouettes n'ont rien fait de bon par la suite.

Ils ont alloué deux touchés de sûreté à la suite de mauvaises mises au jeu, en plus d'une tentative ratée de botté rapide.

Le mauvais état du terrain a réduit à 63 verges les gains montréalais au sol et à 44, ceux des locaux.

Mira a complété 15 de ses 35 passes pour 278 verges et Rick Cassata, 12 pour 130 verges. Dans l'ensemble les Alouettes ont

ont affiché une marge de 197-151 dans les gains.

VESTIAIRES

Dans le vestiaire des Alouettes, le proprio Sam Berger déclarait que "les siens avaient presque réussi à triompher", en félicitant ses protégés.

Le pilote Sam Etcheverry se contentait de dire que "les reverses de situation avaient encore été funestes aux siens, d'autant plus que la défensive avait encore affiché une belle tenue".

Chez les Riders, le pilote Jake Gotta n'admettait pas que les siens avaient été chanceux de sortir victorieux, mais ne pouvait expliquer la piètre offensive des Riders.

"J'ignore pourquoi nous étions si ternes à l'offensive, même si leur défensive a été formidable. Cassata s'est remis après un début chancelant, mais nous n'avons gagné qu'un premier essai au sol, où les Alouettes nous ont été supérieurs. Leur demi Ike Brown est tout un joueur, a conclu Gotta.

Jouant en dépit d'un malaise au dos, Jack Abendschan a botté deux placements et un simple dimanche en procurant un gain de 8-6 aux Roughriders de la Saskatchewan sur les Eskimos d'Edmonton, hier, dans la demi-finale de l'Ouest.

OUEST

Edmonton a failli tirer les marrons du feu lors du dernier jeu du match quand le quart Tom Wilkinson a complété une passe de 25 verges Larry Highbaugh au centre du terrain mais Roy Robinson a réussi à le rattraper à la ligne de 25 des vainqueurs. Les Eskimos n'ont pas eu le temps de tenter un placement.

Les Riders affronteront maintenant les Blue Bombers de Winnipeg dans la finale de l'Ouest, deux parties au total des points.

Montréal 11 — Ottawa 14

Premier quart

Ott — Touché, Adams, 35 verges, interception; converti, Organ 7:27.

Mtl — Simple, Springate, 3, 14:12

Deuxième quart

Mtl — Touché, Smith, course de 4 verges; converti, Springate, 14:17.

Troisième quart

Mtl — Placement, Springate, 20, 13:12.

Quatrième quart

Ott — Touché de sûreté, 1:11.

Ott — Placement, Organ, 42, 8:10.

Ott — Touché de sûreté, 13:14. A: 10:54.

Saskatchewan 8 — Edmonton 6

Premier quart

Sask — Simple, Pearce, 41, 4:23

Sask — Placement, Abendschan, 37, 11:11

Deuxième quart

Edm — Simple, Cutler, 30, 15:00

Troisième quart

Aucun point

Quatrième quart

Edm — Touché de sûreté 4:04

Edm — Placement, Cutler, 22, 7:18

Sask — Placement, Abendschan, 27, 10:12

Sask — Simple, Abendschan, 3, 14:43



SAMEDI

Ligue canadienne
Montréal 11, Ottawa 14 (Ottawa gagne en finale de l'Est)

Ligue nationale
Saskatchewan 8, Edmonton 6 (Saskatchewan gagne en finale de l'Ouest)

Ligue nationale
New York Jets 41, Buffalo 3
Pittsburgh 16, Kansas City 7
Atlanta 26, New-Orléans 20
Miami 22, New-Angleterre 9
Washington 21, New York Giants 13
Oakland 20, Cincinnati 14
Philadelphia 18, Houston 17
Green Bay 22, Chicago 17
Dallas 22, St-Louis 21
San Francisco 24, Baltimore 21
Denver 18, Los Angeles 19
Minnesota 16, Detroit 14

AT-TOURNEI

Ligue canadienne
Aucun point

Ligue nationale
Cleveland à San Diego

DEMAIN

Ligue canadienne
Aucun point

Ligue nationale
Aucun point

MERCREDI

Ligue canadienne
Aucun point

Ligue nationale
Aucun point

JEUDI

Ligue canadienne
Aucun point

Ligue nationale
Aucun point

VENDREDI

Ligue canadienne
Aucun point

Ligue nationale
Aucun point

SAMEDI

Ligue canadienne
Hamilton à Ottawa (Premier match de la finale de l'Est)

Ligue nationale
Aucun point

DIMANCHE

Ligue canadienne
Saskatchewan à Winnipeg (Finale de l'Ouest)

Ligue nationale
Baltimore à Cincinnati
Buffalo à New-Angleterre
Dallas à Philadelphia
Green Bay à Houston
Minnesota à Los Angeles
New-Orléans à Detroit
New York Giants à St-Louis
New York Jets à Miami
Oakland à Denver
Pittsburgh à Cleveland
San Diego à Kansas City
San Francisco à Chicago

LIGUE NATIONALE

Conférence nationale

Division Est

G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Washington	8	1	0	227	124
Dallas	7	2	0	217	149
New York Giants	4	4	0	210	181
St-Louis	2	6	1	122	195
Philadelphia	2	6	1	86	194

Division Centrale

G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Green Bay	6	2	0	179	161
Minnesota	5	4	0	199	135
Detroit	5	4	0	213	185
Chicago	3	3	1	149	165

Division Ouest

G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Los Angeles	5	3	1	177	148
Atlanta	5	4	0	159	182
San Francisco	4	4	1	232	173
New-Orléans	1	7	1	135	203

Conférence américaine

Division Est

G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Miami	6	2	0	220	100
New York Jets	6	3	0	279	192
Baltimore	2	7	0	133	186
Buffalo	2	7	0	168	233
New-Angleterre	2	7	0	106	296

Division Centrale

G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Pittsburgh	7	2	0	223	174
Cleveland	5	3	0	141	134
Cincinnati	5	4	0	160	152
Houston	1	8	1	104	223

Division Ouest

G	P	N	Pp	Pc	Moy.
Oakland	5	3	2	220	160
Kansas City	5	3	0	202	186
Denver	3	6	0	181	232
San Diego	2	5	1	132	203

VENTE REPARATION INSTALLATION

2 fois plus d'espace!!!

17 unités à la fois!!!

COUSSINETS (BUSHING) CAMIONS 10 ROUES
RESSORTS CAMIONS, AUTOBUS, SEMI-REMORQUES,
AUTOMOBILES, (ATTACHES DE REMORQUE),
AMORTISSEURS, BOUDINS, AIR LIFT, KING PINS

DEPOSITAIRE HENDRIKSON TANDEM

EQUIPEMENT ULTRA-MODERNE

ROCK AUTO RESSORTS SPRING INC.

Vente Service

81, RUE KENNEDY, LEVIS — TEL.: 837-2733

Achetez un

SNOWBIRD de YARD-MAN

vous obtiendrez un démarreur électrique (valeur de \$109.95)

GRATIS

TERRY INDUSTRIES

180 Avenue Lakeside, Pointe Claire, Qué.

ACTION DE DECHARGE "TOURELLE" EXCLUSIVE

Le châssis de l'impulseur (a) la décharge du haut (b) et le déflecteur (c) sont synchronisés au cours du mouvement d'un côté à l'autre. Ceci permet un parcours direct, peu importe la position de la chute.

Depositaires:

- LEVIS MACHINERIES ENR.** ROND-POINT LEVIS TEL.: 837-5856
- ENTREPRISES TEACO LTEE** 1877, BOUL. PERE-LELIEVRE DUBERGER TEL.: 683-2768
- DORE AUTO SPORTS ENR.** 249, BOUL. L'ORMIERE NEUFCHATEL TEL.: 842-5656
- GERARD NADEAU** 5655, BOUL. LACROIX ST-GEORGES-EST COMTE BEAUCO TEL.: 228-6619

Jeux d'hiver de 1976

Buck refroidit l'ardeur des promoteurs de Lake Tahoe

(Selon l'AFP et Reuter) Le président du Comité olympique américain, Clifford Buck, est d'avis que les Jeux olympiques d'hiver de 1976 n'auront probablement pas lieu aux Etats-Unis après le refus des électeurs du Colorado de faire de Denver la ville-hôtesse de ces Jeux.

M. Buck refroidit ainsi l'ardeur des promoteurs de la candidature de Lake Tahoe (Squaw Valley-Heavenly Valley), à laquelle de nombreux observateurs de la scène olympique internationale accordaient, la semaine dernière, les meilleures chances de réussite. Cette ville américaine était placée en tête de liste de toutes les candidatures, notamment en raison du fait que 1976 marque le 200e anniversaire de l'indépendance des Etats-Unis et aussi parce qu'elle est déjà très bien pourvue en équipements sportifs.

Buck a dit que le coût de l'organisation des Jeux avait été un des facteurs qui ont fait reculer les électeurs du Colorado, "qui n'ont pas eu confiance aux chiffres avancés". Le coût de l'organisation avait d'abord été estimé à \$14,000,000, puis finalement à \$100,000,000.

Le président du Comité olympique américain a cependant défendu l'idéal des Jeux olympiques malgré ce qui s'est passé à Munich, en septembre.

PROCEDURES

Le C.I.O. a d'autre part indiqué, à Lausanne, que les candidatures à l'organisation des Jeux d'hiver de 1976 déposées par Grenoble (France), Vancouver et Lake Tahoe ne seront recevables que si les comités nationaux olympiques les confirment.

En effet, ces trois candidatures ont été adressées directement au CIO par les municipalités alors que la procédure normale est la transmission par les comités nationaux. C'est d'ailleurs ainsi qu'ont précédé un groupe de villes suédoises non explicitement citées et Innsbruck, Autriche.

TAS-matic SYSTEMES DE REPONSE

Pour renseignements sans obligation appelez

522-2024

TAS communications services



● **KEN DRYDEN, TOUJOURS LE MEME CAUCHEMAR POUR LES BRUINS.**

Dryden, un "grand" gardien

(Selon PC) — "Il est si vaste qu'il bouche toute une partie du filet. Il est vraiment un "grand" gardien de buts..."

L'unique Bobby Orr, qui a dû ronger son frein en surveillant un autre match à partir des gradins, n'en revenait pas, hier soir, de la performance du gardien Ken Dryden, dans la victoire de 5-3 remportée par les Canadiens de Montréal sur les Bruins, à Boston, en dépit d'un avantage de ces derniers de 39-27 dans les lancers.

Orr a dit que c'est "frustrant" d'avoir à regarder une partie comme spectateur mais que son genou, opéré en juin dernier, prend chaque jour de la force et qu'il espère jouer bientôt.

Faisant également l'éloge de Dryden, l'instructeur Tom Johnston, des Bruins, a dit ne pas vouloir critiquer le travail de son gardien Johnston mais "qu'il est impossible de gagner en donnant autant de buts aux Canadiens."

Dryden diffère par ailleurs d'opinion avec Johnston quand il dit que les Bruins ne sont pas la même équipe que l'an dernier. "Quand Orr sera de retour, surtout le grand cerbère, il n'y aura aucune différence," Dryden avait probablement raison de se sentir charitable pour les Bruins alors que son équipe n'a perdu qu'un match jusqu'ici en 17 rencontres.

Frank Mahovlich, Murray Wilson, Marc Tardif, Chuck Lefley et Guy Laperle dans un filet désert, ont compté pour les Canadiens.

LES KINGS S'ÉCROULENT

Pendant ce temps à New York, la recrue Steve Vickers a compté trois buts pour permettre aux Rangers d'infliger aux Kings de Los Angeles leur second revers en 48 heures, après avoir précédemment conservé une fiche de neuf matches sans défaite.

Un but de Steve Atkinson à 2:41 de la dernière reprise devait par ailleurs sceller l'issue d'un brillant duel entre les gardiens Roger Crozier, des Sabres de Buffalo et Jim Rutherford, des Pingouins de Pittsburgh, qui bloqua 41 lancers contre 18

par son opposant. Cette victoire des Sabres, 1-0, s'avérait la troisième blanchissage de Crozier cette saison.

Enfin, les Flames d'Atlanta ont réussi un retour de trois buts au dépens des Canucks de Vancouver pour porter leur fiche de la saison à 7-3. Les Canucks avaient pris les devants 1-0 dans le match avant la triple riposte des Flames.

Atlanta conserve ainsi la quatrième place de la division Ouest avec trois points seulement de retard sur le Philadelphie.

Un but de Steve Atkinson à 2:41 de la dernière reprise devait par ailleurs sceller l'issue d'un brillant duel entre les gardiens Roger Crozier, des Sabres de Buffalo et Jim Rutherford, des Pingouins de Pittsburgh, qui bloqua 41 lancers contre 18

HIER
Montréal 5 — Boston 3

Première période
Aucun but.
Punitions: Montréal: banc 14:17, Cournoyer M 17:51.

Deuxième période
1. Montréal, F. Mahovlich 8 (P. Mahovlich, Roberts) 4:30.
2. Boston, Walton 5 (Stanfield, Beverley) 8:57.
3. Montréal, Wilson 2 (Murdoch) 11:53.
4. Montréal, Tardif 11 (Houle, Larose) 14:40.
Punitions: Dodge R 16:06.

Troisième période
5. Montréal, Lefley 5 0:27.
6. Boston, Sheppard 6.
O'Reilly, Marcotte 5:09.
7. Boston, Bailey 5.
Vadnais, Awrey 16:37.
8. Montréal, Lapointe 3.
F. Mahovlich 19:52.
Punitions — Awrey B 6:52, O'Reilly B majeure F. Mahovlich M majeure 18:46.

Lancers par: Montréal 8 11 8-27 Boston 14 15 10-39 Gardiens — Montréal, Dryden, Boston, Johnston. A—15,003.

Los Angeles 1 — New York 5

Première période
1. Rangers, Irvine 2 (Park, Ratelle) 0:52.
Punitions: Rolfe R 10:56, Marotte LA 12:51.

Deuxième période
2. New York, Vickers 5.
Neilson 15:22.
Pénalités — Lesuk LA 0:10, Curtis LA majeure Carr NY mineure majeure 17:10, New York banc 19:19.

Troisième période
3. Rangers, Ickers 6 (Tkaczuk) 8:12.
4. Los Angeles, Corrigan 2, 9:15.
Punitions — White C 1:16, G. Bergman D 12:20, Doak D 19:07, Marks C 20:00.

Troisième période
5. Montréal, Delvecchio 4.
Eberenson, Dionne 0:17.
Punitions — Magnuson Chi 9:18.
Lancers par: Montréal 10 7 8-25 Chicago 9 7 4-20 Gardiens — Detroit, DeJordy, Chicago, G. Smith. A—17,000.

Pittsburgh 0 — Buffalo 1

Première période
Aucun but.
Punitions — Martin Buf, Watson Pgh mineures, majeures 13:53.

Deuxième période
Aucun but.
Pénalités — Robitaille Buf 2:21, Rupp Pit 5:53, Edstrand Pit 9:53, Mickey Buf 14:29, Perreault Buf 18:57.

Troisième période
1. Buffalo, Atkinson 4.
Meahan, Schoenfeld 2:41.
Punitions — Watson Pit 3:50.
Lancers par: Pittsburgh 5 9 4-18 Buffalo 11 16 14-41 Gardiens — Pittsburgh, Rutherford, Buffalo, Crozier. A—15,868.

Vancouver 1 — Atlanta 3

Première période
1. Vancouver, Guévremont 4.
Talon, Tannahill 0:42.
Punitions — Ketter A 0:07, Maki V 6:24, Plager A 10:32, McCreey A 11:47, Talon V 19:27.

Deuxième période
2. Atlanta, McCreey 6.
Comeau 7:14.
3. Atlanta, Hicke 2.
Richard, Manery 14:48.
4. Atlanta, Leiter 10.
Stewart, Harris 17:22.
Punitions — Vancouver, banc 7:08.

Troisième période
Aucun but.
Punitions: Ketter A 9:07.
Lancers par: Vancouver 12 8 14-34 Atlanta 8 16 14-38 Gardiens — Wilson, Vancouver, Myre, Atlanta. A: 10,456.

Californie 3 — Philadelphie 8

Première période
1. Californie, McKechnie 9.
Marshall, Johnston 4:05.
Punitions — Van Impe Pha 3:45, Salecki Pha 9:17, Marshall Cal 13:27, Dornhoefer Pha, Smith 14:49, Hillman Pha 18:48, Gilbertson Cal 19:45, MacLeish Pha, McKechnie ai 20:00.

sommaires

Deuxième période
2. Philadelphie, Clarke 6.
Hughes 2:15.
3. Californie, Graves 4.
Croteau 4:23.
4. Philadelphie, Hughes 1.
Clarke, Lonsberry 5:15.
5. Philadelphie, Clarke 7.
Lonsberry 10:28.
6. Philadelphie, Barber 5.
Watson, Dornhoefer 18:12.
Aucune pénalité.

Troisième période
7. Philadelphie, Dornhoefer 4.
MacLeish, Van Impe 1:19.
8. Californie, Marshall 1.
Graves 2:54.
9. Philadelphie, Schultz 3.
Clement, Ashbee 3:53.
10. Philadelphie, Nolet 3.
Clarke, Lonsberry 4:42.
11. Philadelphie, Lonsberry 3.
Nolet, Watson 5:18.
Aucune punition.

Lancers par: Californie 12 10 9-31 Philadelphie 9 15 15-39 Gardiens — Californie, Edwards, Philadelphie, Favell. A—15,574.

SAMEDI

St-Louis 1 — Toronto 0

Première période
Aucun point.
Pénalités — Huck SL 4:46, Murphy SL 8:51, Sutter T 9:08.

Deuxième période
1. St-Louis, Unger 7.
E. Plager, Sabourin 15:22.
Pénalités — Huck SL 7:11, Glennie T 12:00, McKenny T 13:43, Kehoe T 17:33.

Troisième période
Aucun point.
Pénalité — B. Plager SL 7:00.
Lancers par: Toronto 10 7 13-30 St-Louis 11 8 13-32 Gardiens — Plante, Toronto; Stephenson, St-Louis. Assistance — 18,724.

Montréal 5 — Los Angeles 2

Première période
1. Los Angeles, Corrigan 5.
Bery, Widing 5:24.
2. Montréal, Lemaire 14.
Lefley 10:54.
3. Montréal, F. Mahovlich 6.
Lemaire, Cournoyer 13:21.
4. Montréal, Cournoyer 11.
Lemaire, Lapointe 13:45.
5. Montréal, F. Mahovlich 7.
Lapointe, P. Mahovlich 15:15.
Pénalités — Roberts M 8:31, Widing LA 12:59, Long LA mineure, mauvaise conduite, 14:58, Lapointe M 18:10.

Deuxième période
6. Los Angeles, Berry 12.
Corrigan, Komadoski 7:23.
Pénalités — Lapointe M 1:40, Montréal, banc, servie par Anson 12:17.

Troisième période
7. Montréal, Houle 3.
Tardif 16:46.
Pénalités — Lefley M 3:32, Kozak LA, Lapointe M 17:02.
Lancers par: Los Angeles 6 9 9-24 Montréal 12 9 6-27 Gardiens — Vachon, Los Angeles; Dryden, Montréal. Assistance — 17,157.
Vancouver 4 — Pittsburgh 3

Première période
Aucun but.
Punitions — Martin Buf, Watson Pgh mineures, majeures 13:53.

Deuxième période
Aucun but.
Pénalités — Robitaille Buf 2:21, Rupp Pit 5:53, Edstrand Pit 9:53, Mickey Buf 14:29, Perreault Buf 18:57.

Troisième période
1. Buffalo, Atkinson 4.
Meahan, Schoenfeld 2:41.
Punitions — Watson Pit 3:50.
Lancers par: Pittsburgh 5 9 4-18 Buffalo 11 16 14-41 Gardiens — Pittsburgh, Rutherford, Buffalo, Crozier. A—15,868.

Vancouver 1 — Atlanta 3

Première période
1. Vancouver, Guévremont 4.
Talon, Tannahill 0:42.
Punitions — Ketter A 0:07, Maki V 6:24, Plager A 10:32, McCreey A 11:47, Talon V 19:27.

Deuxième période
2. Atlanta, McCreey 6.
Comeau 7:14.
3. Atlanta, Hicke 2.
Richard, Manery 14:48.
4. Atlanta, Leiter 10.
Stewart, Harris 17:22.
Punitions — Vancouver, banc 7:08.

Troisième période
Aucun but.
Punitions: Ketter A 9:07.
Lancers par: Vancouver 12 8 14-34 Atlanta 8 16 14-38 Gardiens — Wilson, Vancouver, Myre, Atlanta. A: 10,456.

Californie 3 — Philadelphie 8

Première période
1. Californie, McKechnie 9.
Marshall, Johnston 4:05.
Punitions — Van Impe Pha 3:45, Salecki Pha 9:17, Marshall Cal 13:27, Dornhoefer Pha, Smith 14:49, Hillman Pha 18:48, Gilbertson Cal 19:45, MacLeish Pha, McKechnie ai 20:00.



Pénalités — Smith Cal 10:19, Croteau Cal 16:21, MacGregor R 18:41.

Lancers par: Californie 10 5 8-23 New York 14 11 22-47 Gardiens — Ménéche, Californie; Giacomin, New York. Assistance — 17,250.

Minnesota 3 — NY Islanders 0

Première période
1. Minnesota, Harris 1.
Parise 18:04.
Pénalités — Parise Min 2:26, Blackburn I 5:45, Lavender I 11:33.

Deuxième période
2. Minnesota, Goldsworthy 5.
Grant, Gibbs 17:31.
Pénalités — Mikkelsen I 2:50, Drouin Min 8:25, Drouin Min mauvaise conduite 14:24, Mikkelsen 15:42, Desjarsins I, Hexall, Min, majeures, Blackburn I mineure double, mauvaise conduite, Gilbert Min mineure Brown I mauvaise conduite 17:08.

Troisième période
3. Minnesota, Prentice 3.
Nanne, Nevin 2:37.
Pénalités — Lefley I 1:59, Grant Min 17:35, Gagnon I 18:42.

Lancers par: New York 15 4 5-26 Minnesota 11 18 19-48 Gardiens — Desjardins, New York; Gilbert, Minnesota. Assistance — 15,359.

Philadelphie 3 — Buffalo 1

Première période
1. Philadelphie, Barber 4.
MacLeish, Dornhoefer 9:31.
Pénalités — Schoenfeld Buf, Kelly Pha mineures 1:26, 11:37, 17:13, MacLeish Pha 6:18, Carrière Buf 14:33, Ashbee Pha mineure, mauvaise conduite, chassé de la partie, 18:01.

Deuxième période
2. Philadelphie, MacLeish 10.
Dornhoefer, Barber 2:57.
3. Philadelphie, MacLeish 11.
Dornhoefer, Watson 10:18.
Pénalités — Atkinson Buf, Hughes Pha 8:54, Carrière Buf 9:57, Salecki Pha 11:12, Hillman Buf, Dornhoefer Pha 14:24.

Troisième période
4. Buffalo, Robert 7.
Martin 6:04.
Pénalités — Schoenfeld Buf 0:13, Bladon Pha 4:20.

Lancers par: Buffalo 8 14 10-32 Philadelphie 9 11 6-26 Gardiens — Crozier, Buffalo; Favell, Philadelphie. Assistance — 16,600.

NY Rangers 7 — Californie 2

Première période
1. New York, Hadfield 7.
Ratelle, Rousseau 9:28.
2. Californie, Smith 2.
13:27.
3. New York, Fairbairn 6.
Tkaczuk, Park 19:50.
Pénalités — J. Johnston Cal 8:18, Stenkowski R 10:11.

Deuxième période
4. New York, MacGregor 1.
Rolle, Irvine 7:34.
5. New York, Tkaczuk 6.
Vickers, Fairbairn 15:03.
Pénalités — Hadfield R 10:40, J. Johnston Cal 11:01, DeMarco R 18:35.

Troisième période
6. New York, Vickers 4.
5:32.
7. New York, DeMarco 2.
6:07.
8. Californie, Patrick 3.
J. Johnston, McKechnie 7:00.
9. New York, Sather 1.
Stenkowski, Giacomin 19:52.

Aucun but.
Punitions — Martin Buf, Watson Pgh mineures, majeures 13:53.

Deuxième période
Aucun but.
Pénalités — Robitaille Buf 2:21, Rupp Pit 5:53, Edstrand Pit 9:53, Mickey Buf 14:29, Perreault Buf 18:57.

Troisième période
1. Buffalo, Atkinson 4.
Meahan, Schoenfeld 2:41.
Punitions — Watson Pit 3:50.
Lancers par: Pittsburgh 5 9 4-18 Buffalo 11 16 14-41 Gardiens — Pittsburgh, Rutherford, Buffalo, Crozier. A—15,868.

Vancouver 1 — Atlanta 3

Première période
1. Vancouver, Guévremont 4.
Talon, Tannahill 0:42.
Punitions — Ketter A 0:07, Maki V 6:24, Plager A 10:32, McCreey A 11:47, Talon V 19:27.

Deuxième période
2. Atlanta, McCreey 6.
Comeau 7:14.
3. Atlanta, Hicke 2.
Richard, Manery 14:48.
4. Atlanta, Leiter 10.
Stewart, Harris 17:22.
Punitions — Vancouver, banc 7:08.

Troisième période
Aucun but.
Punitions: Ketter A 9:07.
Lancers par: Vancouver 12 8 14-34 Atlanta 8 16 14-38 Gardiens — Wilson, Vancouver, Myre, Atlanta. A: 10,456.

Californie 3 — Philadelphie 8

Première période
1. Californie, McKechnie 9.
Marshall, Johnston 4:05.
Punitions — Van Impe Pha 3:45, Salecki Pha 9:17, Marshall Cal 13:27, Dornhoefer Pha, Smith 14:49, Hillman Pha 18:48, Gilbertson Cal 19:45, MacLeish Pha, McKechnie ai 20:00.

St-Louis 1 — Toronto 0

Première période
Aucun point.
Pénalités — Huck SL 4:46, Murphy SL 8:51, Sutter T 9:08.

Deuxième période
1. St-Louis, Unger 7.
E. Plager, Sabourin 15:22.
Pénalités — Huck SL 7:11, Glennie T 12:00, McKenny T 13:43, Kehoe T 17:33.

Troisième période
Aucun point.
Pénalité — B. Plager SL 7:00.
Lancers par: Toronto 10 7 13-30 St-Louis 11 8 13-32 Gardiens — Plante, Toronto; Stephenson, St-Louis. Assistance — 18,724.

Montréal 5 — Los Angeles 2

Première période
1. Los Angeles, Corrigan 5.
Bery, Widing 5:24.
2. Montréal, Lemaire 14.
Lefley 10:54.
3. Montréal, F. Mahovlich 6.
Lemaire, Cournoyer 13:21.
4. Montréal, Cournoyer 11.
Lemaire, Lapointe 13:45.
5. Montréal, F. Mahovlich 7.
Lapointe, P. Mahovlich 15:15.
Pénalités — Roberts M 8:31, Widing LA 12:59, Long LA mineure, mauvaise conduite, 14:58, Lapointe M 18:10.

Deuxième période
6. Los Angeles, Berry 12.
Corrigan, Komadoski 7:23.
Pénalités — Lapointe M 1:40, Montréal, banc, servie par Anson 12:17.

Troisième période
7. Montréal, Houle 3.
Tardif 16:46.
Pénalités — Lefley M 3:32, Kozak LA, Lapointe M 17:02.
Lancers par: Los Angeles 6 9 9-24 Montréal 12 9 6-27 Gardiens — Vachon, Los Angeles; Dryden, Montréal. Assistance — 17,157.
Vancouver 4 — Pittsburgh 3

Première période
Aucun but.
Punitions — Martin Buf, Watson Pgh mineures, majeures 13:53.

Deuxième période
Aucun but.
Pénalités — Robitaille Buf 2:21, Rupp Pit 5:53, Edstrand Pit 9:53, Mickey Buf 14:29, Perreault Buf 18:57.

Troisième période
1. Buffalo, Atkinson 4.
Meahan, Schoenfeld 2:41.
Punitions — Watson Pit 3:50.
Lancers par: Pittsburgh 5 9 4-18 Buffalo 11 16 14-41 Gardiens — Pittsburgh, Rutherford, Buffalo, Crozier. A—15,868.

Vancouver 1 — Atlanta 3

Première période
1. Vancouver, Guévremont 4.
Talon, Tannahill 0:42.
Punitions — Ketter A 0:07, Maki V 6:24, Plager A 10:32, McCreey A 11:47, Talon V 19:27.

Deuxième période
2. Atlanta, McCreey 6.
Comeau 7:14.
3. Atlanta, Hicke 2.
Richard, Manery 14:48.
4. Atlanta, Leiter 10.
Stewart, Harris 17:22.
Punitions — Vancouver, banc 7:08.

Troisième période
Aucun but.
Punitions: Ketter A 9:07.
Lancers par: Vancouver 12 8 14-34 Atlanta 8 16 14-38 Gardiens — Wilson, Vancouver, Myre, Atlanta. A: 10,456.

Californie 3 — Philadelphie 8

Première période
1. Californie, McKechnie 9.
Marshall, Johnston 4:05.
Punitions — Van Impe Pha 3:45, Salecki Pha 9:17, Marshall Cal 13:27, Dornhoefer Pha, Smith 14:49, Hillman Pha 18:48, Gilbertson Cal 19:45, MacLeish Pha, McKechnie ai 20:00.

ROULEZ CONFORTABLEMENT EN TOUTE SÉCURITÉ...

Ressorts pour autos et camions

HEURES D'AFFAIRES: Sur semaine, 8h. à 2h. 30 de la nuit. Le samedi fermé.

● Cousinsnets de suspension ● Tandem ● Ressorts à boudin ● "King Pin" ● Air Lift ● Colonne de direction ● Rotules ● Amortisseurs.

ALPHEUSSE BLONDEAU & Fils
LTEE
145 BOUL. DES CEDRES
En union de Colson
TEL.: 626-6941

UN SEUL ENDROIT A QUEBEC

à votre mesure

nous avons le plaisir de vous proposer un nouveau service de confection sur mesure, en plus de la location habituelle d'habits de gala.

CHERRYLL HILL, New Jersey (AFP) — La Prévoyante, la pouliche canadienne de deux ans appartenant à l'industriel montréalais Jean-Louis Lévesque, a surclassé tous ses rivaux samedi dans le Prix Gardenai, doté de \$190,920 qu'elle a remporté aisément.

AU MARQUIS DE BRUMMELL
781, 3e avenue, Québec (418) 529-6897

une bouchée rapide se prend au bar le midi

db AUBERGE DES COUVERNEURS
CHICOUTIMI, QUÉBEC, AMBUSHKI, SEPT ÎLES, BIEN-ÔTÉ QUÉBEC CENTRE-VILLE

SPECIAL DE NOVEMBRE

COMMENT VOUS IMAGINEZ-VOUS AU VOLANT D'UNE VEGA CHEVROLET

\$2,457*

La meilleure façon de le savoir est de venir en essayer une... Vous constaterez qu'en plus de ses grandes performances, sa qualité primordiale est son bas prix:

Malgré tout... vous achèterez votre VEGA à prix abordable chez...

*Notez que ce prix est celui suggéré par le manufacturier. A la livraison, nous devons compter en supplément les taxes de vente provinciale, locale, les frais d'immatriculation, accessoires, équipements en option ainsi que les frais de transport.

FINANCE G.M.A.C. ASSURANCE M.I.C. et ASSURANCE-MALADIE

CHEVROLET OLDSMOBILE

60 SUD, DORCHESTER — TEL.: 529-4561

Terrain usagé: 565, boul. Hamel

● VENDEURS COURTOIS ● LE PLUS GRAND CHOIX DE MODÈLES 1973 ● SERVICE APRÈS-VENTE LE PLUS RECHERCHÉ ● PRIX DÉFIANT TOUTE CONCURRENCE ● MEILLEURE ALLOCATION EN VILLE POUR VOTRE ÉCHANGE

Le Rouge et Or s'incline de nouveau

L'équipe féminine de basketball Rouge et Or de l'université Laval, devra, si la situation ne change pas, donner quelques conseils aux représentants du sexe fort qui tentent eux aussi de défendre les couleurs de Laval.

En effet, l'équipe féminine de l'université québécoise n'a eu aucune difficulté à vaincre les représentantes du collège McDonald au compte de 57-18, pendant que l'équipe masculine subissait une défaite de 67-59 également contre l'équipe du collège McDonald.

Pour l'équipe masculine, ce fut la répétition des autres rencontres. Elle est revenue forte dans la deuxième demie, mais avait accordé une trop forte avance dans la première demie, qui a pris fin au compte de 41-26 en faveur des visiteurs.

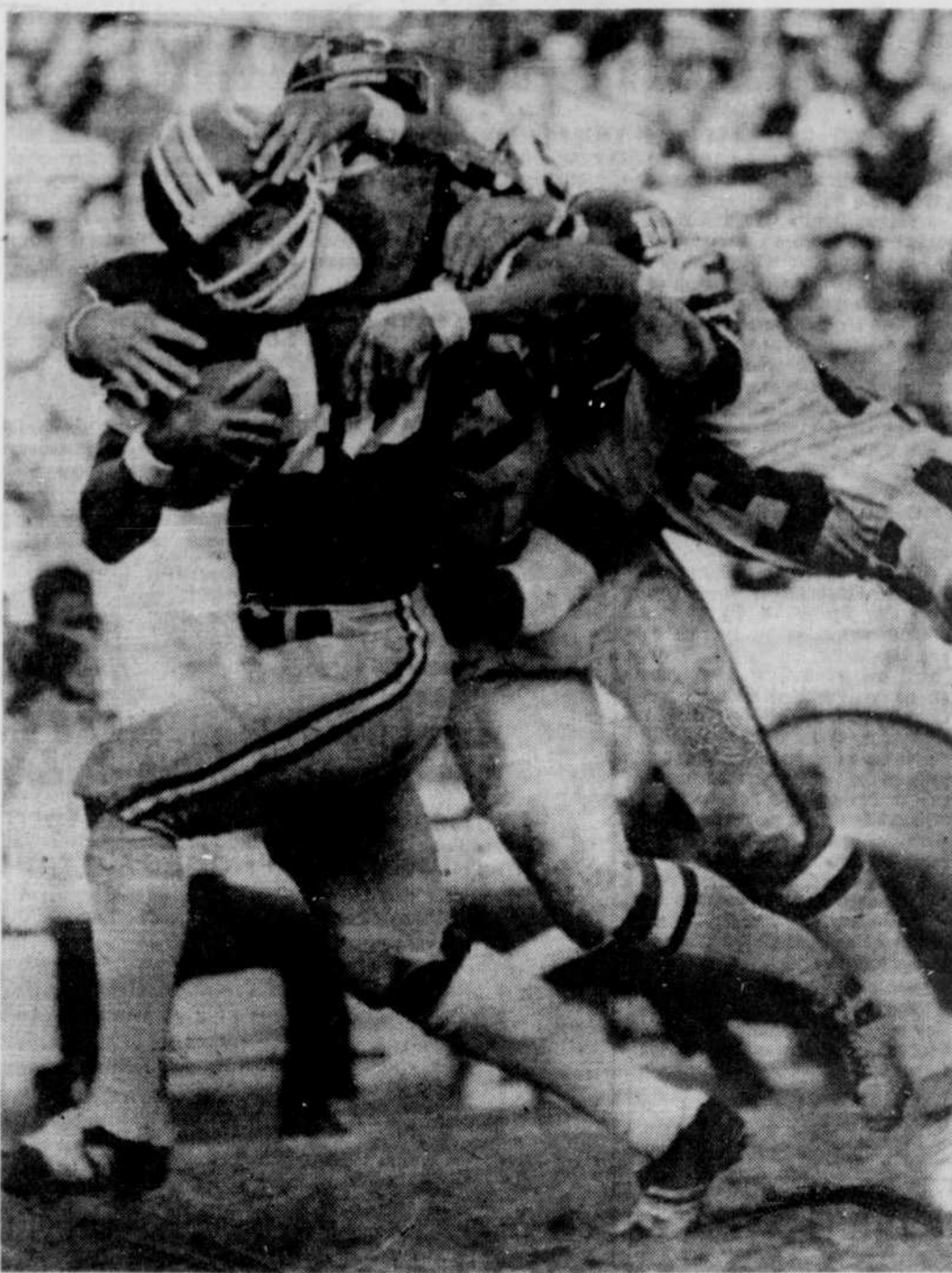
La deuxième demie fut très animée, les deux clubs bataillant ferme Laval pour effacer le déficit, et McDonald pour empêcher le Rouge et Or de renverser la situation.

Tom Maryeski a réussi 21 points pour Laval pendant que son coéquipier Jean-Luc Bellemare en réussissait 15. Pour les visiteurs, Dave Adgar a amassé 17 points pendant que Barry Russell en ajoutait 16 à la fiche de son club.

L'équipe féminine de Laval, quant à elle, a tenu un bon exercice, remportant la première demie par 24 à 6, pour porter son avance à 39 points dans la deuxième demie.

Odette Langlois a été l'auteur de 41 points pendant que Jackie Tremblay en ajoutait 11. Sue Vickery a été la meilleure du McDonald avec 8 points à son actif.

L'équipe masculine de Laval présente donc une fiche de trois victoires et une défaite alors que l'équipe féminine présente une fiche vierge de quatre victoires.



Une main, deux mains, trois mains! —

Comme on dit en langage courant : "Il n'est pas parti pour aller bien loin"! Et pourtant, malgré cette avalanche de phalanges, le demi-arrière Larry Brown des Redskins de Washington a réussi à gagner 20 verges sur le jeu. De quelle façon s'y est-il pris? Lui seul le sait! (Téléphoto PA)

Les Steelers continuent à surprendre pendant que Miami reste invaincu

D'après UPI

Les surprisants Steelers de Pittsburgh se sont rapprochés encore plus du premier championnat qu'ils pourraient décrocher en quatre décennies de compétition, tandis que les Dolphins de Miami toujours méthodiques, ont de leur côté gardé bien vivant l'espoir de réaliser leur première saison régulière parfaite dans la Ligue nationale de football en 30 années de lutte.

Les Steelers, réussissant leur meilleure performance dans l'histoire du club, ont porté hier leur fiche à 7-2 avec une importante victoire de 16-7 sur les Chiefs de Kansas City. Ils ont ainsi égalé la marque de 7-2 inscrite par Pittsburgh en 1947 avant que ce dernier club ne la transforme à 8-4 pour perdre le championnat de la Division Est dans une série éliminatoire contre Philadelphia.

Pittsburgh, qui a joué pour la première fois dans la LNF en 1933, a capitalisé sur deux ballons échappés recouverts par Jack Ham pour réussir à compter 10 points dans les six dernières minutes de jeu, battant les Chiefs en les reculant vers la deuxième place de la section Ouest de la CFA avec une demi-partie en arrière du Oakland qui a pour sa part battu Cincinnati 20-14.

Pour sa part Miami a déroulé la Nouvelle-Angleterre par 32-0 pour gonfler son record à 9-0 pour la saison. Les Dolphins, qui ont fait de Don Shula le premier coach professionnel à gagner 100 parties à ses 10 premières saisons comme pro, tentent par ailleurs de devenir le premier club, depuis que Chicago l'a fait avec une marque de 11-0 en 1942, à enregistrer une saison régulière parfaite. Le dernier club à l'approcher a été le Green Bay, qui filait avec un tableau de 10-0 en 1962 avant de subir sa seule et amère défaite de la saison le jour de l'Action de Grâce contre les Lions de Detroit.

Un autre meneur de division, Washington, a été victorieux hier et un co-meneur, Green Bay, a défait Chicago 23-17 pour prendre la seule possession de la tête dans la division Centrale de la CFN avec une fiche de 6-3

alors que Detroit s'est retrouvé dans une égalité avec Minnesota à 5-4 après avoir perdu aux mains des Vikings, 16-14. Los Angeles, le meneur de l'ouest dans la CFN, a vu sa marge coupée à une demi-partie sur Atlanta en perdant à Denver par 16-10 dans la plus grande surprise de la journée d'hier.

Washington a battu les Giants de New York par 27-13, Dallas est demeuré sur les talons de Washington avec un triomphe de 33-24 sur St-Louis, Atlanta a battu La Nouvelle-Orléans, 36-20, les Jets de New York ont déroulé Buffalo 41-3, Philadelphia a défait Houston 18-17 et San Francisco a eu raison du Baltimore 27-24.

Charlie Smith a gagné 146 verges en 25 tentatives pour aider Oakland à mériter la victoire sur Cincinnati ce qui donna aux Raiders une fiche de 5-3-1 contre une marque de 5-4 pour Kansas City. Smith et Clarence Davis ont chacun marqué un touchdown et George Blanda a ajouté une couple de placements pour Oakland.

Mercury Morris a pour sa part réussi trois touchés dans la première demie pour conduire Miami à un gain facile sur Nouvelle-Angleterre.

Larry Brown a compté deux touchés dans la dernière minute de la partie pour donner à Washington une victoire sur les

Giants, lesquels avaient clamé qu'ils réussiraient à contenir Brown à des gains de moins de 100 verges. Mais Brown en a récolté 106, comparé à 191 contre eux il y a deux semaines, tandis qu'il augmentait son total de la saison à 995.

Green Bay a capitalisé sur un ballon échappé du Chicago et un retour de botté de 89 verges par Ike Thomas pour marquer une couple de touchés en première session en route vers un triomphe sur les Bears.

Fred Cox a botté deux placements dans les huit dernières minutes pour donner au Minnesota la marge de deux points qu'il avait besoin pour triompher de Detroit. Errol Mann a fait une tentative de placement de 33 verges pendant que les seconds s'échouaient mais malheureusement pour Detroit, Bobby Bryant a bloqué.

Charley Johnson a fait une passe de touché et Jim Turner a botté trois placements pour

donner à Denver sa victoire surprenante sur Los Angeles. Les Rams dominent maintenant Atlanta par seulement une demie-partie et San Francisco par une partie.

Dallas a compté les quatre premières fois qu'il a eu le ballon y compris un bel attrapé de Ron Sellers pour un touché de 41 verges, pour parvenir à battre St-Louis. Emerson Boozer a augmenté son total de touchés en tête de la ligue à 13 avec une couple alors que les Jets l'emportaient sur Buffalo. Bob Berry a réussi une passe de touché et a couru pour en marquer un autre alors qu'Atlanta a défait Nouvelle-Orléans avec l'aide d'une poussée de 19 points au deuxième quart. Steve Spurrier a allongé deux passes de touchés pour aider San Francisco à défaire Baltimore et Tom Dempsey a botté six placements pour permettre à Philadelphia de vaincre Houston.

DECORATRICE DEMANDEE

Pour magasin de meubles modernes
Au moins un an d'expérience
La personne recherchée doit réunir les qualités de vendeuse au détail et conseillère en décoration.
Elle doit être travaillante, dynamique envers la clientèle, pas une dessinatrice de plans seulement!
DEPT 5209, LE SOLEIL

AMEUBLEMENTS "PAYSAGÉS"

- Ecrans
- Fauteuils
- Classeurs
- Tables de travail

Vente — Location à long terme — Planification — Service de décoration

2264, rue Robitaille
Québec 8, P.Q.
527-1022

L'âge limite des juniors porté à 22 ans

Le baseball amateur du Québec comptera une double structure

par Lucien EMOND

CHICOUTIMI — Pour écarter toute possibilité de schisme, le baseball amateur du Québec comptera avant longtemps une double structure sous un même chapiteau.

De nature à rencontrer les besoins du baseball mineur (peewee, bantam, midjet) et du baseball majeur (junior, sénior, intermédiaire), suivant en cela une pratique courante dans les sphères québécoises du hockey.

Au congrès de la Fédération du baseball amateur (F.B.A.Q.), tenu en fin de semaine à Chicoutimi, le principe même de cette double structure a été retenu. A un comité de l'organisme, il appartiendra d'en étudier les diverses modalités.

Un changement majeur de la structure réclamé avec force par les dirigeants de la région de Montréal, notamment ceux de la Ligue junior.

"Car il faut bien comprendre que le champ des préoccupations varie selon que vous vous préoccupez d'un garçon de 12 ans ou d'un athlète de 20 ans", de dire Euclide Laliberté, le président de la ligue junior de Montréal.

Son vice-président, Fernand L'Hostie parle de son côté de tout un concept différent car "il est bien évident que le baseball mineur tend à la participation alors que le baseball majeur recherche avant tout la compétition."

Il ne fut pas facile d'amener les délégués à cette conception. Dès le départ des assises, vendredi soir, une proposition en ce sens avait été rapidement écartée par ce qui semblait à plusieurs un vice de forme à la constitution.

Mais les promoteurs du projet ont certes été persuasifs en coulisse. Lors de l'assemblée générale, tenue hier avant-midi, ils devaient revenir à la charge pour obtenir gain de cause.

LES CHAMPIONNATS

Sur cette question, le débat a été long, ardu. D'autant plus qu'il est en preuve que certains dirigeants de clubs se font forts de contourner la réglementation établie. A l'occasion d'un tournoi, d'un championnat, et même des Jeux du Québec.

A un point tel qu'on s'est laissé dire que les Bombardiers de Rosemont, grands vainqueurs des derniers Jeux d'été du Québec, ne constituaient pas une formation à l'abri de tout accroissement constitutionnel.

Aussi est-il dans l'intention des dirigeants de clarifier la situation et d'apporter un plus grand soin à la vérification des adhérents à une compétition, à quelque niveau que ce soit.

En ce domaine, Chicoutimi, ville hôte de ces assises de

la FBAQ, pourrait bien jouer un rôle analogue l'été prochain, lors de la tenue des championnats provinciaux du baseball mineur. Aucune décision officielle n'a encore été prise mais il y a des démarches d'amorçage.

LES CLINIQUES

Pour les instructeurs, les arbitres et les joueurs, on peut s'attendre à de la nouveauté.

Chose certaine, la clinique présentée en étroite collaboration avec les Expos et la brasserie O'Keefe sera abandonnée.

Toutes les modalités ne sont pas encore arrêtées mais on parle d'utiliser de nouveaux procédés pour rejoindre le public. Comme celui d'une roulotte itinérante. Il est certain toutefois que les Expos, O'Keefe et la fédération du baseball demeureront des partenaires dans ces efforts de promotion du baseball.

Jean-Pierre Roy, la voix française des Expos, confiait au cours d'une entrevue que le développement du baseball au Québec dépassait même tous les espoirs.

Mais pour ce dernier, il faudra venir en aide aux bénévoles qui oeuvrent dans cette sphère tout en assurant une meilleure qualité de baseball.

Selon Jean-Pierre Roy, il faut songer à la pratique de ce sport au niveau collégial et recourir aux services d'instructeurs rémunérés pour un enseignement plus rentable.

LES REGLEMENTS

Ils sont si nombreux et se présentent de façon si précipitée que la fédération songe sérieusement à un temps d'arrêt. Pour un an ou deux!

Certes le plus spectaculaire à être ratifié au congrès de Chicoutimi fut celui de l'âge limite pour un joueur junior. Age porté de 21 à 22 ans.

D'aucuns estiment qu'il sera difficile aux ligues seniors et intermédiaires d'assurer leur recrutement. Mais pour d'autres, un athlète talentueux de 18 ans aura toujours la tentation de faire le saut. Et on pourra

difficilement l'empêcher de le faire.

LES ELECTIONS

Enfin, un mot des élections. Jusqu'ici vice-président de l'organisation, Jean-Paul St-Onge a accédé à la présidence de la Fédération du baseball amateur du Québec.

Il sera secondé de Réjean Ouellet, vice-président, Wilson Church, secrétaire, Julien Gratton, trésorier et Roland Pleau, registraire. André Pratt aura encore la responsabilité des instructeurs et Maurice Riopelle, celle des arbitres. Richard Bédécarrats est le président sortant.

La fédération provinciale s'est également donné un premier sénateur, Jean-Robert Nole, président-fondateur qui a été élu. Il y a une quinzaine de jours déjà, à la présidence de la Fédération canadienne du baseball amateur.

STE-BRIGITTE DE LAVAL...

c'est pas loin... c'est pas cher...



Cat

On s'y rend:

PAR LE BOULEVARD LAURENTIEN, CHEMIN LAC BEAUPORT, A GAUCHE EN FACE DU RELAIS JUSQU'AU CHEMIN TOURBILLON, ET VOUS VOILA RENDU!

AUCLAIR & LANDRY

275 AV. STE-BRIGITTE DE LAVAL
TEL: 825-2755
SERVICE 7 JOURS PAR SEMAINE

LA PLUS VIEILLE MAISON DE SCOTCH

HAIG
BLENDED SCOTCH WHISKY
PRODUCT OF SCOTLAND
100% SCOTCH WHISKIES BLENDED & BOTTLED BY
JOHN HAIG & Co. Ltd.
MARKINCH SCOTLAND
CONTENTS 750 ml

DISTILLED, BLENDED AND BOTTLED IN SCOTLAND

MICHELIN s'installe.

... CHEZ VOTRE NOUVEAU REVENDEUR DE

MICHELIN 'X' — LE PNEU RADIAL À CEINTURE DE CÂBLES D'ACIER

CA charlesbourg
AUTOMOBILES LTÉE

7925, Boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, Québec 7, P.Q. - Tél. 623-9843

Que vous conduisiez un gros modèle américain ou une mini-compacte importée, votre nouveau revendeur Michelin peut vous offrir le pneu qui répondra parfaitement à vos besoins.

Tout comme chaque membre de son personnel, il se fera un plaisir de vous expliquer la construction et les avantages uniques des pneus radiaux par rapport aux pneus conventionnels à nappes ou à câbles entrecroisés. De plus, il est prêt à vous démontrer comment et pourquoi le Michelin "X" radial est le pneu qui vous en donne le plus pour votre argent.

Si vous êtes un adepte de la sécurité au volant, vous attachez une grande importance à des caractéristiques comme une meilleure efficacité au freinage, une résistance accrue aux crevaisons, une plus grande précision de conduite et une adhérence supérieure sur la route — par tous les temps. Et, comme vous le dira votre revendeur, ce sont là des caractéristiques propres aux pneus radiaux Michelin. De même, si vous croyez à l'économie de carburant (dans le sens de "plus de milles au gallon"),

faites-vous expliquer comment la carcasse radiale, avec ceinture de câbles d'acier, des pneus Michelin vous permet de réaliser une véritable économie d'essence. Enfin, si vous vous préoccupez de la durée de la bande de roulement, consultez ceux de vos amis qui roulent sur pneus Michelin. Ou parlez-en à votre revendeur pour obtenir des données plus précises. Mais, peu importe votre source de références, vous saurez que vous pouvez compter sur plusieurs milliers de milles de conduite parfaite.

Si vous êtes sur le point d'acheter de nouveaux pneus ou de changer de voiture, prenez le temps d'aller examiner les Michelin "X" chez votre nouveau revendeur: vous verrez qu'on peut se fier à lui... et à ses produits.

MICHELIN

Le Rouge et Or s'incline de nouveau

L'équipe féminine de basket-ball Rouge et Or de l'université Laval, devra, si la situation ne change pas, donner quelques conseils aux représentants du sexe fort qui tentent eux aussi de défendre les couleurs de Laval.

En effet, l'équipe féminine de l'université québécoise n'a eu aucune difficulté à vaincre les représentantes du collège McDonald au compte de 57-18, pendant que l'équipe masculine subissait une défaite de 67-59 également contre l'équipe du collège McDonald.

Pour l'équipe masculine, ce fut la répétition des autres rencontres. Elle est revenue forte dans la deuxième demie, mais avait accordé une trop forte avance dans la première demie, qui a pris fin au compte de 41-26 en faveur des visiteurs.

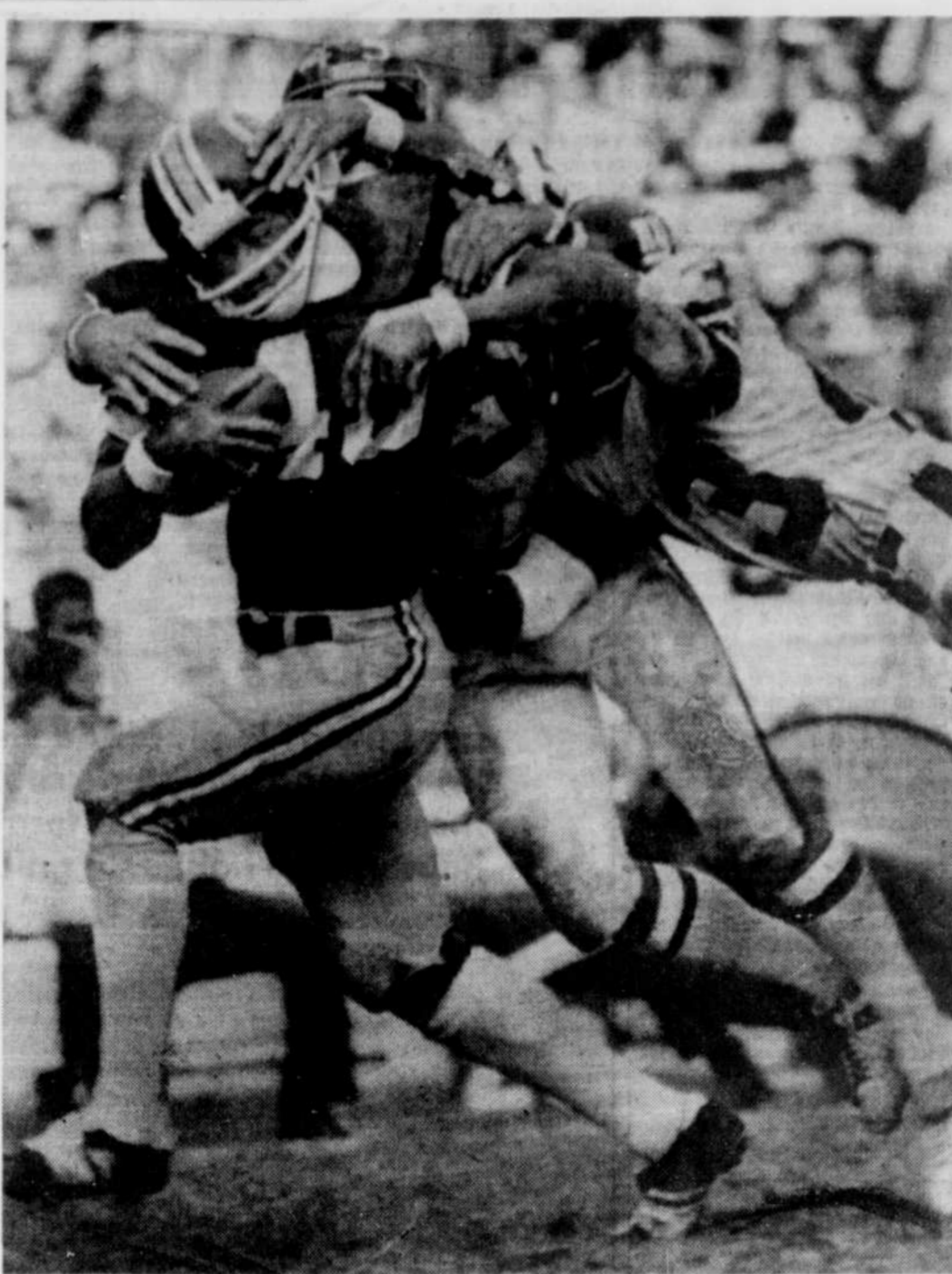
La deuxième demie fut très animée, les deux clubs bataillant ferme Laval pour effacer le déficit, et McDonald pour empêcher le Rouge et Or de renverser la situation.

Tom Maryeski a réussi 21 points pour Laval pendant que son coéquipier Jean-Luc Bellemare en réussissait 15. Pour les visiteurs, Dave Adgar a amassé 17 points pendant que Barry Russell en ajoutait 16 à la fiche de son club.

L'équipe féminine de Laval, quant à elle, a tenu un bon exercice, remportant la première demie par 24 à 6, pour porter son avance à 38 points dans la deuxième demie.

Odette Langlois a été l'auteur de 41 points pendant que Jackie Tremblay en ajoutait 11. Sue Vickery a été la meilleure du McDonald avec 8 points à son actif.

L'équipe masculine de Laval présente donc une fiche de trois victoires et une défaite alors que l'équipe féminine présente une fiche vierge de quatre victoires.



Une main, deux mains, trois mains! —

● Comme on dit en langage courant: "Il n'est pas parti pour aller bien loin"! Et pourtant, malgré cette avalanche de phalanges, le demi-arrière Larry Brown des

Redskins de Washington a réussi à gagner 20 verges sur le jeu. De quelle façon s'y est-il pris? Lui seul le sait! (Téléphoto PA)

L'âge limite des juniors porté à 22 ans

Le baseball amateur du Québec comptera une double structure

par Lucien EMOND

CHICOUTIMI — Pour écarter toute possibilité de schisme, le baseball amateur du Québec comptera avant longtemps une double structure sous un même chapiteau.

De nature à rencontrer les besoins du baseball mineur (peewee, bantam, midget) et du baseball majeur (junior, sénior, intermédiaire), suivant en cela une pratique courante dans les sphères québécoises du hockey.

Au congrès de la Fédération du baseball amateur (F.B.A.Q.), tenu en fin de semaine à Chicoutimi, le principe même de cette double structure a été retenu. A un comité de l'organisme, il appartiendra d'en étudier les diverses modalités.

Un changement majeur de la structure réclamé avec force par les dirigeants de la région de Montréal, notamment ceux de la Ligue junior.

"Car il faut bien comprendre que le champ des préoccupations varie selon que vous vous préoccupez d'un garçon de 12 ans ou d'un athlète de 20 ans", dit le directeur L'aliberté, le président de la ligue junior de Montréal.

Son vice-président, Fernand L'Hostie parle de son côté de tout un concept différent car "il est bien évident que le baseball mineur tend à la participation alors que le baseball majeur recherche avant tout la compétition."

Il ne fut pas facile d'amener les délégués à cette conception. Dès le départ des assises, vendredi soir, une proposition en ce sens avait été rapidement écartée par ce qui semblait à plusieurs un vice de forme à la constitution.

Mais les promoteurs du projet ont certes été persuasifs en coulisse. Lors de l'assemblée générale, tenue hier avant-midi, ils devaient revenir à la charge pour obtenir gain de cause.

LES CHAMPIONNATS

Sur cette question, le débat a été long, ardu. D'autant plus qu'il est en preuve que certains dirigeants de clubs se font forts de contourner la réglementation établie. A l'occasion d'un tournoi, d'un championnat, et même des Jeux du Québec.

A un point tel qu'on s'est laissé dire que les Bombardiers de Rosemont, grands vainqueurs des derniers Jeux d'été du Québec, ne constituait pas une formation à l'abri de tout accroissement constitutionnel.

Aussi est-il dans l'intention des dirigeants de clarifier la situation et d'apporter un plus grand soin à la vérification des adhérents à une compétition, à quelque niveau que ce soit.

En ce domaine, Chicoutimi, ville hôte de ces assises de

la FBAQ, pourrait bien jouer un rôle analogue l'été prochain, lors de la tenue des championnats provinciaux du baseball mineur. Aucune décision officielle n'a encore été prise mais il y a des démarches d'amorçées.

LES CLINIQUES

Pour les instructeurs, les arbitres et les joueurs, on peut s'attendre à de la nouveauté.

Chose certaine, la clinique présentée en étroite collaboration avec les Expos et la brasserie O'Keefe sera abandonnée.

Toutes les modalités ne sont pas encore arrêtées mais on parle d'utiliser de nouveaux procédés pour rejoindre le public. Comme celui d'une roulotte itinérante. Il est certain toutefois que les Expos, O'Keefe et la fédération du baseball demeureront des partenaires dans ces efforts de promotion du baseball.

Jean-Pierre Roy, la voix française des Expos, confiait au cours d'une entrevue que le développement du baseball au Québec dépassait même tous les espoirs.

Mais pour ce dernier, il faudra venir en aide aux bénévoles qui oeuvrent dans cette sphère tout en assurant une meilleure qualité de baseball.

Selon Jean-Pierre Roy, il faut songer à la pratique de ce sport au niveau collégial et recourir aux services d'instructeurs rémunérés pour un enseignement plus rentable.

LES REGLEMENTS

Ils sont si nombreux et se présentent de façon si précipitée que la fédération songe sérieusement à un temps d'arrêt. Pour un an ou deux!

Certes le plus spectaculaire à être ratifié au congrès de Chicoutimi fut celui de l'âge limite pour un joueur junior. Age porté de 21 à 22 ans.

D'aucuns estiment qu'il sera difficile aux ligues seniors et intermédiaires d'assurer leur recrutement. Mais pour d'autres, un athlète talentueux de 18 ans aura toujours la tentation de faire le saut. Et on pourra

difficilement l'empêcher de le faire.

LES ELECTIONS

Enfin, un mot des élections. Jusqu'ici vice-président de l'organisation, Jean-Paul St-Onge a accédé à la présidence de la Fédération du baseball amateur du Québec.

Il sera secondé de Réjean Ouellet, vice-président, Wilson Church, secrétaire, Julien Gratton, trésorier et Roland Pleau, registraire. André Pratt aura encore la responsabilité des instructeurs et Maurice Riopelle, celle des arbitres. Richard Bélec est le président sortant.

La fédération provinciale s'est également donné un premier secrétaire, Jean-Robert Nolin, président-fondateur qui a été élu, il y a une quinzaine de jours déjà, à la présidence de la Fédération canadienne du baseball amateur.

LA PLUS VIEILLE MAISON DE SCOTCH

HAIG
BLENDED SCOTCH WHISKY
PRODUCT OF SCOTLAND
100% SCOTCH WHISKY BLENDED & BOTTLED BY
JOHN HAIG & Co. Ltd.
MARKINCH SCOTLAND
CONTENTS 25 OZ.
DISTILLED BLENDED AND BOTTLED IN SCOTLAND

HAIG
BLENDED SCOTCH WHISKY
PRODUCT OF SCOTLAND
100% SCOTCH WHISKY BLENDED & BOTTLED BY
JOHN HAIG & Co. Ltd.
MARKINCH SCOTLAND
CONTENTS 25 OZ.
DISTILLED BLENDED AND BOTTLED IN SCOTLAND

STE-BRIGITTE DE LAVAL...
c'est pas loin...
c'est pas cher...

La Cat
Des Artic/Kawasaki depuis les 250 jusqu'aux 440 NOUS LES AVONS EN STOCK! Embarquez des milliers la font

Dépositaires **SOUFFLEUSES "JACOBSEN" et "SNOW SHARK"**

On s'y rend:

PAR LE BOULEVARD LAURENTIEN, CHEMIN LAC BEAUPORT, A GAUCHE EN FACE DU RELAIS JUSQU'AU CHEMIN TOURBILLON, ET VOUS VOILA RENDU!

AUCLAIR & LANDRY I.N.C.
275 AV. STE-BRIGITTE DE LAVAL
TEL: 825-2755
SERVICE 7 JOURS PAR SEMAINE

Les Steelers continuent à surprendre pendant que Miami reste invaincu

D'après UPI

Les surprenants Steelers de Pittsburgh se sont rapprochés encore plus du premier championnat qu'ils pourraient décrocher en quatre décennies de compétition, tandis que les Dolphins de Miami toujours méthodiques, ont de leur côté gardé bien vivant l'espoir de réaliser leur première saison régulière parfaite dans la Ligue nationale de football en 30 années de lutte.

Les Steelers, réussissant leur meilleure performance dans l'histoire du club, ont porté hier leur fiche à 7-2 avec une importante victoire de 16-7 sur les Chiefs de Kansas City. Ils ont ainsi égalé la marque de 7-2 inscrite par Pittsburgh en 1947 avant que ce dernier club ne la transforme à 8-4 pour perdre le championnat de la Division Est dans une série éliminatoire contre Philadelphia.

Pittsburgh, qui a joué pour la première fois dans la LNF en 1933, a capitalisé sur deux ballons échappés recouverts par Jack Ham pour réussir à compter 10 points dans les six dernières minutes de jeu, battant les Chiefs en les reculant vers la deuxième place de la section Ouest de la CFA avec une demi-partie en arrière du Oakland qui a pour sa part battu Cincinnati 20-14.

Pour sa part Miami a déjoué la Nouvelle-Angleterre par 52-0 pour gonfler son record à 9-0 pour la saison. Les Dolphins, qui ont fait de Don Shula le premier coach professionnel à gagner 100 parties à ses 10 premières saisons comme pro, tentent par ailleurs de devenir le premier club, depuis que Chicago l'a fait avec une marque de 11-0 en 1942, à enregistrer une saison régulière parfaite. Le dernier club à l'approcher a été le Green Bay, qui filait avec un tableau de 10-0 en 1962 avant de subir sa seule et amère défaite de la saison le jour de l'Action de Grâce contre les Lions de Detroit.

Un autre meneur de division, Washington, a été victorieux hier et un co-meneur, Green Bay, a défait Chicago 23-17 pour prendre la seule possession de la tête dans la division Centrale de la CFN avec une fiche de 6-3

alors que Detroit s'est retrouvé dans une égalité avec Minnesota à 5-4 après avoir perdu aux mains des Vikings, 16-14. Los Angeles, le meneur de l'ouest dans la CFN, a vu sa marge coupée à une demi-partie sur Atlanta en perdant à Denver par 16-10 dans la plus grande surprise de la journée d'hier.

Washington a battu les Giants de New York par 27-13, Dallas est demeuré sur les talons de Washington avec un triomphe de 33-24 sur St-Louis, Atlanta a battu La Nouvelle-Orléans, 36-20, les Jets de New York ont déjoué Buffalo 41-3, Philadelphia a défait Houston 18-17 et San Francisco a eu raison du Baltimore 27-24.

Charlie Smith a gagné 146 verges en 25 tentatives pour aider Oakland à mériter la victoire sur Cincinnati ce qui donna aux Raiders une fiche de 5-3-1 contre une marque de 5-4 pour Atlanta. Smith et Clarence Davis ont chacun marqué un touché et George Blanda a ajouté une couple de placements pour Oakland.

Mercury Morris a pour sa part réussi trois touchés dans la première demie pour conduire Miami à un gain facile sur Nouvelle-Angleterre.

Larry Brown a compté deux touchés dans la dernière minute de la partie pour donner à Washington une victoire sur les

Giants, lesquels avaient clamé qu'ils réussiraient à contenir Brown à des gains de moins de 100 verges. Mais Brown en a récolté 106, comparé à 191 contre eux il y a deux semaines, tandis qu'il augmentait son total de la saison à 985.

Green Bay a capitalisé sur un ballon échappé du Chicago et un retour de botté de 89 verges par Ike Thomas pour marquer une couple de touchés en première session en route vers un triomphe sur les Bears.

Fred Cox a botté deux placements dans les huit dernières minutes pour donner au Minnesota la marge de deux points qu'il avait besoin pour triompher de Detroit. Errol Mann a fait une tentative de placement de 33 verges pendant que les secondes s'écoulaient mais malheureusement pour Detroit, Bobby Bryant l'a bloqué.

Charley Johnson a fait une passe de touché et Jim Turner a botté trois placements pour

donner à Denver sa victoire surprenante sur Los Angeles. Les Rams dominent maintenant Atlanta par seulement une demie - partie et San Francisco par une partie.

Dallas a compté les quatre premières fois qu'il a eu le ballon y compris un bel attrapé de Ron Sellers pour un touché de 41 verges, pour parvenir à battre St-Louis; Emerson Boozer a augmenté son total de touchés en tête de la ligue à 13 avec une couple alors que les Jets l'emportaient sur Buffalo; Bob Berry a réussi une passe de touché et a couru pour en marquer un autre alors qu'Atlanta a défait Nouvelle-Orléans avec l'aide d'une poussée de 19 points au deuxième quart; Steve Spurrier a allongé deux passes de touchés pour aider San Francisco à défaire Baltimore et Tom Dempsey a botté six placements pour permettre à Philadelphia de vaincre Houston.

DECORATRICE DEMANDEE

Pour magasin de meubles modernes
Au moins un an d'expérience

La personne recherchée doit réunir les qualités de vendeuse au détail et conseiller en décoration. Elle doit être travaillante, dynamique envers la clientèle, pas une dessinatrice de plans seulement!

DEPT 5209, LE SOLEIL

AMEUBLEMENTS "PAYSAGÉS"

- Ecrans
- Fauteuils
- Classeurs
- Tables de travail

Vente — Location à long terme — Planification — Service de décoration

bo-décor

2264, rue Robitaille
Québec 8, P.Q.
527-1022

MICHELIN s'installe.

... CHEZ VOTRE NOUVEAU REVENDEUR DE

MICHELIN 'X' — LE PNEU RADIAL À CEINTURE DE CÂBLES D'ACIER

CA charlesbourg
AUTOMOBILES LTÉE

7925, Boul. Henri-Bourassa, Charlesbourg, Québec 7, P.Q. - Tél. 623-9843

Que vous conduisiez un gros modèle américain ou une mini-compacte importée, votre nouveau revendeur Michelin peut vous offrir le pneu qui répondra parfaitement à vos besoins.

Tout comme chaque membre de son personnel, il se fera un plaisir de vous expliquer la construction et les avantages uniques des pneus radiaux par rapport aux pneus conventionnels à nappes ou à câbles entrecroisés. De plus, il est prêt à vous démontrer comment et pourquoi le Michelin "X" radial est le pneu qui vous en donne le plus pour votre argent.

Si vous êtes un adepte de la sécurité au volant, vous attachez une grande importance à des caractéristiques comme une meilleure efficacité au freinage, une résistance accrue aux crevaisons, une plus grande précision de conduite et une adhérence supérieure sur la route — par tous les temps. Et, comme vous le dira votre revendeur, ce sont là des caractéristiques propres aux pneus radiaux Michelin. De même, si vous croyez à l'économie de carburant (dans le sens de "plus de milles au gallon"),

faites-vous expliquer comment la carcasse radiale, avec ceinture de câbles d'acier, des pneus Michelin vous permet de réaliser une véritable économie d'essence. Enfin, si vous vous préoccupez de la durée de la bande de roulement, consultez ceux de vos amis qui roulent sur pneus Michelin. Ou parlez-en à votre revendeur pour obtenir des données plus précises. Mais, peu importe votre source de références, vous saurez que vous pouvez compter sur plusieurs milliers de milles de conduite parfaite.

Si vous êtes sur le point d'acheter de nouveaux pneus ou de changer de voiture, prenez le temps d'aller examiner les Michelin "X" chez votre nouveau revendeur: vous verrez qu'on peut se fier à lui... et à ses produits.

MICHELIN

7201F



Une réalité —

● La municipalité de l'Ancienne-Lorette a procédé à l'inauguration de son amphiglace communautaire, en fin de semaine. Il s'agit d'un amphithéâtre doté d'une patinoire réglementaire pour le hockey, recouverte d'un dôme en acier autoportant. L'édifice mesure 246 pieds par 122 pieds et des sièges y sont aménagés de chaque côté. Mis en chantier le printemps dernier, ce projet fut réalisé au coût de \$421,-

000 plus \$79,000 pour l'équipement. Mis à part le hockey, plusieurs autres sports peuvent y être pratiqués, selon la saison et les désirs de la population. Sur la photo, le maire Marcel Pageau remet une plaque-trocouleur à M. Armand Lemieux, sous les yeux de MM. Herman Lemieux, président du comité de l'amphiglace et Jos. Saint-Germain, président du comité de souscription.

sport local  WALCOTT ET DIXON

Deux autres grandes vedettes du monde du sport majeur viennent de s'ajouter à la liste déjà imposante de ceux qui seront présents au Diner-10e anniversaire des "Sportifs du Québec" qui aura lieu samedi prochain, le 18 novembre, à 6 hres p.m., au Patro Roc-Amadour.

En effet, la Direction des Sports vient de recevoir la confirmation officielle que l'ancien champion mondial poids-lourd, JERSEY JOE WALCOTT, sera présent à cette fête grandiose.

Il s'est dit enchanté de venir dans la vieille capitale. Et, pour ajouter à cela, l'ancienne vedette de football des Alouettes de Montréal, GEORGE DIXON, a aussi assuré les organisateurs qu'il sera au Patro Roc-Amadour à cette occasion. Ce Diner-10e anniversaire s'annonce donc pour être le plus spectaculaire du genre jamais réalisé par "Les Sportifs du Québec Inc."

Tout le public sportif peut assister à cet événement unique dans les annales sportives locales. On peut se procurer des cartes en appelant à 529-5321 ou 623-0947 ou en s'adressant au Patro Roc-Amadour.

RUGBY
LYON (Reuter) — C'est à l'issue d'une lutte extrêmement serrée que la Grande-Bretagne a arraché la coupe du monde de rugby à treize à l'équipe d'Australie samedi à Lyon.

Les deux équipes ont terminé le match à égalité, dix points partout, après les prolongations et les Britanniques ont dû leur victoire finale à leur meilleur goal - average enregistré durant les éliminatoires de la coupe.

Les Australiens doivent certainement s'en vouloir d'avoir perdu un peu par leur faute cette coupe qui était la leur depuis 1968.

Ils ont dominé ce match durant une heure, mais pendant tout ce temps les Britanniques se sont arrangés pour sauver les meubles en n'encaissant que deux essais.

HOCKEY INTERCITE
Les équipes pee wee et midget de Québec-Centre ont remporté les deux seuls matches de la Ligue de hockey Québec-intercité au calendrier, samedi-elles ont respectivement triomphé 6-3 et 6-0, contre Charlottetown à chaque fois. Hier, dans le midget, Villeneuve a défait Limoilou 9-3 tandis que Charlesbourg a blanchi Québec-Centre 5-0; dans le pee wee, Loretteville a vaincu Villeneuve 5-4; dans le bantam, Limoilou a supplanté Villeneuve 4-1 tandis que Sainte-Foy a déclassé Lévis-Lauzon 9-0; dans le midget, Loretteville a écrasé Villeneuve 8-0; enfin, dans le junior "B", Québec-DSN a vaincu Charlesbourg 5-2. Aujourd'hui, Beauport rencontre Québec-Centre dans le pee wee et dans le midget.

le sport en bref

DURELLE-MARCOTTE

Selon le promoteur de boxe Régis Lévesque, Joey Durelle aurait affirmé qu'il n'affrontera jamais plus le Québécois Fernand Marcotte, quel que soit le résultat de leur bataille de jeudi au Forum. "Durelle se dit certain de l'emporter jeudi et déclare qu'il n'accordera jamais un combat - revanche à un jaune comme Marcotte", a rapporté Lévesque, hier soir. On se souviendra que Marcotte avait expédié Durelle au plancher dès la première ronde, récemment, au Colisée de Québec.

COURSE AUTOMOBILE

SAO PAULO (AFP) — Mike Hailwood, G.B. sur Surtees TS-10, a remporté, hier, la 3e course automobile de formule 2 de Sao Paulo disputée en deux manches sur le circuit Interlagos de Sao Paulo. Il précède au classement général l'Australien Tim Schenken, sur Brabham BT-38. Le Français Henry Pescarolo avait remporté la première manche.

Néanmoins, c'est le champion du monde des conducteurs de formule 1, le Brésilien Emerson Fittipaldi qui s'adjuge le trophée Brésil Formule 2 dont la course d'aujourd'hui constituait la 3e et dernière épreuve. Le Brésilien précède l'Australien Schenken au classement général.

BILLIE JEAN KING

NEW YORK (AFP) — Billie Jean King, victorieuse de l'Open de France, du tournoi de Wimbledon et de l'Open de Forest Hills, a été classée joueuse numéro un des Etats-Unis par la Fédération américaine de tennis (USLTA).

Boxe: Monzon demeure champion

BUENOS AIRES (Reuter) — L'Argentin Carlos Monzon a conservé, samedi, à Buenos Aires, son titre de champion du monde de boxe, catégorie poids moyens, en remportant une victoire aux points sur son challenger, l'Américain Benny Briscoe.

Le boxeur de Philadelphie, âgé de 29 ans, a été toutefois très courageux; il a été le premier challenger à tenir la distance des 15 reprises face à Monzon depuis que celui-ci a conquis son titre mondial, à Rome, en novembre 1970, aux dépens de Nino Benvenuti. A un moment même, il a semblé possible que Briscoe puisse l'emporter.

Mais Monzon, qui défendait sa couronne pour la sixième fois, a pratiquement toujours conservé l'initiative et a parfois sérieusement éprouvé son adversaire.

L'Argentin n'a pu trouver l'ouverture dans la garde de l'Américain, qui a néanmoins reçu une révérence correction au 13e round, mais a su trouver suffisamment de ressources pour terminer le combat sans mettre un genou en terre.

GOLF

MELBOURNE, Australie — (PC PA) — Deux golfeurs de Taiwan ont lutté contre les vents hier en remportant la Coupe du Monde du golf.

Hsieh Min Nan et Lu Liang Huan ont terminé les 54 trous de la compétition avec un total de 438, deux de mieux que le Japon, suivi de l'Afrique du Sud avec 444, les E.-U. et l'Australie avec 445, l'Angleterre avec 449, la Corée, la Belgique et l'Argentine avec 452.

Le Canada, avec Phil Giroux et Bob Panasiuk, a terminé avec un total de 466, sur un pied d'égalité en 17e place avec quatre autres pays.

Hsieh a aussi terminé au premier rang avec un total de 217, deux coups de mieux que le Japonais Takaaki Kono.

Giroux a terminé au 25e rang avec un total de 229 et Panasiuk, au 46e avec 237.

Le mauvais temps de la dernière journée a fait grimper les scores alors Tony Jacklin terminait avec 72-226 et Gary Player, 76-224.

Les vainqueurs ont récolté \$2,000 et Hsieh, \$1,000.

TENNIS

TORQUAY (AFP) — Pour la quatrième semaine consécutive, l'Australienne Margaret Court a enlevé le titre du simple dame d'un tournoi de tennis sur court couvert comptant pour la coupe Dewar. Après ses succès à Billingham, Edimbourg, et Aber-

TURF

LAUREL, Maryland (PC) — Dgoll Role, cheval américain qui avait devancé la jument canadienne Belle Geste lors de l'International de Toronto, le mois dernier, l'a emporté par quatre longueurs samedi dans l'International de Washington, doté de bourses de \$150,000. Belle Geste a dû se contenter du 5e rang et d'une bourse de \$5,000 en portant son total à un peu moins de \$200,000 au cours de sa carrière.

PATINAGE ARTISTIQUE

PRAGUE (AFP) — L'Américain Gordon McKellen a remporté la victoire dans la catégorie messieurs de la compétition internationale de patinage artistique "le patin d'or" qui s'est disputée samedi et dimanche à Prague. McKellen a réalisé pour les figures imposées et les deux parties des figures libres le total de 5,180 pts 97, précédant Zdenek Pazdirc (Tchécos.) et le Français Jacky Mrozek qui, premier aux imposées et cinquième aux libres, a fini troisième avec 15,175 pts 8.

Dans la catégorie dames, l'Américaine Dorothy Hamill s'est classée première avec 5,178 pts 69, devant Geri Schander (RFA, 10,171 pts 99 et la Canadienne Daria Prychun 17,165 pts 85.



TU SKI TU?

Tu skies-tu? Répondez à l'invitation de Stonik! Skiez à Stoneham cette année!

BILLETS DE SAISON EN RÉDUCTION

	Jusqu'au 2 décembre	après le 2 décembre
Adulte	\$ 80.00	\$ 85.00
Etudiant (moins de 20 ans)	\$ 65.00	\$ 70.00
Etudiant (moins de 14 ans)	\$ 55.00	\$ 60.00
Familial (les deux premiers membres)	\$140.00	\$150.00
par personne additionnelle maximum	\$ 25.00	\$275.00

Achetez le vôtre au plus tôt.

Stoneham c'est du ski swing pour toute la famille; dix pentes entraînantes et attirantes; des cours de ski pour les "pros" de toutes catégories; une patrouille de surveillance à toute heure; bars, restaurants, boutiques.

Parmi tous les billets de saison achetés avant le 2 décembre 1972, 5 noms seront tirés au sort et les personnes chanceuses se verront rembourser le plein prix.

STATION DE SKI STONEHAM
Stoneham, Québec Tel. 848-2411

Le grand centre de l'auto

DODGE CHRYSLER



le plus grand centre de camions de la région de Québec

CAMIONS DODGE

MI-CHEMIN ENTRE L'AUTOROUTE 20 ET LE ROND-POINT DE LEVIS
89, ROUTE KENNEDY — TEL.: 837-9383

REGA

on est fier de notre produit on vous invite à comparer...



Modèle CTD 509
Portatif AccuColor de 20" (184 po. ca.)
Joli boîtier rayé au fini noyer, avec garniture métallique argentée. Châssis de 21,500 volts. Ecran à masque noir. Réglage de couleurs AccuMatic. Allumage instantané.
H. 17" L. 24 1/4" P. 18 1/2"



Modèle CTD 441
Portatif AccuColor de 19" (180 po. ca.)
Un excellent achat parmi les portatifs couleur à grand écran. Châssis fini noyer veiné, rehaussé d'une garniture métallique laquée couleur platine. Châssis AccuColor de 21,500 volts avec écran PDS à grains de phosphore. Réglage de couleurs AccuMatic. "A.T." Identification lumineuse du canal. Allumage instantané. Syntonisateurs VHF Power Grid et UHF tout-transistorisés.
H. 17 1/2" L. 23 1/4" P. 18 1/2"
En vente aussi avec boîtier de réglage électronique à distance, modèle CTD 411 R.



Modèle CTD 440
Portatif AccuColor de 19" (180 po. ca.)
Une grande image au prix des plus petits écrans. Boîtier au fini noyer veiné, rehaussé d'une garniture métallique bronze noyauté. Châssis à puissance de 21,500 volts avec écran PDS à grains de phosphore. Réglage de couleurs AccuMatic. Allumage instantané. Syntonisateurs VHF Power Grid et UHF tout-transistorisés.
H. 17 1/2" L. 23 1/4" P. 18 1/2"



Modèle CPD 315
Portatif AccuColor de 17" (141 po. ca.)
Joli télécouleur de taille moyenne, au boîtier fini noyer avec garniture métallique argentée. Châssis à puissance d'image de 21,500 volts avec écran ultra-rectangulaire (de proportions 3x4) à masque noir. Réglage de couleurs AccuMatic. Allumage instantané. Syntonisateurs VHF Power Grid et UHF tout-transistorisés.
H. 15 3/4" L. 23 3/8" P. 19"

J.O. FISET
COULEUR

55 SUD, DORCHESTER - 525-7191

Victoire décisive de Silent Majority

WESTBURY, N.Y. (PA) — Silent Majority a virtuellement décidé du championnat des ambassadeurs de trois ans...

Tarpont Adios qui détenait un avantage semblable sur Fast Clip en négligeant de partir à 62 contre 1...

Silent Majority, rejeon de Henry T. Adios, a mérité une bourse de \$77,365 au profit des propriétaires Irving Liverman et Aline White de Montréal...

Le poulin de trois ans appartenant à des Canadiens et conduit par le vétérinaire Billy Haughton, s'est élançé vers l'extérieur pour s'emparer de la tête au...

"Je n'ai eu qu'à claquer la langue dans le dernier bout pour le garder alerte," dit Haughton. "Il aime flâner quand il se trouve en avant des autres..."

De dire Haughton: "Silent Majority ira courir à Hollywood Park et s'il est en bonne forme, nous l'opposons à Albattross le 21 novembre ou le 1er décembre..."

résultats à Québec

HIER

COURSE NO 1 TROT — BOURSE \$300 1-Pooker Mir. L. Douquet \$3.10 4.30...

COURSE NO 2 AMBLE — BOURSE \$500 1-Valley Flash M. Poulin \$3.90 5.40...

COURSE NO 3 TROT — BOURSE \$300 1-C.P.O. P. Lachance \$4.10 5.30 2.70...

COURSE NO 4 AMBLE — BOURSE \$500 1-Avonlea J. Crevin \$2.70 3.90...

COURSE NO 5 TROT — BOURSE \$300 1-Mix and Mine \$3.70 4.90 2.20...

COURSE NO 6 AMBLE — BOURSE \$500 1-Mix and Mine \$3.70 4.90 2.20...

COURSE NO 7 AMBLE — BOURSE \$500 1-Wynton F. Crevin \$2.70 3.90...

COURSE NO 8 AMBLE — BOURSE \$500 1-Go Roy E. White \$2.50 3.70...

COURSE NO 9 TROT — BOURSE \$300 1-Dave G. J. Herbert \$2.10 3.30...

COURSE NO 10 AMBLE — BOURSE \$500 1-Mr. Red Adios G. Gendron \$2.30 3.50...

COURSE NO 11 AMBLE — BOURSE \$500 1-Charles G. Pas nommé \$2.10 3.30...

COURSE NO 12 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 13 AMBLE — BOURSE \$500 1-Happy Hal N. D. Coville \$1.80 3.00...

COURSE NO 14 AMBLE — BOURSE \$500 1-Diamond Frost D. Normandin \$2.00 3.20...

COURSE NO 15 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 16 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 17 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 18 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 19 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 20 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 21 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 22 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 18 AMBLE — BOURSE \$500 4-Chippeng. E. White \$4.40 5.60...

SAMEDI COURSE NO 1 TROT — BOURSE \$300 1-Barron Haveroy M. Chagné \$2.10 3.30...

COURSE NO 2 AMBLE — BOURSE \$500 1-Guy Concho E. Bélanger \$4.00 5.20...

COURSE NO 3 TROT — BOURSE \$300 1-Little Lad R. Page \$3.60 4.80...

COURSE NO 4 AMBLE — BOURSE \$500 1-Slupper Lou J. Bruyère \$3.90 5.10...

COURSE NO 5 TROT — BOURSE \$300 1-Mon Romain J. Crevin \$4.10 5.30...

COURSE NO 6 AMBLE — BOURSE \$500 1-Upland Sweats C. Dupont \$3.10 4.30...

COURSE NO 7 AMBLE — BOURSE \$500 1-Whippo F. Crevin \$2.70 3.90...

COURSE NO 8 AMBLE — BOURSE \$500 1-Go Roy E. White \$2.50 3.70...

COURSE NO 9 AMBLE — BOURSE \$500 1-Pride In Law L. Landry \$4.40 5.60...

COURSE NO 10 AMBLE — BOURSE \$500 1-Battle Sharp Guay \$3.20 4.40...

COURSE NO 11 TROT — BOURSE \$300 1-Dave G. J. Herbert \$2.10 3.30...

COURSE NO 12 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 13 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 14 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 15 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 16 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 17 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 18 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 19 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 20 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

Dans cette course le No 4 Alton Baker a terminé 3ème et a été placé 5ème pour interférence envers le No 2...

COURSE NO 2 AMBLE — BOURSE \$500 1-Miracle Sandy A. Jean \$3.10 4.30...

COURSE NO 3 AMBLE — BOURSE \$500 1-Proof R. Drapeau \$3.20 4.40...

COURSE NO 4 AMBLE — BOURSE \$500 1-Slupper Lou J. Bruyère \$3.90 5.10...

COURSE NO 5 AMBLE — BOURSE \$500 1-Upland Sweats C. Dupont \$3.10 4.30...

COURSE NO 6 AMBLE — BOURSE \$500 1-Whippo F. Crevin \$2.70 3.90...

COURSE NO 7 AMBLE — BOURSE \$500 1-Go Roy E. White \$2.50 3.70...

COURSE NO 8 AMBLE — BOURSE \$500 1-Pride In Law L. Landry \$4.40 5.60...

COURSE NO 9 AMBLE — BOURSE \$500 1-Battle Sharp Guay \$3.20 4.40...

COURSE NO 10 AMBLE — BOURSE \$500 1-Dave G. J. Herbert \$2.10 3.30...

COURSE NO 11 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 12 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 13 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 14 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 15 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 16 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 17 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 18 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 19 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 20 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

Dans cette course le No 4 Alton Baker a terminé 3ème et a été placé 5ème pour interférence envers le No 2...

COURSE NO 2 AMBLE — BOURSE \$500 1-Miracle Sandy A. Jean \$3.10 4.30...

COURSE NO 3 AMBLE — BOURSE \$500 1-Proof R. Drapeau \$3.20 4.40...

COURSE NO 4 AMBLE — BOURSE \$500 1-Slupper Lou J. Bruyère \$3.90 5.10...

COURSE NO 5 AMBLE — BOURSE \$500 1-Upland Sweats C. Dupont \$3.10 4.30...

COURSE NO 6 AMBLE — BOURSE \$500 1-Whippo F. Crevin \$2.70 3.90...

COURSE NO 7 AMBLE — BOURSE \$500 1-Go Roy E. White \$2.50 3.70...

COURSE NO 8 AMBLE — BOURSE \$500 1-Pride In Law L. Landry \$4.40 5.60...

COURSE NO 9 AMBLE — BOURSE \$500 1-Battle Sharp Guay \$3.20 4.40...

COURSE NO 10 AMBLE — BOURSE \$500 1-Dave G. J. Herbert \$2.10 3.30...

COURSE NO 11 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 12 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 13 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 14 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 15 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 16 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 17 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 18 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 19 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

COURSE NO 20 AMBLE — BOURSE \$500 1-Edmond J. P. Charron \$1.50 2.70...

C'EST LA PARADE DES VEGA CHEVROLET \$2457* RENDEZ-VOUS VITE CHEZ DENIS PEPIN autos Itee 2500 Quatre-Bourgeois

Un rendement sans pareil avec Deere A preuve, les caractéristiques des motoneiges John Deere, que vous découvrirez chez nos concessionnaires. Venez nous voir, nous vous mettrons la bonne piste et vous y resterez.

résultats à Blue Bonnets HIER TROT — BOURSE \$300 1-Rebel Roper Lachance \$3.90 5.10...

les inscrits à Blue Bonnets COURSE NO 1 TROT — BOURSE \$300 1-Dave G. J. Herbert \$2.10 3.30...

COURSE NO 2 AMBLE — BOURSE \$500 1-Dover Dan A. Bédard \$2.50 3.70...

COURSE NO 3 AMBLE — BOURSE \$500 1-Onésida Jesús Pas nommé \$2.10 3.30...

yadu coeur au ventre! de Kuyper le gin au grand coeur

8 OLDSMOBILE 98 - 1973 de différents modèles tels que: OLDSMOBILE 98 - 1973 \$6,991.40 PRIX SPECIAL

Depositaires: JEAN-LOUIS MARCOTTE, EMILE LAROCHELLE, A.A. COULOMBE, GARAGE THIBAUT & FILS ENR, RIVIERE-DU-LOUP CHAIN SAW ENR, BENOIT GOSSIELIN, LES INDUSTRIES LABIERTE LTEE, GODIN ENR, LAPLANTE EQUIPEMENT, THEO. COTE & FILS INC., DIONNE EQUIPEMENT

REDUCTIONS

SUR LES
COMBINAISONS DE MOTONEIGISTES
POUR TOUTE LA FAMILLE



Magasinez tôt!
Choix de combinaisons dans les grandeurs XG.

Combinaisons Nylon

18.89 POUR LES JEUNES Régulier \$21.89
23.95 POUR HOMMES et DAMES Régulier \$27.95

A. Nylon bleu, capuchon doublé peluche, glissière avant pleine longueur. Les modèles pour enfants ont 4 poches; raies rouges. Les adultes ont 3 poches; raies bleu clair. Celles des dames ont une ceinture.

Bottes nylon pr motoneigistes

3.99 ENFANTS Régulier \$4.49
JEUNES Rég. \$6.89 **5.99**
DAMES Rég. \$7.69 **6.88**
HOMMES Rég. \$8.89 **7.98**

B. Haut en nylon bleu, modèle à glissière, avec cordon. Semelle caoutchouc. Modèle pour adultes avec une courroie d'attache à boucle.

CASQUES BLANCS POUR ADULTES M / G / TG

C. Construction approuvée par la CSA. Epargnez \$2.11 Rég. \$15.99 **13.88**

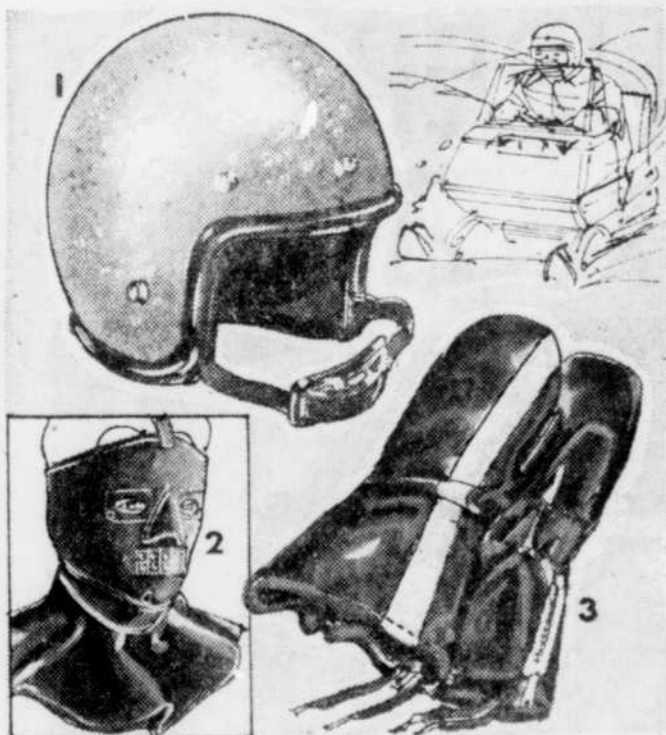
LUNETTES DE MOTONEIGISTES et 3 VERRES

D. Verres incolores, ambre et vert. Coussinés mousse. Rég. \$1.89 **1.66**

FIN DE LA VENTE
"LEVE-TOT"...
27 NOVEMBRE



Voyez-nous pour tous vos besoins!



1. CASQUES SCINTILLANTS - ADULTES

Approuvé par l'ACN (CSA). En polycarbonate. Protège-tête en mousse piquée. Cache-oreilles en cuir-ette coussinée. Couleurs: pourpre, or ou bleu. M.G. ou TG. **18.95**

CASQUES A RAYURES SPORTIVES - ADULTES

(non illustrés) Jaune avec raies noires - ou noir à raies or. Approuvé par l'ACN (CSA). Cache-oreilles et mentonnière. M.G.TG. **17.95**

2. MASQUE POUR ADULTES

Face bleue, doublée de feutre blanc; serre-tête élastique. Avec collerette boutonnée, bouche à fermeture Velcro. Chaud et confortable. **3.29**

3. MITAINES A GLISSIERE POUR ADULTES

Nylon bleu à raies jaunes, paume en cuir. Poignet intérieur élastique, ajoute de la chaleur. Hommes et dames; P.M. ou G. **8.95**



4. Hampe et Pavillon

Tige en fibre de verre. Pavillon rouge. Raccord fortement chromé. Environ 5' hors tout. **4.59**

5. Barres de Remplacement

Pour utilisation normale. Protègent les skis contre tout dommage. Vendues à la paire. A partir de **1.69 à 2.79**

6. Liquide de départ-éclair "Polar"

Vaporisez dans le carburateur lorsque les jours sont froids ou humides. Vaporisateur 6 oz. **.99**

7. Antigél de Conduit d'Essence "Polar"

Ajoutez un contenant 6 onces pour 5 gallons d'essence, élimine la glace. **.35**

8. Déloge-Neige

Vaporisateur 6 oz. A utiliser sur les roulements, la suspension, toutes les 5 hrs. Elimine la neige. **.99**

9. Amortisseurs Hydrauliques

Montage universel. L'ensemble comprend 2 amortisseurs, attaches, ferrures. **23.85**

10. "Kwik Tune" Wynn

Prévient le gel du carburateur. Assure des départs plus rapides. 6 onces. **1.09**

11. "Cold Storage" Wynn

Ajoutez des années à votre moteur. 6 onces. **1.29**

12. Additif antifriction Wynn

Redonne performance, force et protection à votre moteur. A utiliser avec toute huile. 6 onces. **1.29**

13. Bavelette Universelle

Vous pouvez couper le rebord pour les plus petites motoneiges. Damier rouge et noir "Malamute". **3.95**

14. Courroies d'entraînement "Moto-Master"

Modèle régulier à prix économique. Mentionnez marque. Voici un exemple: "Skidoo Olympique" **5.98**

15. Filtrés à Essence

A vis ou cartouche. Pour la plupart. Mentionnez marque, modèle, année. Apportez-en un de secours, c'est plus sage... **.85 et 1.10**

16. Protège-Bougies

Universel - Pour toute bougie de motoneige. En plastique. **.49**

17. Bougies "Champion"

Pour la plupart des motoneiges. Modèle régulier - ch. **1.19**
Modèle "Gold Palladium" **2.69**

18. Phares Scellés

D'excellente qualité, faits par GE. Mentionnez marque. Etre prévoyant, c'est d'en avoir un de rechange. A partir de **3.99**

19. Ampoules Miniatures pour Phares

Disponibles pour la plupart des marques et modèles. Ampoules de .75 et .98
feux arrière également disponibles à **.98**



UTILISEZ VOTRE CARTE DE CREDIT CANADIAN

pour tous vos articles et équipements de motoneigistes



QUEBEC 4 BOUL. HAMEL
QUEBEC 2575 BOUL. STE-ANNE
LEVIS ROND-POINT
STE-FOY 1170 RTE DE L'EGLISE

HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30
Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m.
Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours).

PREMIEREMENT, VISITEZ VOTRE MAGASIN CANADIAN TIRE!

PIECES DE MOTONEIGES

Nous avons en magasin, la plupart des pièces de remplacement telles que: ressort 'Boggie' pour maintenir câbles de freinage et d'allumage, chenilles, pièces de suspension, pare-brise, ressorts de tension de démarreur, ensembles pour carburateurs et accessoires.

Lacombe n'impute pas sa blessure à l'haltérophilie

"Je ne condamne pas les exercices de conditionnement physique. J'en ai fait pendant un mois et demi et je ne me suis jamais senti autant en forme".

François Lacombe a émis ce commentaire, hier soir, quand nous l'avons joint par téléphone à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, où il se rétablit lentement d'une entorse lombaire subie, jeudi soir dernier, alors qu'il se livrait à des exercices d'haltérophilie.

"J'étais très bien réchauffé puisque je faisais des exercices depuis une heure, quand cet incident est survenu".

"En me penchant pour ramasser un poids de 20 livres afin de recommencer une nouvelle série d'exercices, je suis tombé en avant et je suis resté plié, incapable de bouger".

Le défenseur des Nordiques a précisé qu'il se rétablissait lentement et qu'il était maintenant capable de bouger dans son lit. Toutefois, il ne peut pas encore marcher, la douleur étant trop vive quand ses reins doivent porter le poids de son corps.

Puis revenant aux exercices, Lacombe a ajouté: "Pourtant, ce n'était pas la première fois que je faisais cet exercice. Mais que veux-tu, c'est un malheureux accident qui devait arriver".

Puis le défenseur des Nordiques a précisé que ce n'est pas la première fois qu'il se blesse au dos. "Quand j'étais junior, j'ai été blessé au dos. Cette blessure m'a tenu à l'écart du jeu pendant trois semaines. C'est Bill Head, qui était physiothérapeute des Canadiens, qui m'a guéri à l'aide d'ultra-sons et d'électrochocs".

Et François ne rate pas l'occasion de parler des Nordiques. "Je t'assure que je préférerais être sur la glace. Michel Parizeau m'a rendu visite cet après-midi et m'a raconté l'histoire de la partie de samedi soir. Je lui ai dit d'arrêter à un certain moment, je ne pouvais pas en entendre plus".

Le défenseur des Nordiques n'a aucune idée de la date où il pourra quitter l'hôpital, mais espère que les soins du physiothérapeute lui permettront de revenir au jeu très bientôt.



A la bonne vôtre -

● Michel Parizeau, Serge Aubry et André Gaudette étaient très heureux, samedi soir, d'avoir uni leurs efforts pour conduire les Nordiques de Québec à une neuvième victoire. Parizeau a réussi le but vainqueur, pendant que

Aubry a repoussé 36 des 37 lancers des Aeros de Houston. Quant à André Gaudette, il a connu une soirée de deux buts. (Photo Roland Marcoux)

Gaudette coule Houston en revivant ses meilleurs moments de marqueur

par Guy BENJAMIN

"Ca me fait penser à ma première saison avec les As de Québec, alors que j'avais connu un début de saison assez difficile, mais que tout était redevenu normal après une dizaine de journées".

André Gaudette a fait cette comparaison, samedi soir, après avoir réussi deux buts pour conduire les Nordiques de Québec à une victoire de 3-1 sur les Aeros de Houston.

"Depuis le début de la saison, j'ai surtout été utilisé comme joueur défensif, alors que l'équipe avait le désavantage numérique. Et comme l'équipe compte quatre lignes, je n'ai pas eu l'occasion de jouer souvent à cinq contre cinq, et encore moins sur le jeu de puissance".

"Mais je ne me plains pas,

car je suis convaincu que les dirigeants d'une équipe savent également apprécier les efforts d'un joueur défensif", a mentionné le diminutif joueur de centre.

"Tu te sens quand même beaucoup plus utile quand tu comptes des buts et le club a encore plus confiance en toi", d'ajouter le joueur de centre.

Il a fallu qu'un de ses coéquipiers subisse une blessure pour qu'André Gaudette puisse prouver ses talents de compteur. En effet, Jean Payette a subi une dure mise en échec et n'a pu terminer la première période. Maurice Filion a remanié ses tris en plaçant Gaudette entre Robert Guindon et Yves Bergeron. Avec l'aide de Bergeron, Gaudette a marqué son 2e but de la saison, 70 secondes avant la fin de la première période,

levelant le compte 1-1. Il a réussi son 3e but de la saison 80 secondes avant la fin de la rencontre, faisant ainsi perdre aux Aeros l'espoir de niveler le pointage.

PAS LE CHOIX

"Quand j'ai commencé avec les As de Québec, je n'ai pas eu le choix. Le club possédait déjà plusieurs bons compteurs, de sorte qu'on m'a placé sur le troisième trio celui qui devait tuer les punitions", a rappelé André, pour expliquer comment il s'était créé cette réputation de joueur défensif par excellence.

Pourtant, alors qu'il évoluait chez les juniors, André Gaudette était un excellent compteur et à sa dernière saison avec les Canadiens juniors, il a accumulé une fiche de 30 buts et 60 aides pour remporter le championnat des compteurs.

Le gardien de but Serge Aubry a lui aussi contribué grandement à la neuvième victoire des Nordiques, repoussant 36 des 37 lancers des Aeros.

Les Nordiques ont eu énormément de difficultés à dégager leur zone, et Aubry a dû une fois de plus se surpasser pour éviter que l'adversaire s'envoie avec la victoire, surtout à la première période, alors que les Aeros ont dirigé 15 lancers en sa direction.

Le joueur de centre Michel Parizeau, en plus de réussir le

but victorieux, a excellé lors des mises au jeu pour donner la rondelle à son équipe à 21 reprises sur 24 tentatives.

"Je commence à m'améliorer à ce point de vue", a dit Parizeau quand on lui a fait part des statistiques concernant les mises au jeu.

"C'est comme tout le reste, gagner les mises au jeu, ça s'apprend", de faire remarquer le numéro 12 des Nordiques, qui n'a presque pas joué au centre les quatre saisons précédentes. Il a mentionné que Gordon Labossière est le joueur qui lui a donné le plus de difficultés lors des mises au jeu alors que Ed Hoekstra est le joueur contre qui il a éprouvé le plus de facilité à gagner les mises au jeu.

EN BREF: Michel Rouleau a disputé son premier combat sérieux dans l'uniforme des Nordiques contre Paul Popiel... Le gardien de but substitué Jacques Lemelin célébrait samedi son 23e anniversaire de naissance... Quant au joueur de centre Rénald Leclerc, il a célébré, hier, son 25e anniversaire de naissance... Camille Henry et ses Raiders de New York seront les prochains adversaires des Nordiques, mercredi soir...

Première période

1-Houston: Harris (6e) (McDonald, Popiel) 7:23
2-Québec: Gaudette (2e) (Bergeron, Tremblay) 18:50
Punitions: Schella, mineure et deux inconduites, 0:49.

Kannigieser 12:50, Bergeron 16:39.

Deuxième période

Aucun but
Punitions: Labossière 1:36, Bergeron et McDonald 11:17, Gendron 12:52, Gendron et McCallum 19:34.

Troisième période

3-Québec: Parizeau (6e) (Caron, Gendron) 7:16
4-Québec: Gaudette (3e) (Bergeron, Guindon) 18:40
Punitions: Rouleau et Popiel, mineures et majeures, 5:16, Kannigieser 5:27.
Lancers:
Houston 15 9 13-37
Québec 13 9 13-35
Gardiens: Rutledge, Houston; Aubry, Québec.
Assistance: 6.549.

Filion préfère Aubry à Cheevers

"Actuellement, je n'échangerais pas Serge Aubry en retour de Gerry Cheevers; et je ne dis pas ça pour déprécier Cheevers, mais bien pour vous dire à quel point je suis satisfait du travail de mon gardien de but".

Cette phrase de Maurice Filion montre jusqu'à quel point l'instructeur des Nordiques est emballé du travail de son gardien de but, qui est jusqu'ici l'un des principaux atouts de l'équipe québécoise de l'Association mondiale.

Il faut souligner qu'en plus d'être un excellent gardien de but, Aubry est aussi un boute-en-train peu ordinaire qui contribue ainsi à conserver l'excellent esprit d'équipe qui anime les Nordiques.

"Ca fait longtemps qu'une joute ne m'a pas autant fatigué", a commenté Filion après la victoire des siens, samedi.

Et pour expliquer comment il se fait que son équipe éprouve autant de difficultés à dégager sa zone, l'instructeur des Nordiques a tout simplement dit: "Les passes ne se font pas assez vite dans notre zone".

Jean Payette a subi une dure mise en échec dans la première période, mais est revenu au jeu dans la deuxième vingt. Toutefois, après la deuxième période, Payette a pris la direction de l'hôpital pour y subir des radiographies qui ont révélé une déchirure des ligaments dans le bas du dos. Mais la blessure ne semble pas trop grave, puisque le joueur de centre est revenu au Colisée.

Quand Payette a fait sa chute, on a cru à un certain moment qu'il s'était blessé à la tête, ce qui a ramené une fois de plus la discussion sur le port du casque protecteur.

Neuf joueurs des Nordiques portent un casque et il est question que d'autres joueurs suivent leur exemple. L'instructeur des Nordiques est en faveur de cette pratique puisqu'il a déclaré: "Tout le monde devrait porter un casque".

Rénald Leclerc a recommencé à patiner ce matin, ce qui laisse prévoir son retour au jeu mercredi soir contre les Raiders. Et Filion songe sérieuse-

ment à effectuer des changements dans ses tris. "Leclerc retournera définitivement à l'aile droite", a dit Filion, en mentionnant qu'il tenterait peut-être de former un trio avec Michel Archambeault, Jean Payette et Leclerc.

Jarry

Heureusement

Après les estivités et les festivités, fini le temps de rêver. Il faut enfourer dans la boue à mite, pantalon de toile blanche et camisole ajourée, maillot de bain et bermudas fleuris. Oui, c'est bien fini!

Heureusement, il y a Jarry pour accueillir le bel automne... il sait le faire mieux que personne.

La maison qui se spécialise dans la vente de vestons sport ("tail") et de pantalons coordonnés.

Place Laurier nouvelle annexe - 653-3185



Jarry

LOCATION

IL Y A SEPT BONNES RAISONS DE LOUER UNE VOITURE GM

À LONG TERME



DIVISION LOCATION

(Benoît Dorval, gérant)

60 SUD, DORCHESTER - 529-4561



Pneus à neige à 4 plis de nylon

17⁹⁹ ch.

F78-14, paroi noire AVEC CLOUD \$5 DE PLUS

- Carcasse 4 plis en corde de nylon DuPont, pour robustesse et sécurité
- Large bande de roulement étudiée pour stabilité
- Nervures profondes pour traction et arrêts sûrs.

GARANTIE DE 24 MOIS CONTRE USURE DE SEMELLE*

Dimensions	Paroi noire
7.00-6.50-13	16.99
7.75-14	17.99
8.25-14	19.49
7.75-15	17.99
8.25-15	19.49

Mois	Allocations
9 à 24	15%
25 à 29	20%
30 et plus	25%

Simpsons-Sears - Centre de l'Automobile (Rayon 95).

*TELE-SHOPING 529-9811

Flur de Lys Place Laurier

*TELE-SHOPING

Chicoutimi 549-8111 Trois-Rivières 379-3333

Flur de Lys 529-9861 Place Laurier 658-2121.

Hors de la ville, appels sans frais, Danacona, Portneuf et Nouvelle COMPOSEZ 2E-1-0000.

Des responsables de pastorale se penchent sur la rénovation urbaine

par Monique BRUNELLE

Y a-t-il un autre débouché qu'une formule politique pour aménager humainement le centre-ville de Québec ?

L'engagement politique préconisé par les défenseurs du rapport EZOP (étude des zones prioritaires de Québec) était étudié, vendredi, au Grand Séminaire, par une trentaine de responsables de pastorale diocésaine et locale.

A cette séance d'information sur le volume "Une ville à vendre", sorti il y a un mois, étaient invités Marc Rouleau, directeur du Conseil du développement du Québec métropolitain; Julien Painchaud, du Conseil de développement régional, et Pierre Paré, du Comité de citoyens de l'aire 10.

Cette réunion d'information sur le rapport EZOP est une application concrète de l'étude d'octobre du Conseil des organismes, alors que la réflexion portait sur le message de la Fête du Travail des évêques du Canada, sur "le partage" en décrivant des situations de pauvreté et certaines de ces causes, nous expliquait après la réunion le père François Thibodeau, travailleur social, directeur du Service de pastorale d'entraide sociale du diocèse.

La rencontre de vendredi découle également de l'objectif diocésain de l'année, soit "l'attention aux démunis", du fait aussi que les chrétiens, à cause de leur foi, doivent s'engager dans ce problème réel et que la moitié de la population du diocèse est touchée par la situation du centre-ville.

Il y a un an paraissaient le rapport sénatorial sur la pauvreté au Canada et le rapport dissident de fonctionnaires fédéraux,

attaquant les causes et les mêmes facteurs économiques que les sénateurs.

"Urgence 70", un livret préparé par le Conseil du laïc, soulève déjà le problème de la pauvreté dans le diocèse, et le rapport EZOP donne une version des causes, souligne le père Thibodeau.

DANS LES COULISSES

Les trois invités ont d'abord dit ce qui se passe dans les coulisses, en faisant porter leur information sur trois thèmes majeurs d'EZOP-Québec: la Société centrale d'hypothèques et de logement (fédérale), avec ses ramifications: la Société d'habitation du Québec (provinciale) et l'Office municipal d'habitation du Québec.

Marc Rouleau, du CDQM, parla des implications du financement de certaines Habitations à loyer modique (HLM) et de l'utilisation des fonds publics au profit des entreprises privées.

La stratégie fiscale fut soulevée par Julien Painchaud, du CDR, qui montra comment la municipalité, devant les services à donner à la population et la limite de la taxation municipale, se voit acculée à rénover certains secteurs par la construction de gros édifices rentables par leurs taxes, au préjudice des citoyens, moins bien nantis que les nouveaux arrivants. Les faits rapportés dans la région de Québec sont objectifs, de dire M. Painchaud, et l'on comprend mal le silence des autorités municipales face au rapport qui remet en question la rénovation urbaine et la fiscalité.

La réaction de la population locale face au renouveau urbain fut relevée par Pierre Paré, des comités de citoyens de l'aire 10. Malgré le travail des comités de citoyens, les décisions ne semblent pas appartenir à la population. Les informations données sur les projets futurs sont très parcellaires ou inexistantes. Les raisons avouées du renouveau urbain ne sont pas toujours celles qui sont à l'origine de ces projets.

LES QUESTIONS

L'analyse de la situation de la ville de Québec constitue une information nécessaire à une pastorale qui se situe au cœur des réalités sociales.

L'échange des responsables de pastorale avec leurs informateurs porta d'abord sur la forte charge du rapport EZOP contre l'administration municipale, à quoi Julien Painchaud répondit que celle-ci n'est qu'un instrument au service d'un système économique, et que "les vrais agents d'intervention sont les entreprises privées qui donneront, par leurs taxes, plus de pouvoir de dépense à la ville".

"Avez-vous des solutions à proposer comme formule de rechange au système actuel?" demanda Mgr Giroux, curé de Notre-Dame-du-Chemin, paroisse qui traverse un peu la même expérience de l'aire 10, soit l'expropriation des petits et la construction de grandes conciergeries.

En réponse à cette question, Julien Painchaud voit difficilement une autre solution qu'un engagement politique qui tienne compte de l'homme et non pas seulement de l'économique. Pour

Pierre Paré et les groupes de citoyens, la recherche de nouvelles solutions va se trouver à travers des mini-projets à taille humaine.

Mgr Lemieux, qui a lu les 945 pages des trois volumes déjà parus du rapport EZOP, remarque qu'il est "curieux qu'on fasse appel à la grille marxiste pour voir clair dans nos problèmes".

La grille marxiste utilisée pour l'étude s'est avérée un instrument fort utile pour mettre en lumière les causes réelles de la pauvreté et, au dire d'un participant, cette analyse est un acte courageux qui nous force à voir la réalité telle qu'elle est, dans sa complexité.

Le père Albert Rivard, responsable de l'Office d'éducation de la foi, a dit que les chrétiens devraient être à l'avant-garde de la construction du monde et à cité Rerum Novarum, qui n'a pas craint de dénoncer certains abus du capitalisme et de préconiser certaines solutions touchant les mentalités et les structures.

L'utopie judéo-chrétienne envisage un monde idéaliste d'unité et de foi, alors que des conflits quotidiens d'intérêts le divisent, remarque Julien Painchaud, d'où la nécessité d'une certaine stratégie de développement.

A la fin de l'assemblée, Marc Rouleau faisait remarquer à un participant la nécessité de relire et de monnayer l'enseignement des évêques sur le partage et Populorum Progressio, l'encyclique de Paul VI datant de 1967, sur les abus du capitalisme libéral et les exigences du développement de l'homme.

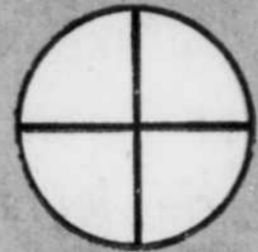
La prochaine réunion du Conseil des organismes portera sur les implications pastorales de la rénovation urbaine.

LES PHARMACIES

brunet

WELIE BRUNET, m.d.

ENR



PLACE MONT-MARIE
20 rue ST-GEORGES
LAUZON
837-9363

PLACE LAURIER
NOUVELLE ANNEXE
STE-FOY
656-1712

MAIL ST-ROCH
529-5741
QUEBEC

PARAMETTE
Bonbons à croquer en 100's
Rég. 4.89
PRIX BRUNET 2.69

CALCIUM "SANDOZ"
8 oz sirop
Rég. 2.60
PRIX BRUNET 1.59

INFANTOL
12 oz tonique vitaminé pour enfants
Rég. 2.48
PRIX BRUNET 1.99

MALTLEVO-12
Tonique fortifié, vitamines et fer 12 oz
Rég. 3.60
PRIX BRUNET 2.79

WAMPOLE
extrait huile foie morue sans goût, 16 oz
Rég. 1.98
PRIX BRUNET 1.29

BIONETS
20 pastilles contre le mal de gorge
Rég. 1.10
PRIX BRUNET .88

ANTIPHLOGISTINE
Rub 2 oz
Rég. 1.49
PRIX BRUNET .99

BALMINIL
Sirop 8 oz ou suppositoires adultes en 10's
Rég. 2.95
PRIX BRUNET 1.49

CORICIDIN
24 comprimés casse-grippe
Rég. 1.69
PRIX BRUNET 1.19

BENYLIN
Sirop 12 oz toux, rhumes
Rég. 2.95
PRIX BRUNET 1.78

ASPIRIN "BAYER"
300 comprimés maux de tête
Rég. 2.65
PRIX BRUNET 1.79

CONTAC-C
en 40's, casse-grippe, décongestionnant
Rég. 4.96
PRIX BRUNET 3.49

VI-DAYLIN multivitamines liquide, Abbott 16 oz Rég. 5.00 Spécial 2.69	VITAMINE C 100 mg de Wampole 500 comprimés Rég. 2.24 Spécial 1.89
CEPACOL 22 oz, gargarisme, rince-bouche Rég. 1.99 Spécial 1.29	ROBITUSSIN D.M., sirop 4 oz toux, rhumes. Rég. 1.75 Spécial .99
DRISTAN vaporisateur 15 cc capsules en 10's ou tablettes 24's Rég. 1.35 Spécial .97	HUILE FOIE MORUE capsules Wampole 20 minimes en 100's Rég. 1.69 Spécial 1.29
AURALGAN 1/2 oz maux d'oreilles Rég. 1.39 Spécial .99	KONDREMUL 16 oz Rég. 1.78 Spécial 1.49
PARADOL 40 comprimés contre douleurs menstruelles Rég. 1.49 Spécial 1.19	NARAN concentré 4 oz plan amaigrissant Rég. 2.50 Spécial 1.89
JOHNSON cure-oreilles en 180's Valeur 1.38 Spécial .59	OZONOL 1 oz onguent antiseptique Rég. 0.99 Spécial .79
ANSODENT 11 oz Rég. 1.59 Spécial 1.19	VI-MEDIN poudre médicamenteuse 3 1/2 oz Rég. 1.25 Spécial .98
NICE'N EASY Shampooing colorant Rég. 2.75 Spécial 1.37	BRYLCREEM tube 3 oz Rég. 1.12 Spécial .89
BRECK Shampooing ou crème-rince 15 oz, fixatif pour cheveux 10 oz. Rég. 1.89 Spécial 1.39	OLD SPICE déodorisant bâton Rég. 1.50 Spécial 1.09
BAN ultra-sec 6 oz Rég. 1.69 Spécial .99	JERGENS lotion 7.25 oz Rég. 1.09 Spécial .89
KLEENEX 200 tissus doubles 2 pour .75	MODESS KOTEX en 48's Spécial 1.79
DELSEY papier de toilette 4 pour .69	STAYFREE en 30's, mini-serviettes hygiéniques Spécial .98

DIOVOL
12 oz ou 50 comprimés pour l'estomac
Rég. 2.25
PRIX BRUNET 1.69

FERMENTOL
16 oz liquide pour la digestion
Rég. 2.70
PRIX BRUNET 1.99

MUCINUM
Laxatif en 30's
Rég. 1.50
PRIX BRUNET .89

RIOPAN
Suspension 20 oz pour la digestion
Rég. 3.10
PRIX BRUNET 2.39

BROMO-SELTZER
8.25 oz
Rég. 1.79
PRIX BRUNET 1.39

CARTER
108 pilules pour le foie format de famille
Rég. 1.29
PRIX BRUNET .99

POUR BRUNETTES
seulement, shampooing colorant
Rég. 1.39
PRIX BRUNET .89

CREST
Pâte à dents, 100 ml, format de famille + 50% gratuit
Rég. 1.39
PRIX BRUNET .99

ELIZABETH ARDEN
Blue Grass. Savons de toilette en boîte de 3
Rég. 3.50
SPECIAL: 2.50

ALGEMARIN
21 bains mousse plus savon algemarin gratuit
Rég. 5.50
PRIX BRUNET 3.67

CELESTINS
Eau de vichy 32 oz
Rég. 0.59 2 pour 0.98
5.79

HUMIDIFICATEUR
Hankscraft vapeur froide
Rég. 25.95
PRIX BRUNET 16.97

VILLE ET BANLIEUE



Livraison gratuite

Nos prix de tous les jours

Nos prix de tous les jours

19e Congrès du CQEE

Difficultés d'intégration de l'enfant exceptionnel à la société en général

par Damien GAGNON

L'intégration de l'enfant exceptionnel à la famille, à l'école et dans la société n'est pas chose facile. Elle présente de nombreux problèmes qui relèvent beaucoup plus de la structure de la société en général que de ceux des individus ou des structures politiques, sociales et économiques.

Cette ségrégation existe même au niveau des responsables de l'enseignement. Des commissions générales de commissions scolaires trouvent que les inadaptés sont des poids lourds et se sont eux qui héritent des vieilles écoles, du matériel démodé et défectueux.

Ces propos ont été tenus au 19e congrès du Conseil du Québec de l'enfant exceptionnel (CQEE) qui s'est tenu en fin de semaine à Montréal et qui a réuni plus de 1,600 personnes: enseignants, médecins, neurologues, psycho-éducateurs, psychologues et autres.

Vers les années 50 alors que la fréquentation scolaire au niveau secondaire ne touchait qu'une faible partie de la population et que les écoles étaient plus petites, des enfants présentant des défauts de langage ou des handicaps physiques arrivaient à se tailler une place dans la société. Les plus touchés mentalement et physiquement demeuraient à la maison lorsqu'ils ne fréquentaient pas une institution spécialisée.

Aujourd'hui, les choses ont bien changé. L'école est maintenant accessible à tous. La centralisation, la régionalisation et la spécialisation de l'enseignement créent des troubles de comportement chez un bon nombre d'enfants. Ils s'adaptent difficilement à ces superstructures.

L'on classe en cinq grandes catégories les enfants exceptionnels. Il y a l'handicapé physique, sensoriel, le déficient intellectuel, celui qui présente des troubles d'apprentissage et le socio-affectif.

L'on estime qu'environ 10 à 12 pour cent de la population scolaire nécessiterait des services spécialisés ce qui signifie environ 180,000 du 1,500,000 étudiants qui fréquentent les écoles élémentaires et secondaires publiques de la province.

En 1971-1972, 60,000 enfants ont profité de services spéciaux dans des classes dites spéciales. Le président du CQEE admet qu'il y a progrès si l'on compare qu'en 1961-1962, seulement 4,000 enfants étaient dans des classes pour enfants exceptionnels.

Toutefois, M. Arthur Dubé doute de l'efficacité du ministère de l'Éducation qui, pour desservir cette population, ne compte qu'un professionnel à plein temps et quelques secrétaires.

Il n'est donc pas étonnant que les politiques soient si longues avant de parvenir aux intéressés. D'ailleurs ce sont les professionnels dans les régions qui bien souvent mettent de l'avant de nouvelles politiques et forcent le ministère à les accepter ce qui ne se réalise cependant pas toujours.

Au cours de ce congrès, qui se voulaient surtout une réflexion de la situation, les professionnels de l'enfance inadaptés ont eux aussi fait leur mea culpa. Ils estiment être trop loin des parents des enfants handicapés et d'employer un langage qui n'aide pas à la compréhension du public à l'endroit de cette catégorie d'enfants.

Alors que l'on réclame de la société qu'elle accepte les handicapés, il aurait été normal aux dires de certains professionnels, que l'on retrouve à ce congrès des étudiants, des parents d'enfants et des handicapés actuellement sur le marché du travail. Il est sans doute loin le jour où l'on verra dans nos réunions sociales, nos soirées récréatives des aveugles, des sourds ou des handicapés physiques, se sont demandés des participants à ces assises.

Les étudiants étaient présents à ce congrès par leurs dessins et travaux. Il s'agit là, il faut le souligner, d'une initiative heureuse qui a permis de se rendre compte des grandes capacités de ces enfants.

Les parents ont un représentant au conseil d'administration du CQEE, mais ils ne peuvent participer au congrès qu'à titre de délégué d'une association de parents d'handicapés. Cependant, il y avait à ce congrès des commissaires d'écoles et des directeurs de différents services de l'enseignement qui ne sont pas directement attachés à l'enfance exceptionnelle.

estime que les parents doivent d'abord bien s'organiser et que l'association ne leur rendrait pas service en tentant d'intégrer les éléments les plus dynamiques. Nous serons plus fort séparément de conclure M. Dubé.

Le problème de la participation des parents a été soulevé à l'atelier portant sur la famille et l'intégration scolaire et sociale de l'enfant inadapté. Seulement trois parents y participaient.

Quoi qu'il en soit, c'est extrêmement difficile à suivre, à cause de nombre de participants et des activités nombreuses, une cinquantaine au moins, ces assises ont permis de dégager les grands problèmes de l'enfance exceptionnelle.

Mais que feront donc les assistés sociaux de leurs \$5 supplémentaires?

MONTREAL (PC) — Pour Mm's P. Deschamps, les \$5 de plus que les bénéficiaires du bien-être social recevront à partir de janvier n'aideront qu'à payer quelques pintes de lait de plus pour elle et ses enfants.

Ces \$5 ne lui permettront même pas de "commencer à joindre les deux bouts", a déclaré Mme Deschamps au cours d'une entrevue.

M. Claude Gastonguay, ministre des Affaires sociales, a annoncé la semaine dernière une hausse de la prestation de bien-être de \$5 pour les personnes seules et de \$10 pour les couples.

La famille Deschamps reçoit \$134 par mois du bien-être social et le ministère des Affaires sociales paie son loyer de \$143 par mois pour un appartement de trois pièces.

"Ma famille de six personnes vit avec \$31 par semaine, a-t-

elle dit. La nourriture engloutit tout ceci à elle seule, alors que nous n'avons même pas le téléphone", a dit Mme Deschamps.

Mme Deschamps est séparée de son mari depuis quatre ans. Elle décrit la vie de sa famille comme "un cercle vicieux qui perpétue la misère".

Elle a réussi dans ces conditions à obtenir son diplôme d'études secondaires à l'école du soir, mais ne peut prétendre aller au collège pour apprendre un métier parce que le bien-être social ne veut pas payer les frais de scolarité ni les frais de garde des enfants.

"Certes, \$5 par mois ne briseront pas ce cercle vicieux, a-t-elle dit. Je suis prise au piège

taient "pas tout à fait exactes."

"Aucune demande officielle en ce sens n'a été reçue par le Canada, bien qu'il y ait eu quelques sondages dans ce domaine", a déclaré un porte-parole de la Commission.

Il a cependant ajouté que le gouvernement canadien était disposé à envisager favorablement une requête formulée par toutes les parties en présence.

Le ministre indonésien des Affaires étrangères, M. Adam Malik, avait déclaré au cours d'une conférence de presse à Djakarta que "les quatre pays avaient accepté."

La CIC actuelle, composée de l'Inde, du Canada et de la Pologne, avait pour mission de superviser le statu quo militaire des deux côtés du 17ème parallèle, prévu par les accords de Genève de 1954.

Le projet de loi que le ministre Cloutier doit présenter lors

de la prochaine session de l'Assemblée nationale prévoit la réduction du nombre des commissions scolaires de 33 qu'elles sont actuellement à neuf seulement, dont sept catholiques et deux protestantes.

Le critère de division demeurerait donc la confessionnalité et les anglo et franco-catholiques continueraient à se côtoyer dans la même commission scolaire.

Dans leur mémoire au ministre, les anglo-catholiques, soutenus notamment par l'évêque auxiliaire de Montréal, soutiennent que cette mesure est injuste à leur endroit et qu'ils se trouveront défavorisés par rapport aux franco-catholiques et aux anglo-protestants.

Conférencier invité à l'ouverture du congrès M. Normand Groulx de l'université de Sherbrooke a admis qu'il fallait des classes spéciales à la condition que ces classes ressemblent à des classes régulières; qu'il fallait une pédagogie spécialisée à la condition qu'elle s'inspire de la pédagogie utilisée par les enfants normaux.

Conférencier invité à l'ouverture du congrès M. Normand Groulx de l'université de Sherbrooke a admis qu'il fallait des classes spéciales à la condition que ces classes ressemblent à des classes régulières; qu'il fallait une pédagogie spécialisée à la condition qu'elle s'inspire de la pédagogie utilisée par les enfants normaux.

Conférencier invité à l'ouverture du congrès M. Normand Groulx de l'université de Sherbrooke a admis qu'il fallait des classes spéciales à la condition que ces classes ressemblent à des classes régulières; qu'il fallait une pédagogie spécialisée à la condition qu'elle s'inspire de la pédagogie utilisée par les enfants normaux.

Conférencier invité à l'ouverture du congrès M. Normand Groulx de l'université de Sherbrooke a admis qu'il fallait des classes spéciales à la condition que ces classes ressemblent à des classes régulières; qu'il fallait une pédagogie spécialisée à la condition qu'elle s'inspire de la pédagogie utilisée par les enfants normaux.

Conférencier invité à l'ouverture du congrès M. Normand Groulx de l'université de Sherbrooke a admis qu'il fallait des classes spéciales à la condition que ces classes ressemblent à des classes régulières; qu'il fallait une pédagogie spécialisée à la condition qu'elle s'inspire de la pédagogie utilisée par les enfants normaux.

Denise Legrix, une femme exceptionnelle

par Damien GAGNON

Denise Legrix, une femme exceptionnelle... née sans bras, ni jambes, elle est un exemple d'intégration à la vie normale non seulement pour les handicapés mais aussi pour tous ceux qui bien constitués physiquement ont peur de vivre et ne savent que faire de leurs dix doigts.

Son handicap ne l'a pas empêchée de devenir artiste peintre de métier et d'être l'auteur d'un ouvrage exceptionnel intitulé "Née comme ça", ouvrage qui a mérité le prix d'Albert Schweitzer en 1960.

Denise Legrix est venue de Paris pour participer au 19e congrès du Conseil du Québec de l'enfant exceptionnel qui s'est tenu en fin de semaine à Montréal.

C'est avec beaucoup d'humour qu'elle a relaté devant les quelques 1,500 spécialistes de l'enfance inadaptée qui participaient à ce congrès, les moments les plus pénibles de sa vie.

"Si je suis une femme heureuse, je le dois à mes parents qui m'ont aimée comme leurs deux autres enfants. Ils n'ont pas non plus cherché à me surprotéger. C'est ainsi que j'ai appris très jeune à m'asseoir et à manger seule."

Elle est convaincue que le paternalisme, la surprotection et la prise pitié empoisonnent la vie des personnes handicapées.

Ce qui retient particulièrement l'attention, c'est sa souplesse d'adaptation à tous les détails de la vie quotidienne. Elle a appris à maîtriser son corps par une gymnastique qui lui est propre. Avec de très courts moignons, sans prothèses, sans fauteuil roulant, sans équipement spécial, elle arrive à manger et boire seule, à se maquiller, se brosser les dents et se coiffer elle-même.

Elle peint ses tableaux en tenant son pinceau avec sa bouche; elle écrit en fixant son stylo à un élastique autour du court moignon qui lui sert de bras.

La plus grande joie de sa vie et elle se fait un plaisir de le dire ce fut de déjouer les critiques d'art et d'être ainsi reconnue pour son talent et non à cause de son infirmité.

Au cours de ma première exposition dit-elle, on fit grand état de mon handicap. L'on disait dans les journaux qu'il s'agissait d'une femme sans bras, ni jambes, l'on ne parla pas de mes capacités.

"Par la suite, j'ai réussi à exposer mes toiles sur un faux nom. Personne, ni le public, ni les critiques, ne savaient que

les toiles avaient été exécutées par un artiste qui peinait en tenant son pinceau avec sa bouche. Ce fut enfin le succès personnel, non le succès d'apitoiement. Un critique parisien écrit: "L'on reconnaît dans ses tableaux la virilité et la force que doit posséder son auteur."

Elle affirme que ce n'est pas tellement son handicap physique qui la fit souffrir mais bien le rejet et la ségrégation dont ses parents et elle-même furent victimes.

Nos voisins dit-elle, reprochaient à ma mère de me sortir sous prétexte qu'à ma vue, des femmes enceintes mettaient au monde des enfants infirmes.

Agée d'un peu plus de 60 ans, elle vit avec sa sœur et sa filleule. Aux quelques 1,500 paires d'yeux qui la regardaient avec attention, elle demande: "Suis-je différente de vous? Evidemment je ne vous dis pas que

je patine et que je danse, mais nous parlons le même langage et nous avons les mêmes préoccupations; cela prouve que la vie n'est pas dans les jambes et les bras.

Elle a brossé plus de 4,000 toiles, dont plusieurs ont été acquises par divers musées du monde. Bien que n'ayant jamais pu fréquenter l'école, elle s'est instruite seule, surtout par la radio et son ouvrage "Née comme ça" a été traduit en six langues.

BUREAUX ET ENTREPOTS
à louer
2145, Lavoisier
Parc Jean-Talon, Ste-Foy
Tél.: 527-3695
(Henri Giguère)

PRIX!

Vous ne payez que la marchandise. Aucune décoration. Coût d'administration réduit au minimum.
Achetez meubles et appareils électriques à prix d'entrepôt.
LES ENTREPOTS DE CRISTOBAL LTEE
coin boul. Charest et av. St-Sacrement - 681-6231

PLUS QUE VOUS PENSEZ

Si vous croyez qu'un bijoutier ne vend que bijoux et bagues de fiançailles, nous vous réservons des surprises! Vous trouverez chez nous mille et un objets de luxe qui feront votre bonheur et celui des autres.



- montres
- boutons de manchettes
- rasoirs
- bagues
- bracelets
- coutellerie
- radios
- horloges
- réveille-matin

stationnement privé pour tous nos clients

J.-B. PARADIS
Maître-horloger-bijoutier
127, rue Commerciale, Lévis 837-5466

L'humanité risque d'être détruite si...

RIO DE JANEIRO (AFP) — M. Werner Von Braun, ancien directeur du centre des vols spatiaux de la NASA, a affirmé, samedi, devant la presse que l'humanité risque d'être détruite si elle n'adopte pas des mesures efficaces contre la pollution.

Répondant à des questions des journalistes, M. Von Braun, qui est actuellement vice-président d'une entreprise industrielle nord-américaine, a admis d'autre part que la vie pouvait exister sur d'autres planètes.

M. Von Braun a encore indiqué que son entreprise était en mesure de vendre au Brésil des satellites destinés aux communications nationales et aux recherches géologiques. En ce qui concerne une éventuelle vente d'avions militaires au gouvernement brésilien, il a noté que, jusqu'à présent, aucune demande de cette sorte n'avait été formulée.

CONFÉRENCIER INVITÉ



M. Raymond Garneau
Souper mensuel de la Chambre des Directeurs de Crédit, mardi le 14 novembre à 18 heures au Restaurant Le Savoy.

Les vins du Jura HENRI MAIRE

- S.A.Q. 536A ARBOIS ROSÉ TENDRE
- S.A.Q. 536B TERVIGNY ROUGE
- S.A.Q. 536 CLUSY BLANC
- S.A.Q. C.1964 VIN FOU

IMPORTÉ DE FRANCE

AVIS

Aux restaurateurs, Propriétaires
Décoration de bar-salon et sous-sol
Finition en stucco
Finition en Béton
et rénovation pour votre cuisine, chambre, de bain, etc. Toiles de tout genre...
628-4545

PROFITEZ DE NOS RÉCENTES IMPORTATIONS D'EAUX MINÉRALES DE QUALITÉ, EMBOUTEILLÉES À LA SOURCE MÊME, EN FRANCE.



De Vichy — France L'unique & authentique "Eau de Vichy"

VICHY CÉLESTINS 2/98
Bouteille de 32 ozs. Rég. 0.59 5.79
La Caisse — 12 bouteilles

Du Bassin de Vichy — France

Eau Minérale source royale
Saint-Yorre 2/79
Bouteille de 32 ozs. Rég. 0.45 4.69
La Caisse — 12 bouteilles

De Vergèze — France

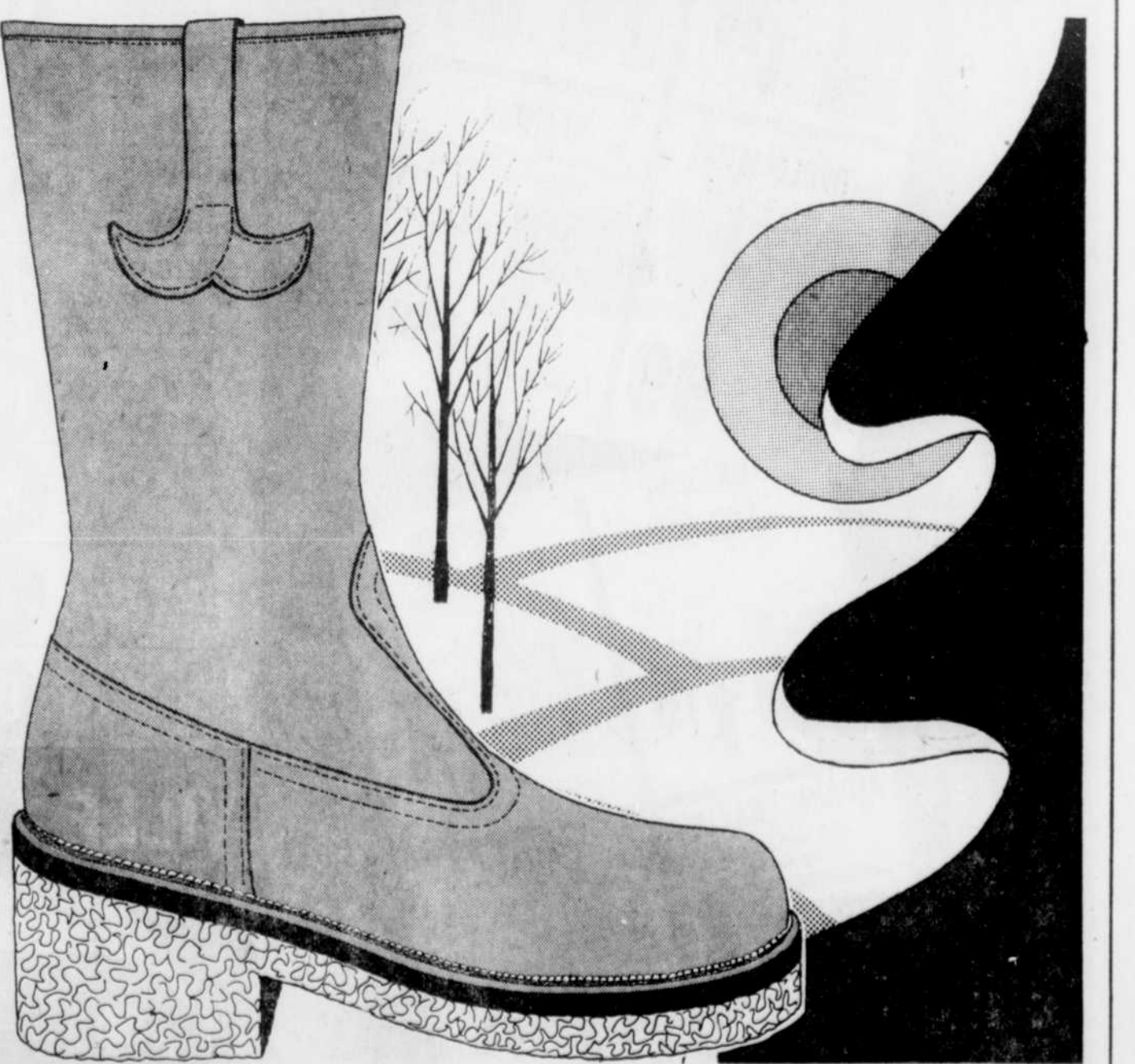
Perrier Eau Minérale 2/89
Bouteille de 25 ozs. Rég. 0.53 5.29
La Caisse — 12 bouteilles

PLACE MONT-MARIE
Lévis
837-9363

LES PHARMACIES
brunet
Willie Brunet, M.D.

PLACE LAURIER
Ste-Foy
656-1712

MAIL ST-ROCH Québec 529-5741



20 styles pour homme d'action!
Robustes, chauds, pratiques!
Un homme ne "magasine pas",
il vient chez nous!



Simard & Voyer
PLACE D'YOUVILLE
PLACE STE-FOY
PLACE FLEUR DE LYS

Le sous-ministre Brunet

Peu d'hôpitaux ont su humaniser leur clinique externe

"L'humanisation des cliniques externes est un défi que peu de centres hospitaliers ont pu à ce jour relever! L'accroissement du volume, la durée des attentes des bénéficiaires, l'atmosphère des locaux demeurent des problèmes non résolus", a dit, samedi, le sous-ministre Jacques Brunet devant des membres des conseils d'administration des hôpitaux du Québec.

"La formule traditionnelle à l'effet de requérir de 'Québec' un investissement additionnel en ressources humaines et physiques est-elle la seule et la meilleure solution?", leur a-t-il demandé.

Parlant de la raison des conseils d'administration des hôpitaux, le sous-ministre aux Affaires sociales a déclaré avoir des préoccupations majeures des conseils devait être de s'assurer de la satisfaction des usagers face aux services reçus.

C'est à eux aussi, a-t-il dit, qu'il incombe de se demander, par exemple, dans quelle mesure les services offerts améliorent l'état de santé de la population et répondent à ses besoins; de s'interroger sur la possibilité d'offrir de nouveaux services à même les ressources existantes; de prévoir la possibilité d'accroître le volume des services sans hausse correspondante de coûts en s'efforçant, par exemple, de diminuer la durée de séjour; et, enfin, de quantifier l'activité pour évaluer ensuite les résultats.

Selon le docteur Brunet, un conseil d'administration ne doit pas qu'entériner, il doit apprécier les résultats obtenus et il doit faire sentir le poids de ses jugements.

L'ÉVOLUTION DES COÛTS
Soulignant le rôle dynamique joué par plusieurs conseils face à leurs responsabilités financières dans le cadre du budget, le conférencier a ajouté que force leur sera néanmoins de rechercher au-delà des chiffres, les

causes plus éloignées de l'évolution de leurs coûts.
Cette recherche, il a précisé que le ministère la souhaitait, non pas tellement pour réduire les coûts en termes absolus, que pour supporter avec les mêmes ressources un volume croissant de services, bref pour ralentir la croissance future des coûts.

"Si l'on projette l'évolution actuelle des coûts, on constate qu'ils atteindront rapidement dans le domaine de la santé une part prohibitive du produit national brut. Le rythme actuel est un 'luxe' qui tire à sa fin", a-t-il insisté, ajoutant en guise d'encouragement que l'on pouvait tirer satisfaction du fait qu'un freinage s'est déjà amorcé.

Il appert, toutefois, aux yeux du sous-ministre Brunet, que les gains futurs à ce chapitre exigent des efforts de plus en plus soutenus au plan de l'efficacité et que ceci doit devenir la préoccupation première des conseils d'administration des hôpitaux, au risque, dans le cas contraire de faire face à des difficultés majeures.

DES VIEILLES HABITUDES QUI NUISENT

Dans un autre ordre d'idées, le conférencier a reproché à certains conseils d'administration de se soucier trop peu de leur propre fonctionnement.

A titre d'exemples, il a expliqué que certaines habitudes nuisaient au bon fonctionnement d'un conseil, comme la lecture systématique des minutes, la présentation inutilement longue de rapports de toutes sortes et le temps souvent démesuré consacré à la discussion de questions d'importance secondaire.

A son sens, diverses méthodes de travail méritent d'être étudiées par les conseils et il leur a notamment suggéré la formation de comités ou de groupes de travail en vue d'assurer une analyse plus détaillée et approfondie de certains problèmes.

Face aux réformes, les médecins et les administrations hospitalières doivent changer leur attitude (Castonguay)

Au moment d'aborder la deuxième étape de la réforme du régime de santé au Québec, le ministre Claude Castonguay a insisté, samedi, pour que les administrations hospitalières et les professionnels de la santé, les médecins en particulier compte tenu de leur rôle prédominant, prennent conscience des transformations à apporter à leurs attitudes et aussi à leurs préoccupations.

Devant une centaine de personnes, réunies à Québec à l'occasion d'un séminar d'information organisé par l'Association des hôpitaux de la province (AHPQ) à l'intention des membres des conseils d'administration des hôpitaux, le titulaire des Affaires sociales a précisé que cette deuxième étape de la réforme était celle des changements plus concrets, dont les résultats se feront sentir, cette fois, au niveau de l'usage des services de santé et des services sociaux.

Sur le plan social, le ministre estime que le défi fondamental consistera à faire bénéficier concrètement et le plus rapidement possible la population des progrès de la connaissance.

Or, à son sens, certains éléments des services de santé qui répondent clairement à des besoins de la population n'ont pas reçu, de façon générale, l'attention qu'ils méritent de la part des administrations hospitalières et des professionnels de la santé, en particulier des médecins.

A titre d'exemples, il a parlé des améliorations à apporter à l'organisation et au fonctionnement des cliniques externes et des services d'urgence et aussi des problèmes qui ont trait à la gérontologie et aux malades chroniques.

LES CLINIQUES EXTERNES

Par ailleurs, en raison particulièrement de l'impact du régime d'assurance-maladie sur le

fonctionnement des cliniques externes, M. Castonguay a signalé la nécessité de restituer les services ambulatoires, d'une part, au sein des centres hospitaliers et, d'autre part, par rapport aux CLSC, aux cabinets privés des médecins et aux futures polycliniques qu'entendent mettre sur pied les médecins spécialistes.

Sous ce dernier rapport, tout en se défendant de prendre une attitude négative face à ces polycliniques, il a quand même fait une sorte de mise en garde contre des dédoublements possibles de services et l'éventualité que les polycliniques se transforment en mini-hôpitaux.

Sur le plan du fonctionnement des cliniques externes, le ministre a tenu à souligner que, dans le contexte de contraintes des coûts qui est le nôtre, le réaménagement des ressources existantes devra, de façon générale, s'effectuer sans augmentation du personnel infirmier et technique des centres hospitaliers en cause.

Sur la question des coûts, il a indiqué que le fonctionnement des cliniques externes au Québec accusait déjà, pour l'année en cours, une augmentation de \$25 millions sur l'an dernier.

Face à cette nouvelle dimension des services ambulatoires, M. Castonguay a aussi observé que les professionnels de la santé, en particulier les médecins, devront considérer les services d'urgence, ainsi que le développement et le fonctionnement des cliniques externes comme étant des parties aussi impor-

tantes que toute autre de leur activité professionnelle.

EQUILIBRE DES RESSOURCES

Au chapitre de l'équilibre des ressources, le ministre des Affaires sociales a rappelé la responsabilité qui, incombait aux administrations hospitalières et à la profession médicale d'expliquer à la population qu'il n'est pas possible, d'une part, d'avoir toutes les installations et équipements spécialisés dans chacune des régions et localités du Québec et que, d'autre part, il est dans son avantage de recourir aux services de centres bien équipés, même si cela exige certains déplacements.

"Ceci, bien sûr, a-t-il remarqué, implique que les administrations hospitalières et les médecins le comprennent eux-mêmes."

Or, a-t-il ajouté, dans certains cas, on peut se le demander lorsqu'on constate l'attitude bien souvent négative vis-à-vis des malades qui viennent d'autres localités dépourvues de services spécialisés; les résistances qui trop souvent accompagnent la recherche d'une meilleure complémentarité entre certains centres hospitaliers; les transformations requises par la démographie aux unités d'obstétrique et de pédiatrie; le réaménagement des maisons Domrémy, des unités sanitaires et autres; de même que la multiplicité des centres spécialisés, en cardiologie par exemple, qui existe à l'heure actuelle au Québec.

les cours de photographie Nikon s'en viennent dans la ville de Québec



Si vous êtes un passionné de la photo 35mm, voici votre chance de vous développer dans cette sphère en moins de temps que vous ne l'imaginez!

Les réputés cours de photographie NIKON sont là... pour vous. Les cours de photos 35mm sont conçus spécialement pour la fin de semaine. Ils couvrent le côté pratique, de la photo surprise au gros plan, du flash aux filtres et du portrait à la macrophoto, avec l'accent sur les techniques créatives, utilisées par les grands photographes contemporains. Vos instructeurs seront deux experts dans les domaines de la photo et de l'enseignement. Ils utiliseront la présentation multi-média pour rendre les cours encore plus captivants.

Tous sont admissibles pour suivre ces cours de photographie NIKON. Les cours durent une journée et une soirée. Les frais d'inscription de \$25 incluent le repas pendant la journée.

En plus, vous recevrez un guide de références sur les cours de photographie NIKON, une règle spéciale pour gros plans, un étalique NIKON et à la fin des cours, un certificat. Toutefois, le plus important restera l'incroyable bagage de connaissances sur la photo que vous acquerirez en seulement 10½ heures. (Nous suggérons les cours dimanche-lundi, il est moins encombré)

DATES	LIEU
17-18 novembre Vendredi, 7:30 à 10 pm, et samedi de 9:30 am à 5:30 pm	CHATEAU FRONTENAC RUE DES CARRIÈRES QUÉBEC, QUÉ.
19-20 novembre Dimanche, 9:30 am à 5:30 pm, et lundi, 7:30 à 10 pm.	

Complétez aujourd'hui même la formule d'inscription ci-jointe, et postez-la avec votre chèque, fait à l'ordre de: Angliophoto Ltd, 160 rue Graveline, Montréal 37E, Qué. ou voyez un des concessionnaires NIKON/NIKKORMAT dont le nom apparaît ci-dessous.

Formulaire d'inscription
Cours Nikon, à l'Angliophoto Ltd, 160 rue Graveline, Montréal 37E, Qué.

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Zone Postale _____ Province _____

Vous voulez inscrire pour les cours Nikon qui seront donnés à (lieu) _____ le (date) _____

Je possède la (les) camera(s) suivante(s): _____

J'ai pris connaissance des cours Nikon par () Magazines () Journaux

() Revis () Détaillant () Autre _____

EAU PURE
TEL.: 683-2521

SAINTE-FOY

- 58 logements.
- deux bâtisses.
- Revenu brut annuel appr. \$96,000.00

Voisin Château Bonne Entente M.L.S.

Rosaire Turcotte 681-8452 (rés.)

TRUST ROYAL, COURTIER 656-9660

Ce qui pend au bout des clefs, voilà ce qui compte.



Bien sûr, nous louons des voitures. Mais l'excellence est notre commerce.

Aucun homme d'affaires ne peut se payer le luxe de passer outre à l'excellence. Hertz ne s'y aventure jamais... pour aucune raison. Voilà pourquoi, dans le commerce de la location de voitures, Hertz occupe la tête du peloton. Nos normes d'excellence partent toujours du principe suivant:

"Chez Hertz, tout client est un individu. Il a droit à la voiture de son choix, quand et comme il le désire. Il a droit à la meilleure voiture qui soit... entretenue de façon à fournir un rendement maximum. Il a également droit au meilleur service possible."

La location d'une voiture ne se résume pas à la location des clefs. Ce qui compte, c'est bien ce qui pend au bout des clefs. Et dans ce domaine, Hertz devance tous ses concurrents.

Hertz. Leader par excellence: pour ce qui compte.



Tu as raison d'acheter des Obligations d'Épargne du Canada 7.30% rendement annuel moyen à l'échéance



Conclusion d'un rapport inédit

Les opticiens d'ordonnances en situation financière précaire

par Monique GIGUERE

Le commerce des lunettes n'est pas vigoureux au Québec et sa rentabilité a tendance à diminuer progressivement. Les opticiens d'ordonnances sont dans une situation financière précaire et, si les conditions continuent de se détériorer, bon nombre de petits bureaux devront fermer leurs portes.

Deux mesures pourraient toutefois prévenir cette évolution: l'octroi de l'exclusivité de la vente des lunettes aux opticiens d'ordonnances et leur inclusion dans le régime d'assurance-maladie.

Telles sont les principales conclusions d'une étude effectuée en 1970 par une maison d'économistes - conseils de Montréal sur la situation financière des opticiens d'ordonnances, à la demande de ces derniers. Une copie du rapport a été remise au "Soleil" en exclusivité.

Inutile de préciser que cette étude revêt une importance particulière à l'heure où le législateur s'apprête à effectuer un nouveau partage des responsabilités entre l'ophtalmologiste, l'optométriste et l'opticien d'ordonnances par le biais des lois particulières des corporations professionnelles et où les grandes compagnies étrangères, à la faveur du climat d'incertitude actuel, sont en train de s'accaparer, par le truchement des salons d'optique, une part plus importante encore du marché québécois de l'optique.

L'échantillon utilisé comprend 29 bureaux d'opticiens sur 124, ce qui représente 23,3% du nombre total. Les deux critères de classification adoptés, l'importance du montant des ventes et la situation géographique, font en sorte que l'échantillon peut être considéré comme représentatif de l'ensemble de la profession.

DIMINUTION DU BÉNÉFICE NET

Au chapitre de l'analyse des résultats financiers, l'auteur de l'étude signale que le rapport entre le bénéfice net et les ventes n'a cessé de décroître au cours des dernières années. De 5,6% en 1962, il est, en effet, tombé à 3% en 1969, ce qui est considéré comme un taux très insuffisant pour assurer une rentabilité convenable.

A titre d'exemple, le taux de 3% appliqué à un chiffre d'affaires annuel moyen de \$73,300 représente un bénéfice net d'à peine \$2,200.

Pour les opticiens qui travaillent à leur compte, la rémunération annuelle reste donc très faible et la vente des lunettes, dans les conditions actuelles, ne procure à l'entreprise qu'une rentabilité très insuffisante.

Cette réduction de la marge bénéficiaire en dépit d'une augmentation, même faible, des ventes, l'auteur l'attribue essentiellement à l'augmentation rapide des frais généraux et des coûts d'opérations.

Toutefois, il ajoute que le régime d'assurance-maladie, tel qu'appliqué présentement — c'est-à-dire incluant les optométristes et non les opticiens d'ordonnances — peut avoir pour certains opticiens, et en

particulier les petits, un effet défavorable.

EFFETS DE L'ASSURANCE-MALADIE

Se basant sur les deux premiers mois suivant l'entrée en vigueur du régime, le rapport constate que ses premiers effets ne se sont fait sentir défavorablement que pour les gros bureaux du centre de Montréal et les petits bureaux situés dans les agglomérations autres que Montréal et Québec.

Dans le premier cas, l'auteur explique que, compte tenu de la gratuité des soins et de la difficulté d'obtenir un rendez-vous rapidement chez les ophtalmologistes, ce sont vraisemblablement les optométristes qui ont profité de l'augmentation de la demande.

Dans le second cas, il estime que l'absence ou la rareté des ophtalmologistes dans les petites villes a probablement poussé les nouveaux patients à se faire examiner par l'optométriste.

Comme ces derniers vendent des lunettes, il conclut que le transfert de clients de l'ophtalmologiste vers l'optométriste ne peut qu'être préjudiciable aux opticiens d'ordonnances qui, pour leur approvisionnement, dépendent dans une proportion de plus de 75% des ophtalmologistes pour leur approvisionnement.

BAISSE DU TAUX D'ACCROISSEMENT DES VENTES

Sous le rapport de l'évolution des ventes globales, le rapport indique que la valeur totale des ventes s'est accrue de 4,9% seulement de 1969 à 1970, comparativement à un rythme légèrement supérieur à 10% entre 1962 et 1970.

Au total, l'auteur observe que l'année 1970 a été mauvaise pour la profession prise dans son ensemble. "Ceci, dit-il, peut s'expliquer par le ralentissement général des affaires depuis 1969 qui, sur un marché très concurrentiel et très mal structuré — en ce qui concerne les lunettes — a particulièrement affecté les opticiens.

Ainsi, le chevauchement des activités des opticiens et des optométristes, qui aboutit à un nombre excessif de points de vente dans la province de Québec, est certainement une cause de l'évolution peu satisfaisante des ventes, enchaîne l'auteur du rapport.

PETITE TAILLE DES BUREAUX DES OPTICIENS

En ce qui a trait à la taille des bureaux des opticiens d'ordonnances, si l'on excepte 4 très gros bureaux qui réalisent des ventes annuelles de \$243,100 en moyenne, le montant annuel du chiffre d'affaires tombe à \$38,400 et \$21,550 dans les agglomérations de la province autres que Montréal et Québec.

La faiblesse du chiffre d'affaires réalisé par les petits établissements montre bien leur situation précaire sur le marché des lunettes et, quant aux entreprises de taille moyenne, il ressort également qu'elles ne pourraient pas facilement supporter une hausse éventuelle du taux d'accroissement de leurs ventes.

IL VAUT MIEUX ÊTRE ESALARIE QUE PATRON

Par ailleurs, l'auteur de l'étu-

de observe que l'opticien d'ordonnances travaille nettement en-dessous de sa capacité et que ses ressources en hommes et en équipement sont sous-utilisées.

Il exprime aussi l'opinion que si le tiers des opticiens sont salariés, c'est probablement à cause de la difficulté d'exercer leur métier à leur compte. "Le mauvais rendement financier d'un bureau incite beaucoup d'opticiens à préférer la situation de salarié à celle d'opticien à son compte", précise-t-il.

Activité peu rentable dont la capacité est sous-utilisée, l'auteur du rapport conclut, en dernière analyse, que le commerce des lunettes, pour survivre, exige un accroissement de son volume de travail, tant comme professionnel que comme commerçant.

Les Jeux de 1976 profiteraient des \$\$\$ du fédéral

MONTREAL (d'après PC) — Des négociations sont actuellement en cours en vue d'améliorer les règlements de l'organisation des Jeux olympiques de 1976 afin de permettre au gouvernement fédéral de financer une partie des frais de construction nécessaires.

C'est ce qu'a déclaré hier le maire Jean Drapeau, alors qu'il annonçait d'autre part que l'autorisation de tenir une loterie spéciale pour ces jeux avait été logée.

Au cours des semaines à venir, on pourra en savoir plus long, a poursuivi le maire de Montréal.

M. Drapeau a d'ailleurs tenu à préciser que "les Jeux de 1976 ne coûteront pas un cent de plus aux Montréalais que les montants qu'ils auraient dû déboursier de toute façon pour des améliorations municipales devenues nécessaires".

Les Jeux, a dit M. Drapeau,

s'autofinanceront tandis que le financement des habitations et des autres édifices sera assuré par les gouvernements supérieurs par l'entremise des plans conjoints déjà existants.

Le maire Drapeau a aussi répété qu'il n'avait nullement l'intention de tenir un référendum sur la question des Jeux Olympiques de Montréal.

Lors d'une entrevue à la station de radio CKAC, M. Drapeau a rappelé que la candidature de Montréal comme site olympique faisait partie de son programme électoral en 1966, de même que lors de l'élection municipale de 1970 et aurait donc été implicitement approuvée, même si la question "a pu être très mal perçue".

M. Drapeau a aussi justifié son opposition à la récente suggestion d'un référendum par le fait que "la constitution politique canadienne et surtout les

institutions politiques canadiennes ne font jamais appel à un référendum".

De toute façon, selon M. Drapeau, un tel référendum ne servirait à rien puisque, même s'il permettait de constater un "oui" de la population, il sera alors trop tard pour organiser les Jeux.

Le maire d'autre part affirmé qu'il n'avait pas fourni les données sur le coût des Jeux de 1976 à cause de la campagne électorale fédérale. Les chiffres auraient alors pu servir de "capital politique" d'après M. Drapeau, mettant ainsi les autorités municipales aux prises avec un

engagement politique dont elles n'auraient pas été responsables.

RYAN

Par contre, à la même station radiophonique, le maire de Montréal-Nord et vice-président du comité exécutif de la Communauté urbaine de Montréal, M. Yves Ryan, a de nouveau exigé, dimanche, que soit tenu un référendum sur les Jeux olympiques.

M. Ryan craint que les Jeux olympiques, ajoutés à quelques autres grands projets, ne constituent un fardeau excessif pour les Montréalais qui, dit-il, seront bientôt surtaxés. Il a notamment mentionné les dépenses qui seront encourues pour le prolongement du métro (\$410 millions), l'épuration de l'eau (\$300 millions) et la construction de l'autoroute est-ouest (\$400 millions).

HELENE M. GRENIER
Psychologue
2797, Valcourt, Québec
Consultations: 651-3418

QUI...
peut acheter chez Cristobal?
Toute personne qui veut économiser sur l'achat de meubles et appareils électriques.
LES ENTREPOTS DE CRISTOBAL LTEE
Coin boul. Charest et av. St-Sacrement - 681-6231

Pas possible comme elle vous en donne



1. Moteur de 73 chevaux
2. Transmission à 4 vitesses synchronisées
3. Freins à disque à l'avant
4. Sièges-baquets inclinables
5. Dégivreur de la glace arrière
6. Pneus à bande blanche
7. Garnitures intérieures en vinyle
8. Lave-glace électrique
9. Essuie-glace à 2 vitesses
10. Tableau de bord rembourré en retrait
11. Colonne de direction amortissante
12. Boîte à gants
13. Allume-cigarettes
14. Lampes d'accueil à 3 positions
15. Système chauffage/dégivrage surpuissant
16. Lampe-témoin du frein manuel
17. Ceintures de sécurité escamotables à trois points
18. Ventilation renforcée "fresh-flow"
19. Glaces arrière pivotantes
20. Construction monocoque
21. Batterie de 60 ampères
22. Freins à double maître-cylindre
23. Pare-chocs enveloppants
24. Feux de position latéraux
25. Phares de recul
26. Revêtement du coffre lavable et amovible
27. Pneu de rechange en retrait
28. Trousse à outils et cric
29. Application de la peinture à l'électrophore
30. Multiclightotants

TOYOTA

pour \$2188*

*Prix de détail suggéré pour la Corolla 1200 sedan 2 portes. F.à.b. à Vancouver, Calgary, Toronto, Montréal et Moncton. Transport local, immatriculation et taxe provinciale en sus.

Toyota possède un réseau commercial de vente et de service après-vente partout au Canada et dans le monde entier.

- | | | | |
|---|--|--|---|
| <p>QUEBEC
CHARLESBOURG AUTO Liée
7925 boul. Henri-Bourassa - Tél.: 623-9843</p> | <p>QUEBEC
CAPITALE TOYOTA QUEBEC Enr.
346 boul. Hamel - Tél.: 681-7786</p> | <p>STE-FOY
STE-FOY TOYOTA Inc.
2770 boul. Venant Nord - Tél.: 658-1340</p> | <p>LEVIS
METIVIER AUTO Inc.
162 route Président-Kennedy - Tél.: 837-4701</p> |
| <p>ALMA
J. Martel Auto Ltée
Route St-Bruno - Tél.: 662-6669</p> | <p>JONQUIERE
Rocoto Ltée
591 boul. Centenaire - Tél.: 347-2601</p> | <p>MONTMAGNY
Langlois & Frère Enr.
143 avenue, rue St-Jean-Baptiste - Tél.: 248-3276</p> | <p>ST-FELICIAN
St-Félicien Truck Service Inc.
291 boul. Lévesque - Tél.: 679-1984</p> |
| <p>CAPLAN
Jacques St-Onge Inc.
Cité Bonaventure - Tél.: 388-5544</p> | <p>DORCHESTER
Garage Gérard Lagrange
Ville Lac-Éthémin - Tél.: 625-3651</p> | <p>RIVIERE-DU-LOUP
Voyer Automobiles Inc.
1 rue Taché - Tél.: 862-3263</p> | <p>MONT-JOLI
Garage Desrosiers & Frères
Route Nationale, Ste-Flavie, Qué. - Tél.: 775-4255</p> |
| <p>CHICOUTIMI
Rocoto Liée
800 Route 16A - Tél.: 549-5574</p> | <p>LASARRE
Nicol Auto Enr.
83 est, 8e avenue, coin 2e rue est, Abitibi-Ouest - Tél.: 333-5456</p> | <p>SEPT-ILES
Centre de l'Auto de Sept-Iles Inc.
225 rue Leure - Tél.: 962-4579 - 962-5531</p> | <p>ST-GEORGES
La Chaudière Auto Inc.
185 route Kennedy, - Tél.: 228-9721</p> |
| | | <p>STE-ANNE-DE-LA-PERADE
Les Automobiles M.R. Ltée
449 rue Principale, Rte 2 - Tél.: 418-325-2101</p> | <p>HAUTERIVE
Garage Alban Lévesque Inc.
1257 boul. Lefebvre - Tél.: 589-2728</p> |

Vendue aux enchères pour la somme de \$122,000

La nouvelle détentrice du record de vente est âgée de 6 ans et porte le nom sophistiqué de Tara Hills Pride Lucky Barb. Elle faisait partie d'un troupeau mis aux enchères.

Tara Hills Pride Lucky Barb a été achetée par un groupe de propriétaires ontariens de troupeaux qui n'ont sûrement pas l'intention d'en faire de la viande à boucherie!

ATTENTION!
QUAND IL S'AGIT DE "PREFINIS", VOUS AVEZ UN CHOIX INCROYABLE. TOUS DE PREMIERE QUALITE ET DES PRIX COMME DANS LE PASSE, QUI ONT TOUJOURS DEFIE TOUTE COMPETITION. GRAND INVENTAIRE DE PANNEAUX, TOUS 4' x 8'.

PREFINIS DE LUXE RUSTIQUE BOIS NATUREL	MILKY 3.75
ORME RUSTIQUE 7.25	IVOIRE 3.65
ORME CANADIEN 6.95	NOYER BLANC 3.95
FRENE COLONIAL 6.95	DRAGON 4.45
CHENE RUSTIQUE 6.75	CEDRE SUMMER 5.25
PIN NOUVEUX 8.95	GRIS ESPAGNOL 5.25
	BLANC TROPICAL 4.95
	PREFINI COULEUR: bleu, vert, rose, jaune 4.95

SPECIAL
Régulier 6.25
Pour seulement **3.95**
Rose désert, bleu spatial, chêne, pin épice.

PANNEAUX PREFINIS SUR BOIS Ajout première qualité 2.80	ANTIQUE GOLD 5.95
	MANGO 4.35
	ORME OLYMPIQUE 4.35
	CHENE 4.95
	NOYER WINCHESTER 4.95
	BAMBOU 4.65

LIVRAISON GRATUITE AVEC TOUTE COMMANDE RAISONNABLE
Aussi matériaux neufs et usagés de toutes sortes à prix d'habitants

MODERN PLYWOOD LTD.
74 boul. Pie XI - Ville de Bélair - Tél.: 842-1911
● Taxe fédérale incluse ● Ouvert jeudi et vendredi soir

Pour éviter de s'engager dans un cul-de-sac

Le Front étudiant diffère le débat sur son orientation

par Nicole CAMPEAU

Les délégués au congrès du Front des étudiants du Québec (FEQ) qui se déroulait, en fin de semaine, à Québec, ont évité le cul-de-sac dans lequel le Front menaçait de s'engager depuis sa création, en reportant l'étude et l'adoption de son projet de charte à plus tard.

Cette décision signifiait, à toutes fins pratiques, que les délégués décidaient de différer le débat idéologique sur l'orientation du Front, afin de ne pas nuire à son implantation.

Le projet de charte, préparé par l'exécutif, cet été, et étudié par les comités régionaux du Front ces dernières semaines, contenait, en effet, une série d'articles à caractère pédagogique et politique et les consultations régionales laissent clairement prévoir de profondes dissensions sur son contenu.

Mis à part Montréal et Québec, les autres régions ne vou-

laient pas entendre parler de contenu politique de la charte, lequel proclamait la nécessité de l'engagement socio-politique des étudiants et déclarait le Front favorable à l'instauration du socialisme et de l'indépendance.

A son quatrième congrès national, le Front se retrouvait donc face aux mêmes possibilités d'affrontement entre les tenants de l'orientation syndicale et ceux qui prônaient l'engagement politique, dont les précédents congrès avaient été le théâtre. Affrontement au bout duquel pendaient d'inévitables scissions.

C'est donc pour éviter de telles scissions qui risquaient de porter un coup fatal au Front, ou tout au moins de lui faire perdre un trop grand nombre de membres potentiels, que le comité de coordination du Front a décidé, lors d'une réunion précédant l'ouverture du congrès,

de proposer aux délégués de mettre la charte de côté, pour le moment.

Le comité de coordination est composé de membres de chacune des régions constituantes du FEQ. Les délégués se sont prononcés en faveur de sa proposition avec une forte majorité: sur les 65 délégués présents au moment du vote (il y avait aussi une quarantaine d'observateurs), 49 ont voté pour, 13, dont la majorité étaient montréalais, ont voté contre et il y a eu 3 abstentions.

Comme l'a souligné Jean Bédard, membre du CCN, les objectifs très généraux mentionnés dans les lettres patentes du Front étaient suffisants pour permettre au Front de remplir sa tâche. On peut y lire, en effet, que le Front a pour but de promouvoir la conscience syndicale et le sens social des étudiants, l'amélioration des conditions pédagogiques,

et la démocratisation de l'enseignement.

Donc, des termes assez vagues pour donner toute latitude d'action... C'est, en fait, un vote sous le signe du "réalisme" qu'ont voulu faire les délégués, dont plusieurs ont expliqué que le Front devra s'articuler autour de réalisations concrètes et respecter le cheminement des Fronts régionaux, qui constituent l'épine dorsale du FEQ.

"Il faut s'arrêter sur les points qu'on a en commun, a expliqué un délégué, plutôt que sur nos divergences." Plusieurs ont rappelé que ça n'était pas la majorité des étudiants qui étaient politisés et que le Front devait en tenir compte s'il voulait les rallier.

Le vote sur cette question ayant été pris dès vendredi soir, le congrès a pu se poursuivre dans une atmosphère nettement plus sereine que les précédents.

ce qui a eu pour effet, en outre, d'insuffler une bonne dose d'optimisme aux quelques militants de la première heure, qui voyaient venir ce congrès avec une certaine appréhension.

A l'exception des militants de l'Est du Québec dont il a perdu la trace, le FEQ a réussi à remplacer, dans les différentes régions, les militants qu'elle avait perdus en grand nombre au cours de l'été. Deux questions majeures restent à être précisées: la stratégie d'implantation dans les institutions et le mode de financement.

Dans le cas du financement, un comité a été chargé en fin de semaine d'étudier la question alors que les délégués ont autorisé l'exécutif de prévoir, d'ici au dépôt du rapport, une politique de financement provisoire. Quant à la stratégie d'implantation, l'exécutif compte élaborer ses grandes lignes dans les semaines qui viennent.



ENCORE EN RETARD — L'autobus tardait tant à venir que cette gracieuse jeune femme avait décidé d'attendre dans une position plus confortable, surtout avec toute cette pluie qui la détrempait. Finalement, elle attendit tant qu'elle se transformait en statue! Pour la voir, il faut aller à Toronto, car à Québec on n'attend pas si longtemps l'autobus, paraît-il... Non! (Téléphoto PC)

Possibilité de débrayage des cegepiens d'ici au premier décembre

Le nouveau régime pédagogique de l'enseignement collégial élaboré par le ministère de l'Éducation pourrait bien entraîner un débrayage des étudiants de cegep, d'ici le 1er décembre.

Quelque 75 délégués de 35 institutions d'enseignement post-secondaire au congrès national du Front des étudiants du Québec (FEQ) qui se déroulait en fin de semaine, ont, en effet, par une très forte majorité, mandaté le comité de coordination national (CCN) du Front d'organiser un débrayage général chez les cegepiens, d'ici le 1er décembre.

Bien que la résolution à cet effet ne le mentionne pas, l'ensemble des interventions qui ont précédé le vote laissent toutefois entendre que le comité devait d'abord jauger les chances de succès d'un débrayage dans chaque collège, avant d'en proposer le déclenchement.

Car, bien qu'un tour d'horizon sur les prises de positions survenues jusqu'ici dans les collèges représentés, aient permis de se rendre compte que 24 collèges s'étaient déjà prononcés contre le projet de régime et qu'une bonne dizaine d'autres étaient sur le point de le faire, la plupart des délégués ont toutefois admis qu'ils n'étaient pas certains que les étudiants soient actuellement prêts à aller jusqu'au débrayage pour appuyer leur position.

Il faudra donc aller sonder le terrain

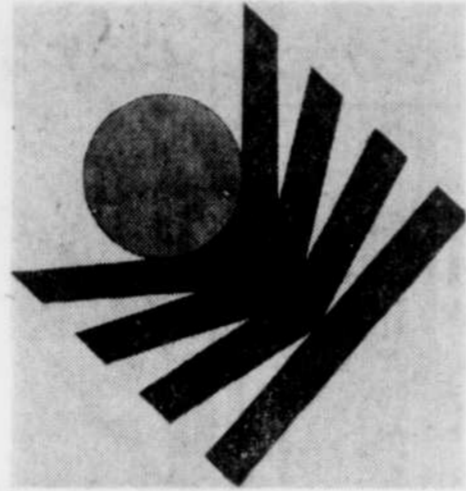
dans les jours qui viennent et voir si le débrayage a des chances d'avoir suffisamment d'ampleur.

La résolution n'explique pas, par ailleurs, si le débrayage serait d'une seule journée comme les interventions des délégués l'ont laissé entendre, ou illimité. Là aussi, le CCN devra choisir à la lumière des consultations qui se feront dans les collèges.

Les raisons invoquées pour rejeter en bloc le régime dont le ministère prévoyait l'implantation progressive de 1973 à 1975, sont à peu près partout les mêmes et se résument aux grands points suivants: absence de consultation des étudiants et des professeurs; caractère administratif et répressif des règlements qu'il contient.

Le CCN a été également mandaté pour coordonner d'autres moyens d'actions qui constituent des mesures intermédiaires: organiser des journées d'études sur le nouveau régime dans les cegep qui n'en ont pas encore eu, faire circuler dans tous les cegep une pétition portant sur le rejet du régime et, enfin, prévoir une manifestation générale contre le régime le ou vers le 15 décembre, c'est-à-dire le jour de la réunion des directeurs généraux des collèges, qui doit servir à faire le point sur l'évolution de la situation dans les cegep.

Le secrétariat du Front devra assurer les communications et centraliser l'information, tenter d'impliquer les étudiants du



secondaire que ce nouveau régime touchera tôt ou tard et prendre contact avec la Fédération nationale des enseignants de Cegep qui s'est récemment déclarée tout-à-fait opposée au contenu du nouveau régime.

Le comité de coordination a enfin été chargé de consulter un conseiller juridique sur la légalité de l'article 10 du régime qui porte sur "la réinscription des étudiants en cours de session, en cas de raison grave".

Le règlement était d'ailleurs déjà discrètement en vigueur depuis un arrêté en conseil d'avril dernier, et suivait de quelques mois les troubles survenus au Cegep du Vieux-Montréal, à l'issue desquels les étudiants avaient obtenu une injonction ordonnant à la direction du collège de ne plus exiger la réinscription individuelle, comme elle le demandait, parce qu'une telle mesure n'était pas contenue dans les règlements des cegep.

La tête-de-violon, friandise de gourmet

FREDERICTON (PC)—On est présentement à la recherche d'une solution au problème apparemment difficile de la culture des têtes-de-violons, au Nouveau-Brunswick.

Roderick White vient de prendre sa retraite du service fédéral d'horticulture, laissant derrière lui 10 années de recherches concernant ce problème.

La tête-de-violon est en fait la pousse d'une fougère dont la forme rappelle la tête d'un violon, avant que cette pousse soit ouverte pour former la fougère. On la considère comme une friandise digne des gourmets, et son prix élevé pourrait être profitable, pourvu que l'on puisse en assurer la cueillette pendant la courte période de temps où elle est bonne à récolter.

Il n'y a en effet que quelques jours, au printemps, où la tête-de-violon est formée et doit être cueillie. Après, la plante est devenue fougère et perd de sa valeur.

"Il faudrait une personne jeune, déterminée à mener à bien un projet de longue haleine, dit M. White. Mais cette personne ne sera pas facile à trouver." Il croit cependant qu'il se trouvera quelque part un étudiant en sciences qui sera saisi de la même inspiration qui fut la sienne en 1961.

M. White dit que McCains, l'entreprise de produits alimentaires dont le siège social se trouve à Florenceville, N.-B., traite environ un quart de million de livres de têtes-de-violons, chaque année.

"Je suis certain qu'ils pourraient en vendre facilement un million de livres. Ils ne font pas de publicité aux têtes-de-violons, parce qu'ils en ont pas en quantité suffisante. La tête-de-violon est un produit de luxe."

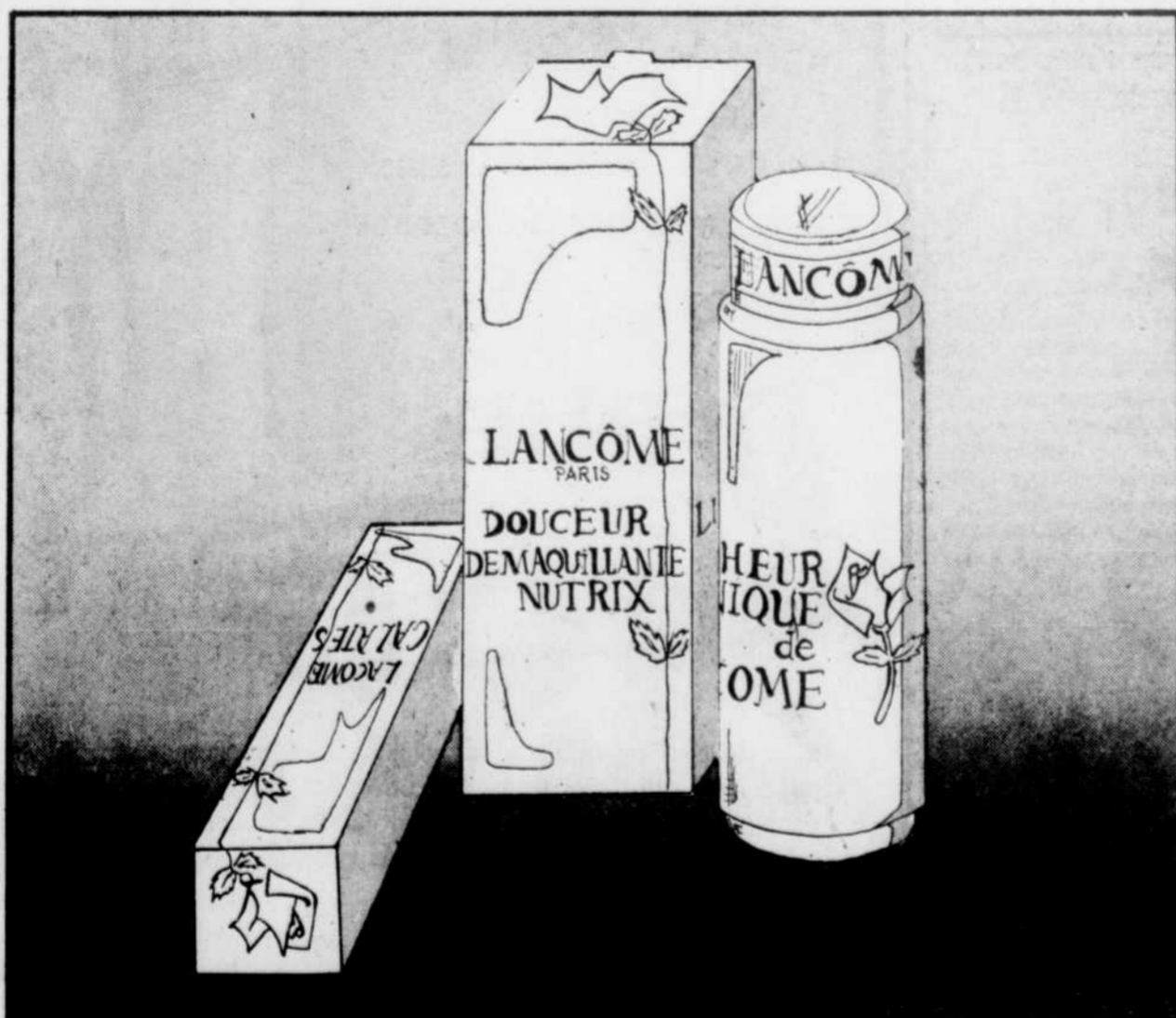
DES PLANTES SAUVAGES

En 1961, M. White a entrepris ce projet, qui consistait à recueillir des spécimens sauvages de la fougère à la tête de violon, et à les transplanter dans trois terrains à la ferme expérimentale de Fredericton. Les premiers résultats qu'il a obtenus sont encore là pour témoigner de son succès. "Après que les têtes-de-violons sauvages eurent commencé à se reproduire, j'ai compris que nous n'aurions jamais assez de plantes dans la nature pour entreprendre une opération commerciale. C'est pourquoi j'ai pensé à produire les têtes-de-violons à partir de graines."

LE Syndicat DE QUÉBEC

● CENTRE-VILLE ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS

FRAICHEUR de rose...



Madame Mariette Dionne et mademoiselle Margot St-Amant, représentantes, se feront un plaisir de vous conseiller lors de la démonstration des produits Lancôme, aux comptoirs de cosmétiques, Centre-Ville et Place Fleur de Lys, du 14 au 18 novembre inclusivement.

CADEAU

Avec tout achat de 7.00 et plus de produits Lancôme, une trousse Lancôme d'une valeur de 9.50 vous sera offerte gratuitement.

Cosmétiques, Centre-Ville, rez-de-chaussée, Place Fleur de Lys. Commandes postales et téléphoniques acceptées. Composez: 524-8411

- Crème Galatée pour peaux grasses. Tube de 31 g..... 6.00
- Lait démaquillant Nutrix pour peaux sèches et très sensibles. Tube de 114 g..... 4.95
- Fraîcheur Tonique pour peaux normales et mixtes. Lotion stimulante. 210 ml.... 5.95

LE Syndicat DE QUÉBEC

● CENTRE-VILLE ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS

QUADRILLE JEUNESSE

Se dissimulant de plus en plus sous des aspects de quadrillés aux teintes enjouées, le coton broissé conquiert la grande faveur des jeunes, en version "conjugaison"... Veston à devant droit 2 boutons, non doublé, avec poches appliquées. 13.00 Pantalon baggy avec revers. 10.99 Bleu/rouge/blanc ou bleu/vert/jaune/rouge. 8 à 18 ans.

Garçons, Centre-Ville, 4e étage, Place Laurier et Place Fleur de Lys. Commandes postales et téléphoniques acceptées. Composez 524-8411

Quant.	Coul.	Gr.	Description	Prix
			Taxe 8%	
			Total	
Nom.....				
Adresse.....				

Le Syndicat de Québec Ltée
C.P. 1217, Québec 2

Crédit
Chèque
Mandat

Projet de loi sur la protection de la jeunesse: un geste justifié?

un commentaire de Roger BELLEFEUILLE

Sous prétexte de vouloir établir une claire distinction entre les situations d'enfants qui ont besoin de protection sociale et ceux reconnus légalement comme délinquants, il est à se demander si le ministère des Affaires sociales, en commun avec celui de la Justice, n'est pas en train de mettre en veilleuse, ou de faire subir un net recul à une approche plus humaine et plus nuancée à la problématique de la méadaptation psycho-sociale de l'enfant et de l'adolescent.

Cette réserve découle de la présentation en première lecture, jeudi, devant l'Assemblée nationale, du projet de loi sur la protection de la jeunesse, d'une part, et des échanges plutôt stériles entre quelque 150 agents de probation de la province et des représentants de la Justice et des Affaires sociales, hier, à Québec.

La partie gouvernementale était représentée par le sous-ministre Jacques Brunet et le sous-ministre adjoint Jean-Guy Houde, des Affaires sociales, et M. Maurice Gauthier, directeur des Services de probation et des établissements de détention au ministère de la Justice.

Echanges vraisemblablement stériles parce qu'aucune des parties ne s'est quittée sans être davantage avancée. Et pour cause.

Les agents de probation avaient en effet été convoqués à grands frais, de toutes les parties de la province, à la capitale, pour être sensibilisés au changement que signifierait pour eux l'adoption éventuelle du projet de loi en cause.

Or, les agents de probation n'ont pris connaissance du texte de loi qu'à l'ouverture de la séance.

Et d'accord en cela avec l'Association des officiers de probation de la province qui tenait une conférence de presse peu après, une telle façon de faire laisse passer des doutes sérieux sur le désir affirmé du ministère des Affaires sociales de privilégier la participation et la consultation. Car, à cause du peu de temps qui leur était imparti, les officiers en question n'ont guère eu le plaisir de se préparer à un échange de vues constructif et positif. Ils furent littéralement mis tout de go devant une décision législative.

D'autre part, selon les remarques faites par le sous-ministre Brunet lui-même, tout en exprimant le vœu que les agents de probation fassent connaître leurs vues, il fut quand même bien indiqué que le désir du législateur était de faire adopter ce projet de loi au cours de la présente session, soit d'ici au milieu de décembre.

Ce besoin d'agir avec une telle célérité ne se justifie guère, tout comme le projet de loi lui-même, après analyse plus attentive, ne semble guère justifié.

De troubles associations

La situation, telle qu'elle se présente aujourd'hui, dans l'univers des services de probation au Québec, est la suivante.

Il existe au ministère de la Justice un service de la probation et des établissements de détention. Dirigé par M. Maurice Gauthier, ce double service, créé par acte législatif, en 1969, s'adresse aux délinquants adultes, incarcérés ou en probation, en plus de voir à l'administration pénitentiaire.

Les services de probation de la jeunesse relèvent pour leur part du ministère des Affaires sociales. Les agents de probation interviennent cependant sous mandat de la Cour du bien-être social.

Or, le projet de loi sur la protection de la jeunesse, sans lui enlever ses autres mérites, a pour objet, entre autres, de faire passer la probation-jeunesse au ministère de la Justice, sous le même chapeau que la probation adulte et les établissements de détention.

Sans nier le fait que les officiers de probation des Affaires sociales aient, rien de plus normal, des craintes quant à leur statut professionnel et quant à leurs fonctions éventuelles dans une équipe pluridisciplinaire, ils ont aussi d'autres préoccupations qui ne peuvent être rejetées du revers de la main.

Ils ont ainsi la crainte, telle qu'exprimée par leur président, M. Gérard Cyr, qu'une prise en charge de leur service par le ministère de la Justice ne signifie en fin de compte une approche davantage axée sur les aspects correctionnels et punitifs de l'intervention, que sur la protection et la rééducation.

Un exemple

Ainsi, une interprétation de l'article 43 de la Loi sur la protection de la jeunesse est dans le sens que dorénavant le jeune délinquant serait associé, sur le plan de la probation, à la criminalité adulte. Ce qui constitue un net retour à l'arrière.

Cet article en effet modifie l'article quatre de la Loi sur la probation et les établissements de détention en ajoutant, au premier alinéa, la phrase suivante: "Y compris les jeunes délinquants au sens de la Loi sur les jeunes délinquants."

Or, le premier alinéa de cet article se lit ainsi: "Le directeur général, qui exerce ses fonctions sous l'autorité du ministre (de la Justice), doit favoriser l'application de mesures de probation aux personnes qui ont été reconnues coupables d'avoir enfreint le Code criminel ou une loi pénale".

Peut-on, en fait, à l'intérieur d'un même service, développer et entretenir les mêmes habiletés, sinon les mêmes préjugés, négatifs ou positifs, à l'endroit d'un contrevenant de trente ans qu'à l'endroit d'un délinquant de 14 ans?

Pourquoi pas...!

Enfin, plutôt que de présenter cette "piécette" législative, n'aurait-il pas mieux valu que les deux ministères concernés entreprennent une réforme beaucoup plus en profondeur, telle que la création d'un véritable tribunal de la famille et de l'enfance?

Ce qui impliquerait, il va sans dire, une tout autre définition du rôle du magistrat dans ces prétoires, comme des critères de nominations à ce poste beaucoup plus conformes à la réalité psycho-sociale d'aujourd'hui.

Enfin, comme les représentants des deux ministères n'ont aucunement démontré l'urgence d'adopter ce projet de loi "à la vapeur", la demande de l'Association des officiers de probation de la province de soumettre son examen à une commission parlementaire apparaît des plus raisonnables.



Il y a une différence entre des meubles de style et d'autres... stylisés, nous avons les deux.

Il y a une différence entre du choix et des meubles choisis... nous avons les deux.

Il y a une différence entre notre magasin et les autres... nous sommes unique.

Un seul magasin

Assemblé de haute qualité



43, route Trans-Canada O. Rond-Point, Lévis Tel.: 837-9381

NOUVEAU DECOR MEUBLES INC.

Mercedes-Benz présente le sedan 280: le moteur a grandi—pas les chromes.

Regardez bien, et vous constaterez que le sedan Mercedes-Benz 250 a évolué pour devenir la 280—sans aucune enflure de style.

Ce n'est pas un nouveau modèle, mais un modèle amélioré. Sous le capot ronronne un nouveau moteur de 2.8 litres à double arbre à cames en tête, têtes de cylindres hémisphériques, carburateur à double détente. "Aussi souple qu'une turbine", déclare un critique anglais respecté.

Les ingénieurs de chez Mercedes-Benz

ont aussi muni la 280 de freins à disque plus grands dont la puissance est extraordinaire; de barres antiroulis à l'avant et à l'arrière; de larges pneus à carcasse radiale.

Résultat: une voiture qui, plus que jamais, est un outil de précision; qui unit, au luxe et à la puissance d'un sedan coûteux, l'agilité et la sûreté qu'on peut attendre d'une grande routière européenne. Un animal de race.



Si vous désirez recevoir plus de renseignements, consultez votre concessionnaire local ou écrivez à: Mercedes-Benz of Canada Ltd., 849 Eglinton Avenue East, Toronto 17, Ontario. Renseignez-vous, par la même occasion, sur notre programme de livraison en Europe.



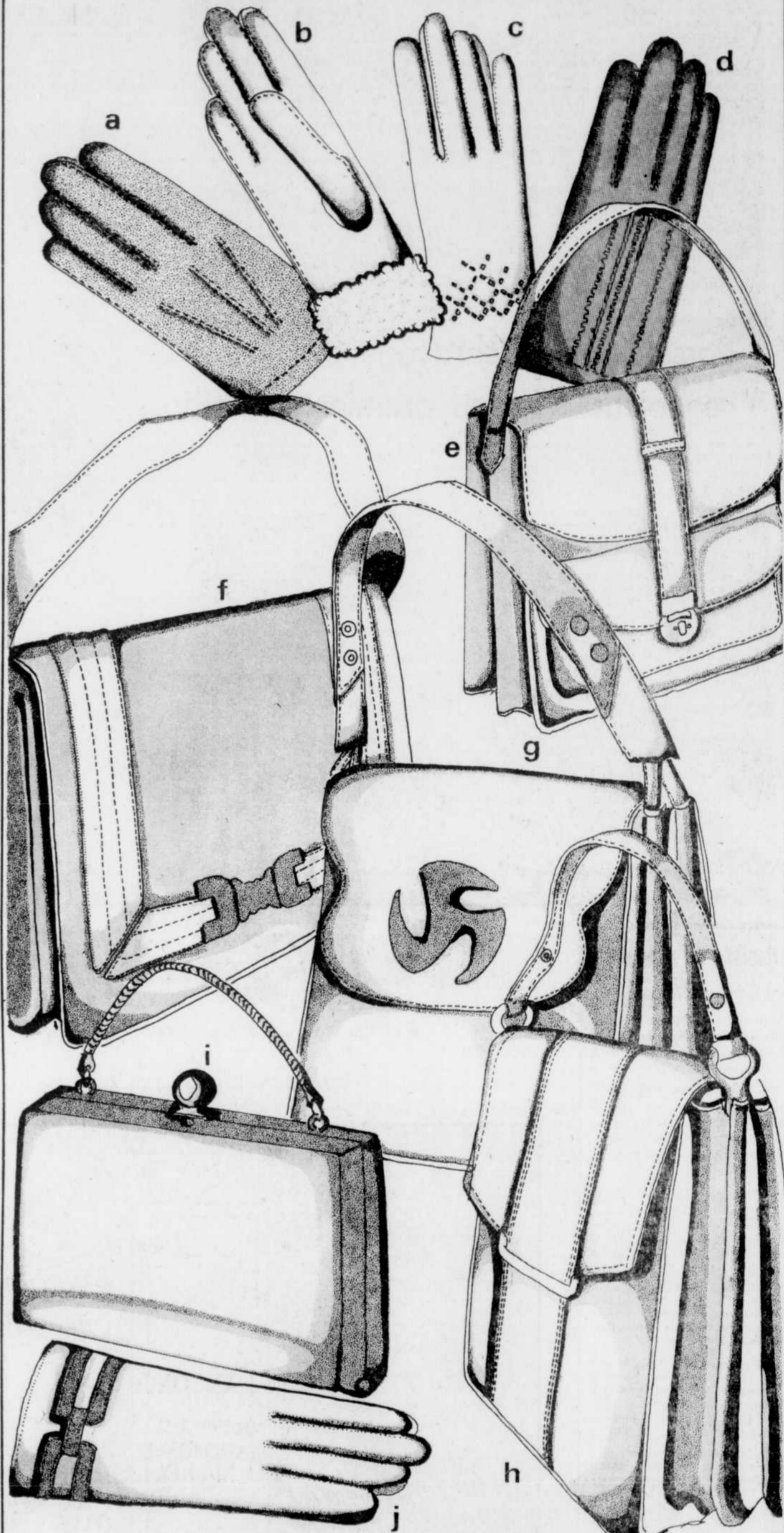
Dépositaire

Chatel Automobiles Ltée

640 ouest, Arago, Québec. Tél.: 681-8914

LE **Syndicat** DE QUÉBEC

● CENTRE-VILLE ● PLACE LAURIER ● PLACE FLEUR DE LYS



Rien de plus agréable et de plus tentant pour une femme que de s'acheter un nouveau petit rien qui fera toute la différence en réveillant et animant harmonieusement la conjugaison d'éléments féminins. C'est pourquoi HANDBAGS a créé, dans les tons sages, des sacs "contrepois" de grande classe et PARIS GLOVES, des gants "contrepoint" sûrs de plaire.

- A) Gant sport en peau de porc, doublé de laine. Pts 6 1/2 à 8. Vison, liège. 9.00
- B) Gant sport en agneau retourné. Pts 6 1/2, 7 et 7 1/2. Noir, gris, tan, liège, noisette. 15.00
- C) Gant de fantaisie en chevreau doublé de tricot de laine. Pts 6 1/2 à 8. Noir, brun, vison, toast. 12.00
- D) Gant de fantaisie en cuir nappa, doublé de laine. Pts 6 1/2 à 8. Noir, brun, vison. 10.00
- J) Gant en chevreau combiné suède, doublé de laine. Pts 6 1/2 à 8. Noir, toast. 12.00

- Sacs en bandoulière réglable en vinyle italien, fini antique. Noir, bourgogne, brun, tan ou noisette. E) Modèle à trois compartiments avec pochette extérieure pressionnée. 21.00
- F) Modèle à rabat pressionné, 3 compartiments. 21.00 G) Modèle à 2 compartiments 18.00
- H) Modèle à 3 compartiments. 21.00 I) Bourse du soir. Noir, brun, argent, or. 7.00

Accessoires. Centre-Ville, rez-de-chaussée. Place Laurier et Place Fleur de Lys. Commandes postales et téléphoniques acceptées. Composez 524-8411.

CENTRE-VILLE:
HEURES D'OUVERTURE: 9h. à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.
PLACE LAURIER ET PLACE FLEUR DE LYS:
9h.30 à 5h.30, jeudi et vendredi jusqu'à 9h. du soir et le samedi jusqu'à 5h. du soir.



A L'OEUVRE, INGENIEURS FORESTIERS! — La forêt constitue l'une des plus belles richesses de la province de Québec, à condition qu'on l'entretienne de façon méthodique. Il se perd beaucoup de bois, exemple,

ces arbres arrachés par la tempête ou les glaces de nos hivers d'antan. Mais on pourrait nettoyer l'entourage qui laisserait aux visiteurs une meilleure idée des alentours de la chute Montmorency.



DE QUOI Y PERDRE SON LATIN — Les articles sont tellement hétéroclites qu'on se croirait au marché aux puces. Ces choses plutôt désagréables à la vue se trouvent répan-

dues ici et là, au pied de la chute Montmorency, côté ouest. Comment intéresser les gens à nous rendre visite s'ils n'ont pas d'autres choses à voir!

"La meilleure publicité est celle faite par le touriste heureux de son séjour parmi nous"

La chute Montmorency... un travail inachevé

par Georges BHERER

"La meilleure publicité est celle faite par le touriste heureux de son séjour parmi nous", affirmait un jour qu'elle était ministre du Tourisme dans le cabinet Bourassa, Mme Kirkland-Casgrain. Lourde responsabilité que le ministre imposait à son gouvernement quant à la mise en oeuvre d'une aussi bonne intention.

On se demande, surtout aux alentours de la chute Montmorency, si le ministère du Tourisme fait tout ce qu'il peut pour attirer les touristes chez nous. En passant sur le boulevard Ste-Anne, en tout cas, il n'y a rien qui attire l'attention, sinon des tas de débris de tout genre, allant de matelas pourris à des carcasses d'automobiles, jusqu'à quantité d'arbres déracinés, pour ne pas parler d'autre chose.

Il est malheureux de constater, malgré les demandes répétées de nettoyage, que le visiteur n'ait qu'une infime partie de la chute qui puisse le retenir quelque temps. En effet, à l'est, dans le programme d'aménagement du parc Montmorency, il y a bien un belvédère, mirabolant poste d'observation durant l'été et objet tout trouvé pour amplifier le "pain de sucre" formé par le givre de nos hivers. Cependant, c'est tout ce qu'il y a, au pied du gouffre de 274 pieds pour attirer le visiteur. Au contraire, une récente visite sur les lieux avait quelque chose de repoussant à voir et encore moins à retenir. C'est malheureux de le dire, mais on dirait un abattis tout simplement exécuté par des braconniers!

Plus d'un Québécois se demande quand le gouvernement se décidera à organiser les alentours de la chute Montmorency d'une manière tout à fait adéquate comme on peut le constater ailleurs, aux chutes Niagara, par exemple, où l'entretien est impeccable, neuf mois par année, où des fleurs par centaines de milliers ornent chaque pouce de terrain libre. Pas surprenant que les visiteurs s'y entassent à longueur d'année, par millions, particulièrement à l'occasion des fêtes légales du Canada et même des Etats-Unis! Sans oublier l'illumination des lieux aux mille couleurs qui font forte différen-



A MINUIT AU CLAIR DE LUNE! — L'accès au pied de la chute Montmorency est plutôt difficile depuis des années, et pourtant, un automobiliste fatigué de sa "bagnole" a

réussi, à la faveur de la nuit, sans doute au clair de Lune, à aller la déposer dans un endroit sans doute abandonné. (Photos Raynald Lavoie)

ce avec le petit filet constaté à la chute Montmorency.

Le département des parcs dira qu'il faut un commencement à tout et que déjà, des sommes importantes ont été dépensées pour aménager le parc - auto, en bas et le parc - récréation, en haut de la falaise, du côté de Boischatel. Nous ne contestons pas ce fait, mais même les gens de la région aimeraient voir s'améliorer la situation. C'est le temps, alors qu'il y a tant de chômeurs et d'assistés sociaux à occuper, de conclure des ententes bipartites avec Ottawa

pour faire au moins nettoyer le bas de la falaise et améliorer les lieux que l'on sait historiques, car, c'est le long de la Montmorency qu'a commencé la vraie défense de la colonie québécoise où Wolfe en avait plein le nez si bien que le Sieur de Boischatel et Bougainville l'ont forcé à se retirer et à abandonner la presque la partie. Seule une trahison de dernière minute l'empêcha de se rembarquer pour l'Angleterre et de tenter la prise du Foulon qui donna lieu à sa défaite des Plaines d'Abraham, en septembre 1759.

Espérons que gouvernants et gouvernés se donneront la main pour rétablir les faits et redon-

ner au site de la chute Montmorency, la place qui lui revient comme l'un des plus beaux fleurons de notre histoire.

Le palais de justice: un lieu stimulant

Le grand calme qui règne généralement dans les couloirs du palais de justice de Québec a été fortement perturbé, samedi, par la présence de cinq Lévisiens, adeptes de la drogue, qui ont causé tout un esclandre, en passant de la drogue et en insultant un juge.

Tout d'abord, trois individus de Lévis et de Lauzon, venus assister à la comparution d'un congénère, ont été surpris, dans le corridor, avec une certaine quantité de capsules de drogue. Le principal membre du trio tenta de prendre la fuite, ce qui provoqua une altercation avec les agents de la paix. Maltraités, les trois jeunes gens furent confiés à des agents de la Gendarmerie royale.

Peu de temps avant, les agents du palais de justice s'étaient aperçus qu'un autre jeune Lévisien était en possession d'une seringue qu'il utilisait pour s'administrer des stimulants. L'individu était alors détenu dans une cellule du palais de justice.

Au tout début des incidents, le principal membre du trio fut pris sur le fait au moment où il essayait de refiler de la drogue à un compagnon qui subissait son enquête pour vol de courrier, devant le juge Jean Grenier.

Enfin, un cinquième individu, frère de l'accusé de vol de courrier, causa une très grande surprise, lorsqu'au moment de sa comparution, il se mit à invectiver le président du tribunal, le juge Paul Roy, en l'injuriant.

Apparemment sous l'effet de la drogue, le jeune homme comparait pour avoir menacé de mort deux agents de police et causé des dommages à l'Hôtel-Dieu de Lévis. L'individu s'était attaqué, avec une barre de fer, aux policiers venus l'appréhender à l'hôpital.

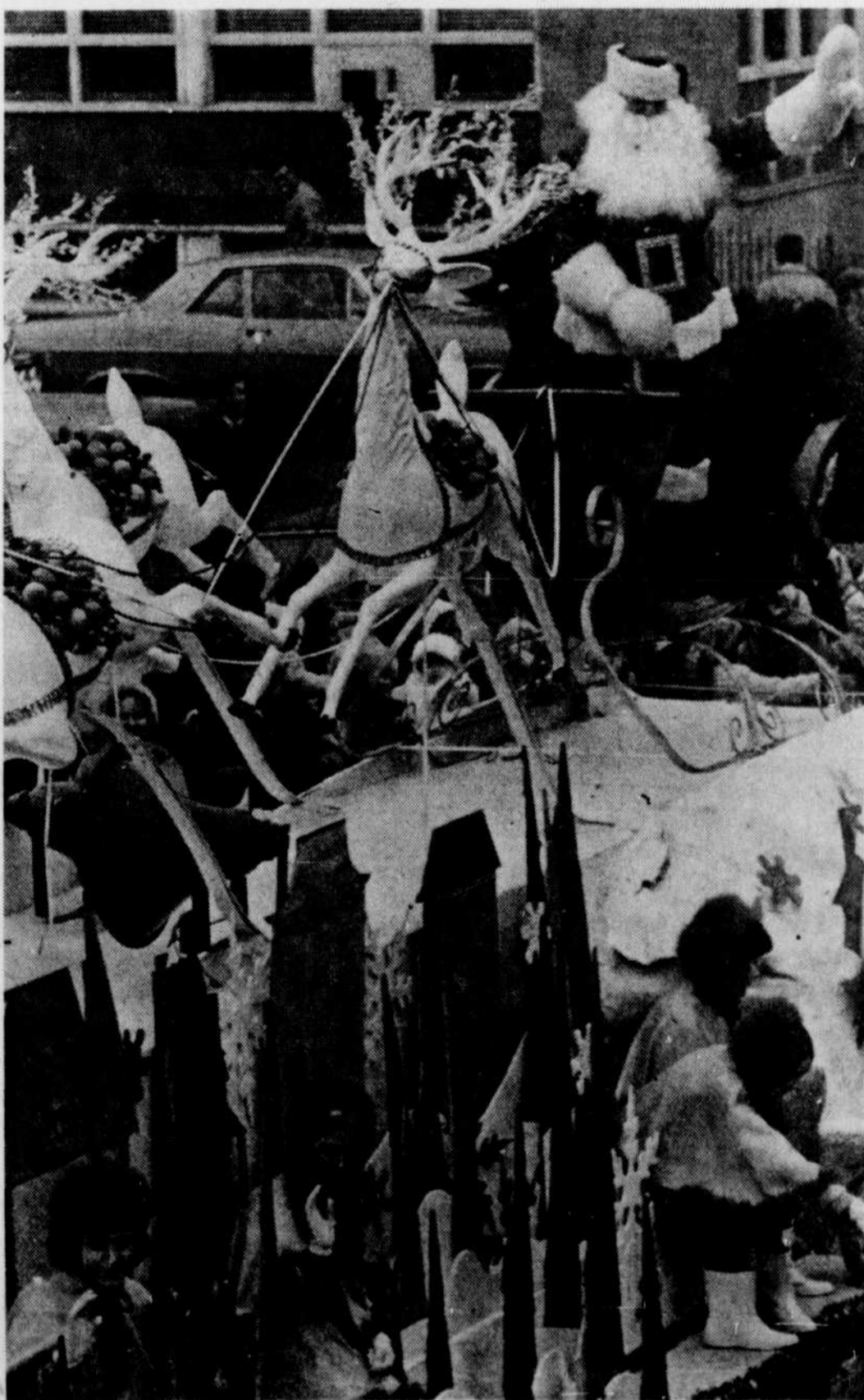


Photo Raynald Lavoie

Retour triomphal du Père Noël

Même si le décor enneigé n'était pas au rendez-vous, le Père Noël a fait son entrée spectaculaire, à Québec, en fin de semaine.

Des milliers d'enfants de tous âges ont suivi de près le passage du personnage légendaire dont l'arrivée marque le début d'une période intense de préparatifs et d'empilettes. Depuis quelque temps, on a vu apparaître les décorations multicolores, mais c'est certes la venue du joyeux bonhomme qui donne le ton à l'atmosphère des Fêtes.

Un défilé, constitué d'une douzaine d'ensembles de jeunes musiciens et de majorettes, et d'autant de chars allégoriques, a traversé le centre-ville de Québec, en empruntant le boulevard Charest. Le défilé précédait le Père Noël, jusqu'à son royaume des jouets, dans un grand magasin du centre-ville.

Une fois de plus, la magie du Père Noël a joué sur les jeunes qui n'avaient pas les yeux assez grands pour tout voir, des yeux remplis de naïveté et d'admiration envers ce personnage qui réalise leurs rêves... à Noël.

En plus des corps de musique, le défilé comprenait près de 200 figurants et figurantes. Les ensembles musicaux venaient de toutes les régions de Québec, surtout de Montréal.

Les chars allégoriques transportaient des personnages bien connus des jeunes: Yogi, le pirate Maboule, Batman, Olive et Popeye, Asterix, Obélix, Panoramix, Abraracourcix et Assurancetourix, et d'autres figures de la légende des petits, comme Cendrillon, la Fée des glaces, les Lutins et Aladin.

D'autres chars représentaient Flipper le dauphin, le cirque du Père Noël, les petits soldats du Père Noël, la fête de Pâques du Père Noël, et, enfin, l'attelage et le traineau du Père Noël.

l'agenda du citoyen

CE SOIR A

19h30 :

Charny — Assemblée du conseil municipal. Dépôt de la révision du rôle d'évaluation.

Giffard — Assemblée du conseil municipal. Affaires courantes.

Loretteville — Assemblée du conseil municipal. Règlement pour le projet d'implantation du BAEQM. Convention collective de travail des employés municipaux et des policiers. Règlement pour des travaux d'aqueduc et d'égoûts et permis de construction.

20h :

Charlesbourg — Assemblée du conseil municipal. Révision du règlement scolaire de Charlesbourg au 7260 du boulevard Cloutier. Affaires courantes.

Lauzon — Assemblée du conseil municipal. L'agenda n'était pas prêt au moment de mettre sous presse.

Lévis — Assemblée du conseil municipal. Règlement pour amender le tarif d'attente des taxis. Règlement de zonage pour une partie du quartier Saint-Laurent. Entente avec la municipalité de Saint-David pour l'incinérateur. Règlement concernant la taxe des centres hospitaliers et d'accueil.

Saint-David — Assemblée du conseil municipal. Affaires courantes.

Villeneuve — Assemblée du conseil municipal. Affaires courantes.

20h30 :

Beauport — Assemblée du conseil municipal. Ouverture des offres pour les travaux de conduites à l'échangeur du boulevard de la Capitale et de la rue Seigneuriale et pour les travaux d'infrastructures du développement de la Seigneurie de Beauport.

VERRES DE CONTACT
Centre d'Application
de Lentille Cornéenne
350 EST, Boul. Charest, Qué.
suite 202 - 529-3694

CHOIX A FAIRE!
ROBERGE & GIRARD ASS.
1) Service d'Orientation professionnelle.
2) Service d'évaluation de personnel. 522-5649

OCCASION D'AFFAIRE UNIQUE
P-O-T-O
RECREATIF SENSATIONNEL INCOMPARABLE
Jeu récréatif commercial, 10 allées. Transportable, opération 12 mois par année. Revenu incomparable. Franchise locale et régionale.
LE MAILLET ROUGE INC.
4,600 Hôtel de Ville, Montréal 151, P.Q. - Tél.: 843-6044

ASSURANCES GENERALES

- VOITURES
- RESIDENCES
- COMMERCE

Compétence Service
1218 DE BEAUVILLE STE-FOY
TEL.: 658-0737

M. CLAUDE MORENCY

"MIEUX VOUS ECOUTER"

Adrien Couture
représentant

Montcalm Automobiles Inc.
"Votre garage de confiance"

OUVERT LES SOIRS

LOCATION DE CAMIONS ET D'AUTOMOBILES

A LA JOURNÉE A LA SEMAINE AU MOIS A L'ANNÉE

901, 1re AVE, Qué. — 529-2131

au delà de l'événement



Trente ans de syndicalisme

Les chemins convergents de la CSN et de la FTQ

par Vincent Cliche

Une étude en profondeur des événements syndicaux, qui se sont produits depuis environ un an au Québec, reste à faire. Le recul nécessaire n'existe peut-être pas encore pour en saisir les causes, en analyser la nature et en évaluer les répercussions. Les réactions produites par ces événements ne sont d'ailleurs pas encore éteintes.

Plusieurs questions restent en suspens: Comment expliquer la radicalisation idéologique des centrales syndicales? Cette radicalisation, qui semble avoir touché en même temps, les trois centrales syndicales, CSN, FTQ, CEQ, était-elle prévisible? Les dirigeants syndicaux ont-ils, au contraire, délaissé l'orientation traditionnelle de leur centrale pour se lancer à fond de train dans une lutte à finir contre le pouvoir politico-économique? Comment se solderont les scissions survenues au sein de la CSN et celles moins apparentes à l'intérieur de la FTQ?

Une étude (1), qui vient de paraître aux Presses de l'Université de Montréal, apporte un début de réponse à ces questions, même si le but de ce livre n'est pas d'expliquer les derniers mois de la vie syndicale au Québec.

Le syndicalisme québécois — Idéologies de la CSN et de la FTQ (1940-1970), par M. Louis-Marie Tremblay, professeur titulaire de l'École de relations industrielles de l'Université de Montréal, est un livre d'une très grande actualité.

Il retrace toute l'évolution des idées et des politiques des deux grandes centrales syndicales du Québec en matière de chômage, de l'inflation, du coût de la vie, du développement économique, de la planification économique, de l'éducation, de la santé, de la famille, des diverses mesures sociales, du droit d'association, du droit de négociations, de la grève, etc.

L'auteur a accompli son travail en se basant sur les rapports de congrès, des résolutions, des mémoires et des journaux syndicaux, des communiqués de presse et des discours des chefs syndicaux, de 1940 à 1970.

L'étude de M. Tremblay porte uniquement sur les deux centrales syndicales québécoises à vocation générale, la CSN et la FTQ. Il assimile, pour fin d'analyse comparative, la FTQ à une centrale syndicale même si, en fait, elle est une sous-structure qui regroupe, sur une base volontaire, les locaux québécois des unions affiliées au Congrès du travail du Canada (CTC).

Malgré leurs structures très différentes, la nature de leurs ressources intellectuelles et leurs traditions historiques et culturelles aussi très différentes, les deux centrales syndicales possèdent actuellement des idéologies comportant plusieurs éléments de base communs.

Dépendant cette similitude toute relative n'est apparue qu'au cours de la fin des années soixante. Avant cette période, la CSN et la FTQ ont suivi des chemins passablement divergents et parfois même opposés.

Les chemins de la CSN

À sa naissance, en 1921, la CSN alors la CTC (Confédération des travailleurs catholiques du Canada), avait une finalité parasyndicale, soit la défense de l'intégrité culturelle des travailleurs, symbolisée par les deux valeurs fondamentales de race canadienne - française et de religion catholique.

Selon M. Tremblay, face aux menaces de l'industrialisation et du syndicalisme neutre ou international, la CTC-CSN constitue alors, en quelque sorte, une réaction d'un groupe culturel dont l'identité est attaquée.

"C'est pourquoi elle ne conteste pas la structure du pouvoir politico-économique, écrit M. Tremblay. Elle cherche, au contraire, à se concilier les détenteurs du pouvoir, par son caractère strictement confessionnel, par sa volonté manifeste de respecter l'ordre et l'autorité et par l'absence de militantisme syndical. A tous les niveaux de son action, elle mise alors sur la collaboration plutôt que sur la confrontation des intérêts et la pression collective."

Cette orientation idéologique initiale de la

CTCC-CSN prévaut encore en 1940, mais elle est remise en question et reformulée, au cours des années qui suivent.

Selon l'auteur, les changements idéologiques qui surviennent dans les années quarante proviennent de l'évolution de l'économie québécoise, de la transformation de la pensée sociale canadienne-française et du renouveau de l'institution syndicale elle-même.

Dépendant l'affranchissement ne se fera pas sans difficultés. "Le test fondamental, qui aurait fort bien pu avoir lieu ailleurs, sera la grève d'Asbestos, écrit M. Tremblay. En luttant contre les forces combinées du gouvernement provincial et de la Johns Manville, la CTC d'une part conquerra ses titres de maturité et, d'autre part, franchira une étape importante dans la définition de ses adversaires, ce qui la marquera profondément pendant la décennie 1950-1960."

Pendant cette période, dite de maturation, ajoute l'auteur, la définition de soi de la CTC est l'objet d'une mutation assez profonde. Les années 40 à 50 nous apparaissent comme une phase de gestation et de transition alors que la redéfinition de soi se précise et se concrétise graduellement pendant les années 50. La CTC se définit alors premièrement comme un mouvement syndical et secondairement comme un mouvement socio-national. Les préoccupations d'ordre économique ou syndical l'emportent sur les préoccupations socio-culturelles. C'est le patronat et non plus l'industrialisation qui est identifié comme adversaire principal. La CTC cesse alors d'être un porteur de flambeau et s'oriente résolument vers la revendication syndicale dans le but de promouvoir et de défendre les intérêts professionnels des travailleurs."

À son congrès de 1960, la CTC change de nom et devient la CSN. Elle veut ainsi rendre officiels les changements qui sont survenus dans son idéologie au cours des dernières années. Elle se donne aussi une nouvelle constitution et une nouvelle déclaration de principe.

PROCES DU CAPITALISME

Sur le plan économique, elle commence alors le procès du capitalisme moderne qui sera complété à l'automne 1971 par la publication de deux documents: "Il n'y a plus d'avenir..." et "Ne comptons que sur nos propres moyens".

À son congrès de 1960, le président Jean Marchand, dans son rapport moral, dénonce le régime de la liberté d'entreprise en ces termes: "Laisser faire et se fier entièrement à l'entreprise libre ne conduit nulle part. Cette dernière a prouvé abondamment qu'elle est incapable de diriger notre économie dans le sens du bien commun; l'expérience nous prouve aussi que l'entreprise libre se soucie exclusivement de ses propres intérêts qui ne concordent pas toujours, loin de là, avec ceux de la nation."

Il poursuit sa critique, en 1964, en décrivant le régime économique libéral comme la source des états de crises périodiques, du chômage, de la pauvreté au sein de l'abondance, de l'insécurité chronique, des insuffisances du système d'enseignement, de la faiblesse de l'équipement socio-culturel et de l'instabilité urbaine.

Il ajoute que les pénuries et les inégalités engendrées par le capitalisme "semblent découler de sa propre logique interne on peut les considérer à ce titre comme autant de produits du système lui-même."

"Une remise en question du système de propriété de l'entreprise semble une suite logique à cette dénonciation, constate M. Tremblay. C'est ce que fait longuement le président Penin dans son rapport moral au congrès de 1966."

Ce rapport intitulé "Une société bâtie pour l'homme" démontre que l'économie se développe de façon anarchique, parce qu'elle est dominée par quelques grandes sociétés anonymes, entraînant ainsi une concentration du pouvoir économique dans les mains de quelques individus, ce qui est fondamentalement anti-démocratique.

Comme on peut le constater, ces déclarations des deux derniers présidents de la CSN contre le régime capitaliste ne sont

pas tellement éloignées des analyses contenues dans "Ne comptons que sur nos propres moyens", qui ont pourtant provoqué une scission idéologique au sein de la centrale, en juin dernier.

L'évolution idéologique de la CTC-CSN semble donc s'être faite d'une façon normale et logique. Il n'y a jamais eu de véritables coupures depuis 50 ans.

Les chemins de la FTQ

Comme nous l'avons dit précédemment, la FTQ, même si elle peut être considérée, sous certains aspects, comme une centrale syndicale, est en fait une fédération provinciale existant en vertu d'une charte qui lui est octroyée par le Congrès du travail du Canada qui lui-même est une contrepartie canadienne de la grande centrale américaine FAT-COI.

La FTQ a vu le jour en 1957 à la suite de la fusion de deux organismes syndicaux provinciaux, la Fédération provinciale du travail du Québec (FPTQ) et la Fédération des unions industrielles du Québec (FUIQ).

Dans cette nouvelle fédération provinciale, écrit M. Tremblay, se marient deux mouvements disparates par leurs sources d'appui chez les travailleurs, leur importance numérique respective, les valeurs de référence des leaders, leurs conceptions de l'action syndicale et leurs visions respectives de l'un et l'autre."

La FPTQ, créée en 1938, n'a jamais constitué un centre de fermentation idéologique. Elle a été, en réalité, un porte-parole qui a servi de véhicule québécois, par ses congrès, ses mémoires et son journal, à l'idéologie du syndicalisme d'affaires définie par les unions de métiers internationales et nationales.

Par ailleurs, dès sa création, en 1952, "la FUIQ apparaît doublement politisée, d'une part par la finalité de ses objectifs socio-économiques et d'autre part par l'identification, comme adversaire, d'un gouvernement défini comme conservateur, rétrograde, antidémocratique et antisocial", écrit M. Tremblay. L'identification précise de l'adversaire gouvernemental constitue un facteur important dans le développement de l'idéologie de la FUIQ, suivant une ligne originale par rapport au syndicalisme industriel canadien."

L'IMPACT DE MURDOCHVILLE

Selon l'auteur, rien ne laissait présager en 1954, une éventuelle fusion FUIQ-FPTQ. Une fusion FUIQ-CTCC semblait beaucoup plus plausible. Pourtant la fusion FUIQ-FPTQ se produit en 1957.

"Mais quelques mois après la formation de la FTQ, écrit M. Tremblay, la grève de Murdochville (qui impliquait l'un des plus importants affiliés de la FTQ, les Métallurgistes unis d'Amérique) a pour effet de consolider les liens du mariage et d'amorcer un mouvement de définition idéologique qui éliminait les risques immédiats d'un éclatement interne."

"Dans l'affaire Murdochville, ajoute M. Tremblay, l'esprit de la FUIQ anime celui de la FPTQ. C'est le point de départ du développement d'une identité proprement FTQ."

Selon l'auteur, peu après la grève de Murdochville, un autre événement a contribué à former l'image de la FTQ. Il s'agit de la décision du Congrès du travail du Canada de participer à la création d'un nouveau parti politique en collaboration avec le CCF.

"La FTQ se doit alors de rectifier son tir pour l'auster à celui du CTC, écrit M. Tremblay. C'est pourquoi, le président Provost déclare, en 1958, que le temps est venu de rechercher des solutions plus complètes et de s'engager dans l'action politique sans craindre une éventuelle désintégration syndicale, alors qu'il prônait auparavant une action strictement économique face à l'aventure de l'action politique."

Malgré cette nouvelle identité, la FTQ ne peut aborder victorieusement les premières années de la "révolution tranquille", qui était symbolisée, dans le milieu ouvrier, par la CSN.

Cette période permet cependant à la FTQ de se redéfinir. Vers 1964-65 avec l'élection

de M. Louis Laberge, à la présidence de la centrale, et la création d'un poste de secrétaire général permanent, la FTQ tente de redorer son image.

"Au néo-nationalisme, dont le séparatisme représente l'option extrémiste, la FTQ oppose une idéologie de double allégeance canadienne et québécoise et d'internationalisme ouvrier", écrit M. Tremblay.

En même temps, la FTQ s'efforce de démontrer que, si elle se préoccupe avant tout des intérêts économique-professionnels de ses membres, cela ne constitue pas un handicap quant à sa capacité de s'avérer un défenseur des institutions démocratiques et de s'engager dans la transformation sociale, aussi bien, sinon mieux que la CSN.

Enfin sur le plan économique, c'est à cette époque que la FTQ manifeste une absence quasi totale de confiance dans la société d'abondance qui conserve en son sein la disparité des revenus et la pauvreté d'un large secteur de la population.

Selon l'auteur, l'idéologie économique de la FTQ est davantage dans le prolongement de celle de la FUIQ. On y retrouve la même hiérarchie des valeurs, la même tendance à privilégier la fonction de l'Etat et la même propension à préconiser des solutions au niveau macro-économique.

"En résumé, écrit M. Tremblay, le contenu de l'idéologie économique de la FTQ est le suivant: Dans une perspective de consommation, elle conteste le postulat de base du libéralisme économique à l'effet que la libre entreprise assure la prospérité de l'ensemble de la communauté. Laissez à elles-mêmes, les forces dynamiques du système conduisent à un développement économique anarchique, aux inégalités de revenus et à la pauvreté généralisée dans l'abondance."

"C'est pourquoi elle propose une transformation radicale du système. Elle est alors révolutionnaire dans son objectif, car elle veut que l'opération du système entraîne la sécurité économique et le progrès du niveau de vie pour tous. Elle demeure cependant réformiste quant à la méthode, car elle préconise une évolution progressive dans laquelle l'Etat joue un rôle planificateur-régulateur et le syndicalisme conserve sa fonction revendicative."

DES CHEMINS PARALLELES OU CONVERGENTS

Dans sa conclusion, M. Tremblay constate qu'on assiste depuis une dizaine d'années environ à une convergence progressive des politiques globales de la FTQ et de la CSN, au point que les structures de leurs idéologies comportent maintenant plusieurs éléments de base communs.

"C'est précisément à cause de ce consensus sur les orientations de base que la CSN et la FTQ, malgré la vive concurrence de certains de leurs affiliés, éprouvent généralement peu de difficultés à agir en cartel à l'occasion des options importantes," note M. Tremblay. Il ne croit pas cependant à une éventuelle fusion organique de ces deux centrales syndicales, à cause de leurs différences concernant la question nationaliste, concernant l'unité syndicale elle-même et concernant la mentalité et la psychologie des membres des deux centrales."

Quant à la radicalisation des centrales syndicales, M. Tremblay la trouve normale dans une forte période de tensions sociologiques et économiques, caractérisée par une instabilité économique découlant d'un chômage chronique, d'une inflation qu'on ne parvient pas à juguler, de nombreuses fermetures d'usines et d'une création d'emplois insuffisante.

"L'histoire du mouvement ouvrier nous enseigne que le syndicalisme a tendance à se radicaliser dans de telles circonstances, pour revenir à des comportements plus modérés lorsque la situation se redresse," affirme M. Tremblay.

Enfin, il croit que les prochaines années seront déterminantes et que la redéfinition idéologique dépendra, pour beaucoup, de l'évolution sociale, économique et politique du milieu québécois.

(1) "LE SYNDICALISME QUEBEOIS", de Louis-Marie Tremblay, Les Presses de l'Université de Montréal, Montréal 1972, 256 p.



A travail égal, salaire inégal

par Anthony WINNING

BRUXELLES (Reuter) — Bien qu'inscrit dans le Traité de Rome et dans de nombreux documents officiels, le principe qu'à travail égal la femme doit recevoir le même salaire que l'homme, est encore loin d'être généralement appliqué. Dans l'ensemble le salaire de la femme est de 27 pour cent inférieur à celui de l'homme pour un même travail, ou pour un travail analogue.

Les raisons de cette injustice résident dans l'attitude du patronat face au personnel féminin, mais aussi dans celle des syndicats composés d'hommes en majorité, qui ne font pas tous leurs efforts pour redresser l'injustice dont la femme est victime dans le travail.

Une récente conférence de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) réunie pour discuter de l'égalité des salaires entre les deux sexes a mis cette situation en lumière.

M. Otto Kertsen, chef de la CISL a reconnu après la conférence qu'il ne voyait pas encore venir le jour où les ouvriers se mettront en grève pour soutenir les revendications des ouvrières. Un rapport préparé par les experts de la CISL reconnaît qu'il y a encore beaucoup de syndiqués qui ne reconnaissent pas la nécessité de l'égalité des salaires entre hommes et femmes.

Le rapport se plaint aussi du manque d'esprit syndicaliste des femmes. Or celles-ci ne peuvent espérer voir triompher leurs revendications que si elles ont l'appui de tous les travailleurs et celui de toutes les femmes qui travaillent en particulier.

Les idées exprimées à la conférence de la CISL sont confirmées par un rapport de Mme Evelyne Sullerot, sociologue française qui constate que les syndicats en Europe ne sont pas anti-féministes au sommet, mais qu'il n'en est pas toujours de même à la base. Mme Sullerot déclare que si les femmes veulent voir enfin appliquer l'article 119 du Traité de Rome sur l'égalité des salaires elles doivent combattre.

Or les femmes sont en minorité dans le mouvement syndical, même dans des industries comme le textile où elles représentent la majorité de la main-d'œuvre. Les raisons de cet état de choses varient d'un pays à l'autre, mais le facteur clé est l'attitude de la société à l'égard de la femme qui travaille.

L'idée que le salaire de la femme n'est qu'un supplément qui vient s'ajouter aux revenus du ménage, doit disparaître une fois pour toutes. Les hommes sont payés en fonction du travail qu'ils effectuent, il doit en être de même pour les femmes et aucune autre considération ne doit entrer en ligne de compte, estime la CISL.

Ce sont là de fortes paroles, mais qui risquent de demeurer des paroles, tant que les chefs syndicaux n'auront pas convaincu leurs troupes de leur vérité et tant qu'ils n'auront pas réussi à modifier cette mentalité qui accepte et même crée la discrimination entre les travailleurs des deux sexes.

La Renault 16. La technique au service de votre confort.

Quand la route est encombrée, quand la circulation est dense, la technique, c'est la nervosité du moteur, sa puissance, ses reprises. Au service de votre confort.

Quand la route est difficile, la technique, c'est la suspension ultraflexible à barres de torsion et les quatre roues indépendantes; c'est la tenue de route exemplaire d'une traction avant. Au service de votre confort.

Quand la route est dangereuse, la technique, c'est la visibilité, le dégivrage électrique de la glace arrière, les freins à disque à l'avant, les pneus à carcasse radiale. Au service de votre confort.

Quand la route est longue, la technique, c'est la ventilation à niveaux différenciés; des sièges inclinables, l'aménagement intérieur luxueux, c'est la cinquième porte et beaucoup d'espace pour les bagages. Encore et toujours au service de votre confort.

Et la Renault 16, comme toutes les Renault, bénéficie du traitement antirouille Tectyl®.

Quand la route fait partie de votre vie, il est agréable de penser que la technique d'une voiture a été conçue avant tout en fonction de votre confort. Et ce confort porte un nom bien connu: Renault 16®

*Automatique ou manuelle.



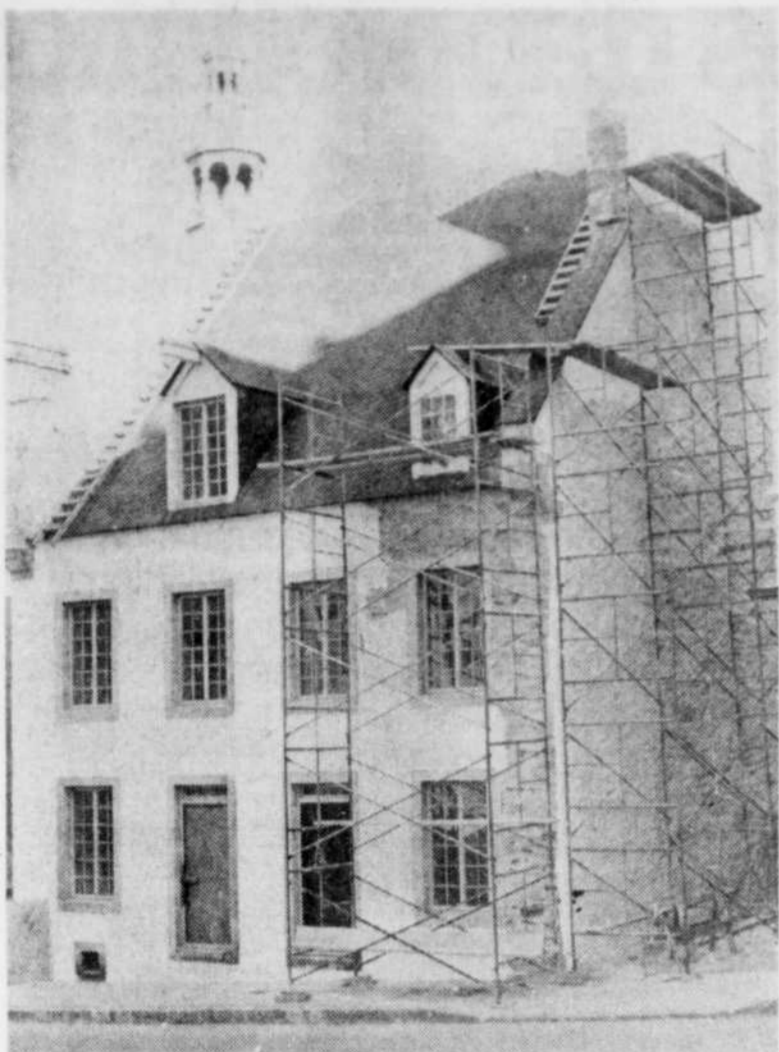
RENAULT  La raison du confort est toujours la meilleure.

Automobiles Renault Canada Ltée, B.P. 6400, Montréal 101, Québec.



les bruits de la ville

PAR PIERRE CHAMPAGNE



POURQUOI DONC ?

Un jour, le ministère des Affaires culturelles, la ville de Québec et le gouvernement fédéral découvrirent l'extraordinaire potentiel touristique de la ville de Québec, de la "vieille" ville de Québec.

Le lendemain, c'est - à - dire quelques mois, quelques années plus tard, on décida d'investir des millions dans la rénovation du Vieux Québec. On s'attarda surtout à la reconstruction de la place Royale mais certaines maisons dignes d'intérêt, quoique situées à la haute ville profitèrent aussi des largesses de notre gouvernement, de nos gouvernements.

Ainsi, une vieille maison historique délabrée ressuscita - telle, en face de l'hôtel de ville. Plus la reconstruction avançait, plus la maison était belle. Mais voilà que, la semaine dernière, la reconstruction étant terminée, on décida de la repeindre. De la repeindre en blanc. Du blanc surtout; telle était la devise. On venait tout juste de cimenter la dernière vieille pierre.

Raison officielle: cette couche de blanc s'imprégnera dans les pierres, durant l'hiver, pour les vieillir davantage. Espérons que c'est vrai parce que ça aurait été une belle bêtise que de la caoutchouper ainsi pour l'hiver.

"nettoyer" l'hôtel - de - ville. Amen.

SACHEZ CHASSER

Faut-il parler anglais au Collège de Québec? Je ne le crois pas. Je ne le crois pas parce que 99,9 pour cent des billets vendus l'ont été à des Canadiens d'expression française. Je ne le crois pas parce que 99 pour cent des joueurs des Nordiques de Québec sont d'expression française. Je ne le crois pas parce que les joutes de hockey des Nordiques de Québec ne sont télédiffusées qu'en français pour un auditoire totalement francophone.

On apportera l'objection de la "ligue bilingue" mais je n'y crois pas. Je n'y crois pas parce que je doute fortement que l'annonceur officiel d'une équipe américaine fasse des efforts pour parler français même si la ligue de hockey est "bilingue."

Sans compter le style tout à fait particulier adopté par notre annonceur local. Plutôt que d'annoncer en français et en anglais, il fait de la traduction simultanée. Il traduit même les noms et Jean - Claude Tremblay devient Dji - Si Trimbélé.

Sans compter que notre annonceur local ne connaît pas la différence entre une pénalité et une punition, entre la peine et le châtement.

Et je ne parlerai pas de François Fontaine.

EFFICACITE

GOVERNEMENTALE

Une fois de plus, le gouvernement fédéral par l'entremise de son ministère des Postes, vient de faire une bêtise.

Il y a quelques semaines, le ministère des Postes lançait, à travers le Canada, une idée qui, au premier abord, paraissait géniale. On vendrait des cartes postales. Le timbre, imprimé au verso de chaque carte postale, représenterait l'illustration qui apparaît au recto. Ces cartes pourraient être achetées en séries de cinq cartes, affranchies à l'avance, pour la modique somme de \$1,05. Chaque province recevrait une ou plusieurs séries de cartes différentes. C'est ainsi qu'on imprima trois séries de cinq cartes différentes sur le Québec, une série sur l'île du Prince - Edouard, etc.

Ces cartes sont maintenant en vente dans les bureaux de poste. Des cartes postales, c'est surtout achetées par des touristes qui veulent les expédier à l'étranger. Habituellement, une carte postale n'est pas envoyée de l'autre côté de la rue. Or, il faut un affranchissement de dix sous pour l'expédition d'une carte postale à l'extérieur du pays. Devinez donc le montant de l'affranchissement des cartes du ministère des Postes? 5 cents. C'est ce qu'on appelle de la logique.

Association des chefs de police

Mémoire sur l'établissement d'une direction générale de la police au Québec

par Roch DESGAGNE

L'Association des chefs de police du Québec est à élaborer un mémoire qui portera sur l'établissement d'une direction générale de la police au Québec. Le directeur Gérard Giroux a tenu à rappeler l'étroite collaboration qui existe déjà entre la Gendarmerie royale du Canada, la Sûreté du Québec et les services municipaux de police, mais il a déploré le fait qu'aucune coordination bien articulée n'existe entre ces paliers de forces policières. L'organisme tenait une réunion, vendredi, à Sainte-Foy.

Les chefs de police demeurent opposés à l'implantation possible d'un service parallèle de police par la Sûreté du Québec. Quant à la GRC, elle n'intervient que dans les cas qui la concernent directement, et la Commission de police comme les organismes policiers n'en tiennent jamais compte dans les structures et dans la gouverne des services policiers du Québec, en raison de sa juridiction fédérale, expliquait le président des chefs de police du Québec.

FORMATION DES POLICIERS

Quant à la formation des policiers, le directeur Giroux a fait savoir qu'un mémoire sera présenté à l'Institut de police de Nicolet, dans quelques mois, pour exiger que les équipes itinérantes de recyclage des policiers soient plus actives. L'association demandera aussi à l'institution de former les grands spécialistes dont la police a besoin.

L'ACPPQ a toujours à l'étude deux autres priorités: l'établissement d'un code de prévention des incendies pour le Québec et la création d'une académie pour la formation des pompiers.

LA PEINE DE MORT

Quant à la peine de mort, les chefs de police demandent le respect du statut qui actuel, pour deux ans encore. Ils ne considèrent pas le rappel de la peine de mort comme un moyen de réprimer le crime.

Contrairement à ce qu'on peut penser, note le directeur Giroux, les chefs de police croient

en l'efficacité de la libération conditionnelle, mais à des conditions bien précises. Ils exigent surtout que les policiers impliqués dans une libération soient consultés; ils veulent la centralisation des décisions sur le plan provincial, et la surveillance des libérés par les agents de

libération conditionnelle eux-mêmes.

L'ACPPQ est toujours d'opinion que l'enquête sur le crime organisé ne doit pas uniquement montrer l'évidence que le crime existe au Québec, et ils souhaitent qu'elle ait des suites.

Enfin, l'assemblée de vendredi a adopté une résolution demandant que les mitraillettes FM soient couvertes par la loi, comme des armes prohibées au usage restrictif, parce qu'il s'agit d'une arme facile à dissimuler, et dont le tir est rapide et très puissant.

SECURI-TAX

un tout nouveau plan de ASSOMPTION MUTUELLE-VIE

ANALYSONS LES FAITS

Aujourd'hui alors que vous retirez un salaire appréciable ou que vous êtes en affaires pour vous-même, vous payez des impôts à un taux assez élevé. Et dans quelques années alors que vous aurez atteint l'âge où vous voudrez vous retirer et jouir pleinement de la vie, vous retrouverez peut-être avec une maigre pension.

L'ARTICLE 146

La Loi des Impôts sur le revenu vous permet de remédier à cette situation. En enregistrant vos épargnes avec SECURI-TAX jusqu'à concurrence de \$2,500.00 ou \$4,000.00 par année dépendant si vous contribuez déjà ou non à un fonds enregistré de retraite, vous pouvez déduire ces épargnes et réaliser des économies appréciables sur vos impôts.

Résultat final: vous épargnez pour l'avenir et vous épargnez des impôts.

COMMENT PROFITER DE CE PLAN?

C'est simple. Consultez le représentant de l'Assomption pour de plus amples renseignements.



Assomption

Compagnie Mutuelle d'Assurance-Vie
Siege Social - Moncton, N.-B.

Les coureurs sont-ils un peu toqués ?



Les gens qui courent à petites foulées sont toqués comme de fins renards. Ils savent que le confort de la vie moderne est amollissant. Voilà pourquoi nous sommes loin d'être en aussi bonne forme que l'étaient nos grands-pères.

Ils savent que, faute d'exercice, les muscles s'affaiblissent et deviennent flasques. L'énergie qui devrait être métabolisée se transforme en graisse; la taille s'épaissit et le coeur travaille davantage. Des complications s'ensuivent et c'est alors qu'on se rend compte des bienfaits d'une bonne santé.

Pourquoi ne pas commencer à courir à petites foulées? C'est un sport économique. Pas d'équipement à acheter, pas de club à joindre. Et vous pouvez courir par tous les temps. Voyez d'abord votre médecin. Si

vous ne voulez pas courir, vous pouvez nager, faire des exercices 5BX, jouer au badminton, faire de la bicyclette. Il n'est jamais trop tard pour faire quelque chose.

N'oubliez pas que, bien que la santé soit un bienfait fondamental, ce n'est pas le seul moyen de vous protéger et de protéger les vôtres.

Nous pouvons vous montrer comment réaliser cette sécurité non seulement par l'entremise d'une assurance-vie mais aussi par nos régimes de rente annuelle, un fonds de retraite qui réduit vos impôts et même une police destinée à assurer l'éducation des enfants.

Téléphonez-nous. Nous accourons!



Nous voulons vous voir vivre et jouir de la vie

New York Life Insurance Company, Suite 612, 2 Place Québec, Guy McInnis, directeur, 529-0486

Anik 1 n'a pas encore son orbite permanente

OTTAWA (PC) - Les ingénieurs de Telesat Canada ont retardé, dimanche, la mise en orbite permanente du satellite Anik 1, afin de le placer en meilleure position avant de le placer sur une trajectoire circulaire autour de la terre.

Selon l'horaire prévu, le satellite aurait dû être propulsé à 18:30 dimanche à un point situé à 22,300 milles au dessus de l'équateur, directement au-dessus de Calgary.

Afin d'attendre des renseignements supplémentaires qui minimiseront la possibilité d'erreur, cette mise sur orbite permanente sera retardée jusqu'à la 11e orbite du satellite.

Les responsables de Telesat ont cependant souligné que cette décision ne signifiait nullement que des problèmes avaient été rencontrés. Le satellite Anik a été lancé, depuis le cap Kennedy, jeudi dernier.

Grève de 2,000 camionneurs

MONTREAL (PC) - Une bonne part du camionnage dans le port de Montréal a été paralysé dimanche par la grève de plus de 2,000 camionneurs de la Fraternité internationale des camionneurs.

La grève des camionneurs affecte environ 30 firmes de camionnage montréalaises et fait suite à la rupture la semaine dernière des négociations en vue d'une nouvelle convention collective.

Une réunion tenue dimanche n'a pas permis de sortir de l'impasse. Les problèmes touchent les horaires de travail et les bénéfices marginaux.

Une grève des camionneurs contre les mêmes compagnies avait duré quatre jours il y a trois ans.

les propriétaires du "café estoc" sont des gens bien humbles

Ils font un restaurant français (comme on dit), se donnent de la peine pour mettre les plats dans les grands et du vrai cognac dans les sauces au cognac... puis ils appellent tout cela le café Estoc... de sorte qu'il est difficile de soupçonner qu'on peut y manger par exemple une poire d'avocat farcie au crabe ou du homard flambe au whisky.

Le Café Estoc, découvrez-le

café estoc

Rue St-Joseph, en face du Palais de Justice
Quartier historique à 7 heures



A QUÉBEC — Comme dans plusieurs autres villes du monde, selon la coutume, des groupes d'anciens combattants, de soldats et de dignitaires se réunissent une fois l'an autour d'un monument pour dire qu'ils n'ont pas

oublié... C'était donc samedi, à Québec, devant la Croix du Sacrifice, Jour du Souvenir, comme à tous les 11 novembre.

— Photo Adjutor Pelletier

Jour du Souvenir

Une Indienne a représenté toutes les mères canadiennes

OTTAWA (PC) — Au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée samedi place de la Confédération, à Ottawa, sous un ciel gris de novembre, le gouverneur-général du Canada, M. Roland Michener et le premier ministre, M. Pierre Elliott Trudeau, ont déposé des gerbes au pied du cénotaphe.

Des milliers de personnes s'é-

taient rassemblées tout autour de la place pour assister à cette cérémonie simple mais émouvante.

Mme Mary Louise McLeod, Indienne de la réserve de Cape Croker, près de Warton, Ont., a déposé une gerbe au nom de toutes les mères canadiennes.

Agée de 76 ans, Mme McLeod a perdu deux fils dans la deu-

xième guerre mondiale: Alfred-Joseph, tué en Italie à l'âge de 29 ans et John-Joseph, mort dans le nord-ouest de l'Europe à l'âge de 23 ans.

Trois autres fils de Mme McLeod ont été blessés. Au total, huit de ses fils, son mari et une fille, ont fait la deuxième guerre mondiale dans les forces armées canadiennes.



A OTTAWA, le gouverneur général Roland Michener, Mme Marie-Louise McLeod et le premier ministre Trudeau se recueillent, pendant que le chef du bureau de la Dé-

fense, le général Jacques Dextrase, fait son salut militaire, devant le cénotaphe.

(Téléphoto PC)

Georgetown: le Canada et 7 autres pays participent à une cérémonie

GEORGETOWN (AFP) — Le président Arthur Chung, de Guyana, M. Burnham, premier ministre, et les représentants diplomatiques du Canada, de la Grande-Bretagne, des États-Unis, du Brésil, de l'Inde, de la Trinité, et de la RFA, ont déposé, le

11 novembre à Georgetown, des gerbes au monument aux morts de la première et de la seconde guerres mondiales.

Des cérémonies du souvenir ont également eu lieu à la Trinité et aux Barbades.



A PARIS, le président de la République française, M. Georges Pompidou, était présent à la cérémonie devant l'Arc de Triom-

phe. Immédiatement derrière M. Pompidou, on remarque le ministre de la Défense, M. Michel Debré, et à sa droite, c'est le premier ministre Pierre Messmer.

Demandes d'approbation de nouveaux tarifs téléphoniques

Bell Canada a soumis deux requêtes à la Commission canadienne des transports demandant l'approbation de majorations des tarifs de la compagnie concernant le service, l'équipement et les installations qu'elle fournit. On donne ci-dessous les principaux services concernés, ainsi que des détails au sujet des majorations proposées. Les renseignements complets relatifs à ces modifications sont à la disposition du public pour fin de consultation dans tout bureau d'affaires de Bell Canada.

Requête "A" (Entrée en vigueur proposée: le 1^{er} janvier 1973 ou le plus tôt possible après cette date)

Ligne de téléphone principal, postes supplémentaires et services auxiliaires

Majoration de 5 cents du tarif mensuel des lignes principales du service résidentiel

Majoration de 5 cents du tarif mensuel des postes supplémentaires de résidence

Majoration de 5 cents du tarif mensuel des postes supplémentaires d'hôtels

Augmentation à 5.1 cents du tarif de chaque appel local de départ, pour le service d'hôtel à tarif unitaire

Majoration générale de 5 cents ou de 1 1/2 % (chiffre arrondi) — le plus élevé des deux montants — du tarif mensuel de la plupart des autres services de ces catégories (Se reporter à la Liste des circonscriptions et aux Tarifs de circonscription par groupe tarifaire en regard de cette page.)

Frais de service — pour l'installation, le déplacement d'appareils, etc.

En général, majoration de 50% de ces frais non périodiques. Frais minimums de \$30 pour la visite du technicien, dans le cas de services de données

Service interurbain — appels faits à l'intérieur du territoire de Bell Canada

Majoration de 2 cents du tarif de la période initiale minimum d'une minute pour les appels faits par l'interurbain automatique

Majoration de 5 cents du tarif de la période initiale minimum de trois minutes pour les appels de numéro à numéro acheminés par la téléphoniste

Majoration de 10 cents du tarif de la période initiale minimum de trois minutes pour les appels de personne à personne

Majoration du tarif minimum de tous les appels, de 10 cents à 15 cents

Services interurbains spéciaux et services de données

En général, majoration d'environ 5% à 10% des tarifs de la plupart des services interurbains spéciaux (WATS, circuits ou canaux intercirconscriptions pour la voix (millage), Telpak, etc.)

En général, majoration de 5 cents ou de 1 1/2 % (chiffre arrondi) — le plus élevé des deux montants — du tarif des services de données

Majorations d'environ 2% du tarif des messages TWX

Services spéciaux — fournis sur demande pour satisfaire des besoins particuliers

En général, majoration de 5 cents ou de 1 1/2 % (chiffre arrondi) — le plus élevé des deux montants — du tarif mensuel de ces services

Requête "B" (Entrée en vigueur proposée: le 1^{er} janvier 1974)

(Les modifications proposées dans la requête "B" s'ajoutent à celles de la requête "A". Dans le résumé ci-dessous, on suppose que les tarifs de la requête "A" sont approuvés et qu'ils seront en vigueur en 1973.)

Ligne de téléphone principal, postes supplémentaires et services auxiliaires

Majoration de 6 1/4 % (chiffre arrondi au 5 cents le plus proche) du tarif mensuel des lignes téléphoniques; aucune majoration du service de ligne à deux abonnés.

Note: Les localités faisant partie du groupe tarifaire 3 passent au groupe 4. Une majoration de 3 1/4 % (au lieu de 6 1/4 %) — chiffre arrondi au 5 cents le plus proche — s'applique au groupe tarifaire 4. (Se reporter à la Liste des circonscriptions et aux Tarifs de circonscription par groupe tarifaire en regard de cette page.)

Majoration de 5 cents du tarif mensuel des postes supplémentaires de résidence

Majoration de 5 cents du tarif mensuel des postes supplémentaires d'hôtels

Majoration de 5 cents du tarif mensuel du service Touch-Tone de résidence

Majoration de 5 cents du tarif mensuel des appareils Contempra

Augmentation à 5.5 cents du tarif de chaque appel local de départ, pour le service d'hôtel à tarif unitaire

Majoration générale de 5 cents ou de 6 1/4 % — le plus élevé des deux montants — (chiffre arrondi au 5 cents le plus proche) du tarif mensuel de la plupart des autres services de ces catégories

Majoration des frais de distance en dehors du secteur de base pour les services de ligne individuelle et de ligne à deux abonnés dans les localités situées au-delà des régions à forte densité de population (secteurs à tarif de base), tel qu'il est indiqué dans le tableau Distance hors secteur de base en regard de cette page

Frais de service — pour l'installation, le déplacement d'appareils, etc.

En général, majoration de 33 1/3 % de ces frais non périodiques

Service interurbain — appels faits à l'intérieur du territoire de Bell Canada

Majoration d'un cent pour chaque minute additionnelle en sus de la période minimum des appels de toutes catégories

Services interurbains spéciaux et services de données

En général, majorations d'environ 5% à 10% du tarif de la plupart des services interurbains spéciaux

(WATS, circuits ou canaux intercirconscriptions pour la voix (millage), Telpak, etc.) La plupart des services de données ne sont pas touchés. Pour ceux qui le sont, les majorations varieront généralement entre 3% et 5%.

Services spéciaux — fournis sur demande pour satisfaire des besoins particuliers

Majorations qui varieront entre 6 1/4 % et 20% (chiffre arrondi au 5 cents le plus proche) du tarif mensuel de la plupart des services de cette catégorie.

Autres modifications

Suspension temporaire du service

Plein tarif mensuel au lieu du demi-tarif pour la suspension temporaire du service téléphonique de base à la demande de l'abonné.

Frais d'appel à l'Assistance-annuaire

En général, frais de 25 cents pour chaque numéro de téléphone communiqué par l'Assistance-annuaire, quand le numéro est inscrit dans l'annuaire fourni à l'abonné.

Appels faits de téléphones payants

Majoration de 10 cents du tarif des appels locaux faits de téléphones payants. La hausse sera appliquée progressivement à compter d'octobre 1974.

Établissement du service de ligne à 4 abonnés

Établissement de ce nouveau service comme service de base dans les localités situées au-delà des régions à forte densité de population dans une circonscription (secteurs à tarif de base). Le service sera établi progressivement à compter de 1974.

Abolition du tarif mensuel des services suivants fournis aux abonnés qui ont des difficultés de la parole et des troubles d'audition:

combinés pour personnes ayant des troubles d'audition combinés munis d'un régulateur de volume récepteurs à conduction osseuse émetteurs-amplificateurs Des frais d'établissement de \$5, plus les frais de service habituels, s'appliquent à ces services.

911 (Service de téléphone de secours)

Un numéro unique, "911", sera mis à la disposition des municipalités qui désirent coordonner leurs services d'urgence.



Bell Canada

Bell Canada a soumis au Comité des télécommunications de la Commission canadienne des transports deux requêtes en vue de l'approbation de révisions des tarifs de service de la compagnie et des installations qu'elle fournit. Dans sa requête A, la compagnie demande que certaines majorations tarifaires entrent en vigueur le 1^{er} janvier 1973 ou le plus tôt possible après cette date; dans sa requête B, elle demande que d'autres majorations entrent en vigueur le 1^{er} janvier 1974. Les requêtes contiennent les annotations suivantes:

Requête A — "La Requête A" ci-dessus est présentée au nom de Bell Canada par Guy Houle, son chef du Contentieux, du 1050, côte du Beaver Hall, Montréal 128, P.Q. VEUILLEZ PRENDRE NOTE que la Commission canadienne des transports a fixé au 18^e jour de décembre 1972, à dix heures du matin, une conférence préalable à l'audience.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE ÉGALEMENT que le Comité des télécommunications de la Commission canadienne des transports a fixé l'audition de la présente Requête "A" au 10^e jour de janvier 1973, à dix heures du matin. Ladite conférence préalable à l'audience et ladite audience se tiendront dans la salle d'audience de la Commission, au 400, avenue Laurier, à Ottawa, Ont.

VEUILLEZ PRENDRE NOTE ÉGALEMENT que si vous entendez intervenir en vue de vous opposer à la présente Requête "A", de l'appuyer, ou de la faire modifier, vous devez transmettre par la poste ou livrer votre intervention par écrit au secrétaire du Comité des télécommunications de la Commission canadienne des transports et copie d'icelle au chef du Contentieux de la requérante, au plus tard le 13^e jour de décembre 1972."

Requête B — "La Requête B" ci-dessus est présentée au nom de Bell Canada par Guy Houle, son chef du Contentieux, du 1050, côte du Beaver Hall, Montréal 128, P.Q. VEUILLEZ PRENDRE NOTE que si vous entendez intervenir en vue de vous opposer à la présente Requête "B", de l'appuyer, ou de la faire modifier, vous devez transmettre par la poste ou livrer votre intervention par écrit au secrétaire du Comité des télécommunications de la Commission canadienne des transports et copie d'icelle au chef du Contentieux de la requérante, au plus tard le 1^{er} jour de mai 1973."

Les tableaux ci-dessous et ci-contre résument les révisions tarifaires proposées dans la requête A et dans la requête B.

Pour connaître les tarifs en vigueur dans une circonscription donnée, consulter la Liste des circonscriptions ci-dessous. Rétention du numéro de groupe tarifaire (devant la circonscription) et se reporter au tableau intitulé Tarifs mensuels de circonscription par groupe tarifaire. Les tarifs (actuels, et proposés dans les requêtes A et B) qui s'appliquent y figurent sous le groupe tarifaire.

LISTE DES CIRCONSCRIPTIONS

AVEC INDICATION DES GROUPES TARIFAIRES POUR LE SERVICE LOCAL DE CIRCONSCRIPTION

Les groupes tarifaires sont établis suivant le nombre total de téléphones.

La classification est susceptible de changer lorsque le total des téléphones du secteur d'appel local dépasse la limite prévue.

ARROPE TARIFAIRE	CIRCONSCRIPTION	ARROPE TARIFAIRE	CIRCONSCRIPTION	ARROPE TARIFAIRE	CIRCONSCRIPTION	ARROPE TARIFAIRE	CIRCONSCRIPTION	ARROPE TARIFAIRE	CIRCONSCRIPTION	ARROPE TARIFAIRE	CIRCONSCRIPTION	ARROPE TARIFAIRE	CIRCONSCRIPTION	ARROPE TARIFAIRE	CIRCONSCRIPTION	ARROPE TARIFAIRE	CIRCONSCRIPTION
6	Acton, Ont.	4	Brownsville, Ont.	9	Dorchester, Ont.	4	Low, Qué.	7	Rockwood, Ont.	7	St-Paul-d'Abbotsford, Qué.	6	Thornbury, Ont.	9	Thornhill, Ont.	9	Thurso, Ont.
4	Acton Vale, Qué.	5	Buckingham, Qué.	3	Dorion, Ont.	5	Havelock, Ont.	7	Rosny, Qué.	4	Royce, Ont.	9	Trout Creek, Ont.	9	Thurso, Ont.	9	Tilbury, Ont.
12	Agriculture, Qué.	4	Buckingham, Qué.	7	Dorion, Ont.	5	Havelock, Ont.	4	Rosny, Qué.	5	Royce, Ont.	12	Trout Creek, Ont.	9	Thurso, Ont.	9	Tilbury, Ont.
3	Alma, Qué.	5	Buckingham, Qué.	7	Dorion, Ont.	5	Havelock, Ont.	4	Rosny, Qué.	5	Royce, Ont.	12	Trout Creek, Ont.	9	Thurso, Ont.	9	Tilbury, Ont.
4	Alma, Qué.	5	Buckingham, Qué.	7	Dorion, Ont.	5	Havelock, Ont.	4	Rosny, Qué.	5	Royce, Ont.	12	Trout Creek, Ont.	9	Thurso, Ont.	9	Tilbury, Ont.
4	Alma, Qué.	5	Buckingham, Qué.	7	Dorion, Ont.	5	Havelock, Ont.	4	Rosny, Qué.	5	Royce, Ont.	12	Trout Creek, Ont.	9	Thurso, Ont.	9	Tilbury, Ont.
4	Alma, Qué.	5	Buckingham, Qué.	7	Dorion, Ont.	5	Havelock, Ont.	4	Rosny, Qué.	5	Royce, Ont.	12	Trout Creek, Ont.	9	Thurso, Ont.	9	Tilbury, Ont.
4	Alma, Qué.	5	Buckingham, Qué.	7	Dorion, Ont.	5	Havelock, Ont.	4	Rosny, Qué.	5	Royce, Ont.	12	Trout Creek, Ont.	9	Thurso, Ont.	9	Tilbury, Ont.
4	Alma, Qué.	5	Buckingham, Qué.	7	Dorion, Ont.	5	Havelock, Ont.	4	Rosny, Qué.	5	Royce, Ont.	12	Trout Creek, Ont.	9	Thurso, Ont.	9	Tilbury, Ont.
4	Alma, Qué.	5	Buckingham, Qué.	7	Dorion, Ont.	5	Havelock, Ont.	4	Rosny, Qué.	5	Royce, Ont.	12	Trout Creek, Ont.	9	Thurso, Ont.	9	Tilbury, Ont.

NOTE: * Dans la requête B, la compagnie propose que les localités qui appartiennent au groupe tarifaire 3 passent au groupe 4 à compter du 1^{er} janvier 1974.
 † Le groupe tarifaire indiqué suppose un reclassement, suivant le total des téléphones tel qu'il est indiqué à la Commission.
 ‡ Cette circonscription n'est pas reclassée, elle fera partie du groupe précédent.
 § Reclassement en vigueur le 1^{er} décembre 1972, sous réserve de l'approbation de la Commission.

TARIFS ACTUELS (P) ET PROPOSÉS (A) ET (B) — TARIFS MENSUELS DE CIRCONSCRIPTION PAR GROUPE TARIFAIRE

N° de Groupe tarifaire	3			4			5			6			7			8			9			10			11			12			13								
	P	A	B	P	A	B	P	A	B	P	A	B	P	A	B	P	A	B	P	A	B	P	A	B	P	A	B	P	A	B									
SERVICE DE RÉSIDENCE																																							
Ligne individuelle —																																							
tarif fixe	3.05	4.00	—	4.25	4.30	4.45	4.50	4.55	4.55	4.60	4.65	4.65	4.70	4.75	4.75	4.80	4.85	4.85	4.90	4.95	4.95	5.00	5.05	5.05	5.10	5.15	5.15	5.20	5.25	5.25	5.30	5.35	5.35	5.40	5.45	5.45			
tarif à 2 abonnés —	3.15	3.20	—	3.30	3.35	3.35	3.35	3.35	3.35	3.40	3.45	3.45	3.50	3.55	3.55	3.60	3.65	3.65	3.70	3.75	3.75	3.80	3.85	3.85	3.90	3.95	3.95	4.00	4.05	4.05	4.10	4.15	4.15	4.20	4.25	4.25	4.30	4.35	4.35
Ligne à 4 abonnés —																																							
tarif fixe	3.00	3.05	—	3.20	3.25	—	3.30	3.35	3.35	3.40	3.45	3.45	3.50	3.55	3.55	3.60	3.65	3.65	3.70	3.75	3.75	3.80	3.85	3.85	3.90	3.95	3.95	4.00	4.05	4.05	4.10	4.15	4.15	4.20	4.25	4.25	4.30	4.35	4.35
Ligne à plusieurs abonnés —	1.10	1.15	—	1.10	1.15	1.20	1.10	1.15	1.20	1.40	1.45	1.50	1.40	1.45	1.50	1.40	1.45	1.50	1.40	1.45	1.50	1.40	1.45	1.50	1.40	1.45	1.50	1.40	1.45	1.50	1.40	1.45	1.50	1.40	1.45	1.50	1.40	1.45	1.50
Postes supplémentaires —																																							
SERVICE D'AFFAIRES																																							
Ligne individuelle —																																							
tarif fixe	6.70	6.90	—	7.65	7.75	8.00	8.70	8.85	9.40	9.90	10.05	10.70	11.45	11.60	12.35	13.15	13.35	14.20	14.25	14.45	—	14.90	15.10	16.05	16.80	16.85	—	16.35	16.60	17.65	17.70	17.95	19.30	19.60	20.65	20.90	21.00	22.55	
tarif à 2 abonnés —																																							
tarif à 4 abonnés —																																							
tarif à plusieurs abonnés —																																							
Postes supplémentaires —																																							
Garantie quotidienne —																																							
téléphones semi-publics —																																							

Tarifs de service interurbain

Majorations proposées dans les requêtes A et B pour les appels faits à l'intérieur du territoire de Bell Canada au Québec, en Ontario, au Labrador et dans les Territoires du Nord-Ouest.

REQUÊTE A	REQUÊTE B
Majoration de 2c du tarif de la période initiale d'une minute pour les appels faits par l'interurbain automatique.	Majoration de 1c pour chaque minute excédant la période initiale minimum de tous les appels.
Majoration de 5c du tarif de la période initiale minimum de trois minutes pour les appels de numéro à numéro acheminés par la téléphoniste.	
Majoration de 10c du tarif de la période initiale minimum de trois minutes pour les appels de personne à personne.	

NOTE: Tarif minimum par appel haussé de 10c à 15c.

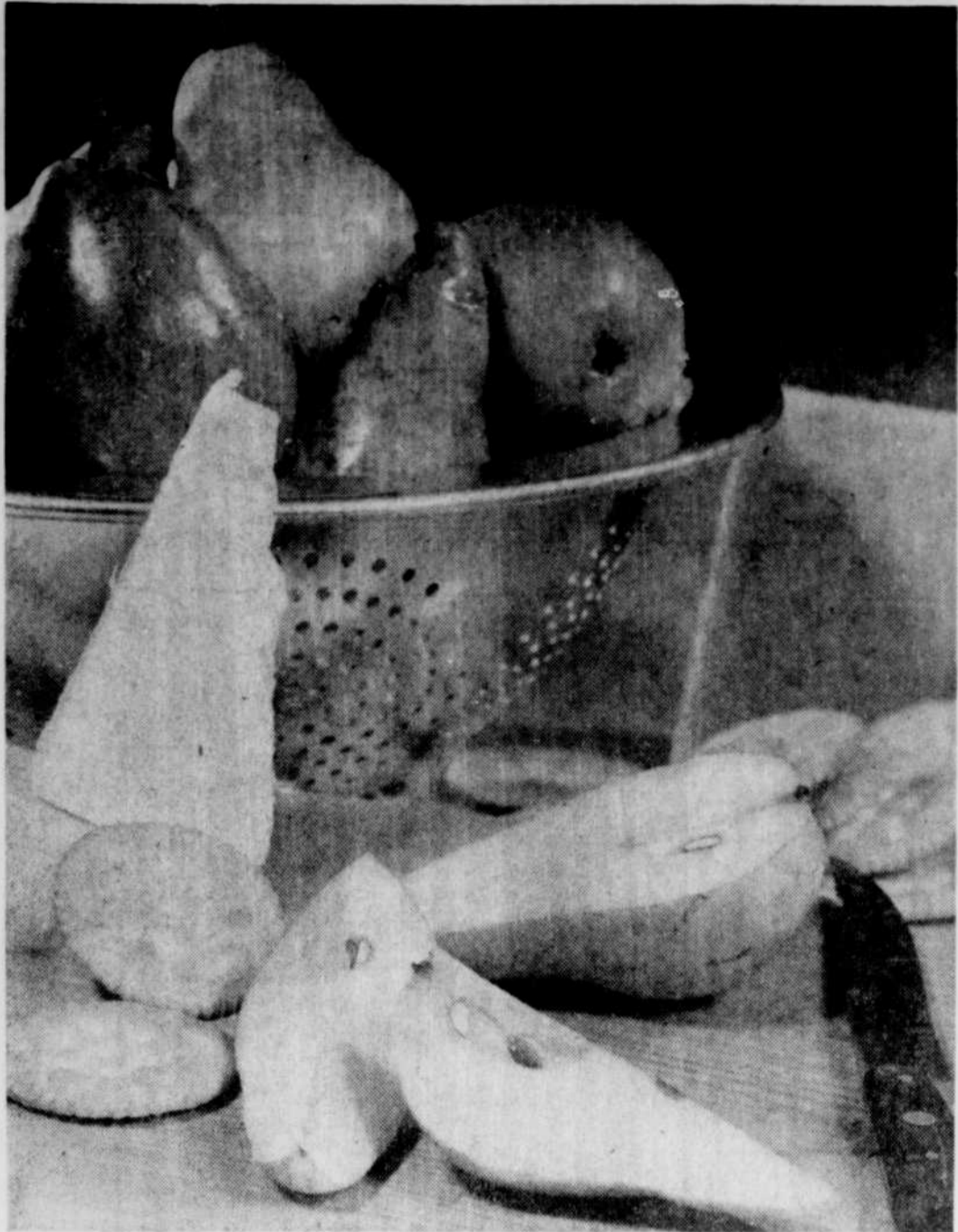
Frais de service — par installation ou déplacement

	Frais actuels	Frais proposés A	Frais proposés B
Exemples:			
Résidence, service principal	11.00	16.50	22.00
Résidence, autres travaux	9.00	13.50	18.00
Affaires, service principal	18.00	27.00	36.00
Affaires, services divers	9.00	13.50	18.00

Distance hors secteur de base (tarif mensuel)

Tarifs actuels et requête A	Groupes tarifaires 3 A B			Groupes tarifaires 4 A B			Groupes tarifaires 5 A B			Groupes tarifaires 6 A B			Groupes tarifaires 7 A B			Groupes tarifaires 8 A B			Groupes tarifaires 9 A B														
	Actuels	Requête	A	Actuels	Requête	A	Actuels	Requête	A	Actuels	Requête	A	Actuels	Requête	A	Actuels	Requête	A	Actuels	Requête	A												
Chaque quart de mille	45	50	60	50	55	65	60	65	75	70	80	75	80	90	85	95	90	100	95	105	100												
Ligne à 2 abonnés	25	30	35	30	35	40	35	40	45	40	45	50	45	50	55	50	55	60	55	60	65												
Requête B																																	
Ligne individuelle																																	
Ligne à 2 abonnés																																	
Plus de 3 milles	12.60	15.40	18.20	15.40	18.20	21.00	18.20	21.00	23.80	21.00	23.80	26.60	23.80	26.60	29.40	26.60	29.40	32.20	29.40	32.20	35.00												
Ligne à 2 abonnés	7.00	9.10	11.20	9.10	11.20	13.30	11.20	13.30	15.40	13.30	15.40	17.50	15.40	17.50	19.60	17.50	19.60	21.70	19.60	21.70	23.80												

On peut obtenir plus de détails à tout bureau d'affaires de la compagnie où des copies des révisions tarifaires proposées peuvent être consultées. Daté ce 10^e jour de novembre 1972. J. T. Moore, secrétaire.



Poires et fromage

Les poires et le fromage forment un duo de saveurs incomparable. La découverte de ce duo remonte très loin dans le temps jusqu'à l'époque des Romains selon certains. Le fromage Cheddar canadien, nature ou émulsionné, de par sa couleur et sa saveur, figure régulièrement sur les plateaux de fromage accompagné de poires Bartlett fraîches et juteuses. Les saveurs des poires et du fromage se marient également dans de nombreux desserts aussi appétissants que savoureux.

Le Cheddar canadien est préparé à partir du lait entier. Le fromage est mûri dans des entrepôts climatisés où la température et l'humidité sont contrôlées. Le Cheddar est "doux", "intermédiaire" ou "vieux" selon sa durée de maturation. Le Cheddar "doux" est conservé pendant 2 à 3 mois, le Cheddar "intermédiaire" pendant 4 à 5 mois et le Cheddar "vieux" de 9 mois à 2 ans. Le fromage Cheddar émulsionné (fondu) est préparé à l'aide de Cheddar qui est moulu, fondu, pasteurisé et mélangé. De l'eau, des particules solides du lait, certains agents de conservation et du colorant alimentaire peuvent être ajoutés.

Les fromageries sont sujettes à l'inspection sanitaire par les ministères fédéral et provinciaux de santé. Le lait utilisé pour la fabrication du fromage est examiné par des inspecteurs laitiers provinciaux. C'est aux inspecteurs laitiers fédéraux qu'incombe la responsabilité du classement des fromages et de la vérification du degré d'humidité et de la teneur en matières grasses.

Puisque les poires et le fromage vont de pair, les conseillères en alimentation du ministère de l'Agriculture du Canada ont choisi pour vous un dessert un peu spécial, une tarte aux poires et au fromage. Voilà

un heureux mélange de saveurs qui ne manquera pas de plaire à votre palais!

"Octobre", c'est le mois du Festival du fromage!

TARTE AUX POIRES ET AU FROMAGE

4 tasses de poires tranchées

2 c. à table de jus de citron

2-3 tasse de sucre

1-2 c. à table de tapioca à cuisson rapide

Pâte à tarte pour une abaisse de 9 pouces

4 tranches de fromage Cheddar émulsionné, coupées en deux

1-2 tasse de farine

1-4 tasse de farine

1-4 tasse de cassonade

1-4 c. à thé de cannelle

1-4 tasse de beurre.

Arroser les poires de jus de citron. Mélanger sucre et tapioca. Incorporer les poires à ce mélange et verser dans l'abaisse. Couvrir de tranches de fromage.

Mélanger farine, cassonade et cannelle; y couper le beurre en une chapelure grossière. Parsemer ce mélange sur le fromage. Cuire à 450 degrés F, 10 minutes puis à 350 degrés F jusqu'à ce que les poires soient tendres, environ 30 minutes. 6 portions.

527-3251
Madeline Fraser
décorateur-ensemblier
CONSEIL, CONSULTATION, EXECUTION...

Yvette Bureau
LINGERIE - CORSETERIE
VETEMENTS SPORT
150 ouest, St-Vallier, Québec 8
Tél.: 525-5033

Les cadres supérieurs souffrent moins des symptômes du stress que leurs subalternes immédiats

LONDON, Ont. (PC) — Les cadres qui ont atteint le haut de l'échelle administrative semblent présenter moins de symptômes de stress pouvant mener à des troubles cardiaques que les gens qui sont aux échelons moyens de l'administration et qui essayent de monter plus haut, a permis de conclure une étude récente faite par l'Université Western Ontario.

Le professeur John Howard, de la faculté de commerce de cette université, déclare que ces résultats viennent en contradiction avec la croyance populaire qui veut que les cadres supérieurs souffrent davantage de stress en raison de leurs responsabilités plus grandes.

Il explique que les cadres supérieurs ont de l'influence et peuvent changer leur environnement à leur gré, tandis que les cadres moyens n'ont pas l'autorité nécessaire et doivent s'adapter à des situations qui dépassent leur contrôle.

Le professeur Howard et une équipe de chercheurs ont interviewé 3.000 cadres moyens dans une compagnie canadienne employant 10.000 personnes à travers le pays.

Cependant, le Dr Peter Rechnitzer, un cardiologue de London, laisse entendre que c'est peut-être la personne d'un naturel calme qui atteint finalement le haut de l'échelle, parce que tous les autres, qui réagissent trop vivement au stress, ne sont plus là pour lui faire concurrence.

EFFET A RETARDEMENT

Les deux spécialistes ont déclaré que les effets graves du stress ne se font généralement pas sentir avec un an, une fois l'événement passé. Le professeur Howard a dit que des signes de stress commencent alors à apparaître chez la victime qui veut à ce moment-là commencer à ressentir des allergies, des troubles respiratoires, des symptômes cardiovasculaires, des troubles émotifs, y compris l'insomnie, les maux de gastro-intestinaux. On remarque alors en même temps un usage plus grand de médicaments, particulièrement de vitamines et de tranquillisants.

Parmi les situations de travail qui peuvent causer le stress, mentionnons l'incertitude au sujet de l'avancement et des promotions, ainsi qu'au sujet de la façon dont le travail est évalué par les supérieurs, de même que l'interférence du travail avec la vie personnelle ou un poids trop lourd de travail.

Le professeur Howard conclut que les sociétés doivent en connaître davantage sur ces conditions de travail susceptibles de causer le stress, et qu'elles doivent prendre les mesures nécessaires pour y remédier. Le Dr Rechnitzer, qui a mis au point des pro-

grammes visant à réhabiliter les victimes de crises cardiaques, a déclaré qu'il existe des moyens de réagir au stress.

Trop d'hommes d'affaires occupent leurs loisirs de la même façon que leurs heures de travail, en dressant d'avance un programme de leurs activités et en se fixant des objectifs de la même façon qu'ils se fixent des buts à atteindre dans leur travail.

"Nous avons tous à vivre dans ce monde, avec ses exigences, mais il nous faut également un peu de solitude, et la possibilité de suivre un nuage, où qu'il aille, sans plan structuré", a-t-il dit.

Jupes en évidence dans les collections italiennes

FLORENCE, Italie. (P.M.) — Les jupes sont particulièrement en évidence dans les collections italiennes du prêt-à-porter de luxe, présentées récemment à Florence.

Pour le printemps et l'été 1973, les modélistes ont mis de côté le genre femme fatale, comme celui de la féministe.

On voit quelques robes du soir sans épaulettes au corsage, mais dans plusieurs modèles on retrouve la même jupe utilisée dans la section vêtement de promenade, et qui est simplement allongée jusqu'à la cheville.

Les vêtements transparents sont inexistant, de même que les autres styles audacieux des saisons passées.

Les jupes, évoquant la mode des années 1950, sont circulaires ou virevoltantes selon l'heure de la journée, à plus plats ou finement plissées, s'enroulant autour de la taille ou tombant en ligne jusqu'aux hanches et se terminant en plissé.

La robe chemisier est très en vogue la jour et le soir. Elle se porte sous un léger manteau, un tricot assorti ou un blazer de toile blanche, offrant une silhouette plus mince que les précédents modèles du genre.

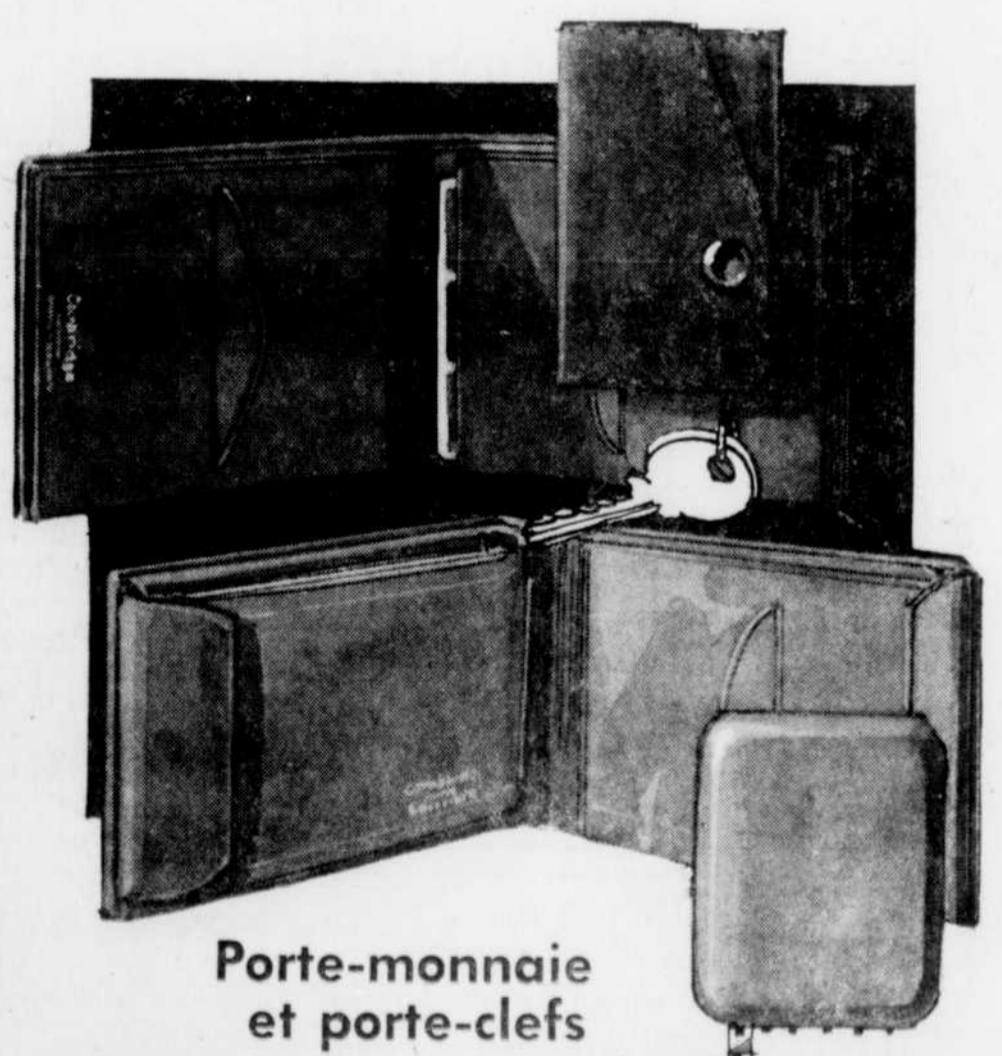


JAMAIS TROP VIEUX — Neil (Nick) Nicholson, 92 ans, a pris place à côté de son épouse, anciennement Winnifred Whalen, 83 ans, après leur mariage qui a eu lieu cette semaine à Calgary. Tous deux habitent une résidence pour personnes âgées.



En voici six... et des plus séduisants!

Ces boutons de manchettes et épingles à cravate sont destinés à l'homme qui aime plaire à l'européenne. Il appréciera ces boutons dorés ou argentés présentés en boîte Birks. Ensemble boutons et épingle, \$10.00



Porte-monnaie et porte-clefs

Le femme qui offre du vrai cuir à son homme, joue toujours à coup sûr. Deux styles de porte-monnaie, transformable ou effilé. Deux styles aussi de porte-clefs, arrondi ou plat. Cuir de veau ou de boeuf, noir ou brun. Vous assortissez le porte-monnaie et le porte-clefs à votre choix, \$9.95 pour les deux.

16 de la Fabrique 522-3822

Place Ste-Foy 653-4035

BIRKS
JOAILLIERS

MADAME, MADEMOISELLE
POILS SUPERFLUS ENLEVES DEFINITIVEMENT PAR ELECTROLYSE
Madame Gaélane Morin E.D.
1345, 25^e RUE - QUEBEC - TEL. 522-5328



"C'est plaisant, mais j'agrémente de beaucoup plus mes voyages d'affaires lorsque je vais chez Sheraton!"

Toutes les fois que vous voyagez, partout où vous irez, pour le travail comme pour le plaisir, vous agrémenterez votre voyage en allant chez Sheraton ou Motor Inn, partout dans le monde.

A Québec, informez-vous auprès de l'opératrice pour avoir le numéro de téléphone, ou encore, demandez tous les détails à votre agence de voyages.

COMPOSEZ ZENITH 1-1035 ET LE TOUR EST JOUE!

Sheraton Hotels & Motor Inns
A WORLDWIDE SERVICE OF ITC

A MONTREAL:
Sheraton-Mt. Royal Hotel
1455 RUE PEEL

TELEVISEUR PORTATIF 20"
noir et blanc
100% à état solide

HITACHI

Le dernier-né des appareils HITACHI tout transistors.

● Réglage automatique de l'image
● En poussant un seul bouton, la nuance, la brillance et le contraste de l'image sont réglés.

Châssis entièrement transistorisé, 100% à état solide, équipé de circuits modulaires qui facilitent la réparation. La fabrication la plus perfectionnée qui soit et l'excellente technique des circuits utilisés ont donné à Hitachi la première place au monde en ce qui concerne la fiabilité de ses appareils.

CHOIX DE TELECOULEURS DE 12" à 26"

PLANTE T.V. ENR.

11 OUEST, BOUL. ST-CYRILLE. TEL.: 529-3145

Le Mouvement scout se repense:

Intégration des parents et décentralisation des structures

Intégration des parents dans les mouvements scout et guide et, conséquemment, décentralisation des structures de ces organismes, tels ont été les deux thèmes majeurs d'un congrès régional qui a eu lieu à Québec.

Quelque 250 parents et animateurs se sont rencontrés toute la journée d'hier pour discuter des nouvelles orientations proposées par l'Association des scouts du district de Québec.

Ce congrès avait ceci de particulier qu'il réunissait pour la première fois dans un même lieu de discussion responsables de scouts et de guides de la région et qu'il était, surtout, une occasion pour les parents de jouer un rôle sur les politiques de ces très vieux mouvements.

Les parents participaient jusqu'à maintenant aux divers comités scouts mais leur action se résumait essentiellement à amasser des fonds pour la bonne marche du mouvement.

A la suggestion de l'association régionale, on voudrait qu'ils jouent un rôle plus détermi-

nant dans le fonctionnement du mouvement, c'est-à-dire que les parents de jeunes auraient plus de responsabilités au niveau de l'animation, participant de plus à la nomination des animateurs.

Ceci pourra se faire en leur permettant notamment d'avoir une représentation égale à celle des animateurs dans les comités paroissiaux de scouts et de guides qui pourront ainsi définir leurs propres besoins, laissant à l'association du district régional le soin de dispenser des services et de jouer surtout un rôle de coordination.

Certaines réticences, jugées normales, ont été observées chez les animateurs qui craignent chez les parents un trop grand exercice de contrôles. Il y a aussi le fait que l'organisation régionale souhaiterait que

les animateurs, présentement de 19-21 ans, soient choisis parmi des personnes plus âgées, en raison surtout de l'insistance que l'on met de plus en plus sur le rôle d'auto-éducation dans le mouvement.

Un responsable confiait que la présence de jeunes animateurs ne créait pas de problèmes à l'époque où les scouts et les guides ne faisaient que recevoir des services définis d'en haut mais qu'il en est tout autrement lorsque l'on désire une auto-formation, c'est-à-dire que ce sont les groupes eux-mêmes qui déterminent les besoins.

L'Association des scouts du district de Québec est constituée d'environ 75 groupes qui comprennent quelque 3,500 scouts; sa contrepartie féminine regroupe presque autant de guides.

Des mauvais dentiers peuvent causer le cancer de la bouche

Le cancer de la bouche peut être le résultat d'une irritation causée par des dentiers mal ajustés, a déclaré un spécialiste en chirurgie buccale.

Dans une conférence prononcée à la clinique d'automne du Dental Club of Montreal, le Dr K.C. Bentley, du service de chirurgie buccale de l'Université McGill, a déclaré que les "dentiers doivent être ajustés par un dentiste qualifié et examinés régulièrement."

Des examens réguliers, a dit le Dr Bentley, peuvent déceler les lésions avant qu'elles ne deviennent malignes, soit au stade où elles sont les moins dangereuses et les plus faciles à traiter. Un des premiers symptô-

mes de ces lésions est une décoloration des gencives.

Le Dr Bentley a déclaré que la consommation excessive d'alcool et un usage immodéré de tabac sont également reliés au cancer de la bouche, comme le sont, d'ailleurs, les irritations constantes des tissus gingivaux causées par des dents ébréchées, du tartre dentaire et la très grande malpropreté.

Entre six et huit pour cent de toutes les formes de cancer, a dit le Dr Bentley, originent dans la bouche.

Le cancer n'est ni contagieux, ni héréditaire, quoique les membres de certaines familles soient sujets à ce mal. C'est une maladie individuelle et excessive-ment dangereuse si elle est laissée sans soin. Mais elle peut être prévenue ou guérie, si elle est découverte à temps et soignée sans retard.

La Ligue d'Hygiène Dentaire sera heureuse de répondre à vos questions personnelles et de vous faire parvenir gratuitement des dépliants traitant de santé dentaire.

travail à l'aiguille

MAGNIFIQUES CAPES! — Pour vos sorties ou pour les soirées fraîches, cette cape sera idéale! L'Hiver s'en vient! Tritotez-vous cette chaude cape en laine bouclée avec de grosses aiguilles. Patron no 755: enfants: S (2-6), enfants S (8-12) et demoiselles, L (8-16) incl.



Laura Wheeler
Ecrire lisiblement vos nom et adresse et mentionner correctement le numéro du patron ainsi que le grandeur visé y a lieu. Ne pas demander des mesures autres que celles spécifiées.
Adressez vos commandes comme suit: SERVICE DES PATRONS, LE SOLEIL, C.P. 1547, QUÉBEC 2.

Prix: 75¢
(AJOUTEZ 15 CENTS POUR ENVOI DE PREMIÈRE CLASSE)
Recevez les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAIR à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Ils sont habituellement livrés dans un délai de 15 à 20 jours.
Ces patrons, d'usage facile et rapide, sont en anglais et accompagnés d'un lexique français.

Une femme dans un tunnel

DENVER, Colo. (PA) — Janet Bonnama a finalement réussi à entrer dans un lieu où les femmes étaient interdites de séjour: dans le tunnel Straight Creek, qui est en voie de construction à l'ouest de Denver.

Immédiatement, 60 mineurs ont quitté le travail.

Mlle Bonnama avait été embauchée pour travailler dans le tunnel il y a 18 mois, mais elle a été renvoyée aux bureaux quand les autorités ont découvert qu'elle était une femme.

Il y a un mois, elle intentait une poursuite contre le département de la Voirie du Colorado, l'accusation de discrimination. Son procureur, Me Sandra Messer, a déclaré que la poursuite s'était réglée à l'amiable au début de la semaine.

Mlle Bonnama a été affectée au poste d'opérateur de marteau pneumatique, ce qui l'oblige de temps à autre à descendre dans le tunnel.

Jeudi, alors qu'elle entrait pour la première fois dans le tunnel, une soixantaine de mineurs ont débrayé, aux cris de "Sortez la femme d'ici!"

Le conflit sur la présence de Mlle Bonnama repose apparemment sur une superstition du monde des mineurs, selon laquelle les femmes portent malchance dans les mines, les tunnels et sur les routes.

Le conflit sur la présence de Mlle Bonnama repose apparemment sur une superstition du monde des mineurs, selon laquelle les femmes portent malchance dans les mines, les tunnels et sur les routes.

La beauté féminine raison d'être... avec les Cliniques d'Esthétiques

Mme D. J. MAILHOT
E.K.V.D. dir. fond.

Des aujourd'hui, renseignez-vous plus particulièrement sur: **Notre Lifting Bio - Mécanique**

Il agit en profondeur. Redonne au visage cette pureté des lignes. Cet éclat et cette beauté bien féminine.

Prenez rendez-vous aujourd'hui... même avec Mme D.J. Mailhot qui, depuis plus de dix ans, met à votre disposition tous les services professionnels de la Beauté sous un même toit.

831, rue St-Jean Québec 4. Tél.: 524-3581
3050, Chemin St-Louis, Domaine St-Louis de France. Facilité de Stationnement Ste-Foy 10. Tél.: 658-4801

Depuis plus de dix ans, Notre Unique Sauci: Votre Beauté.

Mise en garde

Plus de 40 produits peuvent affecter le développement du foetus

(Reuter) — Le professeur Illingworth, chef du Service de pédiatrie de l'hôpital de Sheffield, indique que le nombre de produits pouvant occasionner des malformations aux nouveau-nés s'ils sont absorbés durant la grossesse, est en augmentation croissante.

Le Pr. Illingworth énumère dans la revue médicale britannique "Medical News - Tribune" quarante produits qui ont de façon certaine causé des difformités (palais fendu, surdité, cécité, et malformations physiques).

Peu de ces substances sont prescrites aux femmes enceintes, mais le Pr. Illingworth indique que de nombreuses femmes utilisent des produits "déjà dans l'armoire à pharmacie" pendant leur grossesse.

Selon le Pr. Illingworth, même l'aspirine peut affecter le foetus.

"On estime qu'une malformation congénitale est généralement le résultat final d'une série de facteurs, génétiques et intra-utérins, et qu'un produit absorbé à un moment critique de la grossesse peut déclencher de façon décisive la malformation du foetus", écrit le Pr. Illingworth, qui ajoute: "Le meilleur conseil que l'on peut donner à une femme enceinte est de ne prendre un médicament que lorsque cela est absolument nécessaire, ce qui est rarement le cas".

Une femme exhorte des hommes à exiger leurs droits

OTTAWA (PC) — C'est une femme qui a exhorté ses confrères masculins à exiger des droits.

Les délégués au congrès de la Fédération ontarienne du travail étudiaient un projet de résolution demandant une augmentation des montants de compensation aux veuves dont le mari est mort au travail.

Shirley Carr, vice-présidente du Syndicat canadien de la fonction publique, s'est alors levée et a suggéré que la résolution soit modifiée de façon à ce qu'elle comprenne aussi les hommes dont la conjointe serait tuée au travail.

"Qu'est-ce qui arrivera à votre femme meurt? Vous pouvez recevoir une allocation aussi," a dit Mme Carr aux délégués, dont la grande majorité était des hommes.

AMELIOREZ VITE VOTRE ANGLAIS*

Téléphonez vite à **529-6161**

Pour améliorer rapidement votre anglais, * vous devez le parler plus.

Chez Berlitz, vous parlerez anglais avec un vrai professeur dès la première minute. Et nous vous donnerons une série de cassettes pour répéter vos leçons à la maison et progresser encore plus vite.

Vous pouvez suivre des leçons individuelles, vous joindra à un petit groupe, ou, si le temps pressé, vous plongez dans notre méthode exclusive d'immersion Totale.

Berlitz
A longues vivantes, méthode vivante.
QUÉBEC - 500 GRANDE-ALLÉE — 529-6161
CHICOUTIMI - 152 EST, RACINE — 549-7474

*Aussi: Espagnol — Italien — Allemand

Enlèvement de poils superflus

CLINIQUE D'ÉPILATION JEANNETTE AJMO
esthéticienne diplômée

1595, 4e avenue, Québec
TEL.: 524-9185

Salon de beauté **LYRIQUE**

Place Fleur de Lys

Nos experts vous conseillent:

Ne vous faites plus de mauvais sang! Soyez la blonde que vous rêvez grâce à la Crème Toner* Clairol*

Pourquoi attendre? La Crème Toner* de CLAIROL* vous est offerte dans un choix de 32 nuances de blond... et nos spécialistes sont là pour vous conseiller sur celle qui vous ira le mieux! Soyez la blonde, "aérienne" ou pétulante, que vous rêvez... celle qui reprend confiance et que l'on admire... grâce à la Crème Toner* de CLAIROL*

Retouches Creme Toner* A compter de \$9

Rabais 50% sur permanentes:

Rég. \$20 \$10 ch. Rég. \$25 12⁵⁰ ch.

Simpsons-Sears - Salon Lyrique, au deuxième.
Pour rendez-vous, composez: 529-9861 local 336 ou 337.

SIMPSONS Sears

"Journée de la femme" à Bruxelles

BRUXELLES (AFP) — Deux mille femmes — et quelques hommes portant leurs enfants — ont participé toute la journée de samedi, dans une galerie commerçante du centre de Bruxelles à une "Journée de la femme". Elles y ont entendu Simone de Beauvoir et discuté du droit à la contraception et à l'avortement, de l'égalité de salaire et de formation avec les hommes, de la sécurité d'emploi, de la création de crèches, et de l'allègement des corvées ménagères.

Des "assemblées libres" se sont tenues dans la galerie, couverte d'affiches et de journaux muraux, où chacune a pu expliquer ses préoccupations. Tentant d'intervenir dans un débat, un homme a été réduit au silence par un catégorique "sois beau et tais toi".

De la revendication féministe à la contestation de la société capitaliste, il n'y avait qu'un pas, rapidement franchi, et plusieurs des participantes ont pris au pied de la lettre le conseil de Fidel Castro affiché sur tous les

murs: "Une femme doit être doublement révolutionnaire".

Un peu partout des montages photographiques dénonçaient l'exploitation de la femme par la publicité commerciale. Des portraits de Napoléon, responsable d'un Code civil misogyne, étaient couverts d'inscriptions ironiques ou vengeresses.

L'intervention de Simone de Beauvoir a brièvement résumé l'opinion de la plupart des participantes: on ne naît pas femme, on le devient. C'est la société qui fabrique les femmes différentes des hommes. Celles-ci doivent prendre elles-mêmes leur destin en main dans une société entièrement contrôlée par des hommes.

Entre les stands érigés par plusieurs dizaines de groupes féministes, à l'exposition de peintures (réalisées par des femmes), on havarait dans une joyeuse bousculade, en s'efforçant de ne pas écraser les enfants à quatre pattes sur le tapis.

L'affluence extraordinaire, dé-

passant l'attente des organisatrices, tendrait à indiquer que de nouvelles manifestations féministes auront lieu en Belgique, ou s'est créé récemment un parti féministe unifié.

OUVERT TOUS LES SOIRS

Madame Bovary Inc.

SALON D'ESTHÉTIQUE ET D'ELECTROLYSE GALERIES DE LA CANARDIERE

ÉPILATION À LA CIRE (jambes et cuisses) 12.00
TRAITEMENT FACIAL 6.00
MAQUILLAGE 3.00
TRAITEMENT D'ELECTROLYSE Minimum 3.00

Sans données avec les produits renommés
• Dr. RENAUD • LANCOME
• EDITH SERE
Four rendez-vous 667-4824

SIMPSONS Sears

- Fleur de Lys
- Place Laurier

Estée Lauder

Estée Lauder prend votre beauté au sérieux...

Avec tout achat de 7.50 et plus, vous recevez gratis un ensemble de produits "Estée Lauder" comprenant: démaquillant pour les yeux, 1 rouge à lèvres, 1 boîtier de luxe avec 3 teintes d'ombre à paupières.

Simpsons-Sears — Cosmétiques (Rayon B).

1. Poudre de bain.....	\$10
2. Eau de Cologne.....	12 ⁵⁰
3. Eau de Cologne avec atomiseur....	10 ⁵⁰
4. Huile de bain.....	5 ⁵⁰
5. Eau de parfum en atomiseur.....	8 ⁵⁰
6. Lotion astringente pr peau sèche, 8 oz	6 ⁵⁰
7. Crème pour peau sèche, 2 oz.....	\$9
8. Crème de base.....	7 ⁵⁰
9. Fard pour les joues.....	6 ⁵⁰
10. Fard à lèvres.....	\$4
11. Emulsion "Estoderme" 1 oz	\$6
12. Crème "Estoderme" 2 oz	\$9
1 oz	\$6

No de tél.....

Adresser coupon à

Quant.	Article	Couleur	Prix

Nom.....

Adresse.....

Ville..... Zone..... Prov.....

Charger Montant inclus C.O.D.

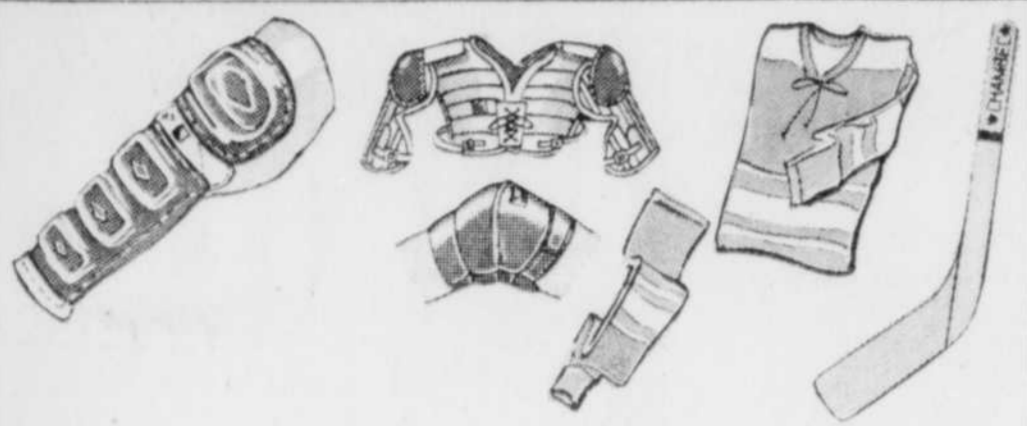
Venez rencontrer Mlle Gaëlle Pellerin, représentante Estée Lauder, les mardi 14 et mercredi 15 novembre à Place Laurier et les jeudi 16, vendredi 17 et samedi 18 novembre à Place Fleur de Lys. Vous apprécierez les conseils qu'elle saura vous prodiguer.



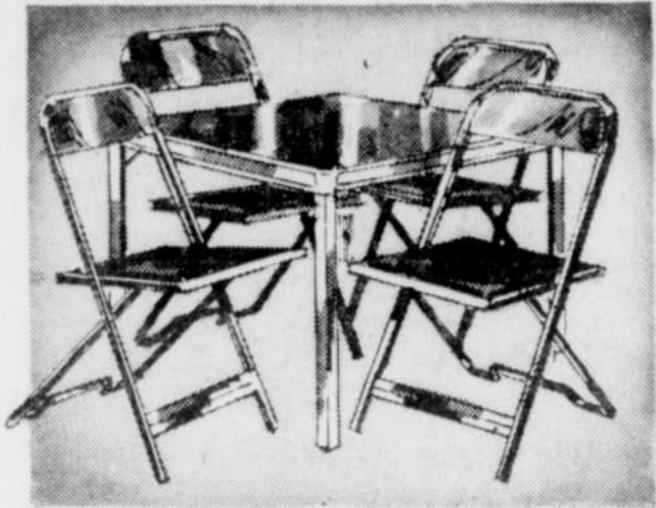
BONNES RAISONS D'ACHETER CHEZ SIMPSONS-SEARS

EN VENTE DEMAIN DES 9h30 a.m.

- Place Laurier
- Place Fleur de Lys



Jambières de hockey Bonne protection. Rég. 2.49	1.99 poi.	Maillot pour le hockey Rég. 4.99	3.99 ch.
Epaulettes Rég. 4.99	3.99 poi.	Bâton de hockey "pee wee" Spécial	55c ch.
Protège-coudes Rég. 2.29	1.99 poi.	Bâton de hockey "intermédiaire" Spécial	99c ch.
Chaussettes pour le hockey Rég. 1.99	1.49 poi.	Articles de Sport (Rayon 6)	



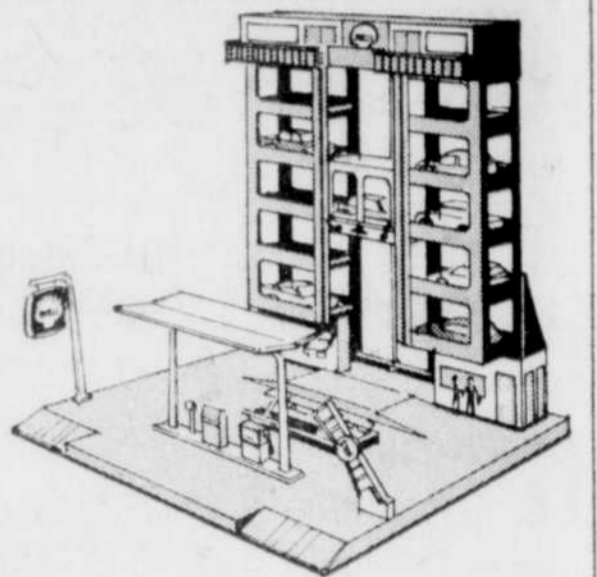
Ensemble pour le bridge
Rég. 37.14
29.99 ens.
Comprend: table carrée de 30 pouces, plus 4 chaises. Dessus de table en cuir rouge. Pieds en métal noir.
Meubles (Rayon 1)



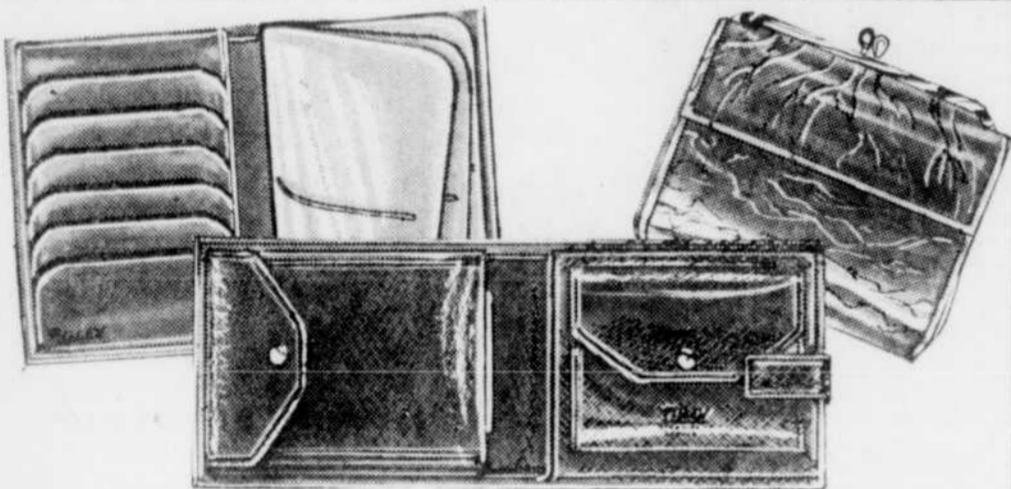
Téléviseur jouet
Pour garçons et filles de 2-6 ans. Images et musique.
5.69 ch.

Toboggan pliant
En Polythène robuste. S'enroule pour transport ou rangement. 21 x 60 pouces.
1.99 ch.
Rég. 2.59

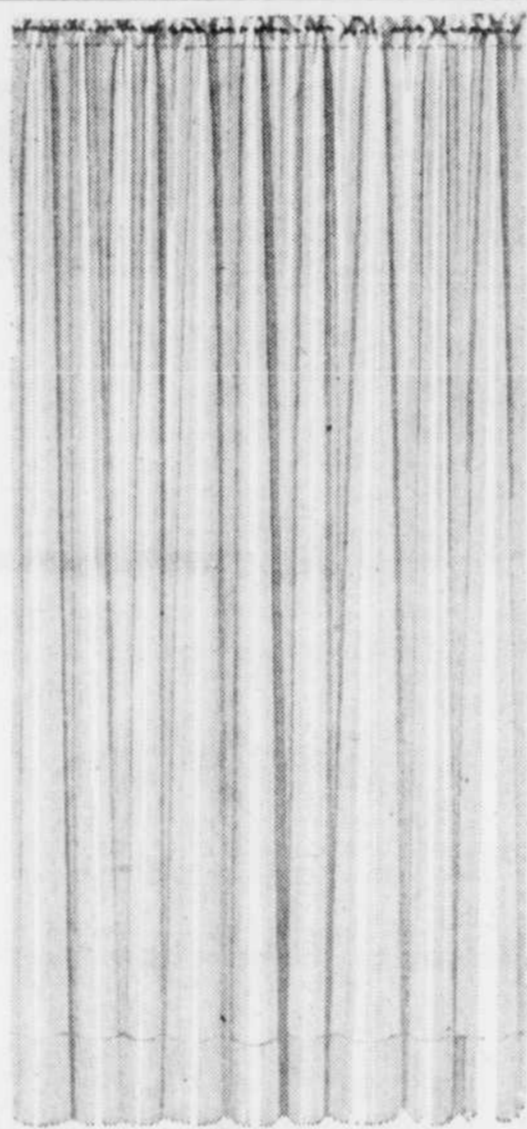
Tableau magnétique
Modèle réversible livré avec craie, effaceur, plateau en plastique pour la craie et 13 lettres et chiffres magnétiques. 32 x 24 x 46 pouces.
7.99 ch.



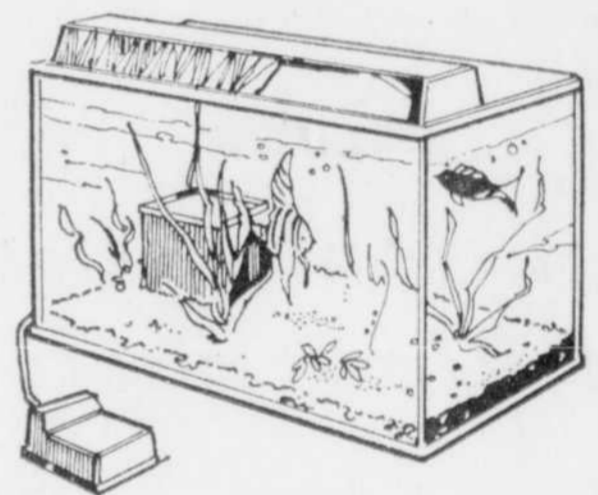
Station-service
Avec pont, pistolet-graisseur. En plastique. Fonctionne sur 2 piles "C" (non incluses). Avec tour de stationnement. 13 x 14 1/2 x 15 1/2 pouces.
7.99 ens.
Jouets (Rayon 49)



Portefeuilles et porte-monnaie
Rabais 40%! Modèles de marques réputées, confectionnés en cuir véritable. Choix de couleurs en vogue.
3.99 à **5.99** ch.
Accessoires pour Dames (Rayon 88)



Voilage "Jeweltone"
Rég. 10.99
7.99 ch.
100% Polyester, tête passe-tringle. Pas de repassage. Blanc seulement. Panneau de 84 x 95 pouces.
Tentures et Rideaux (Rayon 24)



Ensemble aquarium 5 1/2 gallons
Spécial
14.99 ens.
Entièrement en verre, parfaitement étanche. Eclairage, pompe silencieuse, filtre, etc.
Boutique du Jardinier (Rayon 71)



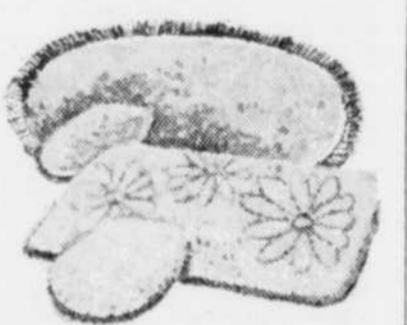
10 seulement
Peigne-séchoir
Rég. 19.99
9.99 ch.
Modèle pratique fonctionnant sur courant alternatif (60 cycles).
Cosmétiques (Rayon 8)

Ens. pour salle de bains

Confection 50% Polyester et 50% viscose. Tapis 22 x 36 pouces, couvre-siège. Lilas, rose, jaune or ou vert.
Rég. 7.98
5.99 ens.

Autre ensemble

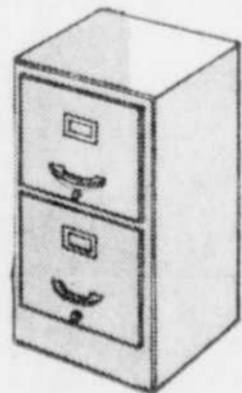
Confection 50% Polyester et 50% viscose. Tapis frange, 24 x 36 pouces, plus couvre-siège. Mêmes couleurs que ci-dessus.
Rég. 7.98
5.99 ens.



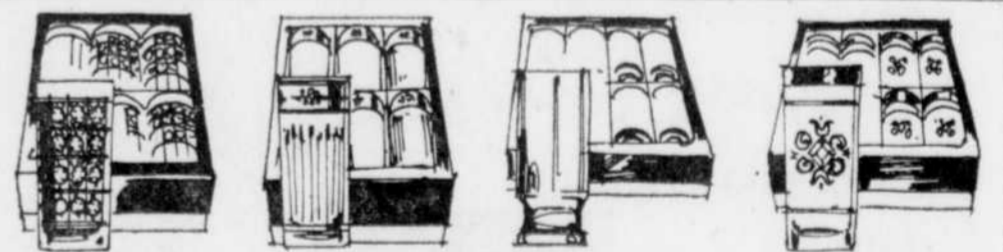
Literie (Rayon 96)

Classeur 2 tiroirs

Spécial
24.99 ch.
Format lettre, profondeur 18 pouces. Pas de serrure.



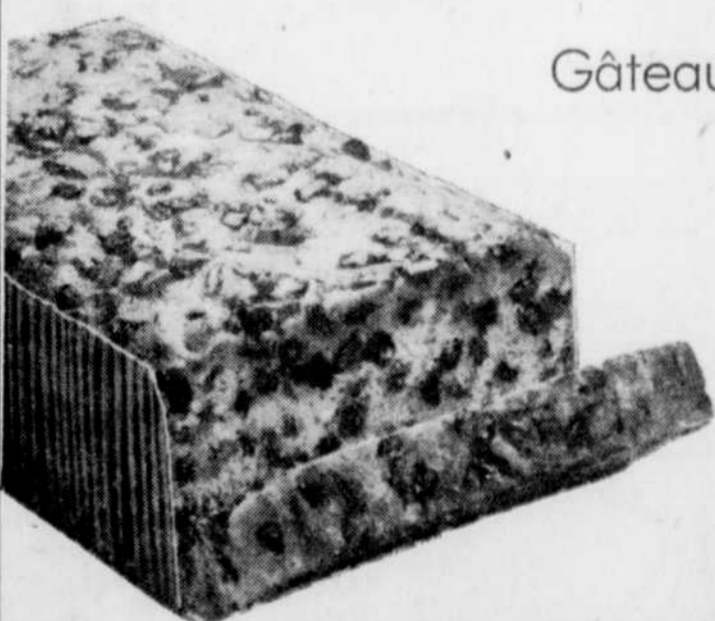
Papeterie (Rayon 3)



Ensemble 8 verres de couleur

Rég. 4.99 et 8.99
En boîte-cadeau. Verres 9 ou 12 onces, similaires à l'illustration.
3.99 et **6.99** ens.

Porcelaine (Rayon 35)



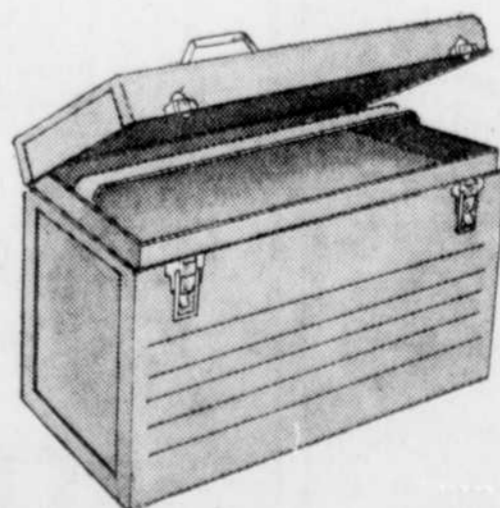
Gâteau aux fruits

2.49 ch.

Garni de raisins, cerises, zestes; glacé et recouvert de melon et de pacanes. Un délice de 4 livres.
Confiserie (Rayon 87-c)



20 seulement
Exerciseur "Discotex"
Rég. 4.99
2.59 ch.
Fait travailler les muscles des jambes, des hanches, affine la taille, etc.
Cosmétiques (Rayon 8)



Coffre à outils "Craftsman"
Rég. 9.98

7.49 ch.

18 x 8 x 9 pouces, construction robuste. Charnière piano pleine longueur.
Quincaillerie (Rayon 9)

PAS DE COMMANDE POSTALE OU TELEPHONIQUE SUR CETTE PAGE



IL FALLAIT S'Y ATTENDRE! — A la suite du succès indéniable des grands centres d'achats et des ciné-parcs, il était à prévoir que quelqu'un trouverait le moyen de fusionner les deux formules. Et c'est maintenant chose faite! Le plus cocasse, c'est que l'affaire se concrétise sur le plan religieux. Bien sûr, c'est aux Etats-Unis, près de Los Angeles, en Californie, à Garden Grove, plus exactement.

Chaque dimanche matin, environ 1,000 voitures se retrouvent sur le terrain de stationnement pour entendre le sermon du révérend Robert Schuller, à la tête de sa propre congrégation. Pour compléter le décor, la cérémonie est télévisée à Los Angeles, à New York, à Philadelphie, à Seattle et à Mitchell, dans le Dakota du Sud. (Téléphone AP)

Importante scission au sein du Parti libéral norvégien

OSLO (Reuter) — Une importante faction du Parti libéral norvégien a décidé de faire scission et de former un nouveau parti qui cherchera à s'assurer les votes des libéraux lors des élections générales l'année prochaine, a-t-on appris, samedi soir, à l'issue du congrès du parti.

Le nouveau parti libéral sera probablement dirigé par M. Heige Seip, le président de l'ancien parti qui a quitté le congrès en plein désaccord sur la question de la participation de membres du parti au gouvernement de coalition du premier ministre Lars Korvald, hostile au Marché commun.

M. Seip et huit des treize députés libéraux avaient fait campagne en faveur de l'adhésion de la Norvège dans le Marché commun. Le projet d'adhésion a été refusé par les Norvégiens à l'issue d'un référendum en septembre dernier.

M. Hallvard Eika, vice-président du Parti libéral, et quatre autres députés ont été autorisés par le conseil national du parti à entrer dans le gouvernement de M. Korvald.

Au cours du congrès qui s'est tenu dans la ville minière de Røros, M. Seip et son groupe ont sévèrement critiqué le conseil national du Parti libéral en lui reprochant de n'avoir pas tenu compte des vues politiques

de la majorité des députés libéraux.

C'est après un vote en faveur de la décision du conseil que M. Seip et ses partisans ont quitté la salle de conférence et immédiatement nommé une commission en vue de la création d'un nouveau parti libéral.

M. Curran souligne que cette décision avait été prise à la suite des violentes attaques opérées contre les habitants du quartier catholique de Lenadon il y a une semaine par des bandes de jeunes protestants.

Soulignant que l'association jouerait un rôle "essentiellement défensif", M. Curran a déclaré: "Les organisations fondées sur des principes démocratiques sont dans le désordre. Il faut une troupe disciplinée". En cas de guerre civile, a précisé M. Curran, les membres de l'association évacueront les femmes et les enfants catholiques de l'autre côté de la frontière.

Cette organisation sera donc semblable à l'Association protestante pour la défense de l'Ulster (UDA), qui compte à peu près le même nombre de membres. En effet, M. Curran

QUITO (AFP) — M. Gotardo Valdivieso Tobar, ancien ministre du gouvernement militaire actuellement au pouvoir en Equateur, a été arrêté en fin de semaine à Guayaquil et transféré à Quito.

M. Valdivieso avait adressé il y a quelques jours un télégramme de félicitations aux quatre membres de la Cour suprême qui avaient démissionné pour protester contre l'intervention du gouvernement dans la fonction judiciaire.

M. Valdivieso avait été exclu du gouvernement au mois de mai dernier. En outre, il avait été rayé, en octobre, des cadres de l'armée où il avait le grade de contre-amiral.

ROME (AFP) — Les avocats de Lázlo Toth, le déséquilibré hongrois naturalisé australien, qui mutila gravement la "Pietà" de Michel-Ange, à Saint-Pierre, le 21 mai dernier, ont demandé la remise en liberté immédiate de leur client.

Les deux défenseurs se font, notamment, sur le fait que le délit a été commis au Vatican, c'est-à-dire hors de l'Italie, et n'a causé aucun dommage à l'Etat italien.

Durant les sept mois qu'il a déjà passés en prison, Lázlo Toth n'a exprimé aucun regret de son geste et a prétendu être inspiré par le ciel "pour le bien de l'humanité".

La police de Belfast redoute une nouvelle vague d'assassinats...

BELFAST (D'après UPI, AFP et Reuter) — La police de l'Irlande du Nord a prévenu hier les catholiques et les protestants qui habitent dans les secteurs mixtes d'être sur leurs gardes contre une nouvelle vague possible d'assassinats à caractère sectaire.

"Si seulement les gens prenaient le temps de regarder qui sonne à la porte avant d'ouvrir, ils auraient de meilleures chances de rester en vie", de dire un porte-parole de la police.

Cet avertissement faisait suite à l'assassinat, samedi soir, d'un marchand de journaux et de bonbons catholique dans un secteur à majorité protestante de Belfast (Crumlin Road). Les deux inconnus, qui étaient armés de fusils de chasse, ont réussi à prendre la fuite. Des témoins ont déclaré à la police que le marchand avait ouvert la porte de sa boutique à un homme qui y avait frappé après les heures d'affaires. Il s'agit du premier meurtre du genre depuis une semaine, mais la police craint que cet incident ne déclenche une réaction en chaîne, à cause des représailles à prévoir.

UNE AUTRE ORGANISATION — Par ailleurs, une organisation para-militaire, soutenue par les deux ailes de l'IRA, a été créée hier soir à Belfast afin d'assurer la protection des domiciles et des familles catholiques.

Il s'agit de l'Association des anciens militaires catholiques (Catholic Ex-Servicemen's Association), qui réunit environ vingt mille membres. Selon le président de l'association, M. Philip Curran, ceux-ci ne seront pas armés mais porteront désormais des uniformes: anoraks bleus à Belfast et berets verts à Londonderry.

M. Curran souligne que cette décision avait été prise à la suite des violentes attaques opérées contre les habitants du quartier catholique de Lenadon il y a une semaine par des bandes de jeunes protestants.

Soulignant que l'association jouerait un rôle "essentiellement défensif", M. Curran a

déclaré que les mêmes tactiques seront appliquées: "L'UDA a démontré que l'armée britannique ne tient compte que de milliers de personnes défilant dans les rues".

Arrestation d'un ancien ministre

QUITO (AFP) — M. Gotardo Valdivieso Tobar, ancien ministre du gouvernement militaire actuellement au pouvoir en Equateur, a été arrêté en fin de semaine à Guayaquil et transféré à Quito.

M. Valdivieso avait adressé il y a quelques jours un télégramme de félicitations aux quatre membres de la Cour suprême qui avaient démissionné pour protester contre l'intervention du gouvernement dans la fonction judiciaire.

M. Valdivieso avait été exclu du gouvernement au mois de mai dernier. En outre, il avait été rayé, en octobre, des cadres de l'armée où il avait le grade de contre-amiral.

Demande de mise en liberté

ROME (AFP) — Les avocats de Lázlo Toth, le déséquilibré hongrois naturalisé australien, qui mutila gravement la "Pietà" de Michel-Ange, à Saint-Pierre, le 21 mai dernier, ont demandé la remise en liberté immédiate de leur client.

Les deux défenseurs se font, notamment, sur le fait que le délit a été commis au Vatican, c'est-à-dire hors de l'Italie, et n'a causé aucun dommage à l'Etat italien.

Durant les sept mois qu'il a déjà passés en prison, Lázlo Toth n'a exprimé aucun regret de son geste et a prétendu être inspiré par le ciel "pour le bien de l'humanité".

COGNAC
MARTELL
plus de 250 ans de tradition française

VENDU DANS LES MAGASINS DE LA S.A.Q.
*** 12 oz. 124D — 25 oz. 124E
MÉDAILLON VSOP: 124F
CORDON BLEU: 124H
Importé de France

Pour renseignements: SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'IMPORTATION • TÉL: 932-7249

Dissolution de la Chambre des députés au Japon

TOKYO, (Reuter) — Le gouvernement japonais a décidé de dissoudre la Chambre des députés pour permettre la tenue d'élections générales le mois prochain. Ce sera la première consultation populaire depuis la nomination de M. Makiel Tanaka au poste de premier ministre en juillet dernier.

Immédiatement après la dissolution, qui sera prononcée, pense-t-on, en fin d'après-midi, le gouvernement annoncera officiellement la date des élections prévues pour le dix décembre. C'est la coutume pour un nouveau premier ministre, au Japon, d'organiser une élection générale dans les mois suivants son entrée en fonction.

La prochaine élection portera sur le renouvellement de 491 sièges de députés à la Chambre. Le parti libéral démocrate de M. Tanaka en détient actuellement 297 et l'on s'attend à ce qu'il conserve une confortable majorité. M. Tanaka a donné à son parti comme argument électoral la normalisation des relations avec la Chine.

Les élections en Allemagne de l'Ouest

A une semaine du scrutin, le résultat reste incertain

BONN (Reuter) — La campagne électorale ouest-allemande entrerait hier dans sa dernière semaine, et, malgré le dernier sondage accordant au parti Social démocrate du chancelier Willy Brandt et au parti démocrate libéral un maigre avantage sur les Chrétiens démocrates de M. Rainer Barzel, le résultat reste encore incertain.

Les programmes électoraux, sensiblement identiques sur le fond, ne diffèrent que dans le détail, sur les moyens à employer, et le duel électoral est plutôt centré sur les personnalités en présence.

Le parti Social démocrate a axé sa campagne sur le chancelier Brandt, prix Nobel de la paix, le parti démocrate chrétien, qui ne compte aucun ancien chancelier dans son équipe, appuyant son slogan de portraits géants de ses quatre dirigeants.

La similitude des programmes politiques a été mise en lumière avec humour par le journal indépendant "Stuttgarter Zeitung". Celui-ci a publié une série de 16 déclarations de politique économique et sociale, défiant ses lecteurs de donner l'auteur de ces déclarations. Même les représentants politiques les plus expérimentés n'ont pu arriver

qu'à la moitié des réponses correctes.

Pour le "Frankfurter Allgemeine", la campagne est l'une des plus ennuyeuses qui se soit jamais déroulée en Allemagne fédérale malgré l'intérêt qu'y porte le corps électoral très attentif à des réunions électorales inhabituellement calmes.

Le parti Social démocrate a fait de son "ostpolitik", qui a culminé la semaine dernière la signature du traité entre les deux Allemagnes, le point central de sa campagne, mais les Démocrates chrétiens ont déclaré vouloir poursuivre la politique de rapprochement avec l'Est tout en allant plus lentement et en faisant moins de concessions que le chancelier Brandt.

M. Barzel a tenté d'orienter le débat vers l'inflation — les prix montent de six pour cent par an — et la nécessité de stabilité économique. Le gouvernement aussitôt répliqua en annonçant un programme de stabilisation des prix.

Le parti Démocrate libéral a besoin de réunir cinq pour cent des suffrages pour pouvoir siéger au Parlement. Le dernier sondage lui accordait 5,6 pour cent, et c'est sur ce précaire pourcentage que reposait l'amaigre avance du gouvernement.

Toutes les 105 secondes...

MEXICO (AFP) — Selon des statistiques de l'Organisation mondiale de la Santé, une personne meurt toutes les 105 secondes, dans le monde, de l'usage du tabac.

Fort de ces statistiques, M. Edgar Robledo Santiago, directeur de l'Institut des services sociaux des travailleurs de l'Etat, a annoncé samedi à Mexico que ses services entreprennent une campagne afin de supprimer l'usage du tabac dans les locaux ministériels.

L'Institut dirigé par M. Santiago a envoyé à chaque ministre des triangles de plastique portant les mots: "Merci de ne pas fumer". Ces triangles, lorsqu'ils seront apposés sur les

murs, donneront "conscience à tous les employés, de bureaux que les effets de la cigarette sont dangereux", a expliqué M. Santiago.

M. Santiago a expliqué qu'il avait décidé de lancer cette campagne parmi les employés des ministères en raison du nombre "inquiétant de cas de cancer du poumon enregistrés au cours des derniers mois. Si les Mexicains ne cessent pas de fumer, a-t-il dit, un septième d'entre eux mourra prématurément de maladies liées à l'usage du tabac.

La campagne, a précisé M. Santiago, est uniquement persuasive, et il n'est pas question d'obliger les employés à cesser de fumer.

SPECIALS COLGATE



HALO FIXATIF
Format 16 oz
Rég. 1.39
Notre prix **97¢**



HALO SHAMPOOING
Bout. 8 oz
Rég. 1.09
Notre prix **89¢**



ULTRA BRITE
Dentifrice
Format - Economique
Rég. 1.09
Notre prix **69¢**



Colgate MFP
Rég. 1.09
Notre prix **69¢**

COLGATE
Dentifrice
Format Economique
69¢

Pharmacie LIVERNOIS

1200 ST-JEAN
522-5214

Les frères Chapelaine... DISTRIBUTEURS DE TAPIS METROPOLITAIN
et leur nouveau concept révolutionnaire...

ACHETEZ VOS TAPIS A DOMICILE!

dans le calme et le confort de votre foyer...

Vous serez plus certains que la valeur que vous obtiendrez correspondra à vos besoins réels!

N'HESITEZ PAS... APPELEZ DES MAINTENANT

SERVICE A DOMICILE GRATUIT!
UN SEUL NUMERO A COMPOSER: **681-3514**
NOUS VOUS APPORTERONS TOUS LES ECHANTILLONS

SPECIALS DE LA VENTE

TAPIS NYLON 501 INSTALLATION ET SOUS-TAPIS INCLUS (choix de nouvelles couleurs)	PRIX DE LA VENTE \$6.95 V.C.
NOUVEAU TAPIS SHAG GRAND CHOIX DE COULEURS.	PRIX DE LA VENTE \$4.95 V.C.
TAPIS COMMERCIAL CHOIX DE 14 COULEURS, INTACHABLE.	PRIX DE LA VENTE \$6.49 V.C.
VERITABLE OZITE CHOIX DE COULEURS.	PRIX DE LA VENTE \$2.38 V.C.

TERMES FACILES

- 90 JOURS SANS INTERET
- 36 MOIS POUR PAYER
- AUCUN COMPTANT SI DESIRE
- PLAN MISE DE COTE

UN SEUL NUMERO A COMPOSER
681-3514

LES DISTRIBUTEURS DE TAPIS METROPOLITAIN

130, av. Plante, Ville Vanier Agien local de Gaston Lévesque

INSTALLATION GARANTIE A VIE
Ce qui veut dire tout simplement que nous irons chez vous pour quelque problème que ce soit sans aucuns frais de votre part aussi longtemps que votre tapis dure.

Radio-Québec et l'Union des Artistes

Télévision de promotion sociale et télévision de divertissement

(MRC) — Vendredi matin, Radio-Québec donnait une conférence de presse pour répondre aux accusations portées par l'Union des Artistes de Montréal au sujet de l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations entre les deux organismes.

Tout en reconnaissant la sérénité avec laquelle l'Union des Artistes aborde la question, Radio-Québec croit que le fond du problème se situe ailleurs qu'au niveau des compétences professionnelles et des questions monétaires. Il s'agirait en fait d'une méprise, d'un malentendu sur le rôle et la mission de Radio-Québec au sein de la collectivité québécoise.

Radio-Québec souhaite faire comprendre à un public limité, celui qui suivra ses émissions, que l'on est en train de "créer une télévision autre, où le téléspectateur n'est pas nécessairement fasciné par la splendeur du spectacle, mais où il peut s'insérer, participer. Nous voulons faire l'échange de la réflexion en commun avec la population, par le moyen du petit écran."

Insistant sur le nouveau type d'utilisation de l'écran que se propose d'instaurer Radio-Québec, le président directeur général Yves Labonté demande à l'Union une trêve qui permettrait à ses membres de participer aux productions de Radio-Québec, même avant que soit signé le contrat collectif de travail.

"La télévision chez nous a toujours appartenu au monde du spectacle" déclare le président de Radio-Québec. "Divertissement d'élite ou de masse, elle est naturellement centrée sur des artistes et des créateurs: comédiens, musiciens, écrivains. Il n'est pas question pour Radio-Québec d'entrer en concurrence avec Radio-Canada ou les télédiffuseurs associés. Compte tenu de ses ressources le Québec ne peut se permettre un troisième réseau de ce type."

Mettant de côté l'idée de reprendre l'expérience américaine qui a oscillé entre une télévision éducative à grand déploiement et des cours télévisés, laissant de côté l'idée même des cotes d'écoutes en faisant des émissions qui devraient être semblables à ce que l'on trouve ailleurs en étirant le plus possible le sens du mot "éducation", Radio-Québec vise deux types d'émissions.

D'abord, des productions destinées à un public - cible très précis, jouant un rôle déterminé dans un lieu donné: l'émission scolaire et scientifique captée dans une salle de classe. Celles-ci sont produites pour le compte du ministère de l'Éducation.

Ensuite, d'autres destinées elles "à un public particulier et devant constituer un foyer audio - visuel de formation populaire et de promotion humaine. Ce type de télévision emprunte son style non pas à la télévision de divertissement mais à une nouvelle forme de communication: la télévision communautaire". (Radio-Québec risque aussi de servir de caution morale à tout système de câble, strictement commercial, qui offrirait ses émissions, pour obtenir son permis d'exploitation mais vendrait surtout ses retransmissions commerciales ou de "divertissement".)

M. Labonté rappelle que Radio-Québec a pu mettre en ondes 22 séries originales sans la contribution des membres de l'Union des Artistes et que le comité de programmation est à préparer une dizaine de nouveaux projets pour diffusion entre février et avril. Tout en reconnaissant que la situation entraîne une certaine gêne, le président de Radio-Québec espère que l'Union des Artistes tiendra compte de la vocation particulière de l'organisme.

"Nous savons l'intérêt que la gent artistique porte à la construction d'un Québec nouveau, vivant et créateur" ajoutera le fonctionnaire tout en soulignant que les exigences de leur Union draineraient, en cachets et droits de suite, une partie importante du budget... "ce qui serait peut-être acceptable en télévision de divertissement".

Si l'on ne peut s'entendre, Radio-Québec continuera de se passer des membres de l'Union, à qui il reproche de réclamer des sommes plus élevées que les autres producteurs. "Un film de 30 minutes coûterait en cachet, à Radio-Québec, au-delà de \$30,000 alors qu'à Radio-Canada les artistes de l'Union ne recevraient que \$9,000 pour une participation égale."

Rappelons qu'une des principales pierres d'achoppement du conflit est le droit de reprise, c'est-à-dire la somme qui doit être versée aux artistes lorsqu'une émission est représentée, deux, quatre, dix fois.

En télévision commerciale (ou de divertissement) le problème existe également, rappellent les tergiversations qui ont entourées les reprises des "Belles histoires", mais le nombre des reprises est forcément moins nombreux qu'en télévision scolaire.

Une émission reprise remplace souvent une nouvelle émission, ce qui signifie moins de travail pour les participants...

Jean Doal décoré de la Légion d'honneur

Un professeur au département des lettres à l'Université Laval, et homme de théâtre bien connu au Québec, M. Jean Doal a reçu la semaine dernière, au Consulat de France, la décoration d'officier de la Légion d'honneur, pour ses activités artistiques qu'il a menées dans une dizaine de pays.

Ancien élève de Charles Dullin, au fameux Théâtre de l'Atelier, il fut successivement comédien, metteur en scène et directeur de théâtre, directeur artistique du Théâtre du Vieux Colombie (1944-1946), metteur en scène à l'Opéra de Paris ainsi qu'à l'Opéra comique.

Il fut appelé, en 1952, par le Gouvernement du Canada, pour fonder le Conservatoire d'art dramatique de la province de Québec à Montréal, et fut codirecteur de la Comédie canadienne.

En 1953, il était appelé par le Gouvernement d'Israël à fonder l'École nationale de théâtre d'Israël à Tel Aviv. De retour au Canada, il fut nommé directeur artistique du Pavillon de la France à Expo 67. Il vint à l'Université Laval en 1968 où il organisait le programme d'étude théâtrale; à la différence des conservatoires, ce programme ne forme pas de comédiens mais plutôt des théoriciens, des critiques, des animateurs et des techniciens de l'art dramatique.

La carrière de M. Jean Doal a été particulièrement féconde: on lui doit quelque 150 mises en scène, tant au théâtre qu'à la télévision, dont une vingtaine au Canada ("Le chandelier" de Musset - "La nuit des rois" etc.). Il a participé à 17 films comme assistant, comme acteur ou comme metteur en scène. Il fit de nombreuses émissions pour l'ORTF et Radio-Canada. M. Doal est aussi l'auteur de recueils de poésie ("Pour solde de tout compte" et "Le pèse bonheur") et de six livres sur le théâtre dont le dernier, publié en 1970, s'intitule "Théâtre portes ouvertes".

On attend la nouvelle renaissance de Félix Leclerc

La nouvelle était confirmée, il y a quelques jours: un des ouvrages littéraires les plus attachants de Félix Leclerc, "Le fou de l'île", sera adapté pour le cinéma et sous la direction de Claude Jutra, avec Jean-Claude Labrecque comme réalisateur et Jean Duceppe comme élément de distribution; le film sera tourné en 1973. Une nouvelle renaissance pour le poète de l'île.

Judi, vendredi et samedi soir, au Grand Théâtre de Québec, l'ancêtre ou le pionnier de la chanson d'ici présentait son tour de chants. Une sorte de tour de chants test. Les véritables fans de Leclerc s'étaient rendus, au cours de l'été, au Galendou où il avait tenu l'affiche pendant toute une semaine. Rentré au pays depuis plus d'un an, Félix avait déjà présenté ce tour de chants là où on l'avait invité. En y ajoutant progressivement une, puis deux, puis trois nouvelles chansons.

Aussi paradoxale que la chose puisse paraître, ce sont ces deux, trois ou quatre nouvelles chansons qui "prennent" le plus sur le public d'aujourd'hui, avec, bien entendu, les anciens succès comme "Notre sentier" ou "Francis". Les chansons "entre-deux" comme "do, ré, mi...", "Gaspésie", qui ont l'air écrites pour compléter un programme, sont toujours bien reçues, mais ce ne sont pas celles-là qui intéressent vraiment le public de 1973.

De cet homme que l'on a placé bien haut sur un monument, certaines personnes sont prêtes à tout recevoir, comme un sacrement. Pourtant, rangé sur sa tablette, sous sa cloche de verre, le poète risque de mal vieillir. Leclerc appartient à la race des défricheurs. Il lui faut du mouvement et de l'action pour créer. Depuis 1968, il a sans doute écrit nombre de chansons, certaines meilleures que les autres, mais finalement nous n'en retenons - et encore ne peut-on se rappeler le refrain pour le chanter comme c'était le cas des "classiques" de Leclerc - que quatre.

Félix Leclerc est rentré au pays parce qu'il a vu qu'il était temps pour lui de revenir aux sources. Il repart bientôt pour des engagements en Europe. Souhaitons qu'il revienne avec un tour de chant qui dépassera le récital-gentil de poésie bucolique.

Sans souhaiter le voir brandir l'épée - c'est un pacifiste

Que diriez-vous de "Macbeth" le jour de Noël?

LONDRES (Reuter) — L'instance britannique chargée de contrôler les émissions des chaînes de télévision commerciales, "Independent Broadcasting Authority", a déclaré qu'elle n'insistera pas pour que le "Macbeth" de Verdi soit télévisé aux heures de grande écoute le jour de Noël.

Compositeur décédé

LONDRES (Reuter) — Le compositeur Francis Chagrin, qui avait composé la musique d'une centaine de films, est décédé dans un hôpital londonien. Il était âgé de soixante-sept ans. Né à Budapest, Francis Chagrin s'était réfugié en Grande-Bretagne en 1936.

ting Authority" a jugé qu'un programme d'émissions proposé par cinq grandes chaînes commerciales manquait de sérieux, et exige qu'il soit remanié.

Mais celles-ci ont rechigné à l'idée de présenter "Macbeth", faisant valoir que cet opéra ferait fermer leurs postes à plusieurs millions de téléspectateurs. Les responsables de ces chaînes vont se réunir pour préparer un nouveau programme en remplacement de celui proposé initialement.

Radio-Québec et Claude Péloquin

La lune de miel n'a pas duré

(MRC) — Les dossiers de presse de Radio-Québec renferment toujours les informations remises à la presse lors du dévoilement, il y a quelques semaines, de la "cablogrille" mais des changements imprévisibles peuvent toujours se produire.

Ainsi, une "personnalité" qui "prêtait" ses services à Radio-Québec comme animateur de l'émission "Au cœur des mots", le poète Claude Péloquin n'est-il plus à l'emploi de Radio-Québec. Ceux qui lisent les journaux de fin de semaine le savaient déjà, mais le quotidien Le Devoir publiait samedi une lettre de M. Péloquin qui reproche aux responsables de la résiliation de son contrat avec Radio-Québec, d'ignorer la langue parlée par les Québécois. Ailleurs, le réalisateur Pierre Duceppe, dans un texte truffé de bouts de phrases anglaises — sans doute pour donner un ton familier au communiqué — réplique au poète que la principale raison de son congédiement réside simplement dans le fait qu'il a brillé par son absence lorsque l'on a voulu préparer les émissions et qu'il n'était pas "en forme" quand il était présent.

Péloquin reproche surtout à Radio-Québec d'avoir exigé que l'émission qu'il animait se limite aux seuls mots français que l'on trouve dans un dictionnaire. Il écrit donc: "Les buts de l'émission étaient et le sont toujours,

de montrer aux téléspectateurs toute la dimension que les mots peuvent prendre quand on en connaît mieux les applications (...). Mais là où la patente s'enferme c'est que je n'avais pas droit à aucun canadianisme, aucun anglicisme même si nous sommes des Nord-Américains. En somme on m'avait mis les brakes en voulant que j'éclate.

En me congédiant R.Q. m'a rendu service et les sous que j'y perds, j'irai les gagner sur la scène pour parler à des jeunes qui de toutes façons ne regardent plus la TV en plus de ne pas pouvoir se payer le câble TV no 9 sur lequel RQ diffusera ses émissions" (NDLR il s'agit du canal sur lequel sont présentées à Montréal les émissions de Radio-Québec).

Défendant sa thèse Claude Péloquin conclut "Messieurs les boss, sachez qu'une langue qui change ce n'est pas une langue qui meure. Donnez un peu de slack et vos émissions seront un peu plus sparkle..." (sic)

Pour sa part, Pierre Duceppe reproche au poète son inconstance et lui tient rigueur de n'être jamais vraiment "embarqué" dans l'émission. "Pour participer à un show de télévision il faut être au moins devant les lentilles et un show doit être préparé pour être bon.

Fondamentalement les raisons de ton renvoi ne mettent pas en cause tes qualifications professionnelles.

Elles concernent la condition physique et ton degré low or high de pollution par en-dedans..." Après avoir écrit à Péloquin "May I tell you something from my heart: please check tes tiroirs, y'é encore temps..." le réalisateur affirme au poète qu'il aime toujours. En publiant la lettre de M. Duceppe qui répond à M. Péloquin, "Dimanche - Montréal - Matin" laisse aux deux hommes la responsabilité de leurs écrits.

Et les Québécois qui sont, d'après la lettre de M. Duceppe, les "boss" de Radio-Québec, payent les pots cassés, même s'ils ne sont pas abonnés au câble...

M. Duceppe et les gens de Radio-Québec ne pourront jamais se défendre de la décision qu'ils ont prise d'engager M. Péloquin en disant qu'ils ne le connaissent pas.

Ce genre de règlement de compte par la voie des journaux entre ces gens qui s'aiment bien a quelque chose d'agaçant pour ceux qui payent, sans doute parce qu'il se fait en plein jour, à la face de ceux qui en font les frais.

On lira dans cette page, la mise au point de Radio-Québec sur son conflit avec l'Union des Artistes de Montréal. Avec de si louables intentions, comment peut-on procéder sans plus de précautions... ? M. Duceppe n'écrit-il pas lui-même... "un show doit être préparé pour être bon..."



Venez faire un tour, vous êtes chez vous.

Qu'est-ce que vous faites chez vous à 5h, alors qu'à LA FICHE, Marie-Lise chante et joue de l'orgue en faisant des yeux doux, jusqu'à 9h?

LA FICHE disco-cabaret

En haut du restaurant La Nouvelle Orléans, Place Laurier

Il y a tellement longtemps que la vie et l'histoire du Château Frontenac sont liées à Québec que les deux se confondent. Pour les Québécois, le Château, c'est le Château et ça veut tout dire. Il y règne un climat spécial qui est fait d'hospitalité, d'élégance et d'histoire... d'histoire québécoise.

Chaque année, des milliers de touristes viennent découvrir le Château. Les Québécois, eux, ont la chance d'être tout juste à côté. Que ce soit pour prendre un verre au piano bar, se divertir à la discothèque, déguster la grande cuisine du Château ou tout simplement luncher à la Place de la Fontaine, les Québécois savent qu'on retrouve partout ce cachet qui a fait la renommée du Château.

Le Château Frontenac CP Hotels

Advertisement for 'CLUB LE VIEUX BARDEAU' featuring Les JEROLAS and their musicians. Includes details about the venue (HOTEL MOTEL HELEN'S - BEAUPORT) and activities like dancing and pool.

Advertisement for Julie AREL, a singer and pianist, performing at Colline. Includes showtimes and contact information for reservations.

Soldats canadiens cobayes bénévoles

TORONTO (PC)—Des soldats canadiens, qui se sont offerts bénévolement pour participer à une étude sur le mal aigu des montagnes, fournissent possiblement des solutions aux problèmes que posent pour certains civils des maladies comme l'"hypoxie" (manque aigu d'oxygène), laquelle est causée habituellement par des crises cardiaques aiguës, par la pneumonie ou autres maladies.

Cette année, une équipe de chercheurs de l'Institut de défense civile et de médecine de l'environnement (DCIEM) a travaillé conjointement avec l'Institut de l'Arctique d'Amérique du Nord, sur le Mont Logan, au Yukon, afin d'étudier les possibilités d'adaptation de l'homme aux altitudes élevées.

On connaît depuis plus de 500 ans les effets nocifs du mal des montagnes, mais ce n'est qu'au 19^{ème} siècle que cette maladie a été vraiment comprise. Depuis, les vols à hautes altitudes ont permis d'avancer dans cette connaissance.

Après la guerre indo-chinoise de 1962-63, l'intérêt que l'on portait au mal aigu des montagnes s'est encore accru. Les troupes chinoises étaient stationnées à de hautes altitudes pendant plusieurs mois, pendant que les armées indiennes étaient au niveau du sol. Lorsque des troupes indiennes furent envoyées par avion dans les montagnes, plusieurs des hommes furent atteints du mal des montagnes, et durent être évacués.

Le mal aigu des montagnes est caractérisé par la perte de l'appétit, par des nausées, des vomissements, de violentes maux de tête et un état général de confusion mentale. Cette maladie sévit lorsque des hommes sains sont transportés brusquement de basses altitudes à des altitudes de plus de 10,000 pieds. Il y a plusieurs autres symptômes, mais ceux que nous venons de mentionner sont prédominants, déclare le major G.W. Gray, de Toronto.

Le major Gray, diplômé en médecine de l'université McGill, et le capitaine Edmund Hartlin, expert en électronique, ont passé l'été à étudier les données accumulées au cours des six dernières années préparatoires à un programme plus élaboré de recherches, sur le Mont Logan, l'an prochain.

Le mont Logan, le plus haut sommet du Canada, a 19,550 pieds de hauteur. Il est situé dans la chaîne de St. Elias, dans les Territoires du Yukon. Il servira de site au plus important laboratoire permanent de haute altitude dans le monde occidental.

Il est idéal pour ce genre d'études, à cause d'un vaste plateau d'une longueur de sept milles et d'une largeur d'un mille, situé à 17,000 pieds d'altitude.

Le major Gray a déclaré que DCIEM et ses prédécesseurs ont commencé à s'intéresser au mal aigu des montagnes à cause de son importance dans la vie militaire, et à cause du fait que beaucoup de gens hospitalisés à cause d'un manque d'oxygène causé par des crises cardiaques, des pneumonies et autres maladies présentaient des symptômes similaires à ceux qu'on trouve dans le mal aigu des montagnes.



Une collision entre deux automobiles, a causé des blessures à quatre personnes, au début de la soirée, hier, sur le boulevard Sainte-Anne, à Giffard. Les deux véhicules se sont heurtés de plein front, sur la section à trois voies de cette route, à l'intersection de la rue Poulin. Les blessés sont Jacques Paradis, de la rue des Tours, à Orsainville, Michel

Grondin, de la rue Vitre, à Québec, Pierre Martel, de la rue Poulin, à Giffard et Jasmijn Lindsay, rue Champfleury, à Québec. Ils ont été transportés à l'hôpital de l'Enfant-Jésus, par les ambulanciers J. Bouchard & Fils. Les constatations d'usage ont été faites par les constables Jacques Darveau et Guy Fouquet, de la sûreté municipale de Giffard.

Trois femmes ont perdu la vie sur les routes, dans l'Est

Trois personnes ont péri dans des accidents de la route, en fin de semaine, dans l'est du Québec.

Mme Gérard Cloutier, 43 ans, du 2975 Laroche, à Sainte-Foy, a été tuée quand l'automobile qu'elle occupait a dérapé et capoté, sur la route 20, vers 17 heures, hier après-midi, à Saint-Michel. Trois autres personnes ont été blessées dans cet accident.

A Chicoutimi-Nord, Mme Léopold Morissette, 46 ans, est morte, dans la nuit de vendredi à samedi, après avoir été heurtée par une automobile, au moment où, en compagnie de deux de ses enfants, elle traversait la route 172, à Valin, pour attendre l'autobus.

A Saint-Gédéon, au Lac-Saint-Jean, hier soir, Mlle Lisette Bouchard, 17 ans, a été tuée sur le coup par l'automobile de

M. Jacques Bergeron, de Charlesbourg, au moment où elle traversait la route après être descendue d'un autobus.

Parmi les autres victimes d'accidents, il y a 4 personnes de la région de Montréal qui ont

été brûlées vives dans leurs automobiles lors d'un accident survenu à La Macaza, dans le comté de Labelle. Un citoyen de Laval a péri quand son auto a plongé dans la rivière Outouais, à Papineauville.

MOTEL "QUEBECOIS BIENVENUE"
270 UNITES DE LUXE

A partir de \$450 par semaine
Chambre Double

- TV - Téléphone
- Steak House - Bar salon
- Moustache à Papa (Club)
- Stationnement gratuit

TAUX SPECIAUX A LA SEMAINE AVEC CUISINETTE

MONTREAL
5225 boul. Métropolitain
Sortie 49, (Lacordaire) Route 40
514-322-8640

LPS® cours de conversation ANGLAIS - ESPAGNOL

\$99⁰⁰ (10 SEMAINES) **529-0331**

500 EST, GRANDE-ALLEE - 4^e ETAGE

Les détenus de l'Institut Leclerc protestent en faisant la grève

MONTREAL (PC) — Les prisonniers de l'Institut Leclerc à Laval ont commencé une grève de protestation contre le resserrement de la sécurité, ont déclaré les autorités pénitentiaires vendredi.

A la suite d'une épidémie d'évasions de ce pénitencier fédéral à sécurité moyenne, les allées et venues des prisonniers sont surveillés de plus près.

La grève prend la forme d'une "résistance passive", les prisonniers refusant de se rendre à leur travail et boycottant les cours, ont déclaré les autorités.

M. Bert Laferrrière, directeur régional des pénitenciers fédéraux a déclaré, cependant, que les prisonniers n'étaient pas privés de leurs activités régulières.

Avant, les 400 prisonniers avaient le droit de se visiter dans leur cellule respective, mais récemment on a décidé de maintenir les portes verrouillées et les prisonniers ne peuvent se rencontrer que dans les salles communes où ils mangent et regardent la télévision.

Neuf prisonniers se sont évadés de l'Institut Leclerc au cours des deux derniers mois et 20 depuis le début de l'année.

Mastiquez!

Votre dentier ne vous causera plus d'inquiétudes, grâce à la poudre **FASTEETH**... plus efficace!

*Marque déposée.

Evasion de la prison de Sherbrooke

SHERBROOKE (PC) — Un prisonnier s'est évadé samedi matin du pénitencier à sécurité moyenne de Sherbrooke.

Selon le directeur de la prison, Roger Montigny, âgé de 19 ans, avait la confiance de la direction de l'établissement. Samedi, il était affecté au balayage des marches du devant de la prison lorsqu'il décida de prendre la clé des champs vers 16 heures.

Montigny purgeait une peine d'un an pour vol avec effraction et devait être relâché au début de 1973.

EAU PURE

TEL.: 683-2521

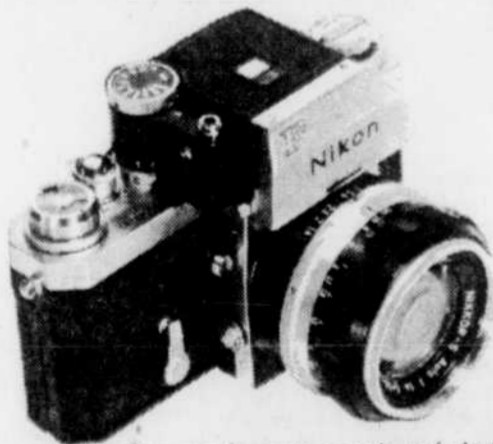
HUILE A CHAUFFAGE
HUILE A FOURNAISE | HUILE A POELE

Livraison et service 24 heures par jour | 1re qualité - Service rapide - Prime gratuite

VENTE ET INSTALLATION COMPLETE DE BRULEURS, FOURNAISES-POT, AJUSTEMENT DE CARBURATEUR.

Eug. Desroches Fils Liée
569 ouest, St-Vallier - Tél.: 525-8141

le cours de photographie Nikon s'en vient dans la ville de Québec ce week-end



ENREGISTREMENT A L'ENTREE

Si vous êtes un passionné de la photo 35mm, voici votre chance de vous développer dans cette sphère en moins de temps que vous ne l'imaginez!

DATES: 17/18 novembre Vendredi, 7:30 à 10 p.m. et samedi de 9:30 a.m. à 5:30 p.m.	LIEU: CHATEAU FRONTENAC RUE DES CARRIERES QUEBEC, QUE.
--	---

Pour plus d'information voyez notre représentant Nikon/Nikkormat

Dépositaires

au Royaume de la **CAMERA**
359 est. Boul. Charest, 529-2557

BOUCHARD INSTRUMENTS INC.
1426, MARECHAL FOCH
QUEBEC 4
TEL: 683-1767

PHOTO CENTRE BRUNET
895 est. ST-JOSEPH Québec 2 529 5311
PLACE LAURIER Ste-Foy 686 1717

ARMAND GOSSELIN & FILS INC.
159 RUE COMMERCIALE
LEVIS
TEL: 837-3689

Maguire

MAYTAG

LES GENS QUI S'Y CONNAISSENT "EN SURETE" SOLUTIONNENT VOTRE PROBLEME D'ESPACE

VOICE DEUX MAGNIFIQUES SUGGESTIONS POUR UNE BUANDERIE SUPERPOSEE CHEZ VOUS...

MINI-SECHEUSE "MAYTAG" SUPERPOSEE

- SE BRANCHE SUR 110 VOLTS
- AUCUNE VENTILATION
- CYCLE PRESSAGE PERMANENT
- 2 ANS DE GARANTIE

"SUPER-MONTURE" MAYTAG

- Peut accommoder une mini-sècheuse MAYTAG sur tous les modèles de lessiveuses automatiques MAYTAG (en supplément)

LESSIVEUSE AUTOMATIQUE MAYTAG A "PUISSANCE-LESSIVE" ET PLEINE CAPACITE
Mais seulement 25 1/2 pouces de large

- Filtre à charpie
- Grande capacité familiale
- 3 niveaux d'eau
- 3 températures d'eau
- Remplissage mesuré
- Cycles tous tissus

• Mobile, se roule "N'importe-où"

• Aucune tuyauterie

• Pressage permanent

• Lave 24 lbs. en 30 minutes

LA PAIRE A GRANDE CAPACITE MAYTAG
Seulement 54 pouces de large

Lessiveuse a "Puissance-lessive"

- Agitateur a ailettes souples
- Grande capacité familiale
- Cycles tous tissus

SECHEUSE A "HALO DE CHALEUR"

- Commandes électroniques
- Grande vélocité d'air
- Basse température

NOS PLUS GROSSES LESSIVEUSES ET SECHEUSES
Choix de couleurs
Service par MAYTAG

Maguire
1330 MAGUIRE, SILLERY, 681-4124
PLACE FLEUR DE LYS, 529-4915

411 LIMOILLOU
4 PIÈCES non chauffé, rue Nicolet stationnement, libre immédiatement.

411 LIMOILLOU
ALLERET, face aux Galeries Charlesbourg, 3 pièces non chauffées, \$100,000.

415 ST-SAUVEUR
3 1/2 GRANDES PIÈCES, 220 sq. pieds, douche, remise, balcon, 402-6281.

415A LES SAULES, DUBERGER ET NEUFCHATEL
4 PIÈCES meublé ou non chauffé, éclairé, tapis, 431-5212.

419 STE-FOY
* PRES UNIVERSITE
* SELON VOTRE REVENU
GRANDS LOGEMENTS

419 STE-FOY
1 1/2 NEUF meublé et désiré, stationnement, piscine, télécafé 653-9443.

419 STE-FOY
1 1/2 NEUF meublé et désiré, dans les styles espagnol, colonial, etc.

419 STE-FOY
LIBRE IMMEDIATEMENT, soit 2 1/2 pièces, 300-0703.

412 MONTCALM
La tranquillité et le confort d'un appartement "SUR LES PLAINES"

412 MONTCALM
ST-ROCH, chambre-boudoir, cuisine, entrée, meublé, 402-6346.

416 CHARLESBOURG
MAGNIFIQUE 4 pièces, près centre St-André, Neufchâtel, immortels, entrée laque.

416 CHARLESBOURG
NEUFCHATEL, 4 pièces, meublé, chauffage, eau chaude, tapis, 875-3201.

416 CHARLESBOURG
ICHI, LE LOCATAIRE EST NOTRE AMI
LUXUEUX, NEUFS

419 STE-FOY
GRANDS LOGEMENTS
1 1/2 3 1/2 4 1/2 NEUF, place tranquille, meublé et désiré.

419 STE-FOY
ATTENTION! LIBRE IMMEDIATEMENT
MEUBLE ET MEUBLE à désirer, à louer au mois.

420 BANLIEUE
Au Bosquet
Logements modernes, meublés ou non, 1 1/2, 3 1/2, 4 1/2 pièces, chauffés.

Jardins Merici
BUREAU OUVERT POUR RESERVATION DES MAINS.
TRES GRANDS 1 1/2, 2, 3, 4, 5 ET 6 PIECES

413 ST-JEAN-BAPTISTE
MEUBLE, 2 1/2 MODERNE
HAUTE-VILLE, libre immédiatement.

413 ST-JEAN-BAPTISTE
MEUBLE, 2 1/2 MODERNE
HAUTE-VILLE, libre immédiatement.

417 RIVE-SUD
OUVERT AUX VISITEURS
DIMANCHE seulement, Charny, propriétés, 129 Commercial, Lévis.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

419 STE-FOY
3 1/2 DOLLARS
3 PIÈCES MEUBLE, CHAUFFE ÉCLAIRÉ.

419 STE-FOY
LIBRE IMMEDIATEMENT
1 1/2 2 1/2 3 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

PARC SAMUEL HOLLAND
Grand Penthouse disponible
861-4601

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

HABITATIONS VILLAGE DE L'ANSE
95 SUD, DORCHESTER
GESTION ET LOCATION, SORENTIM LIEU 529-4921

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

414 ST-ROCH
1 1/2 NEUF, 3 1/2 pièces, éclairés, chauffés, meublés, libres, 322-4124.

415 ST-SAUVEUR
RUE PARENT
LIBRE IMMEDIATEMENT, 3 pièces, non chauffé.

415 ST-SAUVEUR
RUE PARENT
LIBRE IMMEDIATEMENT, 3 pièces, non chauffé.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

414 ST-ROCH
1 1/2 NEUF, 3 1/2 pièces, éclairés, chauffés, meublés, libres, 322-4124.

415 ST-SAUVEUR
RUE PARENT
LIBRE IMMEDIATEMENT, 3 pièces, non chauffé.

415 ST-SAUVEUR
RUE PARENT
LIBRE IMMEDIATEMENT, 3 pièces, non chauffé.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

417 RIVE-SUD
MANOIR DES SEIGNEURS
3 1/2 4 1/2 5 1/2 ANGLAIS, sauté, salon, piscine, chauffage, escalier.

Charlesbourg
LOYERS, NEUFS, LUXUEUX
A PRIX MODIQUES
3 1/2, 4 1/2, 5 1/2 pièces, éclairé, meublé, piscine, chauffage, escalier.

NEUFS
PISCINE INTERIEURE
GARAGE, tapis mur à mur, service de conciergerie, porteur-palette, buanderie, électrofrigo.

3135 DOLLARS
3 PIÈCES MEUBLE, CHAUFFE ÉCLAIRÉ.
LIBRE LE 13 DÉCEMBRE, TRES BIEN SITUÉ.

3130 PAR MOIS
4 1/2 NEUF, entrée lavée, sècheuse, chauffage, eau chaude, piscine, 2 ans, 653-4275.

3260, 2630 CHEMIN STE-FOY
COIN rue Moreau, 3 1/2 pièces, éclairés, meublés, non chauffés.

Mot's croisés
PROBLEME NO 97
1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12

420 BANLIEUE

VOICI VOTRE LOGEMENT
NEUFCHATEL: 3-4-5 PIECES 842-9659
NEUFCHATEL: SEMI-DETACHE 842-7862
LES SAULES: 2 1/2, 5 1/2 PIECES 688-0412
LORETTEVILLE: 5, 6 PIECES 842-1091
ORSAINVILLE: 3, 4 PIECES 626-1968
STE-FOY: 3 PIECES + PISCINE 651-2516

SOGEVIN INC. COURTIER
GESTION 651-7663

BEAUPORT, magnifiques appartements, 2 1/2, 3, 4, 5 pièces, meublés, eau chaude, piscine, mur à mur, chauffage, éclairé, parqué, etc.
NEUFCHATEL, 2 1/2, 3, 4, 5 pièces, meublés, eau chaude, piscine, mur à mur, chauffage, éclairé, parqué, etc.
LES SAULES, 2 1/2, 5 1/2 pièces, meublés, eau chaude, piscine, mur à mur, chauffage, éclairé, parqué, etc.
LORETTEVILLE, 5, 6 pièces, meublés, eau chaude, piscine, mur à mur, chauffage, éclairé, parqué, etc.
ORSAINVILLE, 3, 4 pièces, meublés, eau chaude, piscine, mur à mur, chauffage, éclairé, parqué, etc.
STE-FOY, 3 pièces + piscine, meublés, eau chaude, piscine, mur à mur, chauffage, éclairé, parqué, etc.

ORSAINVILLE
PLACE DES ROSES

Logements modernes, meublés ou non, 1 1/2, 2, 3, 4, 5 pièces, stationnement et prise de courant extérieure, chauffage et électricité inclus, tapis, intercom, antenne de télévision, piscine, badminton, service de conciergerie, buanderie. Prés église, école, polyvalente, centre d'aquatic, etc.
4240 DES SAUGES, ORSAINVILLE 423-5233
1 MOIS GRATUIT

LOGEMENTS
ULTRA-MODERNES
LORETTEVILLE
BOUL. HONORE-MERCIER

5 Pièces, 4 Pièces, 3 1/2 Pièces
OCCUPATION IMMEDIATE
2 MOIS GRATUITS
842-0440

LOGEMENTS
ULTRA-MODERNES
LORETTEVILLE
BOUL. HONORE-MERCIER

5 Pièces, 4 Pièces, 3 1/2 Pièces
OCCUPATION IMMEDIATE
2 MOIS GRATUITS
842-0440

LOGEMENTS
ULTRA-MODERNES
LORETTEVILLE
BOUL. HONORE-MERCIER

5 Pièces, 4 Pièces, 3 1/2 Pièces
OCCUPATION IMMEDIATE
2 MOIS GRATUITS
842-0440

LOGEMENTS
ULTRA-MODERNES
LORETTEVILLE
BOUL. HONORE-MERCIER

5 Pièces, 4 Pièces, 3 1/2 Pièces
OCCUPATION IMMEDIATE
2 MOIS GRATUITS
842-0440

420 BANLIEUE

VILLENEUVE, 5 pièces, chauffé, stationnement, remis, libre, 625-5858.
STE-FAMILLE, 1 1/2, magnifique 4 1/2 pièces, chauffé, stationnement, 810-829-3266.
ORSAINVILLE, 4 pièces, spécial \$125,000, chauffé, stationnement, 810-829-3266.
BEAUPORT, 4 pièces, salle bains, 220, libre, propre, 860-621-5012.
VILLERIE, 2 1/2 pièces, chauffé, libre, libre le 15 décembre, 810-829-3266.
VILLE Vanier, 3 1/2 pièces, chauffé, libre, libre le 15 décembre, 810-829-3266.
GIPFARD, 1 1/2 pièces, chauffé, électricité, mur à mur, chauffage, éclairé, 810-829-3266.
VILLERIE, 1 1/2 pièces, chauffé, électricité, mur à mur, chauffage, éclairé, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 1 1/2 pièces, chauffé, électricité, mur à mur, chauffage, éclairé, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 1 1/2 pièces, chauffé, électricité, mur à mur, chauffage, éclairé, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 1 1/2 pièces, chauffé, électricité, mur à mur, chauffage, éclairé, 810-829-3266.

421 Meublés

ORSAINVILLE, 3 meublés, 1000, libre im-
médiate, 810-829-3266.
ST-FRANCOIS, 3 meublés, 1000, libre im-
médiate, 810-829-3266.
VILLERIE, 3 meublés, 1000, libre im-
médiate, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 meublés, 1000, libre im-
médiate, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 meublés, 1000, libre im-
médiate, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 meublés, 1000, libre im-
médiate, 810-829-3266.

422 ANGLES BOUL.
STE-ANNE
ET LA CANARDIERE

3 PIECES, meublés, tapis, piscine, acce-
ssibilité, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, chauffé, libre,
immédiate, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, chauffé, libre,
immédiate, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, chauffé, libre,
immédiate, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, chauffé, libre,
immédiate, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, chauffé, libre,
immédiate, 810-829-3266.

423 CHARLESBOURG

1 1/2 - 2 1/2 MEUBLES
LIERRES, 3000 Chemin Ste-Foy, et 2829
Rue Ste-Foy, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

424 NON CLASSIFIES

APARTEMENTS A LOUER
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

425 CHAMPLAIN

CHAMPLAIN
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

426 LIMOULOU

LIMOULOU
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

431 LIMOULOU

LIMOULOU
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

432 ST-ROCH

ST-ROCH
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

433 STE-FOY

STE-FOY
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

434 BANLIEUE

BANLIEUE
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

435 CHAMPLAIN

CHAMPLAIN
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

436 STE-FOY

STE-FOY
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

437 BANLIEUE

BANLIEUE
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

438 AMELIORATIONS
DE MAISONS

AMELIORATIONS
DE MAISONS
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

439 MAISONS

MAISONS
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

440 CHAMPLAIN
MAISONS SEULES

CHAMPLAIN
MAISONS SEULES
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

441 CHAMPLAIN
MAISONS A REVENUS

CHAMPLAIN
MAISONS A REVENUS
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

442 COIN DE LA
COUTURE

COIN DE LA
COUTURE
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

443 PATRON
MODE

PATRON
MODE
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

444 TOUTES LES
GENS

TOUTES LES
GENS
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

445 MAISONS

MAISONS
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

446 CHAMPLAIN

CHAMPLAIN
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

447 COIN DE LA
COUTURE

COIN DE LA
COUTURE
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

448 PATRON
MODE

PATRON
MODE
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

449 TOUTES LES
GENS

TOUTES LES
GENS
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

450 MAISONS

MAISONS
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

451 CHAMPLAIN

CHAMPLAIN
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.
VILLENEUVE, 3 pièces, meublés, eau
chaude, piscine, 810-829-3266.

LE SOLEIL
Service des patrons, C.P. 1547, Québec 2
Nom:
Taille:
Adresse:
Prix: 75¢ (Ajustés 15 cents pour envoi de première classe)
Seuls les mandats-poste et les chèques PAYABLES AU PAI à Québec seront acceptés. Ne pas envoyer de monnaie ni de timbres-poste. Les patrons offerts par notre journal ne sont pas remboursables et ne sont pas en vente à nos bureaux. Il est habituel-lement livrés dans un intervalle de 15 à 20 jours. Ces patrons sont imprimés en anglais et en français. Des feuilles d'instructions, en anglais et l'autre en français, les accompagnent.

Amine reproche à la Tanzanie d'abriter Obote et ses partisans

KAMPALA (Reuter) — Il ris- que d'y avoir encouru un "très grave conflit" entre l'Ouganda et la Tanzanie...

PROPOS DU PRÉSIDENT

Selon le général, le premier de- voir des peuples de l'Afrique orientale est envers leurs gouvernements nationaux...

Des projets qui risquent d'être inutiles

GENÈVE (AFP) — Les ten- dances démographiques actuelles risquent de rendre inutiles tous les projets nationaux...

Coup d'éclat de militants peronistes

BUENOS AIRES (Reuter) — Des partisans de l'ancien pré- sident argentin Juan Peron se sont emparés hier soir d'une station de radio dans le nord du pays...

Un appel à la grève générale est lancé aux travailleurs libanais

BEYROUTH (AFP) — Le Conseil des ministres libanais a décidé, au cours d'une réunion extraordinaire tenue hier, de confier à l'armée le soin de maintenir l'ordre sur l'ensemble du territoire de la république.

RHETORIQUES et AMICALES • FUNÉRAILLES • REMERCIEMENTS • IN MEMORIAM • SERVICES ANNIVERSAIRES • FAVEURS

AVIS DE DECES

ASSELIN (Benoit) — A l'hôpital St-Augustin le 9 novembre 1972, à l'âge de 57 ans est décédé Benoit Asselin...

BOUDREAU (Sr Jeanne-Thérèse) — A Saint-Ferdinand, le 11 novembre 1972, à l'âge de 42 ans, est décédée subitement Sr Jeanne-Thérèse Boudreau...

GABOURY (Marie-Anne) — A Québec, le 11 novembre 1972, à l'âge de 81 ans, est décédée Marie-Anne Gaboury...

GENOIS (Elie) — A Québec, à l'âge de 79 ans et 3 mois, est décédé Elie Genois...

DEMERIS (Lorenzo) — A Québec, accidentellement le 10 novembre 1972, à l'âge de 66 ans, est décédé Monsieur Lorenzo Demeris...

FORTIN (Sr Céliana) — A Québec, le 11 novembre 1972, à l'âge de 89 ans, est décédée Sr Céliana Fortin...

Fernand Lachance (Jeannine Legendre), de Lenox Mass, USA, M. et Mme Paul-H. Vé-

LEVESQUE (Léon) — A Québec, le 11 novembre 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé Monsieur Léon Lévesque...

LAFRANCE (Lucienne) — A l'hôpital St-François d'Assise, le 11 novembre 1972, à l'âge de 84 ans, est décédée Mlle Lucienne LaFrance...

LAGACE (Maurice) — A Québec, le 12 novembre 1972, à l'âge de 63 ans, est décédé Maurice Lagacé...

LAJEUNESSE (Pierre) — A l'hôpital du Christ-Roi, le 11 novembre 1972, à l'âge de 82 ans, est décédé Pierre Lajeunesse...

LAJEUNESSE (William Austen) — A Québec, le 12 novembre 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé Monsieur William Austen...

LEFÈVRE (Jean-Baptiste) — A l'hôpital Laval, le 12 novembre 1972, à l'âge de 72 ans, est décédé Monsieur Jean-Baptiste Lefèvre...

LEVESQUE (Léon) — A Québec, le 11 novembre 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé Monsieur Léon Lévesque...

LEVESQUE (Léon) — A Québec, le 11 novembre 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé Monsieur Léon Lévesque...

LEVESQUE (Léon) — A Québec, le 11 novembre 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé Monsieur Léon Lévesque...

LEVESQUE (Léon) — A Québec, le 11 novembre 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé Monsieur Léon Lévesque...

LEVESQUE (Léon) — A Québec, le 11 novembre 1972, à l'âge de 65 ans, est décédé Monsieur Léon Lévesque...

épouse: ses enfants et belles-filles: M. Mme André Poirier (Monique Tremblay), M. Mme Jean-Guy Poirier (Nicole Perin), Mlle Micheline Poirier...

épouse: ses enfants et belles-filles: M. Mme Roger Poirier (Thérèse Blais), M. Mme Emile Janvier, Mme Renée Miller, Frère Roland Miller s.v.p. M. Mme Gérard Langlois, M. Mme Roger Miller, M. Mme Maurice Éland, M. Mme Donat Nadeau...

épouse: ses enfants et belles-filles: M. Mme Roger Poirier (Thérèse Blais), M. Mme Emile Janvier, Mme Renée Miller, Frère Roland Miller s.v.p. M. Mme Gérard Langlois, M. Mme Roger Miller, M. Mme Maurice Éland, M. Mme Donat Nadeau...

épouse: ses enfants et belles-filles: M. Mme Roger Poirier (Thérèse Blais), M. Mme Emile Janvier, Mme Renée Miller, Frère Roland Miller s.v.p. M. Mme Gérard Langlois, M. Mme Roger Miller, M. Mme Maurice Éland, M. Mme Donat Nadeau...

épouse: ses enfants et belles-filles: M. Mme Roger Poirier (Thérèse Blais), M. Mme Emile Janvier, Mme Renée Miller, Frère Roland Miller s.v.p. M. Mme Gérard Langlois, M. Mme Roger Miller, M. Mme Maurice Éland, M. Mme Donat Nadeau...

épouse: ses enfants et belles-filles: M. Mme Roger Poirier (Thérèse Blais), M. Mme Emile Janvier, Mme Renée Miller, Frère Roland Miller s.v.p. M. Mme Gérard Langlois, M. Mme Roger Miller, M. Mme Maurice Éland, M. Mme Donat Nadeau...

épouse: ses enfants et belles-filles: M. Mme Roger Poirier (Thérèse Blais), M. Mme Emile Janvier, Mme Renée Miller, Frère Roland Miller s.v.p. M. Mme Gérard Langlois, M. Mme Roger Miller, M. Mme Maurice Éland, M. Mme Donat Nadeau...

épouse: ses enfants et belles-filles: M. Mme Roger Poirier (Thérèse Blais), M. Mme Emile Janvier, Mme Renée Miller, Frère Roland Miller s.v.p. M. Mme Gérard Langlois, M. Mme Roger Miller, M. Mme Maurice Éland, M. Mme Donat Nadeau...

épouse: ses enfants et belles-filles: M. Mme Roger Poirier (Thérèse Blais), M. Mme Emile Janvier, Mme Renée Miller, Frère Roland Miller s.v.p. M. Mme Gérard Langlois, M. Mme Roger Miller, M. Mme Maurice Éland, M. Mme Donat Nadeau...

épouse: ses enfants et belles-filles: M. Mme Roger Poirier (Thérèse Blais), M. Mme Emile Janvier, Mme Renée Miller, Frère Roland Miller s.v.p. M. Mme Gérard Langlois, M. Mme Roger Miller, M. Mme Maurice Éland, M. Mme Donat Nadeau...

épouse: ses enfants et belles-filles: M. Mme Roger Poirier (Thérèse Blais), M. Mme Emile Janvier, Mme Renée Miller, Frère Roland Miller s.v.p. M. Mme Gérard Langlois, M. Mme Roger Miller, M. Mme Maurice Éland, M. Mme Donat Nadeau...

épouse: ses enfants et belles-filles: M. Mme Roger Poirier (Thérèse Blais), M. Mme Emile Janvier, Mme Renée Miller, Frère Roland Miller s.v.p. M. Mme Gérard Langlois, M. Mme Roger Miller, M. Mme Maurice Éland, M. Mme Donat Nadeau...

790 MONUMENTS FUNERAIRES. 790 MONUMENTS FUNERAIRES. 795 AUTRES SERVICES. 795 AUTRES SERVICES. THERIAULT & FILS LITEE. VILLENEUVE MONUMENTS, spécialistes, prix imbattables d'hiver. 1960 Québec, tél. 333-3394, 333-3394.

Malgré tout, les Américains restent optimistes au sujet d'un cessez-le-feu au Vietnam

SAIGON (d'après AFP, UPI, Reuter) — Même si du côté américain les autorités sont très optimistes au sujet d'un cessez-le-feu prochain, à Saigon un membre du Conseil national de sécurité du Sud-Vietnam a déclaré que la position du Sud-Vietnam n'a pas changé et le président Nguyen Van Thieu continue de s'opposer aux accords américano-nord-vietnamiens sur trois points fondamentaux dont dépend la survie du Sud-Vietnam.

Le journal "Tin song", qui reflète d'ordinaire l'opinion du président, reflète l'opinion du président Thieu, écrit que la position sud-vietnamienne et celle des communistes restent encore totalement différentes.

Les discussions entre les personnalités sud-vietnamiennes et le général Alexander Haig n'ont apporté aucun progrès. La mission Haig n'a donné aucun résultat concret et il n'y a aucune perspective, actuellement de voir signer un accord de paix, écrit le journal dont les propos sont commentés par un journaliste de la télévision nationale sud-vietnamienne.

En outre, le ministre sud-vietnamien des Affaires étrangères du Sud-Vietnam, Tran Van Lam, a affirmé que tout accord sur le Vietnam qui ne serait pas signé par le gouvernement de Saigon serait sans valeur.

Par ailleurs, à Paris de source bien informée on indique que Henry Kissinger et Le Duc Tho auront dans les prochains jours une dernière série d'entretiens sur le cessez-le-feu au Vietnam.

Le général Haig est arrivé à Washington et il est porteur d'une lettre de Thieu au président Nixon. Cette lettre, dit-on, autoriserait Nixon à signer un accord conditionnel avec le Nord-Vietnam permettant le retour des prisonniers de guerre américain et laissant ensuite le Sud-Vietnam et le Nord-Vietnam régler leurs divergences par après.

Quoi qu'il en soit, selon M. Lam, qui s'est adressé à un auditoire composé principalement d'hommes d'affaires vietnamiens et américains,

a souligné qu'en raison de la situation internationale "tout le monde sait que la guerre du Vietnam tire irrésistiblement vers sa fin."

Les informations de l'officiel quotidien de langue vietnamienne représentent la dernière confirmation du refus persistant de Saigon d'accepter le plan de paix américano-nord-vietnamien.

La position du Sud-Vietnam et celle des communistes restent encore totalement différentes, écrit l'officiel Tin Song. Le quotidien affirme que les rumeurs faisant état de l'imminence de la signature d'un accord sur le Vietnam "sont dénuées de tout fondement".

Les divergences restent entières et trois points demandent toujours à être éclaircis dans la négociation, poursuit le Tin Song.

1 — Dans quelles conditions et à quel moment la Commission internationale de contrôle pourrait-elle commencer à opérer dans le cadre du cessez-le-feu?

2 — Quels seront les organismes administratifs formés au Sud-Vietnam?

3 — Les problèmes posés par la présence des forces nord-vietnamiennes au Sud-Vietnam.

PRÉSENCE NORD-VIETNAMIENNE

L'officiel Tin Song n'hésite pas à titrer: "Pas d'accord de paix en vue".

"Toute concession aux communistes est considérée comme une trahison des principes de justice, et comme une trahison à l'égard du sang déjà versé par le peuple Sud-Vietnam, aussi bien que par les peuples des sept pays qui participent à la guerre du Vietnam", poursuit le journal.

Faisant manifestement allusion au retrait des forces nord-vietnamiennes du Sud-Vietnam — dont Hanoi n'a jamais reconnu officiellement la présence — le Tin Song écrit: "Un accord tacite n'est jamais mis en pratique, et le gouvernement sud-vietnamien n'acceptera jamais un accord qui ne soit pas explicite".

Déjà, aujourd'hui, un responsable important du gouvernement de Saigon avait déclaré à l'agence Reuter qu'il subsistait ces problèmes à éclaircir entre Saigon et Washington, et que le Sud-Vietnam continuait à réclamer certaines garanties.

Un haut fonctionnaire sud-vietnamien avait déclaré hier soir, devant un groupe de journalistes, à Saigon, que le Sud-Vietnam était toujours opposé au conseil électoral à trois composantes et exigeait le retrait de 300.000 soldats nord-vietnamiens du sud, ainsi que le rétablissement de la "zone démilitarisée".

Le président Nixon doit rentrer de sa fin de semaine à Key Biscayne, en Floride, aujourd'hui, pour préparer ce que les officiels à Washington estiment être la dernière mise au point d'un règlement de conflit vietnamien.

Selon certaines sources citées par le New York Times d'hier, les États-Unis ont décidé qu'ils signeraient un accord avec Hanoi dès qu'ils estimeraient celui-ci honnête, même si Saigon ne les suivait pas. Ces sources ont estimé que de toute manière, le président Thieu ne prendrait pas le risque de perdre le soutien des États-Unis en refusant d'accepter l'accord.

DANS LES PORTS NORD-VIETNAMIENS

Dans les milieux militaires américains de Saigon, on se refuse à commenter une information publiée vendredi par le Washington Post, selon laquelle des navires et hélicoptères seraient actuellement rassemblés pour déminer les ports nord-vietnamiens aussitôt le cessez-le-feu.

Un porte-parole du haut commandement s'est borné à dire que cinq dragueurs de mines américains opéraient dans le Pacifique occidental.

Par ailleurs, on apprend que les États-Unis ont livré samedi aux forces aériennes cambodgiennes quatorze avions d'observation "1-19", destinés visiblement à renforcer la puissance aérienne de l'aviation gouvernementale khmère avant que n'intervienne un cessez-le-feu au Vietnam.

Ces livraisons, considérées comme les plus importantes depuis l'entrée du Cambodge dans la guerre, en 1970, reviennent à doubler le nombre d'appareils d'observation des forces aériennes cambodgiennes.

LONG BINH RENDUE

L'Armée américaine a abandonné sa dernière base importante au Vietnam samedi en remettant aux forces armées sud-vietnamiennes le camp de Long Binh, situé à 24 km au nord-est de Saigon. La construction de la base, commencée en 1965, a coûté quelque 30 millions de dollars aux États-Unis.

T. Kennedy aurait été plus fort

PRINCETON, New Jersey (AFP) — Un sondage Gallup a révélé, hier, que le sénateur Edward Kennedy aurait été un candidat plus viable que le sénateur George McGovern contre le président Richard Nixon aux élections de mardi dernier. M. Nixon avait triomphé par un raz de marée enlevant 49 États sur 50 à M. McGovern qui n'avait réussi à remporter que le Massachusetts, Etat natal de M. Kennedy.

Selon le sondage qui avait été effectué à quelques jours des élections, M. Nixon menait par 59 contre 36 pour cent pour M. McGovern. Contre M. Kennedy, par contre, son avance n'était que de 52 contre 43 pour cent parmi le même groupe de personnes interrogées.

L'institut Gallup rappelle que, déjà, en décembre 1971, M. Kennedy bénéficiait d'un appui populaire certain en tant que

candidat probable du Parti démocrate à la présidence et il n'avait alors que trois points de retard sur M. Nixon.

Les derniers chiffres de l'institut révèlent que de nombreux électeurs qui ont abandonné le sénateur McGovern seraient, par contre, restés fidèles à M. Kennedy. Dans la catégorie des moins de 30 ans, par exemple, M. Nixon s'est assuré la majorité des suffrages aux dépens de M. McGovern. Mais, si M. Kennedy avait été le candidat démocrate, il aurait mené devant M. Nixon dans cette catégorie par 53 contre 41.

Parmi les "coûts bleus" M. Kennedy menait par 53 contre 41 alors que contre M. McGovern, le président gagnait par 43-44. Enfin, parmi les électeurs catholiques, M. Kennedy battait M. Nixon par 53 contre 43 alors que M. Nixon prenait l'avantage sur M. McGovern par 59 contre 37.

Une famille de nomades américains aurait commis au moins 22 meurtres

SANTA BARBARA, Californie (Reuter) — Une famille de nomades américains, soupçonnée d'avoir commis au moins vingt-deux crimes le long de sa route dans l'Ouest et le Middle West est interrogée à Santa Barbara par la police d'une dizaine d'années.

La famille McCrary — Sherman, le père, 47 ans; Carolyn, la mère, 45 ans; Danny, le fils, 19 ans; Ginger Taylor, la fille, 22 ans et Carl Raymond Taylor, le gendre, 38 ans — a traversé les États-Unis entre l'été 1971 et le début de l'année 1972, laissant derrière elle une horrible série de viols et de meurtres commis la plupart du temps sur des marchandes de beignets dans les "doughnut shops" américains.

Les policiers de l'Etat du Texas

de l'Utah, du Nevada, du Kansas, d'Oklahoma, du Missouri, de Floride et d'Oregon imputent aux McCrary au moins 22 meurtres restés jusqu'alors inexplicables.

L'un d'eux, par exemple, un serveur d'un "doughnut shop" de Salt Lake City, âgé de 17 ans était retrouvé criblé de balles dans le désert du Nevada.

Une semaine plus tard, à Denver dans le Colorado, une autre serveuse disparaissait d'un "doughnut shop". On devait la retrouver trois jours plus tard près de la frontière du Wyoming, une violée, étranglée et criblée de balles tirées du même revolver.

Deux mois plus tard, une autre vendeuse de beignets de Mesquite, au Texas, âgée de 16 ans, était enlevée, violée et abattue

de six balles. Entre temps qu'elle retrouvait son corps flottant sur un lac près de Dallas, la police découvrait à Mesquite les corps d'un jeune couple assassiné.

Dans ces cinq meurtres, les balles provenaient de la même arme. Pour la police du Colorado, le vol était le motif des crimes. La police d'autres États fait néanmoins remarquer que les sommes dérobées sur les vendeuses de beignets étaient dérisoires.

Le père McCrary et son gendre sont actuellement au pénitencier de San Quentin où ils purgent une peine de prison pour leur participation à un hold-up dans un supermarché. Les trois autres membres de la famille sont détenus à Santa Barbara.

COMBIEZ
VOS DESIRS
DES FÊTES
CHEZ ?



Paquet

CENTRE-VILLE PLACE LAURIER





A



B



C

Les descentes de lit pour le réveil

A. En 100% nylon lavable à la machine avec frange très courte. De forme ovale, cette texture très serrée est disponible dans les teintes unies très vives.
Dim.: 24" x 36" 9.00 27" x 48" 11.00

B. Modèle rectangulaire avec graphique amusant de carreaux doubles. En fibre de nylon et Kodel à texture serrée et lavable. Base adhésive en caoutchouc.
Dim.: 24" x 36" 9.00 27" x 36" 12.00

C. Bel effet d'un tweed deux tons de forme ovale en 100% nylon à longs poils. Base antidérapante.
Dim.: 24" x 36" 9.00 27" x 36" 13.00

Tapis, rayon 21, 4e étage, Centre-Ville, et 821, niveau 2, Place Laurier.

Les plaques murales sur beau velours

D. Avec figurines de personnages dans un médaillon sur velours et encadrement au fini or antique de 1/2 pouce. 17.00

E. Cadre de style espagnol avec métal fini antique et illustration de personnages peints sur une porcelaine. Forme ovale de 12 x 16 pouces. 23.00

F. Cadre rectangulaire de 7 x 8 pouces avec deux médaillons sur velours bleu et cadre avec moulure de 1/4 pouce orné. Fini or antique. 12.00

Cadres et peintures, rayon 26, 4e étage, Centre-Ville, et 826, niveau 2, Place Laurier.





Salon de coiffure Paquet

Pour des cheveux en vacances toujours coiffés en souplesse, la toute nouvelle permanente aux protéines.

Boucles naturelles faciles à re-coiffer grâce à la toute nouvelle permanente protéinée, rég. 25.00.

Spécial
12.50

incluant la coupe et mise en plis.

Salon de coiffure, rayon 877, niveau 2, Place Laurier.
Tél.: 651-7070, poste 595

PAQUET INC., Case postale 2327, Québec 2
Veuillez me faire parvenir les articles suivants:

Quant.	Description	Prix
	Taxe de vente 8%	
	Total	

Nom
Adresse
Ville Téléphone
Entrée Comptant C.R.

Les billets du cirque Barnum Bailey du 21 au 26 novembre sont en vente à nos kiosques d'information, Centre-Ville et Place Laurier.

Chute probable du gouvernement belge

BRUXELLES (AFP) — Le gouvernement de coalition social chrétien - socialiste belge présidé depuis le 21 janvier dernier par M. Gaston Eyskens tombera vraisemblablement au début de cette semaine, estiment généralement les observateurs politiques à Bruxelles.

Les divergences de vues entre les deux partis de la majorité et entre les deux ailes — francophone et flamande — du parti social chrétien se sont en effet aggravées ces derniers jours. Et c'est probablement sur le problème des Fourons — six communes du nord-est de la Belgique détachées de la province de Liège, francophone, au profit de la province de Limbourg, flamande — que tombera le gouvernement. Les différentes positions sur cette affaire sont en effet irréductibles: socialistes et sociaux-chrétiens Wallons, évoquant les accords antérieurs, refusent de plier devant les exigences des sociaux-chrétiens flamands qui veulent maintenir les Fourons dans l'orbite flamande.

Un ouragan déferle sur l'Europe

LONDRES (AFP, UPI, PC) — La tempête qui a sévi la nuit dernière sur les côtes de l'Europe occidentale a fait au moins 23 morts.

Les vents déchaînés, qui ont déferlé à plus de 150 milles à l'heure, ont causé des dégâts importants à travers plusieurs pays, causant des inondations.

L'Irlande, la Grande-Bretagne, la Hollande, la Belgique, la France, l'Allemagne de l'Est et l'Allemagne de l'Ouest ont subi le gros de la tempête, la première de l'hiver.

Arbres, toits, cheminées et antennes de télévision ont été arrachés. La violence du vent a provoqué de nombreux accidents de la circulation, des coupures de routes, de courants électriques et des interruptions du trafic ferroviaire, maritime et fluvial.

En Hollande, il y a eu sept morts, chiffre record pour ce pays souvent exposé à la fureur des éléments.

Au large des côtes, deux navires, un danois et un chinois, ont été en difficulté et se sont échoués; le premier sur l'île de Texel, le second près du port de Ijmuiden.

A Rotterdam, des navires ont rompu leurs amarres et plusieurs grues ont été renversées.